L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

83e année — No 234

QUEBEC, VENDREDI 17 FEVRIER 1950

3 CENTS LE NUMERO

Le jour ★ 5-7116

LE SAMEDI APRES-MIDI, LE DIMANCHE
ET LES JOURS DE FETE

Redacteur en chef et
chef de nouvelles 5-6484
Redacteur sportif 5-6815
Nouvellistes 5-7116
LA NUIT (DE 5h. p.m. à 8h. 30 a.m.)

La défense du Canada

A l'ouverture du Parlement fédéral, le Discours du Trône a été moins volumineux mais plus laconique que celui entendu la veille à la Législature de Québec. Il donne une note juste, cependant, en rappelant que la préparation à la défense ne doit pas donner à penser qu'on a l'intention de participer à une offensive belliqueuse. Cette déclaration plaira également aux puissants, qui paient l'impôt de l'argent, et aux humbles, qui fournissent le capital humain. Elle est même de nature à éloigner le Canada d'un coup traître. Le pays sera tout de même exposé à recevoir quelques projectiles, à cause de son alliance défensive avec les Etats-Unis, alliance qui permettrait au voisin de traverser la Prairie canadienne, du sud au nord, advenant l'urgence d'une attaque contre le territoire américain de l'Alaska. Cette servitude librement consentie serait compensée par des services appréciables de l'aviation et de la flotte, services indispensables à la patrouille des airs et des mers que le Canada ne saurait seul assurer à ses habitants. De par les circonstances de lieux, notre pays se trouve dans une position semblable à celle des Etats baltes et danubiens, avant septembre 1941. Dans l'éventualité d'une guerre russo-américaine, nul ne voudrait croire en la neutralité de la nation canadienne. C'est une situation précaire qui impose des précautions à ceux qui ont charge de protéger l'intégrité de la patrie.

Gazette rimée

Vétérinaire

Demandez au vétérinaire
s'il veut bien vous dire pourquoi
il préfère à son congénère
un malade qui reste coi.
Il vous répondra, débonnaire,
qu'il n'y a pas mauvaise foi
ni maladie imaginaire
parmi les patients de son choix.

Le rimailleur.

Un ballon d'essai

Il n'y a pas de doute que la fusion de tous les chemins de fer du Canada sous une seule administration permettrait de réaliser des économies appréciables en frais d'opération. En réponse à une question directe posée au cours d'une enquête ferroviaire, cette opinion a été exprimée par des officiers importants d'une compagnie privée et d'une entreprise étatique. Il se peut que cette question pertinente ait été posée dans le but d'exiger des systèmes rivaux qu'on prenne les moyens d'obtenir ces économies, en tout ou en partie, sans unification de leurs services. Il se peut aussi que ce soit pour préparer l'opinion publique à une éventualité prochaine ou lointaine. En ce dernier cas, on voudra bien penser qu'il y aurait alors à choisir entre deux projets de fusions : l'un par l'étatisation générale des chemins de fer, l'autre par la vente ou la cession des "C.N.R." à la compagnie privée du "C.P.R." L'un et l'autre projets auraient leurs partisans et leurs adversaires, leurs avantages ou leurs inconvénients apparents, leurs effets populaires et impopulaires. A moins d'une campagne d'éducation préalable, pareille proposition diviserait les Canadiens en deux camps, divisés par le méridien qui sépare le Lac Supérieur de la Prairie. L'entreprise privée aurait des groupes d'amis dans l'ouest, mais une majorité formidable contre elle; les provinces de l'Ontario et du Québec donneraient leur préférence à l'initiative privée, mais les provinces maritimes réclameraient le "statu quo" ou la fusion du "C.P.R." dans le grand tout des Chemins de Fer Nationaux. Les politiciens auront peur d'aborder ce sujet, mais la presse s'en emparera comme d'une magnifique occasion de controverse.

En garde contre le "front national"

Berlin, 17-(AFP)- Le cardinal Von Preysing, évêque catholique de Berlin a mis le clergé de la zone soviétique en garde contre le "front National".

Dans une lettre circulaire, le cardinal déclare qu'un "prêtre qui collabore avec le "Frant national" ne sert pas des buts patriotiques mais n'est qu'un instrument dont on se sert pour étendre à toute l'Allemagne la dictature d'un parti".

Le cardinal conclut, en rappelant au clergé qu'il ne doit participer à aucune action susceptible d'aider même d'une façon détournée les ennemis de l'Eglise".

MESURES DE DÉFENSE AU CANADA

Une loi pour protéger la morale publique dans le Québec

(par Marcel INKEL)

Une "loi concernant les publications et la morale publique" sera présentée au début de la semaine prochaine par l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre et procureur général de la province. M. Duplessis a donné hier quelques explications préliminaires avant l'ajournement à mardi prochain de la chambre des députés.

Cette loi a pour but d'imposer une censure des publications dans la province de Québec dans le but d'éliminer celles qui sont immorales. Disons tout de suite que les journaux et publications religieuses ne tomberont pas sous le coup de la loi, vu qu'il existe déjà une loi sur les journaux qui date d'un quart de siècle.

Nous voulons protéger la morale publique, dit M. Duplessis. On publie dans la province et ailleurs des volumes à titres ronflants avec des titres qui sont pornographiques. C'est notre intention d'obliger par une loi tous les éditeurs à s'enregistrer, mais cette obligation ne sera pas imposée aux éditeurs de journaux ni aux publications de caractère religieux.

"La censure que nous proposons d'imposer sera exercée par trois membres du bureau de censure des films de cinéma, et si les intéressés ne sont pas satisfaits de la décision rendue, ils pourront en appeler à la cour de magistrat de la province", dit M. Duplessis. "Lors de la dernière session fédérale, le ministre de la Justice, l'hon. Stuart Garson, a fait adopter des amendements au code criminel auxquels nous avons contribué, et je profite de l'occasion pour l'en féliciter. Mais je suis convaincu que notre loi va donner encore des résultats supérieurs. Nous ne voulons pas imposer d'entraves à la liberté, mais nous voulons mettre fin à la licence, pour le plus grand bien de notre peuple", dit M. Duplessis.

M. Duplessis a aussi annoncé un projet de loi favorisant le règlement du problème du logement, qui autorise le lieutenant-gouverneur en conseil à conclure des ententes avec les gouvernements fédéral et municipaux et tous autres gouvernements, et à puiser dans le fonds consolidé de la province pour l'administration de cette loi.

La jeunesse

Le gouvernement de la province de Québec veut "humaniser" deux de ses lois, celles des écoles de réforme et des écoles d'industrie, en enlevant de leur texte toutes les expressions qui peuvent avoir l'air d'un stigmate.

La nouvelle a été annoncée hier, à l'Assemblée Législative, par le ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse, l'hon. J.-P. Sauvé. Le ministre a déclaré que la loi proposée va refondre complètement les deux lois qui sont dans les statuts, de façon à en simplifier l'application. La nouvelle loi permettra également de classifier les diverses institutions.

De Bernonville en appelle au ministre

Montréal, 17. (PC) — Un ordre de déportation a été rendu hier par la commission d'immigration contre le comte Jacques de Bernonville, un héros de la première grande guerre maintenant âgé de 52 ans. Cet ordre oblige le comte à retourner en France, ce qui signifie pour lui une mort possible devant un peloton d'exécution, ayant été condamné à mort in absentia par un tribunal français pour prétendue trahison au cours de la dernière guerre.

Un appel de cet ordre de déportation a été immédiatement logé au gouvernemtnt fédéral; et sera considéré par l'hon. M. Harris, ministre de la Citoyenneté. Il avait été antérieurement indiqué que si la décision de la commission d'immigration était défavorable au comte, ce dernier demanderait la clémence au gouvernement fédéral et la permission de demeurer au Canada à titre de réfugié politique.

La décision de la commission, composée de trois hommes, a été unanime et rendue à huis clos. De Bernonville, a peu de temps après quitté l'édifice de l'Immigration en souriant légèrement.

C'est la deuxième fois qu'un ordre de déportation est rendu contre le comte de Bernonville, la première fois en 1948, après qu'il se fût livré aux autorités canadiennes de l'immigration. Il cambottit cet ordre de déportation au moyen d'un bref d'habeas corpus qui a été maintenu par la cour pour le motif que la commission ayant entendu l'affaire était illégalement constituée, ne comprenant dans le temps qu'un seul membre alors que la loi stipulait trois membres. Mais le gouvernement fédéral réouvrit l'enquête après avoir établi une commission de trois membres dirigés par M. L.-A. Chevrier.

Pour gagner sa vie, le comte travaillait comme vendeur d'accessoires d'hôpitaux. Il a toujours maintenu qu'il n'était pas coupable des accusations de trahison portées contre lui en France. En octobre 1948, le gouvernement français par la voix de son ambassadeur à Ottawa, annonçait que le comte aurait un nouveau procès dès son retour dans son paye natal.

Troupes mobilisées en France en vue de prévenir des grèves

Paris, 17. (PA) La France a commencé à mobiliser des troupes pour prévenir une menace de grèves incitées par les communistes et visant à paralyser le transport des armes américaines.

Constituant le point stratégique du système de défense des nations du nord de l'Atlantique, la France doit recevoir des armes américaines pour une valeur de quelque $500,000,000 destinées à édifier la plus grande force de terre de l'Europe de l'ouest.

Les chefs du gouvernement français ont accusé Moscou d'avoir directement ordonné une campagne communiste contre la livraison de ces armes.

La menace la plus immédiate s'annonce pour ce matin alors qu'une grève visant à paralyser tout le système ferroviaire du pays est prévue pour les heures d'affluence. Dans le nord, les mineurs de charbon doivent aussi quitter le travail pour 24 heures.

La réponse du cabinet français à ces menaces s'est concrétisée par l'envoi d'ordres secrets aux 90 préfets des départements français. On a fait cependant connaître les dispositions prises par la police de Paris, probablement pour qu'elles servent d'avertissements à tout fomenteur de désordre.

Elles consistent en l'annulation de tous les permis de congés et dans le renforcement des 25,000 membres de la force policière de la ville par un nombre à peu près égal de troupes motorisées ou armées.

Deux policiers et 10 démonstrateurs ont été blessés hier à Nice durant une bagarre qui origina dans une parade pro-communiste. La police a dû se servir de bombes lacrymogènes et appeler des renforts de Marseille.

Banque volée de $102,000 en 27 ans

Jackson, Ohio, 17. (P.A.) La petite ville de Jackson, comptant une population de 7,000 âmes, a été bouleversée hier soir en apprenant que Damon Grow, employé de banque bien considéré dans les milieux religieux et municipaux, avait été arrêté et mis en prison. Les officiels du F.B.I. ont annoncé qu'il avait volé une somme de $102,000 à la Banque Nationale de l'endroit.

Suivant ce qu'a rapporté le procureur de la couronne, Benson Owens, le caissier âgé de 50 ans a admis son larcin aussitôt. Le salaire de Grow, comme caissier, était approximativement de $3,000 par année. Apparemment, il avait besoin de fonds supplémentaires pour "payer des comptes et faire face à ses dépenses".

C'est ainsi que pendant 27 années il avait détourné à son profit certains fonds déposés par des clients de la banque, et avait réussi à cacher son vol en contrefaisant les entrées dans les livres. Ce n'est que récemment que la Banque, ignorant tout des manoeuvres de Grow, a décidé de changer la façon de tenir les livres. Cette décision rendit les détournements plus difficiles pour Grow.

C'est alors que s'amena un inspecteur fédéral des banques, d'une façon tout à fait inattendue. Grow, pensant que l'on s'était aperçu de quelque chose téléphona immédiatement au président de la banque, M. Charles-F. Bruny, qui se trouvait chez lui. "Je suis en difficulté, annonça le caissier, pouvez-vous venir chez-moi immédiatement". Bruny, rendu chez Grow fut bien étonné à la révélation des détournements.

Grow était à l'emploi de la banque depuis 30 ans. Il était père de trois enfants, tous dans la vingtaine. Sa femme apprit la nouvelle de son incarcération pendant qu'elle était à l'hôpital, souffrant d'une maladie nerveuse.

René Rocque trouvé coupable; sentence prononcée ce matin

Sherbrooke, 17. (PC) René Rocque, organisateur ouvrier, a été trouvé coupable, hier soir, par un jury de la cour du banc du roi, de l'accusation d'avoir conspiré pour inciter à la violence lors de la grève d'Asbestos l'an dernier. Le jury a rendu son verdict après 25 minutes de délibérations.

L'hon. juge William Mitchell, qui présidait les Assises, a annoncé qu'il rendrait sa sentence ce matin. Me Alexandre Chevalier, procureur de la défense, a déclaré qu'un appel de ce verdict serait immédiatement enregistré. Après que le président des jurés eût annoncé le verdict, M. Chevalier demanda que chacun des membres du jury soit appelé à prononcer tour à tour son verdict. Me Noël Dorion, procureur de la Couronne, s'opposa à cette demande, mais le juge lui fit remarquer que c'était une demande légitime si la défense le désirait ainsi. Et chaque juré fut alors appelé à prononcer son verdict personnellement, et tous répondirent "coupable".

Rocque, un organisateur des syndicats des ouvriers de l'amiante affiliés à la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, a subi son procès sur l'accusation d'avoir conspiré pour inciter à la violence le 5 mai dernier au cours d'une grève de 5,000 mineurs d'amiante dans les cantons de l'est.

Au cours du procès qui a duré 19 jours, la Couronne a fait entendre plus de 100 témoins, dont les plus importants ont été des agents de la police provinciale qui se sont rendus à Asbestos alors que des actes de violence ont éclaté et que des grévistes ont élevé des barricades sur les routes. La défense a fait entendre un nombre encore plus considérable de témoins.

Ce long procès s'est terminé hier quand Me Dorion compléta sa plaidoirie au cours de la séance de l'après-midi. Dans la soirée, le juge Mitchell a fait une charge d'une heure au jury.

La poursuite a prétendu que Rocque était un leader des grévistes qui ont établi des barricades autour d'Asbestos et empêché les automo-

(Suite à la page 8, 1ère col.)

Huit ouvriers morts dans une explosion

Midland, Michigan, 17. (PA). Huit ouvriers ont perdu la vie et trois autres sont rapportés manquant à la suite d'une terrible explosion qui a éclaté dans un immeuble de la Dow Chemical company ici, vers midi, hier, et a été suivie d'un incendie.

On compte au moins 25 ouvriers blessés, dont 13 grièvement. L'explosion s'est produite dans l'édifice 414 de la compagnie où se fabrique de la peinture à base de caoutchouc synthétique, et elle a été si forte que le toit de ce bâtiment de 100 par 400 pieds a été arraché et qu'un mur s'est écroulé. Les maisons de cette petite ville de 12,000 âmes ont été ébranlées, et plusieurs fenêtres ont été fracassées. Peu de temps après, tout l'édifice était entouré de flammes.

Une quarantaine d'ouvriers préposés à l'entretien se trouvaient à l'intérieur au moment de l'accident. Plusieurs d'entre eux, blessés par des morceaux de béton et divers objets projetés dans l'espace par l'explosion, ont réussi à sortir de cet enfer en rampant. Des camions, des ambulances et des automobiles n'ont pas tardé à arriver sur la scène pour transporter les morts et les blessés. Une morgue temporaire a été établie au poste des pompiers de la compagnie.

Plusieurs heures après l'accident, la compagnie n'avait pas encore donné d'explications sur la cause de l'explosion, mais des ouvriers sont d'avis qu'elle a été provoquée par des produits chimiques employés dans la fabrication de la peinture.

Des officiers de la compagnie ont déclaré que si l'établissement avait été dans le centre de la ville, la liste des victimes aurait été plus nombreuse. Le choc a été si fort qu'un employé de l'équipe de nuit, résidant dans une maison voisine, a été projeté hors de son lit.

La presse catholique

Secrétariat permanent

En formation au troisième congrès des associations de journaux catholiques, à Rome. — Audience du Saint-Siège dimanche. — 300 journaux de 20 pays sont représentés.

Rome, 17. (PA) Le troisième congrès international de la presse catholique a pris des mesures, hier, pour créer à Rome un secrétariat permanent devant coordonner les activités de plusieurs associations de journaux catholiques.

Plus de 300 journaux de 20 pays, dont le Canada, sont représentés à ce congrès qui se terminera, dimanche, par une audience spéciale de Sa Sainteté le Pape Pie XII.

Plusieurs orateurs ont recommandé le choix d'une commission qui étudierait le problème d'un secrétariat et ferait rapport à la réunion générale de demain en présentant des propositions définies.

La bienvenue a été souhaitée aux congressistes représentant vingt pays d'abord par M. Rebecchini, maire de Rome, puis par M. Veronese, président de l'action catholique italienne et de la commission des congrès du comité de l'Année Sainte, par M. Alessandrini, au nom du comité local et par M. Manzini, au nom de l'association italienne des journalistes catholiques.

Prenant à son tour la parole, le comte Dalla Torre, président de l'Union internationale de la presse catholique, a adressé d'abord sa pensée à tous les journalistes morts dans les camps de concentration ou en prison et a salué ceux qui, dit-il, souffrent encore pour leur foi.

L'orateur s'est ensuite appliqué à examiner les aspects de la crise actuelle du journalisme révélé à ses yeux par les discussions qui ont lieu sur les droits et la liberté des journalistes.

Le comte Della Torre a déploré certains penchants modernes qui ont amené la presse à suivre les préférences les moins nobles de l'opinion et à faire des concessions au goût du morbide et du sensationnel, en confondant parfois les criminels avec les héros.

Il a affirmé que la liberté politique ne doit jamais être dissociée de la droiture morale et a affirmé que la presse ne saura mériter sa liberté à elle et surmontera sa crise, en même temps que celle de la société, qu'en refusant de se prêter aux spéculations mercantiles et en se consacrant aux discussions des grandes questions politiques, spirituelles et scientifiques. L'orateur a ensuite lu aux applaudissements de l'assistance deux messages qu'il proposait d'adresser au pape et au président Einaudi, chef de l'Etat italien.

Les travaux du congrès commenceront ce soir à la chancellerie apostolique. Avant la séance d'ouverture du congrès international de la presse catholique, les journalistes ont fait leur visite jubilaire à St-Jean-de-Latran, où la messe a été célébrée par le Père Gabel, rédacteur en chef de la "Croix".

Protestations des évêques de Bavière

Munich, 17.-(AFP)- Les évêques catholiques de Bavière ont accusé hier le commissaire régional américain de ne pas respecter le concordat entre le Saint-Siège et la Bavière et ils ont adressé une protestation à ce sujet à M. McCloy, haut-commissaire des Etats-Unis.

De l'avis des évêques, le concordat a été violé par le fait que le commissaire régional américain en Bavière s'est prononcé contre le projet de loi scolaire élaboré par le gouvernement bavarois.

Le commissaire américain avait qualifié ce projet de "discriminatoire vis-à-vis des parents ne désirant pas envoyer leurs enfants dans une école confessionnelle".

Les évêques estiment de leur côté que le concordat impose à l'Etat bavarois certaines obligations vis-à-vis d'eux.

Ravages des feux de forêts

Montréal, 17. (PC) Le ministre des Ressources, l'hon. Winters, a déclaré, hier, que la prévention des feux de forêt est l'objectif numéro 1 du nouveau programme fédéral concernant les forêts. Les incendies détruisent annuellement pour environ $4,000,000 de bois de construction au Canada, dit le ministre. Il a précisé que la mesure la plus pratique à prendre aux termes de la loi canadienne sur les forêts serait "de réaliser des accords coopératifs avec les provinces pour la protection de leurs forêts respectives". Selon l'Acte de l'Amérique britannique du nord, les forêts sont du ressort des gouvernements provinciaux. Cependant, la loi sur les forêts, adoptée l'année dernière, autorise le gouvernement fédéral à signer des ententes avec les provinces pour le partage des coûts des mesures préventives et des projets de recherche concernant les forêts.

Le Canada doit être prêt à toute attaque. — Discours du trône à l'ouverture de la session fédérale. — Chômage. — Prix agricoles. — Aide aux municipalités. — Notre commerce avec l'étranger. — Plusieurs lois amendées.

LE CONTROLE DES LOYERS

Ottawa, 17. (PC) — Dans le discours du trône qui a été lu hier à Ottawa par Son Excellence le gouverneur général, le vicomte Alexander, à l'ouverture de la deuxième session du 21e Parlement canadien, le gouvernement a de nouveau souligné sa conviction que le Canada doit être prêt à faire face à toute attaque soudaine.

Le discours du trône affirme que malgré le fait que le traité de l'Atlantique nord soit mis en opération aussi rapidement que possible, la guerre froide se continue, ce qui impose de lourdes charges à toutes les nations libres qui doivent s'assurer des forces de défense et des armes perfectionnées. "Il est indispensable, dit le discours du trône, de se préparer à faire face à toute attaque soudaine et de se doter de moyens appropriés. Mais les nations libres subissent également une épreuve d'endurance, et notre capacité de résistance pourrait être minée par des préparatifs d'une ampleur tellet qu'ils nuisent à la possibilité de nous adapter aux nouvelles armes ou aux nouvelles techniques de la guerre, ou qu'ils risquent de compromettre le bon fonctionnement de l'Etat et de nos industries".

Le discours du trône ajoute que dans l'extension des forces de défense le gouvernement songe toujours à assurer le meilleur emploi possible de nos ressources, à favoriser les recherches et les opérations expérimentales conjointes et à coordonner l'effort du Canada avec ceux des autres membres de l'Alliance Atlantique. Le gouvernement annonce en outre qu'il présentera des mesures visant à codifier les lois régissant les forces de défense et à élaborer un code de discipline exclusivement canadien pour l'usage des trois armes.

Le discours du trône annonce aussi plusieurs mesures importantes, dont une législation destinée à élargir la portée de l'assurance-chômage et à en étendre les prestations afin d'en faire bénéficier de nouvelles catégories d'ouvriers. Malgré le fait que le discours du trône ne contienne pas de détails à ce sujet, on croit que la nouvelle législation prolongera la période durant laquelle sont payées les prestations aux chômeurs. Il se peut également que les prestations, qui sont présentement d'un maximum de $18.30 par semaine pour une personne mariée, et de $14.40 pour un célibataire, soient augmentées. On prévoit que cette mesure engendrera un débat animé sur la situation de l'emploiement au pays. Au 12 janvier, il y avait 323,000 chômeurs au Canada, et des leaders unionistes ont prié le gouvernement d'instituer des projets de travaux publics pour venir en aide à la classe des travailleurs.

Par ailleurs, le discours du trône affirme que l'embauchage et la prospérité se maintiennent à un niveau élevé au Canda, et que les placements dans la construction et les immobilisations s'annoncent favorables cette année.

Le discours du trône fait aussi part de l'intention du gouvernement d'introduire une législation visant à appliquer la politique du soutien des prix aux produits de la ferme et de la mer, en vue d'assurer aux pêcheurs et aux fermiers des prix équitables pour leurs produits. La nouvelle loi prolongera également la durée des systèmes actuels de

(Suite à la page 8, 4e col.)

Le discours du Trône

Ottawa, 17-(PC)- Voici le texte du discours du trône lu hier à l'ouverture du Parlement:-

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre
des Communes,

La conférence avec les représentants des gouvernements provinciaux, annoncée dans mon discours de clôture de votre dernière session, a eu lieu en janvier. Cette conférence a constitué un début prometteur pour l'élaboration d'une procédure satisfaisante pour effectuer au Canada même les modifications à la constitution jugées nécessaires de temps à autre. Les délégués se sont entendus sur certains principes généraux et ils ont établi une commission permanente qui continuera les travaux de la conférence.

Les gouvernements de toutes les provinces ont également été invités à participer, au début de l'automne prochain, à une conférence générale des gouvernements fédéral et provinciaux, afin d'étudier d'autres questions d'intérêt commun. Les diverses autorités provinciales ont été priées de faire connaître les principaux sujets qu'elles désirent soulever à cette conférence.

Dans l'intervalle, les pourparlers se poursuivent avec les gouvernements provinciaux en vue de la mise en oeuvre des mesures adoptées à votre dernière session relativement au logement, à l'établissement d'une route transcontinentale et à la conservation des forêts.

Le programme national de santé s'étend maintenant à la province de Terre-Neuve et, avec la collaboration des provinces en général, l'établissement d'installations et de services d'hygiène améliorés a de nouveau fait des progrès satisfaisants.

Sur le plan international, le pays continue d'appuyer sans réserve la charte des Nations Unies. Une délégation canadienne assiste présentement à

(Suite à la page 8, 1ère col.)

St-Laurent riposte à trois chefs de partis

Ottawa, 17. (PC) Le calme habituel de la première séance d'une session parlementaire a été brusquement rompu hier par un bref débat sur une motion du premier ministre St-Laurent, peu de minutes après la lecture du discours du trône alors que les députés étaient revenus dans la chambre des Communes.

Ce débat miniature, qui en laisse prévoir de plus orageux au cours de la session qui commence, a causé une certaine surprise chez ceux qui regardent l'ouverture d'une session comme un événement social. Une motion du premier ministre demandant la formation de deux comités de routine a soulevé l'objection des trois leaders des partis d'opposition, M. Georges Drew, leader du parti progressiste-conservateur; M. W.-J. Coldwell, leader du parti C.C.F., et M. Solon Low, leader du Crédit social.

M. St-Laurent proposa de former immédiatement les comités des crédits et des voies et moyens, après avoir déclaré que l'hon. Douglas Abbott, ministre des Finances, espérait déposer en chambre, la semaine prochaine, les estimés des dépenses des divers départements gouvernementaux pour l'année fiscale 1950-51.

M. Drew s'opposa à cette motion en disant qu'elle devrait être présentée après un avis de 48 heures, et que sa présentation actuelle était contraire à la coutume suivie depuis longtemps. Les deux autres leaders ont abondé dans le même sens.

Après avoir entendu l'argumentation des trois chefs des partis d'opposition, M. St-Laurent déclara qu'il n'était pas pour gaspiller du temps le premier jour de la session à discuter sur sa motion. Il ajouta qu'il a agi de la sorte dans le but de se conformer aux désirs exprimés par les députés à la dernière session, à l'effet qu'il serait préférable que les estimés soient présentés de bonne heure et qu'un jour soit fixé pour discuter du premier item de chaque département, plutôt que d'attendre aux derniers jours de la session pour soumettre les estimés alors que la chambre se hâte de compléter son travail et n'a que très peu de chances de discuter des estimés. Le premier ministre souligna que le cabinet a beaucoup travaillé pour pouvoir soumettre de bonne heure les estimés, mais il ajouta que quoi

(Suite à la page 8, 4e col.)

Au Palais de Justice

Accusation et culpabilité

Qu'un homme soit accusé ne signifie pas qu'il soit coupable. — Citoyen de Québec-Ouest acquitté de vol et de recel. — Le rôle des détectives.

Le fait qu'un homme ou une femme soit accusé de quelque crime, devant un tribunal, ne signifie pas qu'il soit nécessairement coupable. L'acquittement d'un père de famille, accusé en décembre 1948 du vol et du recel d'une presse à foin, propriété d'un cultivateur de Charlesbourg-Ouest, en a donné une nouvelle preuve, hier, en Cour des Sessions de la Paix.

Les juges répètent souvent, en rappelant le principe de la loi britannique, que tout accusé a droit à un procès juste et que l'accusé est présumé innocent tant qu'il n'a pas été déclaré coupable. Et, avant de déclarer coupable un accusé, les juges tiennent souvent à répéter que dans toute affaire criminelle, le bénéfice du doute doit aller à l'accusé. Pour sa part, M. le juge Achille Pettigrew, de la Cour des Sessions de la Paix, a répété hier que ce dernier principe évite souvent que des innocents soient condamnés pour des crimes dont ils ont été accusés erronément sur la foi de circonstances qui semblaient les incriminer.

Après avoir accepté hier la preuve soumise par la Couronne à l'enquête préliminaire, tenue en février 1949 en Cour des Sessions de la Paix, la défense a fait entendre trois témoins : l'accusé, son frère, et son épouse, qui tous trois ont nié une phrase incriminante rapportée dans le témoignage d'un des principaux témoins de la poursuite.

Le témoin à charge avait déclaré que l'accusé, accompagné de sa femme et de son frère, lui avait demandé "s'il n'y aurait pas moyen d'arranger ça pour dire que c'est pas nous autres qui a vendu ces morceaux-là".

A l'accusation de vol, l'accusé a répondu qu'il ne sait même pas où habite M. Trudel, cultivateur de Charlesbourg-Ouest, chez qui une presse à foin a été volée. Il a ajouté dans son témoignage qu'il commerçait alors "sur la guenille et le vieux fer". Un matin qu'il se rendait à la "dump", il dit qu'il vit du foin sur le bord du chemin; il arrêta son cheval et prit cinq bottes de foin. Sous le foin, "enterrés" dans la neige, il ramassa des pièces de vieux fer. Il a pensé que c'était "ces morceaux-là" dont le détective Bernier, de la Sûreté provinciale, lui parla lors de visites subséquentes à sa maison. Le jour même qu'il les avait trouvées, il avait revendu ces morceaux à un regrattier de Québec, en même temps que d'autres articles ramassés à la "dump".

Dans son jugement, M. le juge Pettigrew, a déclaré : "Il y a eu vol, par quelqu'un qui avait intérêt

(Suite à la page 4, 7e col.)

Position de la terre et des planètes

New-York, 17. (PA) Selon une nouvelle théorie présentée hier par le Dr Immanuel Velikovsky, l'un des fondateurs de l'université de Jerusalem, la terre et les planètes auraient définitivement pris les positions qu'elles occupent présentement il y a seulement quelques milliers d'années. Cette théorie renverse toutes les hypothèses cosmologiques expliquant que les planètes du système solaire gravitent depuis des billions d'années dans les mêmes orbites. Les plus grandes catastrophes furent celles des collisions entre la Terre et Vénus, qui se produisirent à deux reprises. Vénus, selon le Dr Velikovsky, ne ferait partie du système solaire que depuis relativement peu de temps et est née d'une explosion sur la planète géante Jupiter. Elle fut peut-être aussi une comète venue des régions inexplorées de l'espace. La première collision Terre-Vénus se serait produite il y a environ 3,500 ans.

Courrier de Lévis

M. le chanoine J. Viollet à Lévis.

La direction de l'Ecole des Parents de Lévis est heureuse d'annoncer à son public que les démarches entreprises pour faire venir à Lévis M. le chanoine J. Viollet, célèbre sociologue et éducateur français, de passage au Canada pour y donner une série de conférences dans nos principales villes, ont été menées à bonne fin. Cet éminent conférencier, fondateur de l'Association du mariage chrétien, en France, a accepté de se faire entendre à Lévis, dimanche soir, le 26 février, en la salle des promotions du collège de Lévis. On saura gré à l'Ecole des Parents d'avoir réussi, à l'instar des villes de l'importance de Québec, Montréal, Ottawa et Trois-Rivières, dans ses instances pour faire bénéficier la population de la rive sud de l'enseignement de cet orateur et conférencier réputé.

Séance spéciale du conseil municipal de Lévis.

Une séance [illegible] municipal de Lévis a été tenue, hier midi, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le maire J.-Adélard Bégin. Présents: MM. les échevins J. Alphonse Samson, Nazaire Lemelin, J. Alfred Demeux et Léandre [illegible]. M. le Dr C. Pomerleau, directeur de l'Unité Sanitaire de Lévis assistait à cette séance.

Le règlement No [illegible] concernant les produits laitiers a été adopté en première lecture. Ce règlement abroge le règlement précédent et voici les principaux changements qui ont été apportés.

Aucune corporation, société ou personne peut faire le commerce du lait dans la cité sans avoir préalablement obtenu une licence du trésorier municipal et un permis de l'Unité Sanitaire ou de la cité suivant le cas tel que ci-dessous.

Dans le cas de marchand ayant son établissement et ses fournisseurs dans la cité de Lévis ou dans les limites provinciales du comté de Lévis, la licence sera production d'un permis de l'Unité Sanitaire.

Dans le cas de marchand ayant son établissement ou ayant ses ou quelques fournisseurs en dehors des limites provinciales du comté de Lévis, la licence sera émise sur production d'un permis du greffier de la cité. Ce permis sera émis à la demande du marchand après inspection chez le marchand par un officier de santé nommé par la cité ou autorisé par elle à cet effet, et possédant les qualifications nécessaires.

La demande de licence devra contenir tous les renseignements requis pour l'émission d'un permis par l'Unité Sanitaire, tel que dit plus haut. Dans le cas d'un marchand dont l'établissement est situé ou qui a des fournisseurs en dehors des limites provinciales du comté de Lévis, tous les frais d'inspection et de vérification, tant avant qu'après l'émission de la licence et tant dans cet établissement que chez ses fournisseurs, devront être payés par le marchand et à défaut de payer tels frais, entraînera la révocation du permis. Dans le cas de marchand dont l'établissement est situé en dehors des limites provinciales du comté de Lévis, après que la cité aura fait faire les inspections voulues, elle fera rapport à l'Unité Sanitaire et cette dernière pourra requérir la cité de ne pas émettre de permis, si elle le juge nécessaire pour protéger la santé publique.

Il est interdit de prendre de nouveaux fournisseurs sans autorisation écrite de la cité ou de l'Unité Sanitaire, suivant le cas.

Pour toutes personne, société ou corporation exerçant le négoce ou l'industrie de laitier ou vendant de la crème, mais dont l'établissement est situé en dehors des limites provinciales du comté de Lévis, les frais d'inspection seront à leur charge.

Assemblée des sans-travail à Lauzon.

Dimanche soir prochain, à 8 heures, à Lauzon, sera tenue une grande assemblée des sans-travail de la rive sud, sous les auspices des Syndicats Catholiques. L'un des principaux orateurs sera M. Jean Marchand. Une étude sera faite, au cours de cette réunion, sur les moyens à prendre pour améliorer la situation des chômeurs. On compte sur une assistance nombreuse dimanche soir.

Assemblée du club Le Voltigeur.

Une assemblée des officiers et membres du club de raquettes "Le Voltigeur", de Lévis, sera tenue ce soir, à 8 heures 30, à la résidence de M. Sylvio Durand, 7 rue Ste-Anne, à Lévis, sous la présidence de M. Alphonse Gosselin. A cette réunion importante sera terminé le programme de la journée sportive de dimanche prochain, à Lévis. Il y aura messe spéciale à 11 heures 30, en l'église de Lévis, dîner pour les raquetteurs en la salle de la Hutte No 3, de la Légion Canadienne et courses dans l'après-midi. On compte sur la présence de tous les membres ce soir. Dimanche prochain les clubs de Québec, Loretteville et Montmagny seront reçus par le club Le Voltigeur, de Lévis, à cet événement sportif de la rive sud.

Hockey par deux équipes féminines à Lauzon.

Samedi soir prochain sur la patinoire municipale de Lauzon aura lieu une partie d'exhibition de hockey féminin comprenant des jeunes filles de Lauzon et des environs. Cette équipe portera le nom de Pigalle et sera sous l'habile direction de M. Saluste Vien, une ancienne vedette du hockey. Le club Pigalle recevra la visite du club féminin Boswell, de Québec, samedi soir, à 8 heures 30. Voici l'alignement du club Pigalle, de Lauzon: Capitaine, Mlle F. Bilodeau assistée de Mlle Rita Fortin; l'entraîneur, M. Raymond Drapeau et publiciste, de l'équipe, M. Jean-Baptiste Guay; cerbère, Mlle Raymonde Fortin; défenses, Mlles Jeannine Lemelin, Fernande Bernier, Gisèle Ruel et Monique Lacroix; 1ère ligne, Mlles Florence Bilodeau, Gemma Vien, Jeannette Morin; deuxième ligne, Mlles Rita Fortin, Thérèse Bernier, Marthe Normand; troisième ligne, Mlles Gisèle Caron, Lucie Vallée et François Larouche. Ces deux équipes féminines fourniront du jeu très intéressant et tous les amateurs de hockey de la rive sud sont invités à la patinoire municipale de Lauzon samedi soir prochain.

Ligue mixte petites quilles de Chez L'Hoir.

Vendredi soir dernier, au Quille-O-Drôme Ferland à Lévis, eut lieu la rencontre des six équipes de la ligue mixte de petites quilles de Chez L'Hoir avec le résultat suivant:

L'équipe de la Réception a défait celle du Bureau par 4 à 0; l'équipe des Presses ainsi que celle des Tourneurs ont fait partie nulle au compte de 2 à 2; l'équipe des Soudeurs a triomphé de celle des Brûleurs au score de 3 à 1.

Voici la position des équipes de la ligue: Réception 66 parties gagnées et 18 perdues; Brûleurs 54 parties gagnées et 30 perdues; Soudeurs 42 parties gagnées et 38 perdues; Presses 41 parties gagnées et 39 perdues; Bureau 31 parties gagnées et 53 perdues; Tourneurs 15 parties gagnées et 69 perdues.

Le meilleur triple d'équipe fut enregistré par les Soudeurs avec 1774 points. Le meilleur simple d'équipe fut roulé par les Soudeurs avec 638 points. Le meilleur triple individuel fut enregistré chez les hommes par M. Alyre Bégin avec 435 points et chez les demoiselles par Jacqueline Denis avec 311 points. Le meilleur simple individuel fut roulé chez les hommes par M. Alyre Bégin avec 163 points, et chez les demoiselles, par Jacqueline Denis, avec 135 points.

Ce soir en la même salle, les six équipes de la ligue joueront avec l'alignement suivant: Allées 1 et 2, équipe des Soudeurs contre celle des Tourneurs; allées 3 et 4, équipe de la Réception contre celle des Presses; allées 5 et 6, équipe du Bureau contre celle des Brûleurs.

Heure sainte dialoguée.

Ce soir, à 7 heures 30, dans les différentes églises de la rive sud, il y aura une heure sainte dialoguée. A Lévis, cette heure sainte dialoguée sera d'après le manuel de M. l'abbé Pellerin.

Clinique dentaire.

Demain matin, de 9 à 11 heures, aux bureaux de l'Unité Sanitaire, rue Fraser, à Lévis, il y aura clinique dentaire.

Fête de sainte Bernadette Soubirous.

Demain sera la fête de sainte Bernadette Soubirous, patronne de la paroisse de Ste-Bernadette. Une messe solennelle sera célébrée demain matin, à 8 heures, en l'église de Ste-Bernadette et la solennité de cette fête sera célébrée dimanche prochain.

Remerciements de la ligue juvénile du comté de Lévis.

Le président de la ligue juvénile de hockey du comté de Lévis tient à remercier publiquement tous ceux qui ont contribué à l'aider dans l'organisation de cette ligue, qui est à sa première saison et qui a remporté un beau succès malgré la température qui ne fut pas très favorable. Les remerciements du président de la ligue en son nom et au nom de son comité ainsi que des trois clubs qui en firent partie, vont particulièrement à la maison J. P. Thibault Enrg pour son appui financier aux clubs de la ligue et pour son magnifique trophée, emblème du championnat de la ligue, à la maison J. L. Demers Ltée et à M. le Dr L. P. Guay, pour de magnifiques trophées offerts. Sincères remerciements aussi à M. l'abbé Blaise Cliche, de Lauzon qui a formé la ligue et a fait preuve d'un grand esprit sportif, au correspondant du Soleil et de l'Evénement, de Lévis, pour ses communiqués publiés dans ses chroniques de Lévis et en un mot à tous les amateurs de hockey qui ont bien voulu supporter et encourager les jeunes joueurs en assistant nombreux aux joutes. Remerciements également à tous ceux qui ont aider de quelque manière que ce soit à la formation de la ligue, entre autres à la Commission Sportive de Lauzon et à son dévoué président, M. l'échevin Gaston Barras.

Nos félicitations les plus sincères au club Les Lions, de Bienville, qui a remporté le championnat du comté de Lévis et bonne chance dans sa série de 2 parties au total des points, contre le Loretteville, pour ensuite affronter le gagnant de Québec et parcourir Chicoutimi, Sherbrooke et Montréal. Nous lui souhaitons de nous revenir finalement avec le championnat provincial juvénile. Nous formons le voeu que la ligue sera formée encore la prochaine saison et qu'elle sera composée de quatre cubs. Nul doute que comme cette saison-ci, on trouvera encore des sportifs l'an prochain pour aider nos jeunes pour se développer et pour que plus tard ils puissent aller jouer dans les villes extérieures.

Dollard Gaumond, président de la ligue.

En cour du recorder à Lévis et à Lauzon.

Le propriétaire d'un hôtel du bas de la ville de Lévis, arrêté avant-hier par la police de Lévis pour avoir loué des chambres à des jeunes gens et jeunes filles qui furent également arrêtés samedi soir dernier, a comparu hier matin en cour du recorder à Lévis et a plaidé coupable. Il fut condamné à l'amende qui fut payée.

Hier matin en cour du recorder, à Lauzon, deux jeunes gens de Lauzon, arrêtés, dans la nuit de mercredi à jeudi pour ivresse et désordre, ont comparu devant Me Henri Bernier, C.R., recorder de la ville. Ils plaidèrent coupables et furent condamnés à l'amende et les frais qu'ils payèrent.

Soirée Lacordaire et Jeanne d'Arc, à Lauzon.

Mercredi soir dernier en la salle du collège de Lauzon, eut lieu la soirée mensuelle des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, de Lauzon, sous la présidence de M. Amédée Méthot. Une douzaine d'amateurs de Lauzon se firent entendre. M. Léopold Gosselin, accordéoniste, Albert Ouellet, violoneux, Gérard Guilmette, chanteur, Viateur Ouellet, violoneux, Jacques Roy, chanteur, Wilfrid Bourgault, chanteur et joueur de musique à bouche, Jean-Louis Roy, chanteur, Benoît Beaudoin, déclamateur. Il y eut jeux chinois par MM. Jean-Paul Méthot et Benoît Beaudoin, avec Mlle Odette Arseneau au piano d'accompagnement. Au début de la soirée le mot de bienvenue fut donné par M. Gilles Bourget, puis il y eut initiations et chants Lacordaire et Jeanne d'Arc.

M. le président parla du 3ème anniversaire de fondation des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de Lauzon qui aura lieu le 26 février. Il y aura prédication à toutes les messes par M. l'abbé Louis Marois et le soir, une conférence sera donnée par M. René Noreau, de Québec. Il y aura chants, musique, changement de décorations et une pièce dramatique sera rendue. Le mot de la fin fut donné par M. l'abbé Hervé Giguère, aumônier. Le maître de cérémonie de la soirée fut M. Gilles Bourget.

Mort de Mme John Ouellet.

Nous avons appris avec regret la mort de dame Delphina Desrochers, épouse de M. John Ouellet, mécanicien à la Voirie, demeurant No 7 Côte Fréchette, à Lévis, survenue mercredi soir dernier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. La défunte, outre son époux, laisse pour pleurer sa mort, ses fils, MM. René, Lauréat et Adrien Ouellet, de Lévis; sa fille Mlle Pauline Ouellet, de Lévis; sa belle-fille, Mme René Ouellet, née Jeanne d'Arc Desrosiers, de Lévis; ses petits-enfants, Claude et Jacqueline Ouellet; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. Ludger Ouellet, de Lawrence, Mass., M. et Mme Joseph Ouellet, de Lawrence, Mass., M. et Mme Alfred Ouellet, de Ste-Hélène de Kamouraska, M. le Dr Emile Cliche, de Québec, M. et Mme Henri Vraux, de Lawrence, Mass., ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Les restes mortels sont exposés aux salons funéraires de la maison Maurice Gilbert, 38 Côte du Passage, à Lévis. Les funérailles auront lieu demain matin, en l'église Notre-Dame de Lévis. Nous présentons aux parents de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

cordial-digestif
Eau des Carmes BOYER
Maison fondée en 1611

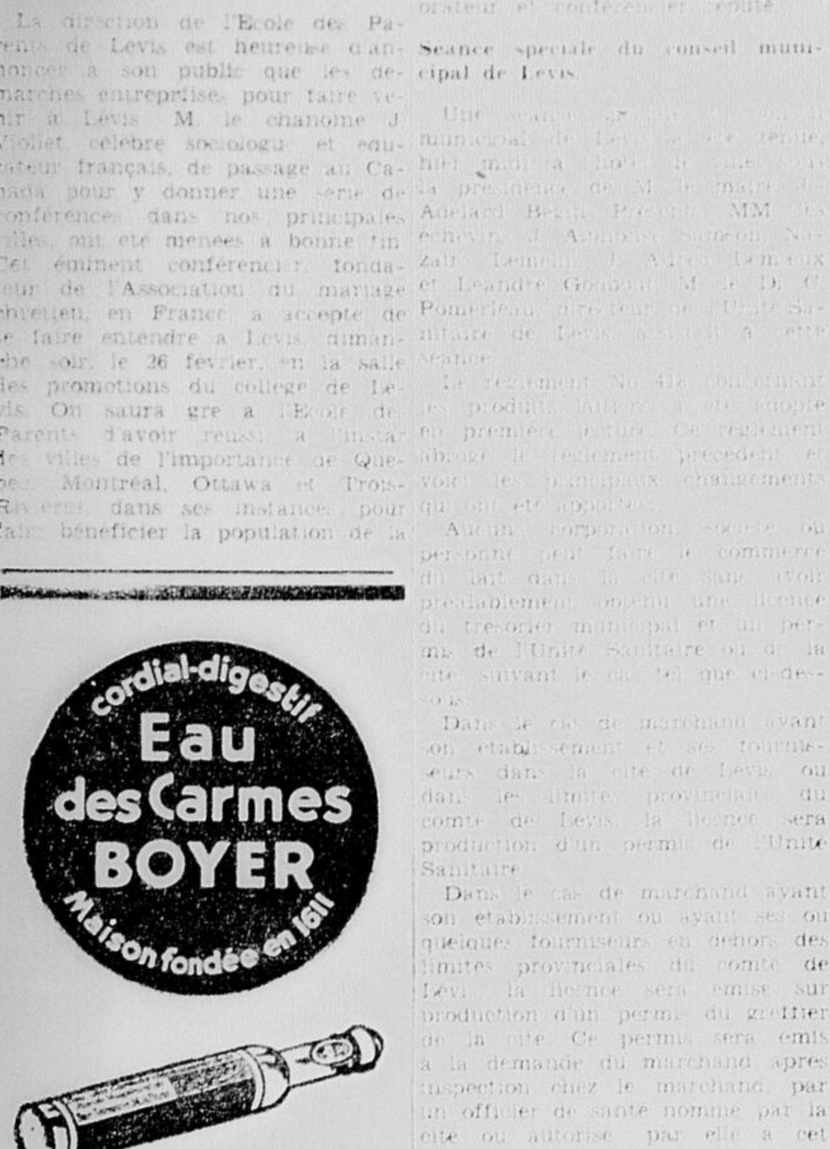

sert du sucre ou dans de l'eau fraiche

J.-Alfred Ouimet, Montréal

L. BALLER & SON Reg'd
BOUCHER
304 rue St-Jean — Tél.: 2-4745

BOEUF DE L'OUEST
ROTI DE GROS FILET
SURLONGE STEAK
La livre .65

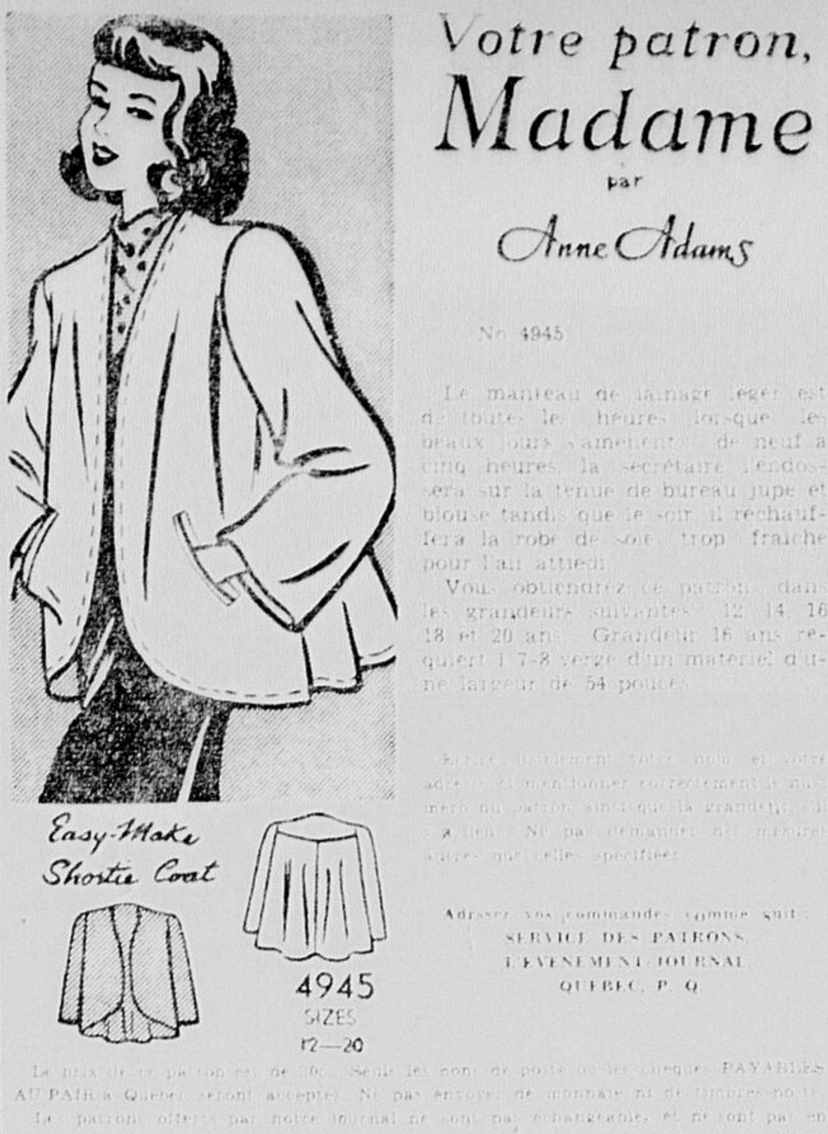

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

No 4945

Le manteau de lainage léger est de toutes les heures lorsque les beaux jours s'amènent: de neuf à cinq heures, la secrétaire l'endossera sur la tenue de bureau jupe et blouse tandis que le soir, il réchauffera la robe de soie trop fraîche pour l'air attiédi.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 12, 14, 16, 18 et 20 ans. Grandeur 16 ans requiert 1 7-8 verge d'un matériel d'une largeur de 54 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 20c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables, et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

"Polichinelle" sera jouée à Québec

C'est le 24 et le 25 février prochains que sera présentée à Québec la pièce de M. Lomer Gouin "Polichinelle" qui a connu tant de succès à Montréal durant quelques semaines. Cette nouvelle réjouira tous les amateurs de théâtre de la vieille capitale et leur fera connaître une oeuvre qui d'après M. Léopold Houlé de la Société Royale du Canada ennoblit notre théâtre. Les spectateurs qui se rendront au Palais Montcalm pourront voir en plus des artistes de grande classe tels que Robert Gadouas, Jean Coutu, François Lavigne, Jean Schéler, Denyse Pelletier, Lillianne Dorsenne et Roma Pryma, des costumes et des décors magnifiques, de la musique inédite, des danses ravissantes dans une atmosphère de féerie enchanteresse.

Mort de monsieur J.-Arsène Lavallée

M. J.-Arsène Lavallée est décédé hier matin à Joliette à l'âge de 70 ans. Il était l'époux de dame Mathilda Reny.

Le défunt était avantageusement estimé et la nouvelle de sa mort sera apprise avec regret. M. Lavallée a été, pendant 25 ans, grand constable du district de Joliette. Il fut aussi messager en chef de la Banque Canadienne Nationale de l'endroit.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Mme Lavallée, son fils, M. J.-Léonard Lavallée, gérant de l'hôtel Saint-Louis de Québec; une fille, Mme Lucien Durand (Eliane Lavallée), de Joliette, et autres parents.

Les funérailles de M. Lavallée auront lieu lundi, en l'église de Joliette.

Si vous êtes faibles, nerveux, sans entrain

Retrouvez vitalité, vigueur, énergie

Ne souffrez plus de faiblesse, lassitude, dépression nerveuse, dues à la pauvreté du sang. Réveillez-vous frais et dispos, soyez plein d'entrain toute la journée; ayez une réserve d'énergie pour le soir. Prenez Ostrex. Contient fer, vitamine B₁, calcium, phosphore. Tonifie le sang, reconstitue l'organisme; stimule et renforcit, améliore l'appétit et la digestion. Coûte peu. Nouveau format d'essai seulement 60c. Essayez aussi les comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vigueur, entrain, vitalité, à partir d'aujourd'hui. Toutes pharmacies.

Graisse, 2 lbs.	.29
Poules	.29
Poulets B	.45
Jeune dinde	.45
Croupe de boeuf complete	.30
Lard côte ou filet	.38
Lard salé gras	.20
Bacon tranché	.45
Cottage Roll (maigre)	.55
Epaule fumée	.37
Fromage à la crème, 5 lbs.	2.00

La qualité de notre marchandise a fait notre réputation
Carrier & Goulet inc.
Bouchers-Charcutiers
118, rue du Pont .... Québec
Téléphone: 2-5291

"Captain Morgan est en ville!"

Et maintenant vous pouvez savourer quelque chose de nouveau et de délicieux—des breuvages préparés avec du rhum "Captain Morgan". Il existe deux sortes de rhum "Captain Morgan" et chacun possède sa saveur distinctive . . . Le Gold Label est riche et foncé . . . Le Black Label est extrêmement velouté et savoureux. Ils font tous les deux de succulents breuvages!

GOLD LABEL RUM Black Label
Captain Morgan
Un parfait mélange de vieux rhums de choix, savamment réunis par Captain Morgan Rum Distillers Limited.

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1										■	
2						■			■		
3											■
4			■			■	■				
5		■						■			
6				■						■	
7					■	■	■		■		
8			■								■
9					■		■				
10				■				■			
11									■		

HORIZONTALEMENT

1—Homogène, de même nature.
2—Rescrit donné par le sultan de Constantinople — Symbole chimique du cuivre — Le premier dans son genre.
3—Gonfler par l'effet d'un gaz accumulé à l'intérieur.
4—Post-scriptum — Préposition — Epoques.
5—Rameau jeune et flexible de plusieurs espèces de saules — Point cardinal.
6—En cet endroit — Espace de temps pendant lequel le soleil est sous notre horizon (pl.).
7—Durillons — Deux consonnes.
8—Terminaison — Sans odeur.
9—Monnaie de compte du Portugal — Membrane qui recouvre le corps de l'homme.
10—Dans tuile — Manche, au tennis — Années.
11—Rendre slave — Pronom personnel.

VERTICALEMENT

1—Niaiseries.
2—Colères — Sorte de polypier.
3—Echec au roi — Terminaison — Lettre grecque.
4—Représentation d'une chose dans l'esprit (pl.) — Argile jaune ou rouge.
5—Propre au lion — Marque le conditionnel.
6—Possédé — Tentes avec hardiesse.
7—En cet endroit — Du verbe rire — Equerre.
8—Artifice — Plus qu'il ne faudrait.
9—Epoques — Roue à gorge d'une poulie.
10—Mesures agraires — Ici dedans.
11—Carte à jouer — Abréviation de saintes — Emploie.

Solution du problème d'hier

A	B	O	M	I	N	A	B	L	E	S
B	E	R	■	C	U	■	L	E	S	T
O	R	A	T	O	I	R	E	■	T	E
M	E	L	O	N	■	O	■	D	E	S
I	T	■	I	O	N	I	S	E	R	■
N	■	O	■	L	E	■	E	M	■	U
A	P	P	R	O	B	A	T	I	O	N
T	U	■	A	G	■	T	■	■	R	I
I	R	E	■	I	■	R	E	I	N	E
O	■	P	I	E	C	E	T	T	E	S
N	A	I	N	■	A	S	■	E	R	■

Ci-dessous est l'un des nombreux témoignages écrits par des ménagères à qui on avait donné un échantillon de Soupe Heinz—et qui devaient la comparer avec d'autres marques bien connues. Faites cet essai chez vous et goûtez la merveilleuse différence.

Soupes Heinz

"Nous avons essayé votre échantillon de Soupe Crème de Tomates et avons trouvé que c'était la soupe la plus nourrissante et la plus appétissante que nous ayons jamais goûtée."

goûtez la merveilleuse différence!

HEINZ
Condensed
CREAM OF
TOMATO
SOUP
57

SAVON ET ONGUENT CUTICURA
Pour PROMPT SOULAGEMENT
Scientifiquement médicamentés. Réputés depuis plus de 70 ans. Achetez Cuticura aujourd'hui— Toutes pharmacies.
▶ BOUTONS
▶ ÉRUPTIONS
▶ COMÉDONS

Pour être fort prends du GLOBÉOL

"Moi, maman m'en donne. Et tu vois, j'apprends mes leçons facilement, je dors bien et je suis le plus grand de ma classe."

A l'âge de la croissance il est important de surveiller la santé de votre enfant . . .

GLOBÉOL lui apportera la force et l'énergie nécessaires; il augmente l'appétit et donne des couleurs. C'est le remède tout trouvé pour les enfants chétifs et malades.

GLOBÉOL
En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 120 pilules
C'est un produit CHATELAIN LA MARQUE DE CONFIANCE

FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

Mariage d'intérêt

par Faith Baldwin

(Traduction de L'Evénement-Journal)
(Tous droits réservés)

No 13

L'atmosphère, la personnalité de la maison la saisit immédiatement comme pour la peser. Elle était très sensible aux atmosphères. Elle pouvait sentir la maison la remarquer . . . elle pouvait sentir la maison, son âge, sa respectabilité, son avertissement. Elle pensa: c'est comme le rideau de fer. Il faudra que je le dise à Sam.

Mais elle n'avait plus entendu parler de Sam. Elle pouvait ne plus jamais en entendre parler.

Elle fut conduite dans le salon et madame Spencer sortit de la contemplation d'un bol de fleurs et lui sourit.

Il y avait une autre femme dans la maison, à laquelle Gabrielle fut présentée, mais elle aurait pu ne pas y être. C'était Milicent, bien entendu, pensa Gabrielle, la compagne oubliée dont Robert lui avait parlé, les yeux pleins d'une bonté anxieuse et les mains toujours agitées. Mais Milicent pourrait faire un vacarme dans la pièce, placer les chaises sans nécessité, et être réprimandée, elle pouvait parler sans arrêter, et vous ne la remarqueriez jamais quand Alexandria y était.

Le thé fut servi sur un lourd plateau. André entra dans le salon de son pas incertain, le pauvre homme pensa Gabrielle . . . la théière, le crémier, le pot de sucre, les tasses délicates, presque transparentes, le plateau de petites sandwiches. "Ou bien," demanda Alexandria immobilisant sa main hospitalière, "auriez-vous désiré un cocktail, mademoiselle Rennard?"

"Non, merci" dit Gabrielle d'une voix posée.

"Le thé," dit Alexandria, "est une coutume répréhensible . . . on en devient trop esclave. Vous ne buvez pas?" demanda-t-elle sans gêne.

"Oh oui," répondit Gabrielle sur le même ton, "occasionnellement, mais pas beaucoup. Je ne puis prendre ce risque."

Alexandria agita un sourcil. "J'ai peur de ne pas comprendre. Du citron ou du lait? Ou bien de la crème, si vous le désirez. Du sucre?" demanda-t-elle, et ensuite: "Robert boit son thé avec du rhum," commenta-t-elle.

"Du lait," dit Gabrielle, "pas de sucre, et très fort, si c'est possible."

Milicent avait un air approbateur.

Gabrielle prit la tasse des mainss fermes de la vieille dame. Elle expliqua gentiment: "Je suis un modèle, vous savez . . . pour les artistes, les photographes, et aux expositions de modes. Ce n'est que sensé que de ne pas boire . . . pour la taille," et elle ajouta d'une voix naturelle, "pour l'épiderme qu'on voit éventuellement."

Elle s'adossa confortablement aux coussins du fauteuil. Elle était certaine que madame Spencer s'entendait à ce qu'elle croise ses jolies jambes. Elle ne les croisa pas. De fait, on lui avait appris à ne pas les croiser, ou tout au plus, aux chevilles seulement. Elle était assise calmement, droite, le dos appuyé fermement au fauteuil.

"Aimez-vous votre travail?" demanda Alexandria. "J'ai trouvé que vous étiez charmante à l'exposition de mode . . . vous portiez une robe de mariée, si je me souviens bien."

"C'était bien joli," dit Gabrielle sans expression. "Non, je ne l'aime pas particulièrement, madame Spencer. C'est difficile, et souvent fatigant. Mais je ne sais faire rien d'autre."

"Je vois. C'est regrettable que Robert ne soit pas avec vous aujourd'hui," dit sa grand'mère. Elle portait une rangée de perles et une bande de velours au cou. Sa robe était grise avec l'habituelle garniture de dentelle. Ses cheveux étaient coiffés très haut sur la tête, retenus avec des peignes or et turquoise, et Gabrielle songea: elle est magnifique . . . elle devrait être dans une chasse de verre; je me sentirais aussi plus en sécurité si elle y était!

"Je regrette aussi," dit Gabrielle en buvant le bon thé fort, et déposa sa tasse tout près d'elle afin de mordre dans un sandwich fragile.

Elles parlèrent de livres — et madame Spencer eut peine à cacher son étonnement d'apprendre que Gabrielle avait lu un livre — et elles parlèrent de théâtre. Madame Spencer avait vu une pièce et elle ne l'avait pas aimée. Elles parlèrent de musique. Non, Gabrielle n'avait pas assisté au concert philarmonique, et elle fut presque mal à l'aise lorsque son hôtesse lui dit qu'elle s'ennuyait du cher Bagby. Madame Spencer lui donna alors des explications sur M. Bagby et ses concerts, "qui eurent lieu, ma chère, bien avant votre temps."

La deuxième tasse de thé fut versée, et Alexandria, stimulée, aiguisa ses armes. Elle dit, "Je suis une vieille dame impertinente . . . on m'a enseignée à ne pas exercer ma curiosité, je vous assure, mais je suis âgée, et oubliez mes leçons. Parlez-moi de vous."

"Il n'y a pas grand'chose à dire, madame Spencer."

"Vous êtes une New-Yorkaise," demanda-t-elle.

"Non, les parents de ma mère habitaient le Texas. Mon père et ma mère se rencontrèrent et s'épousèrent à New-York. Je suis née cependant à Chicago."

Alexandria semblait légèrement alarmée, comme si la vache du voisin avait pénétré dans le salon.

"Vous avez été élevée ici?"

"Nulle part en particulier." Gabrielle commençait à s'amuser. Elle pensait: je voudrais bien que Robert soit ici. Il aurait du plaisir. "Mon père," continua-t-elle, "a abanbonné ma mère quand j'étais une enfant. Pendant quelques années, nous avons vécu avec ses parents. Mon grand-père était un physicien."

C'était un choc. Les docteurs sont des gens éminemment respectables; c'est-à-dire, la plupart d'eux.

"Votre mère vit avec vous?"

"Elle est morte", dit brièvement Gabrielle puis elle pinça ses lèvres. Milicent, qui l'observait, frissonna pour elle. "Je vis avec deux amies, des modèles également, dans un petit appartement."

Alexandria déposa sa tasse. Il était temps de commencer. Elle dit, ignorant Milicent, qui avait attendu cela, le craignant, mais n'osant pas partir. "Vous êtes une bien jolie jeune fille, mademoiselle Rennard," dit-elle en souriant. "Je ne suis pas surprise que mon petit-fils soit devenu amoureux de vous."

Gabrielle sentit un tressaillement d'avertissement. Elle s'était attendu à tout, mais pas exactement à ceci. Elle se sentit misérable pour la pauvre demoiselle Ellis qui s'agitait dans une grande chaise, pas très loin, et qui manipulait les cuillers et les soucoupes avec bruit.

"L'est-il?" demanda-t-elle poliment.

"Vous le savez, j'en suis sûre," dit Alexandria, "et aussi voudrez-vous pardonner mon impertinence?" Elle s'arrêta un moment et permit à sa voix d'être incertaine. "Il est tout ce qui me reste . . . et je ne vis que pour lui. Son bonheur est tout ce qui importe pour moi. Je vous ai demandé de venir ici — sachant qu'il serait parti en voyage parce que j'espérais que vous me parleriez franchement."

Gabrielle songea: Tout ce que j'ai fait à date fut de parler honnêtement, et j'en suis fatiguée!

"Oui?" demanda-t-elle prudemment.

"J'ai connu Robert toute sa vie," dit Alexandria, réalisant qu'elle avait entrepis une tâche laborieuse, et désirant ébranler cette fille si fermée; si malheureusement calme. "C'est un homme remarquable. Je ne veux pas qu'il souffre. Depuis plusieurs années, il n'a jamais manifesté d'intérêt sérieux pour les femmes. Je crois qu'il est sérieux avec vous. Si c'est vrai, je suis bien incapable de . . . de lui donner un conseil. Bref, il est assez âgé pour faire ce qu'il veut. Mais il y a une chose que je dois savoir. L'aimez-vous, mademoiselle Rennard?"

"Non," dit Gabrielle plaisamment.

Milicent fit entendre un grognement, et les yeux noirs d'Alexandria étaient soudainement brillants d'étonnement et d'une colère qu'elle déplora mais ne put codntrôler.

Comment cette fille-là peut-elle oser ne pas aimer Robert?

Alexandria aspira longuement et elle se sentit envahir d'une envieuse admiration. Elle s'était attendue à des protestations de dévouement, ou même à une naïve confusion, vraie ou fausse. Elle aurait préféré ne pas croire à des protestations; elle aurait pu soutenir qu'elle n'en avait pas confiance. C'était bien simple; une jeune fille convenable serait, naturellement, follement amoureuse du dernier rejeton des Spencer; tandis qu'une fille qui ne lui conviendrait pas, espérerait simplement faire son nid de plumes d'or solide. Mais madame Spencer ne pouvait pas digérer cette vérité toute crue qui rendait inutile sa colère; elle se sentait illogiquement blessée et furieuse. Son sens commun lui disait également qu'une femme candide est ordinairement dangereuse.

Alexandria rassembla ses armes.

"Je suis une femme orgueilleuse," dit-elle à Gabrielle en souriant, "et par conséquent, je suis un peu choquée."

"Mais vous n'en éprouvez pas de regrets?" s'enquit suavement Gabrielle.

"Oui et non," dit Alexandria. "Comme je l'ai dit, je ne veux pas que Robert souffre. D'un autre côté . . ." elle s'arrêta au milieu de sa phrase.

Gabrielle songea, irritée: que tout cela est donc bête. Elle mit toutes ses cartes sur table, certaine d'avoir tous les as.

"D'un autre côté," suggéra-t-elle "vous êtes soulagée?"

Les yeux noirs de la vieille dame se fixèrent droit dans les siens. Et Alexandria répliqua gentiment:

"Comme vous avez été franche avec moi, vous ne serez pas offusquée que je le sois aussi. Vous êtes très jolie, ma chère, vous avez la jeunesse et la beauté, et vous êtes également intelligente et courageuse." Elle s'arrêta encore, et maintenant, son sourire était vainqueur lorsqu'elle poursuivit, se dit Gabrielle. Cela ressemblait à une recommandation à une servante: "Mais j'aurais été en détresse si vous et Robert vous étiez épousés. Pour votre bonheur autant que pour le sien," ajouta-t-elle.

"Pourquoi?"

(A suivre)

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

83e année — No 234 · Tirage certifié par l'A. B. C. · QUEBEC, VENDREDI 17 FEVRIER 1950 · Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters et de l'Agence France-Presse

FEVRIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

Première journée de la réunion des anciens de l'Université Laval

Centaines et centaines d'anciens attendus. — Inscription et réception officielle par l'Université au Pavillon Mgr Vachon. — Festival sportif. — Visite des facultés.

C'est aujourd'hui que débutent les journées organisées par les Anciens de Laval et qui réuniront des centaines et des centaines d'anciens de la première université française en Amérique. Ce ralliement promet d'être un succès retentissant, et l'Association des Anciens de Laval, qui compte seulement un peu plus d'un an d'existence, est heureuse de pouvoir déjà inscrire cet événement à son crédit.

L'immense enthousiasme qui a d'ailleurs salué l'annonce de ces fêtes est un gage assuré de complète réussite. Plusieurs groupements d'anciens ont saisi cette occasion unique pour la tenue de leur conventum en même temps que la fête générale de tous les anciens.

Les fêtes débuteront par l'inscription qui aura lieu cet avant-midi à la Maison des Anciens, 50, rue Ste-Ursule. L'extérieur a été décoré hier avec goût aux couleurs de Laval. Durant toute la matinée, le "foyer" sera le théâtre d'une activité fébrile, comme il en connaît d'ailleurs depuis plusieurs jours, à cause du grand nombre d'inscriptions qui se sont faites par courrier. A partir de midi, l'inscription se poursuivra au pavillon Mgr Vachon, mais à la Maison de la rue Ste-Ursule, un bureau de renseignements restera ouvert en permanence durant les deux jours des fêtes.

La réception des anciens et de leurs épouses par les autorités universitaires marquera l'ouverture officielle des fêtes à 4 heures cet après-midi, au Pavillon Mgr Vachon. Mgr Ferdinand Vandry, p.a., v.g., recteur de l'Université, prononcera la bienvenue de l'institution à ses anciens élèves et des rafraîchissements seront servis.

Soirée sportive

La soirée sera occupée par une grande manifestation sportive au Colisée et à laquelle le grand public est cordialement invité. Une joute de hockey commençant à 8 heures 30 mettra aux prises l'université Laval et l'Université d'Ottawa. Le couronnement de la reine des étudiants, des acrobaties sur glace et du patinage de fantaisie sont aussi au programme.

Les anciens de Laval sont ensuite conviés à une danse organisée par les étudiants de l'Université. Cette danse aura lieu à l'ancien Colisée, sur le terrain de l'exposition, près du nouveau Colisée.

Demain, le conseil général comprenant l'exécutif général et les exécutifs des comités régionaux des anciens se réuniront en assemblée plénière au Cercle universitaire, pendant que, pour un grand nombre, les anciens profiteront de ce répit pour renouer des amitiés confraternelles.

Dans l'après-midi, à 2 heures, une revue de modes organisée par un groupe de marchands de Québec attirera les épouses des anciens et leurs jeunes filles. En même temps, les anciens sont invités à visiter les facultés de Laval. Tous sont invités à se rendre non seulement à leur ancienne faculté, mais dans toutes les autres, afin de constater l'expansion de Laval et la nécessité d'agrandir les locaux. La faculté de médecine particulièrement recevra non seulement les anciens mais aussi les amis qu'ils voudront bien amener avec eux.

Les fêtes se clôtureront par un dîner au Château Frontenac sous la présidence du Dr Jean-Baptiste Jobin, président général. La table d'honneur sera occupée par les présidents des 14 comités régionaux des Anciens de Laval.

Seconde victime des accidents de rue en moins d'une semaine

La jeune Nicole Boucher succombe aux blessures reçues lorsqu'elle fut frappée par un camion. — Glissade dans les rues. — Enquête du coroner ce matin.

Les accidents consécutifs aux jeux dans la rue et contre lesquels l'inspecteur Gérard Girard, directeur du service municipal de la circulation, poursuit actuellement une campagne de prévention, vient de faire une autre victime — la seconde en moins d'une semaine.

Il s'agit cette fois d'une fillette de 9 ans, Nicole Boucher, enfant de M. Emile Boucher, employé de la cité de Sillery, et de dame Emile Boucher, demeurant à 1760, chemin du Foulon. La fillette a succombé, hier après-midi, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, aux blessures qu'elle recevait, mardi soir, au cours d'un accident de la rue. L'enfant a été heurtée et blessée mortellement par un camion de la buanderie Lévis, au moment où elle glissait dans la rue, en face de la demeure de ses parents.

C'est la seconde tragédie du même genre à se produire en moins d'une semaine, en notre ville. On se rappellera, en effet, du fatal accident qui coûta la vie au jeune Gavan Richard, mardi soir dernier, alors qu'il s'amusait à glisser dans la rue Notre-Dame.

Le Dr Paul-V. Marceau, coroner du district, présidera une enquête, ce matin, à la morgue Sylvio Marceau au sujet de cette autre tragédie de la rue.

La fillette laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, une soeur et un frère, Michelle et Paul-Emile Boucher.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Mort de madame J.-A. Vallerand

Une famille estimée de notre ville vient d'être affectée par la mort de Mme J.-A. Vallerand, née Alphonsine Ouellet, survenue, hier, à sa résidence de la Grande-Allée, à l'âge de 70 ans et 1 mois, après une longue maladie.

La défunte laisse dans le deuil ses filles: Mme (Dr) Patrick Tremblay, née Germaine, Mlles Jeannette, Yvette et Marie-Paule Vallerand; ses fils, Léo Vallerand, gérant du district de la E. B. Shuttleworth Chemical Co. Ltd., Louis-Olivier Vallerand, gérant de la Norwich Life Insurance Co., Alphonse Vallerand, inspecteur pour la taxe d'accise, bureau de Montréal; ses petits-enfants, Jacques, Robert, Georges, Louise, Lise, Claude, André, Nicole, Francine et Pierre Vallerand ainsi que le lieutenant René Tremblay; une belle-soeur, Mme J.-A. Tremblay, née Alice Vallerand; ses nièces, Mme Jimmy A. Joly et Mme Paul Roberge; son neveu, M. Jimmy A. Joly; ses belles - filles, Mme Léo Vallerand, née Gabrielle Martin, Mme Louis-Olivier Vallerand, née Marguerite Bélanger,, et Mme Alphonse Vallerand, née Yvette Bastin.

Les obsèques de Mme Vallerand auront lieu lundi, en l'église St-Coeur-de-Marie, et l'inhumation se fera au cimetière Belmont.

D'ici là, les restes mortels sont exposés au salon funéraire de la maison Germain Lépine Ltée, 38, rue Turnbull.

Notre journal prie la famille en deuil d'agréer ses sincères condoléances.

$100 d'amende

Le tenancier d'une salle de danse de la rue Prince-Edouard où la police a accompli un raid vendredi soir dernier a été condamné à $100 d'amende et aux frais par S. H. le recorder Morin pour avoir opéré sans licence municipale. Les détectives municipaux, conjointement avec les agents de la police des liqueurs, participaient à cette descente au cours de laquelle plusieurs douzaines de bouteilles de bière ont été saisies.

Présentation de Me J.-L. Doucet

L'honorable Bona Dussault, ministre des Affaires municipales, a présenté officiellement hier le nouveau sous-ministre, Me Jean-Louis Doucet, au personnel du ministère et de la Commission municipale, au cours d'une brève démonstration qui s'est déroulée dans son bureau. M. Dussault a fait un bel éloge de M. Doucet tout en rappelant avec émotion le souvenir de son prédécesseur, feu Me Emile Morin. Me Charles de L. Mignault, président de la Commission municipale, a également pris la parole. M. P.-E. Lambert, membre de la Commission municipale, assistait à la réunion, de même que tout le personnel du Ministère des Affaires municipales et de la Commission municipale.

"Le décès de Me Emile Morin a causé un grand vide au ministère des Affaires municipales" déclara l'honorable M. Dussault. "Le regretté sous-ministre n'était pas seulement une autorité reconnue en matière municipale et légale, il possédait aussi de brillantes qualités de coeur. Si je déplore la perte d'un collaborateur précieux et d'un ami de vieille date, puisque mes relations avec M. Emile Morin et avec son père, Me Oscar Morin, remontent bien avant mon entrée au Ministère, je sais que vous regrettez la disparition prématurée de cet excellent serviteur de la province. Jamais M. Emile Morin n'a manqué de défendre vos droits et d'appuyer vos justes revendications devant moi et devant les ministres qui m'ont précédé. Le ministère lui doit de nombreuses initiatives et son départ inopiné cause d'unanimes regrets au Département".

"Mais ce vide", continua le ministre, "vient d'être comblé par la nomination de Me Jean-Louis Doucet. Les qualités de M. Doucet sont déjà connues. Je suis sûr qu'il continuera la belle tradition qui existe au Ministère, et que la famille des Affaires municipales collaborera avec le même entrain au développement des municipalités".

Motion pour une semaine plus longue

A partir de vendredi prochain les députés tiendront une séance dans l'après-midi, jusqu'à six heures, en vertu d'une motion du premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, qui fut acceptée hier par l'Assemblée Législative.

M. George-C. Marler, chef de l'opposition libérale, ne s'est pas objecté à l'adoption de cette motion du gouvernement. Il a cependant demandé si le gouvernement avait l'intention de suspendre cette motion, comme une épée de Damoclès, sur la tête de l'opposition. Il a ajouté que les députés ont besoin de savoir exactement jusqu'à quelle heure ils devront rester à Québec en fin de semaine, pour faire leurs réservations à bord des trains.

M. Duplessis a répondu que sa motion est claire. Jusqu'ici la Chambre provinciale a siégé les mardi, mercredi, et jeudi jusqu'à onze heures du soir, et le vendredi de onze heures à une heure de l'après-midi. C'est contraire à tout ce qui se fait ailleurs, même à Ottawa, et nous n'avons aucune raison de ne pas travailler le vendredi.

Le premier ministre affirme que ce n'est pas une épée de Damoclès suspendue sur la tête de l'opposition car, à son avis, il n'est pas besoin d'épée pour combattre le petit groupe qui fait face au gouvernement. Immédiatement après ces explications, la motion a été adoptée unanimement.

Bagarre dans une colonie anglaise

Bélize, Honduras, 18. (Reuters) Un calme inquiétant régnait hier sur cette petite colonie anglaise après une nuit de violentes démonstrations anti-britanniques. La bagarre devint si intense à un moment donné que la police dut lancer des bombes lacrymogènes pour disperser les foules.

La police patrouilla la ville durant toute la nuit après qu'une sentinelle en garde au palais du gouvernement eut été attaquée et sérieusement blessée par trois hommes non-identifiés.

Des bâtons, des pierres et des bouteilles cassées volèrent à maintes occasions, mais, à part la sentinelle, on n'a rapporté aucun autre blessé. Neuf arrestations ont été effectuées.

La police s'est servie de gaz lacrymogène lorsque des foules attaquèrent un homme qui déclara publiquement sur une place publique sa désapprobation de la sorte de réception, que le "comité du peuple" préparait à la princesse Alice, qui doit se rendre à Bélize jeudi prochain pour une visite privée.

Le "comité du peuple" fut originairement formé pour protester contre la dévaluation de la monnaie de la colonie, la cause, prétend-on de beaucoup de chômage et de détresse économique. Ces protestations constituèrent vite la base d'une campagne contre le gouvernement anglais, la couronne et le gouverneur.

MM. Thibault et Fox ouvrent le débat sur le discours du trône

Les députés de Montréal-Mercier et de Brome louent les oeuvres du gouvernement de l'union nationale. — L'autonomie. — Relations patronales-ouvrières. — Les richesses naturelles de la province.

(Par Marcel Inkel)

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône s'est ouvert hier après-midi à l'assemblée législative en présence de toute la chambre et de galeries bien remplies. C'est le député de Montréal-Mercier, M. Gérard Thibault, qui a proposé l'adresse et M. Warwick Fox, député de Brome, a secondé la motion. M. Thibault a parlé de l'année sainte, de la défense de l'autonomie faite par le gouvernement de l'union nationale et des malaises sociaux qui gênent la société de la province. M. Fox parlant dans les deux langues, a parlé des développements de richesses n'a turelles de la province.

M. Gérard Thibault

Le proposeur de l'adresse a souligné d'abord l'absence du lieutenant-gouverneur de la province, retenu chez lui par la maladie et celle de l'ex-président de la chambre haute, l'hon. Alphonse Raymond, que son mauvais état de santé a forcé à démissionner. Il a fait leur éloge et félicité le nouveau président, l'hon. Jean-Louis Baribeau.

"Je constate, dit-il ensuite, que 1950 sera historique pour notre province à plus d'un point de vue: pour les catholiques c'est une Année sainte, et c'est pour tous les citoyens leur devoir de suivre de très près les délibération entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Il ajoute que 1950 passera aussi à l'histoire parce que les "libéraux tenteront de trouver un chef capable de lutter contre la haute personnalité de l'hon. Maurice Duplessis," et aussi à cause des différents problèmes qui se posent chaque jour: relations ouvrières patronales, logement, éducation, bien-être social, et le reste."

Au sujet de l'Année sainte, M. Thibault a rappelé le geste du gouvernement de la province qui a envoyé, en décembre, deux ministres, les honorables Antonio Barrette et Albiny Paquette, pour le représenter aux solennelles cérémonies de l'ouverture de l'Année sainte à Rome.

M. Thibault reprocha ensuite au gouvernement fédéral de ne pas s'être fait officiellement représenter à Rome. "La population a été fortement désappointée, dit-il, de constater que le gouvernement fédéral, qui se pique de vouloir coopérer avec tous les citoyens du pays, n'ait pas songé à déléguer un représentant officiel à Rome. Le premier ministre, M. St-Laurent, a tenté à la dernière minute, de remédier à la situation en nommant à la toute dernière minute, un représentant personnel qui n'avait aucun statut officiel.

L'autonomie

Le député de Montréal-Mercier attaqua ensuite le problème de l'autonomie provinciale, et a dit que pendant les années de guerre "à mesure que nous gagnions des combats sur les champs de bataille, nous perdions peu à peu notre autonomie et nos droits dans la province. Il rappela que M. Duplessis avait à plusieurs reprises mis la province en garde contre cette "intrusion" du fédéral, citant longuement la conduite et l'opinion d'un ancien premier ministre libéral de la province, M. Honoré Mercier, que M. Thibault appelle le premier chef d'un gouverne-

(Suite à la page 4, 5e col.)

Le Jeune Commerce de Québec fête A. Viau, commissaire de l'industrie

Depuis cinq ans à Québec. — 3,000 emplois nouveaux ; $5,000,000 en nouveaux salaires. — M. Joseph Matte annonce : deux établissements industriels s'ouvriront au printemps 1950.

Quelque deux cents personnes réunies hier soir sous l'égide du Jeune Commerce de Québec au Château Frontenac, ont fêté le cinquième anniversaire de la nomination du commissaire à l'Industrie de la ville de Québec: M. Armand Viau dont le "nom restera attaché à l'Histoire de la cité de Champlain", a remarqué un orateur.

M. Armand Viau a résumé en ces termes l'oeuvre accomplie en cinq ans:

—"Tout ce que nous avons pu bâtir, aider à s'agrandir, représente dans l'ensemble depuis cinq ans, quelque 3,000 emplois, qui distribuent plus de $5,000,000 en nouveaux salaires tous les ans et qui rapportent quelques centaines de mille dollars en taxes nouvelles à la cité. Trois mille emplois: si chaque famille était d'une famille différente, comme c'est presque toujours le cas, cela voudrait dire 12,000 membres de notre population qui en tirent leur subsistance, ou encore 6 p. 100 de la population totale.

"Notre population, par l'entremise de son conseil de ville, a risqué $25,000 de dépenses par année pendant trois ans, soit $75,000, plus deux années à $30,000, soit en tout $135,000. Avec cet argent, nous avons atteint notre objectif: donner du travail, amener des entreprises nouvelles, aider celles déjà existantes. Par surcroît, cette somme d'argent a été remboursée au complet au point de vue théorie des chiffres, et un profit capital au montant brut de $1,335,000 a été réalisé en comptant deux zones industrielles seulement: St-Malo et la Pointe-aux-Lièvres. Nous en travaillons d'autres.

"Si ce profit ou ce surplus était utilisé pour payer nos frais annuels, les dépenses du commissariat seraient payées jusqu'en 1990. Les seuls intérêts de cette somme, même à 3 1-4 p. 100, même à 3 p. 100, paieraient amplement nos frais à perpétuité, tout en laissant le million intact.

"Mais cet argent, nous allons l'employer d'une autre manière, car une somme de $30,000 par année peut s'absorber tous les ans dans le budget général.

"Voici ce que nous avons fait

(Suite à la page 8, 3e col.)

Echos de l'hôtel-de-ville

Le bill de Québec

Le bill de Québec sera présenté, cette année, aux autorités provinciales par MM. les députés Gérald Martineau et Joseph Matte, le président du Conseil municipal de l'industrie.

Entrepot frigorifique

M. le maire Lucien Borne a accueilli avec beaucoup d'intérêt une suggestion formulée par Me Roger Vézina, secrétaire de la Chambre de Commerce de Québec: qu'une immense salle, située sous la partie antérieure du nouveau palais des sports et mesurant quelque 12,000 pieds carrés de superficie, soit transformée en entrepôt frigorifique: la machinerie actuelle du palais des sports serait utilisée pour maintenir la salle à la température voulue afin de conserver des articles tels que beurre et fromage. Le projet répond aux nécessités de l'heure: on sait que nombre de marchands de Québec se plaignent du manque d'installations frigorifiques dans la ville.

Jusqu'ici, il avait été question d'utiliser la salle ci-haut mentionnée, pour la remise des automobiles.

Visite au maire

M. S.-R. Noble, président de la Banque Industrielle, était à l'hôtel de ville hier matin pour rendre visite à M. le maire Lucien Borne et à M. Armand Viau, commissaire de l'Industrie.

Tempête de neige

Les autorités municipales veulent prendre de nouvelles mesures pour faciliter la circulation dans les rues de la ville après les tempêtes de neige. Hier après-midi, M. Léon Faucher, surveillant général de la voirie, et M. l'inspecteur Gérard Girard, chef du service de la circulation, se sont entretenus du problème avec M. le maire Lucien Borne. Il est probable qu'il y aura, à ce sujet, du nouveau prochainement.

Cadastre

Le personnel du Système Technique, dans son nouveau bureau de l'hôtel de ville, procède à la correction du cadastre de la ville en collaboration avec le service de l'urbanisme. Les travaux s'effectuent sous la direction de MM. Léopold Giroux et Roland Bédard. Il faudra plusieurs mois et probablement plus d'un an pour rectifier tous les plans.

Démonstration

Un groupe d'édiles se sont réunis hier matin au dépôt de la voirie, Rue Marie de l'Incarnation, pour la présentation d'une chenillette "Beetle" qui, selon certains, devrait être utilisée pour l'enlèvement de la neige des trottoirs. Une démonstration a eu lieu Rue Bouffard. Au nombre des assistants se trouvaient: MM. les conseillers municipaux Damase Blais, Joseph Conseiller, Joseph Matte, Alphonse Boutet, A.-H. Légaré, M. Léon Faucher, surveillant général de la voirie municipale, M. le contremaître Théophile Babin.

Pression de 200 livres

Tuyauterie et gicleurs du système d'extinction automatique, déjà installés à l'hôtel de ville par la maison Jean Bonnel, ont été essayés hier après-midi. Les essais ont donné pleine satisfaction aux moniteurs: MM. Adélard Guimont, chef d'équipe, J.-M. Babin, J.-M. Lefebvre et J. Mauger. La pression de l'eau envoyée dans les tuyaux était de 200 livres.

Félicitations

M. Alphonse Boutet, conseiller de St-Roch, profitera de la séance du comité administratif pour rendre hommage au travail exécuté depuis deux jours par le service de la circulation en vue de protéger l'enfance dans la rue. M. Boutet loue les mesures prises pour empêcher les enfants de s'accrocher aux automobiles en marche et de rester

(Suite à la page 4, 6e col.)

Echos d'une bataille

La cour du recorder a eu hier matin les échos de la chicane qui s'est déroulée, vendredi soir dernier, dans un restaurant de la rue Lacroix. Les quatre prévenues qui s'étaient alors battues ont été accusées de désordre, hier, devant S.H. le recorder Morin.

Le sergent P.-H. Aubert et le constable Blain, qui ont opéré l'arrestation des quatre femmes avec le constable J. Auclair, ont dit qu'à leur arrivée dans l'établissement il y avait des verres cassés, des chaises renversées et que deux des prévenues portaient des marques évidentes des coups qu'elles avaient reçus.

Pétitions pour les bills privés

Un grand nombre de pétitions de présentations de bills privés ont été faites à l'ouverture de la séance des députés hier après-midi. Comme à tous les commencements de session, les députés se sont lancés dans la présentation des lois qu'on leur a demandé de porter devant les représentants du peuple.

Cette formalité est nécessaire avant que la loi soit prête pour sa première lecture, si le comité des règlements a entretemps constaté que toutes les formalités ont été suivies strictement selon les règlements de l'Assemblée législative.

On a noté hier que le bill de la cité de Québec a été présenté par M. Jos. Matte, député de Québec-Est et conseiller municipal de Québec.

Le premier ministre et les autres ministres qui présentent des bills publics ont aussi donné à la demande de l'opposition quelques explications sur les projets de loi du gouvernement, explications que notre journal a fournies hier dans le résumé des lois présentées mercredi après-midi à l'ouverture de la session.

Gagnante de la bourse Bennett

C'est Mlle Marguerite Choquette, étudiante de troisième année à la faculté de droit de Laval et fille de Me Fernand Choquette, C.R., qui a remporté les honneurs au concours pour la bourse Bennett.

Cette bourse fut fondée il y a quelques années par le vicomte R.-B. Bennett, ancien premier ministre du Canada, alors président honoraire de l'Association du Barreau canadien.

Le vicomte Bennett avait offert à l'Association du Barreau canadien une somme d'argent dont le revenu annuel de mille dollars doit servir à l'octroi d'une bourse. Cette bourse a pour objet de permettre au récipiendaire des études supérieures en Droit dans une université ou un institut supérieur approuvé par le comité des bourses.

Le candidat à la bourse Bennett doit être gradué d'une Ecole de Droit canadienne reconnue par le Comité des bourses spécialement formé par l'Association du Barreau canadien pour l'attribution de la bourse annuelle. Le candidat peut aussi être admis au concours durant l'année qui précède immédiatement sa graduation. Tous les étudiants canadiens inscrits dans les écoles supérieures de Droit reconnues par l'Association du Barreau canadien peuvent se présenter comme candidats à cette bourse.

Congrès du conseil d'apprentissage

Le Conseil d'apprentissage dans les métiers du bâtiment, organisme qui relève du ministère provincial du Travail, tiendra un congrès les 27 et 28 février. Voici le programme, que nous communique M. J.-E. Picard, secrétaire:

LUNDI, 27 FEVRIER

9.00 a. m. — Réunion des délégués à la salle du comité paritaire de l'industrie de la construction, 267, rue St-Paul.

9.30 a. m. — Bienvenue de M. Abel Ratté, président de la commission d'apprentissage. Appel des délégués. Suggestion de J.-Thomas Gagnon, de Chicoutimi, pour un écusson représentant l'apprentissage des métiers du bâtiment.

10.00 a. m. — Formation des comités: a) Organisation du conseil; b) Concours provincial, c) Contrôle des apprentis.

12.00 — Ajournement pour le déjeuner.

12.30 : — Déjeuner chez Kerhulu par la commission de Québec. L'honorable Barrette sera présent.

3.00 p. m. — Réunion des comités qui n'auront pas terminé leur travail.

5.00 p. m. — Rapport des secrétaires des comités.

5.15 p. m. : — Ajournement.

MARDI 28 FEVRIER

9.00 a.m. — Réunion générale à la salle du comité paritaire. Rapports des comités et discussion générale: a) Organisation du conseil. Nomination des membres du bureau de direction; b) Concours provincial. Nomination des membres du comité directeur du concours; c) Contrôle des apprentis.

12.00—Ajournement.

2.00 p.m.—Réunion du bureau de direction.

4.00 p.m.—Ajournement.

MERCREDI 1er MARS

9.00 a.m.—Réunion du comité directeur du concours.

12.00—Ajournement.

Citoyens britanniques

Londres, (PC) En 1948, plus de 15,000 étrangers ont acquis la citoyenneté britannique, soit 4,438 allemands, 2,733 autrichiens, 1,780 Polonais, 1,348 Tchèques, 88 Juifs et 65 Américains.

Modifications recommandées dans l'organisation du cours primaire

Au cours d'une séance du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique. — Rapport sur des manuels de classe. — Education des jeunes filles.

Un rapport de la sous-commission des écoles primaires, recommandant des modifications considérables dans l'organisation des études primaires supérieures, a fait l'objet d'une étude spéciale lors d'une séance du Comité catholique du conseil de l'instruction publique, réuni pour la 139e fois depuis sa réorganisation, en 1875. Presque tous les membres de l'Episcopat étaient présents en même temps que la plupart des membres laïques.

Les modifications ont été approuvées par le Comité, à la suite des explications fournies par le Surintendant de l'Instruction publique, M. O.-J. Desaulniers. Voici, en conséquence, quels seront désormais les cadres généraux du cours primaire supérieur, si la décision du Comité est approuvée par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil:

GARCONS: — A ce stage de l'école, quelle que soit la section dont il s'agisse, ne jamais oublier que le premier but de l'éducation est de continuer le développement de la personnalité et de préparer le jeune homme à remplir chrétiennement ses divers rôles d'homme, d'époux, de père, de citoyen, de chef.

a) Une section **générale** de cinq ans conduisant aux Ecoles normales ainsi qu'à certaines écoles spécialisées: Meuble, Papeterie, Beaux-Arts, etc., et ouverte aux élèves dont les aptitudes, les goûts, les conditions familiales ne les portent pas pas aux carrières scientifiques ou commerciales.

b) Une section **scientifique**, d'une durée de cinq ans, préparent à Polytechnique, aux Hautes Etudes Commerciales et aux Facultés scientifiques universitaires, aux Hautes Etudes Commerciales et aux Facultés scientifiques universitaires, à l'Ecole supérieure d'agriculture, à l'Ecole supérieure de Commerce, à l'Ecole normale et autres.

c) Une section **commerciale** de quatre ans, préparant à un emploi dans le monde des affaires dès la fin du cours. On pourra y ajouter une 5e année pour préparer à certaines fonctions plus élevées.

d) Une section **agricole** de deux ans préparant immédiatement à la profession d'agriculteur.

e) Une section **industrielle** de cinq ans ayant pour objet la préparation d'ouvriers qualifiés, de contremaîtres d'ateliers, etc. Cette section, cependant, ne pourrait être ouverte qu'avec l'autorisation du Comité catholique.

FILLES: — Ne jamais perdre de vue que le but principal de l'éducation des jeunes filles est de les préparer à remplir chrétiennement leur rôle familial et social. Par conséquent, dans toutes les sections des écoles primaires supérieures de filles, l'enseignement doit être pénétré d'un esprit nettement féminin et familial. En outre, dans chacune des sections, le programme doit comporter un dosage suffisant d'enseignement ménager.

a) Une section **générale** de cinq ans, préparant aux Ecoles normales, aux Ecoles de Service social et d'infirmières, à l'Ecole supérieure de pédagogie familiale, à l'Ecole de Sciences domestiques et autres.

b) Une section **ménagère** comportant un cours de trois ans après la 9e année générale. Les élèves qui, après avoir terminé ce cours ménager, feront avec succès une année l'Ecole normale, recevront un brevet d'enseignement. Celles qui feront une année à l'Ecole Supérieure d'enseignement ménager recevront le certificat de **compétence ménagère**.

c) Une section des **arts domestiques** (cours de deux ans après la 7e année) pour les jeune filles qui, après avoir terminé le cours élémentaire, désirent se former immédiatement aux vertus et aux travaux d'une bonne maîtresse de maison.

d) Une section **commerciale** de quatre ans, pour les employés ordinaires de bureau. On pourra y ajouter une 12e année pour celles qui aspirent à des fonctions plus élevées du monde des affaires.

A l'ouverture de la séance, M. Desaulniers, offrit des félicitations au nom de ses collègues à l'honorable Antonin Galipeault, récemment nommé jug en Chef de la Cour d'Appel de la Province.

Des rapports favorables ont été soumis concernant quelques manuels pourront être utilisés dans les écoles de cette province lorsqu'ils auront subi quelques légères modificationst. Ce sont les suivants:

Manuel de catéchisme de 1ere

(Suite à la page 4, 7e col.)

Gagnants du 2e concours de la société zoologique de Québec

Premier prix à Mlle Jeannine Turcotte, de Sherbrooke-est. — Sur l'histoire naturelle. — Nombreux adhérents de nos différentes écoles.

M. Louis-Philippe Audet, directeur du concours organisé par la Société Zoologique de Québec nous communique les noms des gagnants de la deuxième étape de ce concours. Rappelons que les candidats doivent répondre à une série de questions naturelles, en l'occurence, une étude de l'abbé Ovila Fournier sur la **Mouche noire**, terreur des Laurentides. Les copies continuent d'affluer au bureau du correcteur et celles de cette deuxième série ne le cèdent en rien pour la veleur et le travail personnel aux textes de la première série sur les **Crachats de Crapaud**. Plus de 600 concurrents ont pris part à cette deuxième série: ils se recrutent dans tous les milieux, depuis la modeste école de rang jusqu'aux écoles ménagères et aux collèges secondaires.

Le directeur du concours nous prie de remercier les éducateurs qui encouragent leurs élèves dans la poursuite de ce travail éminemment formateur. Rappelons que le concours se poursuit cette semaine et la semaine prochaine avec une série de question sur les **Chenilles à tente**.

Voici donc la liste des heureux gagnants de la deuxième série de questions:

1.—Jeannine Turcotte, Ecole normale des FF de la Charité, Sherbrooke est, P. Q.; 2.—Gabrielle Roy, Ecole normale Ste-Rose-Degelée (Témiscouata); 3.—Antonio Archambault, c. s. v., Collège Saint-Joseph, Berthierville; 4.—Michèle Vallée, Couvent Saint-Dominique, Québec; 5.—Jacqueline Bertrand, Collège Saint-Maurice, Saint-Hyacinthe; 6.—Marie Cloutney, Ecole supérieure d'enseignement ménager, Saint-Hyacinthe; 7.—Madame Alida Gaudreau, 836, Desnoyers, Montréal; 8.—Guy Lortie, Collège de Beauport, Beauport; 9.—Gisèle Poupart, Collège Marie-Anne, 1250, Saint-Joseph, Lachine, Montréal; 10.—Odile Barrette, Couvent du Saint-Rosaire, Causapscal (Matapédia); 11.—Gabriel Gagnon, 40, de l'Hôtel de Ville, Mont-Joli; 12.—Jeannette Prévost, Ecole Saint-Nom-de-Marie, 4100 Hochelaga, Montréal.

Coca-Cola
MARQUE DÉPOSÉE
NE COÛTE QUE 5¢

S.S. SAMARIA
(20,000 tonneaux)
de
Halifax
directement à
Londres
le
18 mars
Traversée:
à partir de $180
Goûtez le printemps
en Angleterre
Consultez votre agent de voyages
"Personne ne peut mieux vous servir"
ou
CUNARD DONALDSON
LIMITED
[illegible] RUE ST-PIERRE, QUEBEC

P. FERLAND INC.
"Nettoyeurs d'un ton plus clair"
155-157 DU PONT—Tél.: 4-3331
Assurance gratuite contre
LE FEU ET LE VOL

PERTUSSIN
dégagera cette
mauvaise
TOUX
Depuis plus de 40 ans Pertussin est connu comme un remède très efficace contre la toux. Bon au goût, il convient aux enfants comme aux adultes. Un essai vous convaincra de ses qualités. En vente dans les pharmacies.

Les cadeaux
BIRKS
sont plus appréciés

LE BON VIEUX
JOHNNIE
WALKER
BORN 1820—STILL GOING STRONG
un vrai
bon "Scotch"
Il n'y a pas de meilleur breuvage qu'un véritable whisky Ecossais; et il n'y a pas de meilleur whisky Ecossais que le Johnny Walker.
Distillé, Mélangé et Embouteillé en Ecosse
Bouteilles de 40 on. et de 26½ on.
John Walker & Sons Limited, Distillateurs de Whisky Ecossais
Kilmarnock, Ecosse

Entre Canadiens de bonne volonté

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. Adresse postale : 1 de Callières, Québec

—1601—

"Ca coûte trop cher..."

(Par Eugène L'HEUREUX)

Que de fois l'on entend dire : "Le séjour dans les hôpitaux coûte beaucoup trop cher" ... "Les médecins nous exploitent" ... "Les pharmaciens nous volent", etc.

Ce que valent ces accusations, je l'ignore complètement. Plutôt que d'ajouter foi aux expressions de mécontentement formulées en série comme celles-là et basées sur des impressions individuelles beaucoup plus que sur des constatations précises et des raisonnements à froid, je préfère attendre le rapport d'une enquête sérieuse et complète dirigée par des hommes compétents sur la légitimité des prix exigés chez nous pour l'hospitalisation, les soins médicaux et les produits pharmaceutiques. C'est à ce moment-là seulement qu'il sera possible de se prononcer sans injustice à l'égard des institutions et des groupes en cause.

C'est là une des nombreuses raisons pour lesquelles j'ai toujours regretté et je regrette encore vivement l'abolition par M. Duplessis de la Commission d'Assurance-Santé instituée par M. Godbout et présidée par trois hommes en qui la Province entière avait une solide confiance.

x x x

Quand on va au fond des choses, dans n'importe quel domaine, on constate parfois que tel et tel prix, considérés "a priori" comme exorbitants, se justifient réellement par l'ensemble de leurs facteurs constitutifs.

En outre, n'avez-vous jamais remarqué ceci : les plus prompts à dénoncer comme excessif le chiffre de tel salaire et de tel prix sont généralement les moins gênés lorsqu'il s'agit d'exiger la forte somme pour leurs propres services et leurs marchandises ?

Non, il n'est pas encore prouvé à la satisfaction des esprits sérieux que les prix de l'hospitalisation, des services médicaux et des produits pharmaceutiques sont exorbitants et injustes.

Mais voici ce qu'on ne peut plus nier : le financement actuel de ces trois sources de dépenses extraordinaires est illogique, désuet, contraire au bien-être social et à la sécurité familiale.

Le système oblige chaque père de famille à payer les dépenses de sa propre maladie au moment où il est malade, c'est-à-dire, quand il cesse de gagner. — N'est-ce pas absurde ?

Est plus grave encore : Un grand nombre de familles sont frappées plus lourdement que les autres par la maladie. Même si le chef continue de retirer un salaire, la maladie coûte des montants fabuleux, qui absorbent toutes les économies du passé et endettent la famille pour toujours.

En nombre de cas, la maladie d'un seul membre de la famille coûte des milliers et des milliers de dollars, qui ne peuvent se payer même partiellement, sans priver les enfants des avantages de l'instruction, d'une nourriture suffisamment abondante et des autres éléments nécessaires au succès dans la vie.— Une seule maladie suffit parfois pour hypothéquer à jamais l'avenir de toute une famille.

x x x

On nous répondra sans doute qu'il y a l'Assistance publique.

Oui, mais c'est pour les pauvres seulement. Et l'Assistance publique est encore loin d'assurer aux malades pauvres toute la sécurité que leur apporterait un véritable système d'assurance-santé.

Et pourquoi toujours oublier la classe moyenne ? Entre les riches, qui peuvent se procurer les services médicaux les plus coûteux sans réduire beaucoup leur patrimoine, et les pauvres, qui peuvent accepter l'aumône de l'Etat comme tant d'autres humiliations inévitables ou non, il y a la classe moyenne.

Les familles de la classe moyenne sont celles qui vivent d'un modeste revenu suffisant pour leur assurer une existence convenable, mais à la condition que ne fondent pas sur elles certains malheurs tels que l'installation de la maladie à leur foyer.

Ces gens-là, qui ont la fierté de vouloir se débrouiller tout seuls, n'en sont pas moins réduits à une misère plus ou moins noire, quand la maladie les frappe sans pitié.

Que de familles ruinées pour toujours ! Que de familles gênées pour longtemps, faute de la reconnaissance du principe social de la solidarité des familles en face de cet ennemi commun qu'est la maladie !

A ceux qui ont beaucoup d'argent, il est facile de s'en tenir à la vieille formule selon laquelle chacun doit se tirer d'affaire tout seul.

Même ceux à qui l'imagination manque pour concevoir un état social plus humain peuvent endurer silencieusement leur mal comme une fatalité.

Mais il n'en est pas ainsi de ceux qui se servent de leurs yeux pour observer ce qui se passe dans le monde et qui ont la noble aspiration de vouloir supprimer la "misère imméritée", à la suite de Léon XIII et de ses intrépides successeurs.

POUR LA
BRONCHITE
RIEN POUR BATTRE
BUCKLEY'S MIXTURE

EXAMEN DE LA VUE
JACQUES M. De SERRES O. D.
Optométriste - Spécialiste de la vue
42 de la Fabrique Téléphone : 3-4643

BOUCHERS - EPICIERS LICENCIES
A. ROY & FILS
137 - 141 ST-PATRICE — TEL. : 2-7071—72

VIANDE DE CHOIX

POULES	CATEGORIE A (4 à 6 livres)	la livre	39c
BOEUF	PARTIE DE HAUT COTE	la livre	39c
COTE DE BOEUF	DESOSSEE et ROULEE	la livre	59c
BACON TRANCHE		paquet ½ livre	24c

VALEURS EN EPICERIE

BEURRE ROY	1ère qualité	la livre	61c
TOMATES	DE CHOIX, boîte 28 onc.	2 pour	23c
FEVES HAPPY VALE	Boîte 20 onc.	3 pour	25c
JUS DE TOMATES	CARDINAL boîte 20 onc.	3 pour	25c

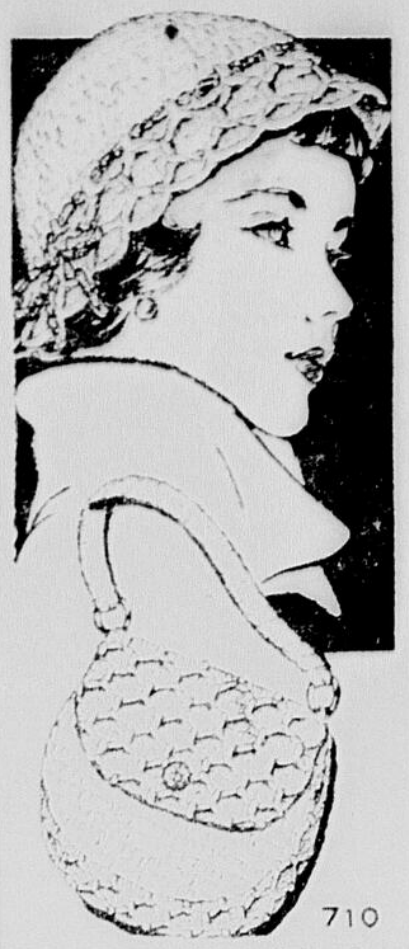

★

Votre travail à l'aiguille, aujourd'hui

par

Laura Wheeler

No 710

Jeunes filles de moins de vingt ans, de grâce n'empruntez pas aux accessoires sophistiqués un chic qui n'est pas fait pour vous. Votre jeunesse et votre fraîcheur s'accommoderont tellement mieux de ce ravissant bonnet de fil tricoté que complète un sac assorti très pratique.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :
SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT-JOURNAL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 20c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

BÉBÉ
A LA TÊTE CHAUDE

QUAND votre bébé a la tête chaude, cela peut être dû à la fièvre légère qui accompagne communément les petites maladies infantiles. Dans ce cas, les Tablettes Baby's Own aideront à calmer cette fièvre en débarrassant l'organisme des déchets toxiques qui s'y trouvent.

Mme Francis Carroll, de Midland, dit ceci: "Ma fillette était fiévreuse. Je lui donnai des Tablettes Baby's Own et le soir, elle était debout et déjà mieux." Si la fièvre de bébé n'est pas promptement soulagée, consultez votre médecin.

Les Tablettes Baby's Own sont sucrées, faciles à prendre—et les mères les emploient avec confiance depuis plus de 50 ans. Ne contiennent rien qui endorme. Egalement bonnes pour la constipation, les troubles de dentition, dérangements d'estomac et autres petites maladies. 29¢ chez les pharmaciens. Achetez-en une boîte aujourd'hui.

MM. Thibault...

(Suite de la page 3)

ment d'union nationale, "pour lutter contre les empiètements du pouvoir central, qui était entré en lutte contre les provinces quatre ans à peine après la signature du pacte.

M. Thibault déclara qu'à la suite des reculs du gouvernement provincial libéral de 1939 à 1944, on avait enlevé à la province de Québec tout ce qu'il était possible de leur enlever. M. Thibault déclare que cette situation a provoqué la fin subite de la conférence intergouvernementale canadienne de 1946, où M. Duplessis ne voulut pas "continuer une discussion inutile". Mais en 1950, dit M. Thibault, après le triomphe électoral de 1948, l'atmosphère a changé devant l'attitude "digne, énergique et courageuse" de M. Duplessis. "Avant que la conférence ne commence, dit-il, ses chances de succès paraissaient très minces, mais M. Duplessis a pris la vedette. Il a déclaré qu'il venait la main tendue et que la partisannerie politique n'avait point place dans une telle conférence.

Relations ouvrières-patronales

M. Thibault a signalé que les problèmes les plus aigus de l'heure sont ceux qui divisent patrons et ouvriers. La guerre est venue brouiller les cartes, dit-il, on a promis mer et monde aux combattants pour les jeter ensuite dans un monde dont l'économie n'était pas prête pour les recevoir.

"Si vous analysez, dit-il, la mentalité qui s'est développée tant de la part des survivants de la grande guerre que de la part des fabricants de canons et des ouvriers qui ont gagné leur vie ici au pays, vous ne devez pas être surpris de constater le malaise profond qui existe parmi nous."

Selon M. Thibault, "s'impose l'impérieux devoir de faire appel aux forces vives d'une nation, de lui expliquer le problème et de lui demander un autre sacrifice qui lui permettra de survivre."

M. Thibault souligna avec force que nous vivons dans un état d'agitation et de surexcitation et il affirme que plus d'un meneur ouvrier ne s'inspire aucunement de la doctrine sociale de l'Eglise. Des gens, dit-il, qui étaient sympathisants communistes de 1936 à 1939, "se sont casés dans plus d'une organisation ouvrière et actuellement, pour conserver leurs positions, prêchent une politique pas toujours honnête, pensant beaucoup plus à leurs intérêts qu'aux véritables intérêts des ouvriers."

M. Thibault dit spécialement qu'avec l'aide de la Providence, pour lutter contre les idées subversives "il n'y a rien comme de prêcher à l'ouvrier l'accès à la petite propriété.

Le proposeur de l'adresse déclara aussi que la majorité des citoyens de la province favorisent fortement l'adoption d'une mesure de loterie. "Nous voulons, dit-il, d'une façon honnête, obtenir de l'argent et des subsides." Il ajouta que la législation fédérale sur les logements a mécontenté tout le monde, les propriétaires en gelant les prix des loyers à un niveau trop bas, et les locataires en permettant des augmentations de logement dans un temps où les matériaux sont montés à un niveau phénoménal. "La province de Québec sera mieux servie, dit M. Thibault en terminant, lorsqu'elle s'occupera de ses affaires au lieu de laisser faire Ottawa."

M. Warwick Fox

Le député de Brome a secondé la motion dans un discours en français et en anglais. Après avoir remercié l'hon. Maurice Duplessis d'avoir choisi le représentant du comté de Brome comme secondeur de l'adresse, M. Fox déclara qu'il voulait parler d'abord en français pour marquer la bonne entente qui existe dans cette province. Il ajouta que le premier ministre a toujours été un champion des droits des minorités, tels que définis par la constitution. Il l'a prouvé au cours de la conférence historique d'Ottawa où il a représenté la province avec tant de dignité. En cette circonstance, le premier ministre s'est fait le défenseur du plus grand bien de notre province, l'autonomie et nos traditions.

Continuant son discours en anglais, M. Fox parla des ressources naturelles de notre province et demanda qu'on en use pour le plus grand bien de la province de Québec. A part l'exploitation de ces ressources, l'agriculture est notre plus grande industrie et l'électrification rurale va lui donner un essor considérable. Les forêts, avec la politique de conservation du gouvernement, sont un gage de notre prospérité future, et M. Fox félicita le gouvernement d'avoir ordonné qu'on ne construise plus de nouveaux moulins, sauf peut-être à Chicoutimi où une situation spéciale existe.

M. Fox félicita aussi le gouvernement d'avoir pris les mesures nécessaires pour mettre fin à l'exploitation de nos marchands de papier par les éditeurs américains. Le député de Brome expliqua le rôle merveilleux des forêts dans l'économie de la province de Québec, et rappela que c'est grâce à l'union nationale si la forêt est en voie de se perpétuer chez nous. Il louangea l'hon. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, pour les beaux ponts qu'il construit dans la province de Québec. Il offrit également des compliments à l'hon. Antonio Talbot, ministre de la voirie, pour les belles routes que le gouvernement établit un peu partout dans toute la province.

Parlant du Nouveau Québec, et des développements merveilleux qui y ont cours, le député de Brome se déclara étonné des découvertes qui y ont été faites. Les possibilités des mines de fer de l'Ungava sont tellement considérables que l'industrie canadienne ne peut pas, à elle seule, absorber toute cette production.

Il félicita l'hon. J.-D. Bégin de ce qu'il a fait dans le domaine de la colonisation. C'est un signe de l'initiative du gouvernement et de son chef, l'hon. Maurice Duplessis.

M. Fox fit l'éloge de l'entreprise privée. C'est grâce à ce système si les hôpitaux ont reçu l'an dernier des dons au total de $25,000,000. C'est une réponse magnifique aux communistes qui cherchent à détruire un ordre social qui produit de si beaux résultats. Dans le champ de l'éducation, M. Fox rappelle qu'il s'est accompli des merveilles sous la direction du présent gouvernement. Ce dernier l'a organisée de façon à produire des chefs.

Après le discours de M. Fox, le premier ministre, l'hon. M. Duplessis a chaleureusement félicité les proposeur et secondeur de l'adresse et a insisté particulièrement sur le brillant avenir politique qui attend M. Fox, un représentant de la minorité de langue anglaise à l'Assemblée législative.

Echos de . .

(Suite de la page 3)

sur la voie publique après l'heure du couvre-feu.

Le chomage

Une campagne visant à réserver aux chômeurs québécois les emplois vacants dans leur ville sera déclenchée sous peu par un échevin de St-Sauveur, M. Damase Blais. Ce dernier a déclaré hier matin qu'il avait l'intention de lancer une campagne dont le but sera d'inciter tous les employeurs québécois à n'embaucher et à ne garder à leur emploi, dans la mesure du possible, que des personnes munies de la carte d'identité de la ville ou résidant à Québec depuis au moins cinq ans.

La campagne de M. Blais est inspirée par la purge effectuée présentement dans les industries de St-Malo, où certains employeurs ont, malgré le contrat qui les lie à la ville, embauché des ouvriers non munis de la carte d'identité.

L'annexion

Suivant la charte de Québec, il ne suffira pas d'un règlement adopté par les conseils de la cité et de la municipalité de la Petite-Rivière pour que l'annexion projetée soit consommée. Les propriétaires du territoire à annexer devront auparavant approuver par un vote majoritaire le règlement qui sera le fruit des négociations actuelles.

Une clause de la charte déclare que "tout règlement passé par le conseil de la cité de Québec pour annexer, aux conditions y mentionnées, le territoire d'une municipalité voisine à ladite cité, devra pour avoir vigueur et effet, et sous peine de nullité, être régulièrement approuvé par le vote de la majorité des électeurs municipaux propriétaires du territoire à annexer et avant enregistré leur vote sur ce règlement."

LA MAISON ...
ARTHUR VÉZINA ENR.
Ent.-Plombiers
885, 3e Rue — Tél. : 4-2271
désire aviser tous ses nombreux clients et le public en général qu'elle continuera ses affaires comme par le passé en s'efforçant toujours de donner un service impeccable.

Au Palais de Justice . . .

(Suite de la 1ère page)

à vendre du vieux fer. Il est possible que ce soit l'accusé, mais la preuve n'est pas suffisante. Je rejette donc l'accusation de vol. Quant à l'accusation de recel, l'histoire que raconte l'accusé peut être vraisemblable; je suis donc tenu de l'acquitter; il y a un doute. Il n'a aucun dossier. Si réellement il a volé, ce procès lui aura certainement servi de leçon".

Après avoir félicité, au cours du procès, le détective Bernier d'avoir rendu "un témoignage honnête, sans renchérir sur les faits", M. le juge Pettigrew a souligné, après avoir rendu jugement, que "le rôle des détectives, c'est de coopérer avec la Couronne et de mettre devant la Cour tous les faits, même ceux qui sont favorables à l'accusé. Les détectives n'ont pas d'intérêt à gagner leur cause", a précisé le juge.

Attentat à la pudeur

Un plaidoyer de culpabilité a été enregistré hier en Cour des Sessions de la Paix, par Georges-Aimé Boudreault, de Giffard, sur qui pesaient deux accusations d'attentat à la pudeur sur la personne de sa fillette alors âgée de 14 ans. M. le juge Achille Pettigrew a remis le prononcé de la sentence à mardi prochain, afin de lui permettre d'avoir des informations quant au sort qui peut être réservé aux enfants de l'accusé si une condamnation à la prison lui est imposée.

Modifications . . .

(Suite de la page 3)

année intitulé "Vers notre Père du ciel", et guide du maître correspondant, par les RR. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge.

Manuel d'hygiène de 1ère année intitulé "La santé, source de joie" et guide du maître correspondant, par les RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie.

Manuel de français, 6e année, et guide du maître correspondant, par les FF. du Sacré-Coeur.

Manuel de français, 7e année, et guide du maître correspondant, par les FF. du Sacré-Coeur.

Manuel d'initiation à la musique, et guide du maître correspondant, 4e et 5e année, par les SS. de la Congrégation Notre-Dame.

Lutte au vice en Angleterre

Londres, 17.—(Reuters)— Les bandes organisées de voleurs à main armée auront à faire face maintenant à une coalition des policiers les plus en vue de Londres qui se sont rencontrés hier à Scotland Yard pour préparer leurs plans de campagne. Ce mouvement spécial est institué pour parer à la plus sérieuse vague de crimes depuis la guerre.

Des meurtres, des coffres-forts éventrés, des vols à main armée, des vols de matières postales se partagent les manchettes des journaux avec les nouvelles des élections générales en Grande-Bretagne.

La tolérance est blâmée comme cause provocatrice de cette vague de crimes. Un magistrat de Londres, le juge E. R. Guest a dit que les crimes commis par des bandits du type amateur sont le résultat de nombreuses libérations sur parole qu'ils ont reçues, à tel point qu'ils ne voient aucune raison de devenir honnêtes.

Exportation anglaise

Manchester, Angleterre, (PC) fabrique de Manchester expédie une grue de 50 tonnes 48 heures après en avoir reçu l'ordre d'une centrale électrique en construction en Nouvelle-Ecosse. Elle reçut ensuite une autre commande pour plus tard.

Calme la douleur.
Renforcit les organes.
FEMOL
Adolescence - Maternité - Retour d'âge

ENTREZ DANS LA RONDE DES VEDETTES DE "VIVE LA VIE!"

Vous serez enchantés de chaque minute de musique et de badinage que vous présenteront Lucille Dumont, Jacques Normand, Jean Coutu et Louis Bédard. Ne manquez pas d'écouter tous les

LUNDIS-MERCREDIS-VENDREDIS CHRC 1.15 P.M.

Northern Electric
COMPANY LIMITED

Amusez-vous davantage ... devenez plus populaire
Tarifs spéciaux du 36ième anniversaire actuellement en vigueur
On ouvre le bal

chez ARTHUR MURRAY
ET VOUS ETES CORDIALEMENT INVITE

Tout un monde de plaisir et de gaieté vous attend chez Arthur Murray. On y célèbre le 36ième anniversaire par une série de réceptions que vous ne devriez réellement pas manquer. Et ce qui est plus . . . des tarifs spéciaux d'anniversaire sont actuellement en vigueur de sorte que le coût de chaque leçon est incroyablement raisonnable. Vous découvrirez que la méthode simplifiée d'Arthur Murray rend la danse si facile qu'avant de vous en rendre compte, vous serez le partenaire le plus populaire de votre cercle. Venez donc tout de suite, et entrez dans la danse.

ARTHUR MURRAY
565, rue St-Jean, angle Turnbull.
Tél. : 5-8193

Tous droits réservés par Arthur Murray Inc. 1950

Quelle texture admirable!
VOICI LE MOYEN RAPIDE ET SÛR DE TOUJOURS RÉUSSIR VOS GÂTEAUX ...
SHIRRIFF'S White Cake Mix
JUST MIX WITH MILK AND BAKE
Gingerbread Mix

Vous aussi, vous prodiguerez des louanges enthousiastes à la *texture* de ce gâteau blanc, léger comme un souffle, tendre, délicat, et appétissant jusqu'à la dernière miette!

Et il s'apprête si facilement!...il suffit d'ajouter un peu de lait à du "White Cake Mix" Shirriff et de mettre au four la pâte ainsi obtenue. Vous réussirez *à coup sûr.*

Achetez un paquet de "White Cake Mix" Shirriff et faites aujourd'hui même cette savoureuse expérience.

"White Cake Mix"

SHIRRIFF

Le "Gingerbread Mix" de Shirriff permet aussi de faire un excellent pain d'épice à l'ancienne mode.

Une ville industrielle

La ville de Toronto compte plus de 3,500 industries.

Savez-Vous

Qu'on obtient au moins 200 tasses d'un thé savoureux avec une seule livre de thé.

LE THÉ
Chaque Après-midi
Vous ranime

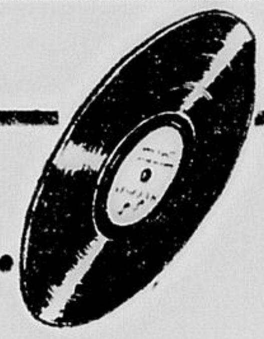

Disques...

RCA VICTOR

150247 $0.85	—QUI SAIT, QUI SAIT, QUI SAIT, La Mer M'a Chanté Luis Mariano
30-0014 $0.65	—CHARLEY MY BAY, Music Goes Round And Round Main Street Band
11986 $1.50	—POET & PEASANT Von Suppe, 1ère & 2ème partie Boston Pops
12-1025 $1.50	—CELESTE AIDA Bohême Che Gelida Manima Mario Lanza
12-0659 $1.50	—MANON —LE REVE, Werther— Pourquoi Me Reveiller Tagliavini
11-9007 $1.50	—BLUE BIRD OF HAPPINESS, Because Jean Peerce

— DISQUES 45 R.P.M. —

49-0622 $1.25	—ELEGIE, MASSENET Si Vous l'aviez Compris Raoul Jobin
49-0526 $1.25	—JALOUSIE TANGO, Ritual Fire Dance Boston Pops
49-0307 $1.25	—CHEVALIER A LA ROSE, 1ère & 2ème partie, Boston Pops
WP. 155 $2.60	—SQUARE DANCES Garson Robison
WDM. 1176 $5.50	—CONCERTO A MINOR, (Schumann) Rubinstein

VISITEZ NOTRE DEPARTEMENT DE MUSIQUE EN FEUILLES

Nous apportons une attention toute spéciale aux commandes par la poste.

YVONNE SIMARD, artiste de la radio, préposée au departement des disques.

Ouvert tous les jours de 9 h. à 6 h. y compris le vendredi.

LAVIGUEUR & HUTCHISON Ltée

CHARLES LAVIGUEUR gérant

81 rue Saint-Jean Québec Tel.: 2-2123

Carnet Mondain

Madame Louis Saint-Laurent recevra le 21 février en l'honneur des femmes des membres de la Chambre haute et de la Chambre des communes.

M. Marcel Duranthon, consul général de France à Québec et à Halifax, a fait un court séjour à Grand'Mère, où il a été l'hôte du Jeune Commerce de cette ville.

Assisteront au dîner des Anciens de Laval samedi prochain au Château Frontenac: Mgr Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval, l'honorable sénateur et madame Paul-Henri Bouffard, l'honorable juge en chef de la Cour d'Appel, l'honorable Antonin Galipeault, l'honorable juge en chef de la Cour Supérieure, l'honorable Albert Sévigny et madame Sévigny, l'honorable Robert Taschereau, juge de la Cour Suprême du Canada, l'honorable Alexandre Taschereau, c.r., M. le juge Léonce Cliche et madame Cliche, le docteur et madame Charles Vézina, Me Fernand Choquette et madame Choquette, Me Gérard Lacroix et madame Lacroix, M. le notaire Henri Turgeon, M. et madame Guy Paquet, M. et madame Paul Desrochers, le docteur et madame Paul Painchaud, le docteur et madame Rosaire Gingras, M. et madame Gabriel Cloutier, le docteur et madame Charles-Eugène Dumont, de Campbellton, N.-B. et un grand nombre d'autres.

Madame Onésime Gagnon recevait hier en l'honneur des épouses des ministres, et des épouses des députés de passage en ville, à l'occasion de l'ouverture de la session.

M. Maurice Boisvert, M.P. et madame Boisvert sont actuellement à Ottawa; ils assistaient, hier, à l'ouverture de la session.

Madame J.-Gordon Ross est partie pour Montréal où elle passera quelque temps.

Le lieutenant-colonel Moore, M.D., et madame Moore (Françoise Alleyn) accompagnés de leur fils, Billy, ont passé quelque temps à Québec, les invités de madame G.-D. Alleyn avant leur départ pour le Japon où ils feront un stage de trois ans avec l'armée américaine.

Le docteur Fernand Montreuil, de New-York, passe quelques jours à Québec chez sa soeur, madame Bertrand Denis, pour assister aux fêtes des Anciens de Laval.

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les "Echos mondains", coûtent $1.50 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées avant 4 hres 30 l'après-midi à L'Evénement-Journal 5-7116

Le samedi et le dimanche, signalez 7-7632

Mademoiselle Lise Barrette, de Joliette, passe la semaine à Québec. Elle s'est inscrite au Château Frontenac.

Le docteur et madame André Beaulé, du Havre Saint-Pierre, font présentement un séjour en notre ville, les invités du chevalier M. Pierre Beaulé. Ils ont fait le trajet en avion.

M. Georges-O. Poulin, M.A.L., et madame Poulin, de St-Martin de Beauce, étaient de passage à Québec, à l'ouverture de la session; ils étaient inscrits au Château Normandie.

Madame Gaston Soucy passe deux semaines à Ottawa, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame A.-J. Major.

M. et madame René Nadeau sont de retour d'un voyage dans la métropole.

Madame Gaston Esnouf passe quelques jours à Montréal.

Madame Donald Millard, de Washington, D.C., est de passage à Québec l'invitée de son frère et de sa belle-soeur, M. et madame Jacques Paquet.

Mademoiselle Cécile Matte est de retour de la métropole.

Mesdemoiselles Camille Fontaine et Françoise Guilmette sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis au cours duquel elles ont visité les Nations-Unies à Lake Success.

Mademoiselle Elisabeth Hammond, de Montréal, fait un bref séjour à Québec, enregistrée au Château Frontenac.

Madame Henri-T. Bélanger, ainsi que mademoiselle Yolande Bélanger, de Beauport, sont parties pour Fort Churchill, Manitoba, où elles seront les invitées du major et de madame Louis Lavallée.

M. Gérard Bourgeois, de Kénogami, est de passage à Québec en route pour les Iles de la Madeleine où il séjournera dans sa famille.

A l'extérieur

Madame Léonide Dagenais, de Montréal, s'est embarquée sur l'"Ile-de-France" pour un séjour de deux mois en Europe.

Madame Paul Dionne est rentrée d'un voyage de cinq semaines à Kirkland-Lake où elle était l'invitée de M. et de madame Edouard Labelle, et à Val-d'Or, chez M. et madame René Gauthier.

Mademoiselle Pierrette Lortie quittera Montréal, samedi, pour un séjour de quelques semaines en Floride.

Mademoiselle Lucile DesRosiers, de la métropole, est partie pour les Bermudes où elle passera six semaines.

SPÉCIAUX

POULES, 5 à 7 lbs	.35
POULETS, 6 à 7 lbs	.49
Jeune lard frais	
Soc	.37
Epaule	.37
Côte	.39
Filet	.41
Lard salé	.35
Lard haché	.39
Panne de lard	.19
Boeuf de l'Ouest	
Boeuf à soupe	.19
Haut de côte	.37
Epaule, petit os	.43
Roastbeef	
Surlonge	.59
Filet	.59
Steak de ronde	.65
Steak de ronde haché	.49
Bacon, ½ lb	.25
Beurre 1ère qualité	
Château ou Gaspé	.62

— MARCHÉ —
ST-OLIVIER
61 St-Olivier (angle St-Augustin)
Téléphone: 3-1631
LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

La plus grande bévue de l'Histoire

New-York, 17 (PA) — Winston Churchill déclare que les Russes ont probablement fait la plus grande bévue de l'Histoire en se laissant surprendre par l'attaque nazie, en 1941.

"Erreur, vanité, ignorance étonnante", ne sont que quelques-uns des termes appliqués à la Russie par le premier ministre britannique du temps de guerre dans la dernière partie de ses mémoires sur la guerre. Ces mémoires paraîtront au Canada dans le "Standard", de Montréal.

"La guerre est surtout un catalogue de bévues", dit Churchill, mais l'on peut se demander si les plus grandes fautes de l'Histoire sont comparables à celle dont Staline et les chefs communistes se sont rendus coupables en attendant négligemment l'effroyable assaut qui fondit sur la Russie".

"Nous les considérions jusqu'ici comme d'égoïste calculateurs.

Au cours de cette période, ils ont prouvé qu'ils étaient aussi des nigauds. A ce moment-là, Staline et ses commissaires se sont montrés les plus intelligents maladroits de la seconde guerre mondiale".

Churchill révèle que dans un message personnel il a averti Staline que les Allemands faisaient des mouvements de troupes indiquant clairement qu'une invasion de la Russie était imminente.

La Russie demeura cependant si peu préparée que pendant toute l'année 1941 elle fut un fardeau plutôt qu'un secours dans la guerre conte l'Allemagne.

Il loue ensuite le courage du peuple russe et reconnaît l'ultime résistance de la Russie qui a rompu la puissance des armées allemandes.

L'entrée de la Russie dans la guerre, dit-il, dispersa les forces aériennes de l'Allemagne qui se portaient à l'attaque de la Grande-Bretagne et fit disparaître la menace d'invasion, tout en d'un grand secours à la Grande-Bretagne pour la guerre qu'elle menait dans la Méditerranée.

Votre horoscope

Vendredi, le 17 février 1950

21 mars au 20 avril (Bélier) Ne vous fatiguez pas outre-mesure si vous traversez une période critique, surtout ne vous laissez pas aller au découragement car l'avenir s'annonce plein de promesses.

21 avril au 20 mai (Taureau) Ne vous laissez pas abattre par un refus, soyez tenace et patient, ce n'est qu'à cette condition que vous obtiendrez ce que vous désirez.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) Les astres annoncent que les relations familiales et sentimentales s'affermiront et que la joie reprendra sa place partout. Du plaisir vous est réservé ce soir.

22 juin au 23 juillet (Cancer) La chance vous favorisera mais vous ne devrez compter que sur vous pour réussir certaines démarches. Ce sera votre esprit d'initiative et votre perspicacité qui vous vaudront la réussite.

24 juillet au 22 août (Lion) Ne perdez aucune occasion de faire de nouvelles connaissances et cultivez bien celles que vous avez déjà. C'est le temps propice aux réconciliations.

23 août au 22 septembre (Vierge) Soyez à la hauteur de la situation et ne manquez aucune occasion de déployer vos activités, le succès vous attend dans toutes vos nouvelles entreprises.

23 septembre au 23 octobre (Balance) Si vous croisez sur votre route des gens mal intentionnés et qui cherchent à vous nuire, vous n'aurez aucune raison de vous inquiéter, car les astres vous protègent tout particulièrement.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) Il existera toutes possibilités de conflit que tous pourront éviter en se soumettant aux circonstances et surtout en agissant avec beaucoup de tolérance.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) Certaines personnes orienteront leurs activités dans une nouvelle direction, là où elles trouveront de nouveaux attraits. Il ne faudra pas prendre de décision à la légère.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) Vous aurez l'occasion de contracter de nouvelles amitiés dont vous serez fier, sachez faire votre choix judicieusement et n'accordez votre affection qu'à ceux qui le méritent réellement.

22 janvier au 20 février (Verseau) Les aspects célestes favoriseront les amoureux d'une manière toute particulière pendant la fin de semaine. Les projets qu'ils formuleront se réaliseront.

21 février au 20 mars (Poissons) Conservez toujours votre optimisme et votre enthousiasme même si tout ne marche pas comme vous le désirez aujourd'hui. Soirée agréable.

L'enfant né aujourd'hui sera intelligent et doué d'une imagination vive. Il sera sensible, rêveur sentimental et connaîtra plusieurs aventures amoureuses. Influençable il manquera parfois de volonté ce qui nuira à sa réussite. Personnalité intéressante.

La bonne cuisine

Crème de pois verts

1 boîte de pois verts (20 onces) avec liquide
1 cuillerée à thé de sucre
1 tasse d'eau froide
2 cuillerées à table de farine
1 cuillerée à table d'eau froide
2 tasses de lait
1 tranche d'oignon
2 cuillerées à table de beurre
1½ cuillerée à thé de sel
¼ cuillerée à thé de poivre

Ajouter le sucre et l'eau aux pois et laisser mijoter durant 20 minutes. Passer à travers un tamis et épaissir avec la farine qui a été délayée avec la cuillerée à table d'eau. Chauffer l'oignon et le lait, enlever l'oignon et ajouter le lait au mélange de pois. Ajouter le beurre, le sel et le poivre. Servir très chaud. Quantité: six portions.

Oeufs au gratin

4 pommes de terre cuites
½ tasse de lait
½ tasse d'oignons hachés
Sel et poivre
6 oeufs cuits durs
½ tasse de fromage râpé

Trancher les pommes de terre dans un plat graissé, chauffer le lait et le verser sur les pommes de terre; recouvrir des oignons hachés. Assaisonner. Couvrir le plat et cuire dans un four modérément chaud, 375°F. durant 25 minutes. Couper les oeufs en deux dans le sens de la longueur. Les disposer sur les pommes de terre, recouvrir le tout de fromage râpé. Retourner le plat au four à 325°F., et cuire durant 10 minutes pour réchauffer les oeufs et fondre le fromage. Quantité: six portions.

Un marché sans limite

Montréal, 17 (PC) — George V. Ferguson, éditeur du "Montreal Daily Star", a déclaré hier à la séance d'ouverture du congrès de l'association des éditeurs industriels canadiens que le marché des journaux semble être sans limite.

L'association tient son cinquième congrès annuel.

Parlant à quelque 100 éditeurs de journaux industriels, M. Ferguson a exprimé l'avis que la plupart des éditeurs étaient trop esclaves des "conventions".

"Ce qui me frappe le plus dans les journaux américains c'est de voir combien ils sont peu différents les uns des autres. Il y a bien longtemps, quelqu'un composa une recette qui a été suivie avec tant de fidélité depuis que je la trouve souvent ennuyante à lire".

Ceci pourrait être évité, a-t-il dit, comme l'ont démontré les grands succès de publication de la génération dernière alors qu'on avait créé une nouvelle formule qui, tout en se servant du même matériel fondamental que nous employons, le déguisait avec plus de variété et plus d'intelligence. C'est ainsi que l'on bâtissait de nouveaux marchés".

M. Ferguson a dit:

A prpoos du marché d'illustrations, "Le populo ne croit plus ce qu'il lit dans le journal. Il croit seulement ce qu'il voit".

"Si personne ne lit ce que nous imprimons ou ne regarde les vignettes que nous publions, nous n'avons que nous à blâmer".

N'attendez pas que le RHUME S'aggrave!

Vite! Employez ces gouttes spécials à double effet

Un peu de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine soulage rapidement les souffrances du rhume de cerveau! Employé au moindre reniflement ou éternuement prémonitoires, le Va-tro-nol aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer. Essayez-en aujourd'hui!

VICKS VA-TRO-NOL

Les Mamans Vantent le
NOUVEAU SIROP BUCKLEY'S
JACK et JILL
CONTRE LA TOUX ET LE RHUME
POUR ENFANTS SEULEMENT

Voici une bonne nouvelle pour les mamans — un merveilleux remède pour la toux et le rhume des enfants, préparé par les fabricants du Buckley's Mixture, le remède le plus fameux au Canada pour la toux et le rhume. Le Sirop Jack et Jill pour la Toux contenant de la Vitamine C est NOUVEAU — DIFFÉRENT — et d'un GOÛT SI AGRÉABLE que les enfants le prennent avec le sourire. Inutile de les forcer à prendre leur sirop quand c'est du JACK et JILL. Dès le premier éternuement ou reniflement, donnez-en selon les instructions pour un soulagement PROMPT et SÛR. N'oubliez pas d'en acheter une bouteille aujourd'hui et ayez-la sous la main.

CONTIENT DE LA VITAMINE "C"
TOUTES PHARMACIES 50¢

Nouveau!
Le Glo-Coat Hydrofuge Johnson
donne aux planchers un lustre que l'eau n'altère pas!

Les planchers gardent leur éclat même après avoir été passés à l'eau claire et essuyés plusieurs fois.

JOHNSON
GLO-COAT
GLO-COAT
CIRE À PLANCHERS Sans FROTTAGE
CIRE JOHNSON

Le Glo-Coat actuellement en étalage chez votre fournisseur est le Nouveau Glo-Coat Hydrofuge.

FAB Vous Offre des Conseils

Tirés de centaines de lettres louant cette découverte fabuleuse

FAB FAIT BRILLER LA VAISSELLE!

"FAB est tout simplement merveilleux pour la vaisselle, les casseroles et marmites. Il fait disparaître comme par enchantement les aliments "incrustés". Les verres, l'argenterie, la vaisselle sortent de la mousse de FAB en arborant une propreté éclatante. Ils n'ont besoin que d'un coup de linge!" *dit Mme N. Sharley, de Saskatoon.*

FAB REND LES COLLETS, LES POIGNETS RÉELLEMENT BLANCS

"En frottant bien avec FAB les marques des collets et des poignets, on fait disparaître la saleté la plus tenace! Grâce à FAB les chemises blanches deviennent plus blanches que jamais . . . avec moins d'effort! Je me sers de FAB pour *tout* le lavage . . . pour la délicate porcelaine comme pour les grosses lessives!" *dit Mme B. E. Metcalfe, de Peterborough.*

FAB LAVE LES VÊTEMENTS SOUILLÉS ET LES LAISSE RÉELLEMENT PROPRES

"Les vêtements de mon mari deviennent graisseux et souillés. Or FAB rend le linge le plus graisseux aussi propre que possible . . . avec moins de frottage et de brossage! Je confirme de tout coeur que FAB est réellement fabuleux!" *dit Mme J. L. Green, de Bronte.*

FAB REND LE LINGE DE BÉBÉ RÉELLEMENT DOUX

"FAB rend les lainages si doux . . . si moelleux, si délicats pour la peau tendre du bébé. Et le plus important c'est qu'ils sont PROPRES . . . Je suis certaine qu'avec FAB les vêtements de mon bébé sont parfaitement hygiéniques!" *dit Mme E. K. Clarke, Toronto.*

GRATUITE: PROVISION DE FAB POUR UN AN

Vous aussi, vous constatez peut-être que FAB est spécialement bon dans tel cas particulier. Ecrivez-nous et racontez-nous votre expérience. Si nous utilisons votre lettre, vous recevrez *absolument* gratis une provision du FABuleux FAB pour un an. Adressez vos lettres à:

CONSEILS FAB—Dept A—64 avenue Colgate, Toronto 8.

TOUT CE QU'IL FAUT POUR TOUT LAVER

Délivrez-vous de la DOULEUR

Essayez les Tablettes DOLCIN pour un prompt soulagement aux douleurs ARTHRITIQUES et RHUMATISMALES. Essayez DOLCIN . . . procurez-vous une bouteille de 100 à 500 tablettes chez votre pharmacien AUJOURD'HUI et soyez des milliers de personnes qui ont été soulagées grâce à DOLCIN . . .

La plupart des pharmaciens ont DOLCIN. Si le vôtre ne l'a pas, écrivez directement à

DOLCIN LIMITED
Toronto 10
Ontario

C'est la lotion à friser qui fait toute la différence entre 2 permanentes à domicile

Des épreuves scientifiques ont révélé que la lotion à friser de Richard Hudnut, en plus d'être de 22% plus efficace, rend les cheveux plus souples et plus forts que les lotions des autres permanentes à domicile. Exigez Richard Hudnut pour votre prochaine permanente à domicile. Nécessaires complets $3.25

Nécessaires de rechange $1.75 & 2.25

La permanente à domicile
NOUVELLE AMÉLIORÉE
Richard Hudnut

dont la lotion à friser rend les cheveux plus souples, plus forts . . . et moins cassants

"Pourquoi vos dents sont-elles tellement plus BLANCHES aujourd'hui?"

"Parce que j'ai adopté PEPSODENT à l'Irium*!"

ÉTONNEZ VOS AMIS!

PEPSODENT RENDRA VOS DENTS LES PLUS BLANCHES

Vous aurez LES DENTS LES PLUS BLANCHES si vous adoptez Pepsodent—parce que Pepsodent et seul Pepsodent contient de l'Irium, le merveilleux ingrédient exclusif qui vous donne l'action nettoyante la plus efficace qu'on puisse obtenir.

À cause de l'Irium, Pepsodent nettoie vos dents plus efficacement et sûrement—nettoie mieux entre vos dents—enlève toute trace de film terne et vile. Et vous aimerez aussi le goût de menthe frais et délicieux de Pepsodent . . . il rend l'haleine si propre et douce.

Ne tardez pas! Constatez par vous-même que Pepsodent à l'Irium vous donnera, à vous aussi, les dents les plus blanches. Obtenez Pepsodent aujourd'hui!

FORMAT MOYEN	GROS FORMAT	FORMAT GÉANT
25¢	45¢	75¢

Vous aimerez sûrement le goût de menthe frais et délicieux de Pepsodent

*Irium est le nom enregistré de l'alkyl sulphate purifié.

PEPSODENT rend les dents LES PLUS BLANCHES

Les valeurs des lignes aériennes progressent sur un marché faible à New-York

Le Royal Trust administre plus d'un milliard de dollars de biens

Montréal — L'assemblée annuelle de The Royal Trust Company a coïncidé avec le cinquantième anniversaire de cette société de fiducie. On peut juger de l'expansion des affaires de cette compagnie par le fait que ses recettes brutes se sont accrues de $246,000 pour atteindre le chiffre sans précédent de $4,208,000. Bien que les dépenses aient augmenté de $180,000 pour s'élever à $3,412,000 le profit s'établit à $796,000, accusant une hausse de $66,000 sur les résultats de l'exercice précédent. Toutes déductions faites, y compris $273,000 d'impôts, soit une hausse de $23,000, le profit net se place à $523,000 ce qui représente une augmentation de $43,000.

Le rapport soumis à l'assemblée montre que le capital, les réserves et les surplus forment un total de $8,133,000 soit une augmentation de $123,000, tandis que le total des biens administrés, au chiffre de $1,002,000,000 accuse une hausse de $44 millions.

Dans ses remarques, le président de cette société de fiducie, M. Robert-P. Jellett, déclare qu'à la fin de ce premier demi-siècle d'affaires, on trouve le Royal Trust dans une excellente situation financière et en pleine voie d'expansion, comme le prouve le fait que la société administre plus d'un milliard de dollars de biens.

M. Jellett, qui vient de démissionner de son poste de président, rappelle à cette occasion qu'il est entré au service de la société en 1903 et qu'il lui a consacré 47 années de sa carrière. Il a été nommé gérant général en 1928, puis administrateur, membre du comité de direction et vice-président en 1939, enfin président en 1943.

Le gérant général du Royal Trust, M. Ross Clarkson, a fait remarquer à son tour que la cinquantième année d'existence de la société a été marquée de plusieurs nouveaux records. Ainsi, le montant des biens confiés à l'administration de la société a augmenté d'année en année mais il y a lieu de noter que, indépendamment de la tendance à l'inflation au cours des dernières années, la valeur moyenne des successions a diminué, tandis que le nombre des grosses successions est beaucoup moins élevé, ce qui est dû surtout aux lourds impôts.

A propos des droits de succession, M. Clarkson a déclaré que cette question continue de créer une situation qui est loin d'être satisfaisante.

M. Clarkson exprime l'avis que la meilleure solution serait que le gouvernement fédéral se retire du domaine des droits de succession et laisse aux provinces le soin de conclure des accords réciproques, comme cela existe déjà entre Québec et Ontario. A défaut de cette solution, il faudrait au moins que les autorités fédérales et provinciales en viennent à une entente afin qu'une seule taxe soit appliquée aux successions et qu'on fasse ainsi disparaître les anomalies, inconvénients et injustices qui existent encore.

Le problème fondamental pour la plupart des comptes, qu'il s'agisse de successions, fiducies ou agences, c'est celui du placement. La société a donc été obligée de voir à l'expansion de ses facilités de placement pour favoriser l'expansion de ses affaires. Il est intéressant de noter que, dans les dernières années, plusieurs compagnies ont établi des caisses de retraite pour leurs personnels et que la société a été souvent appelée à assurer et surveiller le fonctionnement de ces plans.

Lors de l'assemblée du conseil d'administration qui a suivi immédiatement l'assemblée annuelle les actionnaires, M. Huntly R. Drummond a été élu président honoraire; M. Robert P. Jellett, président du conseil d'administration; M. Ross Clarkson, président; MM. James A. Eccles et B. C. Gardner, vice-présidents; M. J. Pembroke, gérant général.

Mines hors-liste

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81, rue Saint-Pierre, Québec.

16 février 1950

	OFF.	DEM.
Amal. Kirk	5	6
Annamaque	3½	4
Beaurive	2	4
Barber L. N.	2	3
Beaulieu	1½	2½
Bright Red L.	1½	3
Burley P.	2	3
Columbière	2	3
Cons. Chib.	12	15
Craibbe	4½	5½
Croydon	1½	2½
Derlak	4	5
Habitant	1½	2½
Halden R. L.	4	5
Hayes Cad.	½	1½
Kenbay	4	6
Kenda	6	9
Lake Expanse	6½	7½
Lavalie	3¾	4½
Martin Bird	3	4
Major Oil	3½	4½
Marbenor	10	12
Mate Yellowknife	3	5
Normar	2	3
National Malartic	63	66
New Augerita	14	16
New Malartic	2½	4
Norbeau	135	145
Norford	1½	2½
Nocana	23	25
Obalski-45	15½	17
Obalski	5	8
Obaska Lake	9	11
Opem. Copper	19	21
Ortona	4	5
Pascalis	13	15
Presdor	2½	3
Quest Y. K.	¾	3
Rand Malartic	12	13
Richgroup	4½	6
Salmita	3½	4½
Sepha	3	4
Scott Chib	7	9
Sun Bear	3	4
Thornhill	1	2
Wesley Gold	1	2
West Red Lake	1½	2½
Young David	19	21

L'indice des mines

Londres, (Reuters) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a baissé hier de 0.3 point à 115.0.

Le premier vendeur de la Mutual Life of Canada en 1949

M. Louis-Philippe Pelletier

De son siège social à Waterloo, Ontario, la Mutual Life of Canada vient d'annoncer qu'en 1949, M. Ls-Philippe Pelletier, de Québec, s'est classé premier de tout le Canada pour la deuxième année consécutive parmi tous les représentants de cette grande compagnie d'assurance-vie. M. Pelletier est attaché comme vendeur au bureau de Québec de la Mutual Life of Canada depuis 1930. Par son travail exceptionnel dans le domaine de l'assurance-vie, il a toujours réussi pendant dix-neuf ans à faire partie des principaux clubs de production de la compagnie. M. Ls-Philippe Pelletier est membre du club "Million Dollar Round Table" de l'Association Nationale des Assureurs-Vie des Etats-Unis. Cette brillante carrière honore non seulement M. Pelletier, mais aussi le bureau de la compagnie situé à 400, boulevard Charest, auquel il appartient et dont M. Antonio Demers, C.L.U., est gérant —

Le dollar canadien

New-York, (PC) — Le dollar canadien a haussé de 1-8 de cent pour fermer à un escompte de 9 15-16 pour cent, par rapport au dollar américain, sur le marché des changes étrangers, hier. La livre sterling était inchangée au taux de $2.80 1-8.

Nouveau minimum sur les fractions

Montréal. La Bourse et le Curb de Montréal annoncent qu'à partir du 20 février inclusivement, la fraction minimum qui sera permise sur les actions industrielles, se vendant au-dessous de $5.00 l'unité, sera de .05c au lieu de .12½c.

La Mutual Life Assurance établit une série de records l'an dernier

Le 80ième rapport annuel de la Mutual Life Assurance Company of Canada montre que cette société d'assurance-vie a traversé une année très favorable à en juger par les nouvelles polices d'assurance souscrites qui ont atteint le plus haut chiffre encore vu dans l'histoire de la compagnie. Le total s'est élevé, en effet, à $120 millions, ce qui représente une augmentation de plus de 15 pour cent sur l'année précédente. A la suite de cette hausse remarquable, l'assurance totale en vigueur atteint maintenant $1,068,000,000. Les officiers de la compagnie ont aussi déclaré une augmentation sans précédent dans l'assurance en force, une diminution dans le rythme des dépenses et une augmentation dans le taux de l'intérêt obtenu sur les placements.

M. Louis-L. Lang, président de la compagnie, a annoncé que la politique des placements l'année dernière a été en conformité du grand besoin de nouveaux fonds pour financer la construction de logements et les programmes de travaux des municipalités. Il a souligné que les perspectives générales pour le Canada en 1950 sont bonnes et insisté sur l'opportunité d'une réduction graduelle de la dette nationale et la remise à plus tard des travaux publics non essentiels jusqu'à l'arrivée des temps moins favorables.

M. A.-E. Paquegnat, gérant général, a dit que le socialisme avait perdu du terrain dans le monde et qu'on avait reconnu le déséquilibre que ne manquerait pas de causer l'expropriation des sociétés d'assurance-vie.

Les recettes de surplus de la Mutual Life of Canada en 1949 se sont montées à $6.172,000. M. Paquegnat a rapporté que ces résultats semblent assurer la continuation pendant un certain temps de la politique de distribution des surplus aux assurés, politique adoptée l'an dernier. Il a déclaré que la compagnie continue d'occuper une place dominante sur ce continent pour l'assurance-vie à bas prix.

Plus de 70 pour cent des ressources totales sont détenues sous forme d'obligations. Les prêts sur hypothèque se montent à 17 pour cent du total des actifs et les actions en mains atteignent 3 pour cent. Les ressources se totalisent maintenant à $345,293,000.

L'assurance groupe en force a atteint $71,400,000, soit une augmentation de $14 millions pour l'année sous revue. Un taux de mortalité favorable a été enregistré par la compagnie.

Les réclamations pour décès et incapacité payées par la compagnie en 1949 ont été de $7,800,000. Le total des paiements aux assurés et à leurs dépendants en 1949 a été de $19,063,000.

Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY membres de la Bourse et du Curb de Montréal
79-81, rue Saint-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006
Séance du 16 février 1950

Titres	Ferm Préc	Haut	Bas	Ferm
Allied Chemical	204¾	203½	203½	203½
Amer Can	112½	113¼	113¼	113¼
Am & Foreign P	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Am Locomotive	18½	18½	18⅜	18½
Am. Tel & T	149⅛	149⅜	149¼	149⅜
Anaconda Copper	29½	29⅜	29⅛	29⅜
Atchison Ryl	103½	103¼	103	103
Bethlehem Steel	32¾	32¾	32¼	32¾
Chrysler	63⅞	64	63⅜	63⅜
Cons Edison N Y	29½	29⅜	29¼	29⅜
Du Pont de Nem	64	64	64	64
General Electric	44⅞	45⅜	44½	45¼
General Motors	75½	75⅜	74⅞	75
Gillette Safety	37¼	36⅞	36⅞	36⅞
Graham Paige	2	2	2	2
Int Paper	36	36⅜	36¼	36½
Int Tel & T	12⅛	13	13	13
Kennecott	53¼	53½	53¼	53½
Lockheed	27⅛	27⅛	27⅛	27⅛
Mack Trucks	12	12	12	12
Montgomery Ward	56½	56⅞	56¼	56⅞
Nash Kelvinator	17	17	17	17
Nat Steel	95½	98½	98½	98½
N Y Central	12½	12⅜	12¼	12⅜
North Pacific	20¾	20¾	20¾	20¾
Packard Motors	4⅞	4¼	4¼	4¼
Penn R R	17⅛	17⅛	17⅛	17⅛
Radio Corp	15⅝	15¾	15⅝	15½
Republic Steel	25¼	25¼	25¼	25¼
South Pacific	53	53	53	53
South Railway	34½	34⅜	34⅜	34⅜
Stan G & E	59¼	59¼	59¼	59¼
Stand Oil of N J	66½	66½	66¼	66⅜
United Aircraft	26⅜	26¾	26¼	26¼
U. S. Steel	29¾	29⅝	29⅜	29½

Volume des ventes: 1,920,000 actions.

Curb de New-York

Séance du 16 février 1950

	Haut	Bas	Ferm
Alum Ltd	46¼	46¼	46¼
Alum of Am	54¼	53⅞	54
Brazilian	18	18	18
Cdn Marconi	3½	3⅛	3½
Cities Service	5¾	5½	5⅝
Dosco B	17¾	17½	17½
El Bond & Sh	18⅜	18½	18⅝
Ford Ltd	3⅝	3⅜	3⅝
Hollinger	9	8⅞	9
Humble Oil	83¾	83¾	83¾
Imp Oil	19	19	19
Int Petrol	7⅞	7¾	7¾
Lake Shore	11	10¾	10¾
Niag Hud	17¼	17	17⅛
Technicolor	17	16½	17

Etats financiers

BUILDING PRODUCTS

Montréal — Le bilan de Building Products Limited pour l'exercice terminé le 31 décembre 1949 révèle que pour la septième année consécutive, ses ventes et ses revenus nets ont établi de nouveaux records. Compte tenu des dépenses d'exploitation, des réserves pour la dépréciation, de l'intérêt sur les obligations et de l'impôt, les profits nets se sont traduits par $1,612,278 soit $3.34 par action ordinaire au regard de $1,589,246 ou $3.29 l'action pour l'année précédente.

M. L.-S. Odell, président de la compagnie, déclare que ses produits sont passablement en demande pour la construction et qu'un haut niveau de ventes semble devoir se maintenir.

IMPERIAL TOBACCO

Montréal — (P.C.) — L'Imperial Tobacco Co. of Canada Ltd. a annoncé un profit net de $6,864,954 pour l'année fiscale terminée le 31 décembre 1949 en regard de $7,193,011 pour l'exercice précédent. Le revenu net par action ordinaire est de $0.62 au lieu de $0.66 3-4 précédemment.

Le fonds de roulement figure à $27,264,685 au regard de $28,063,385.

GENERAL STEEL WARES

Dans un message adressé aux actionnaires, M. E.-S. Corrigan, président de General Steel Wares, annonce que les ventes de cette compagnie ont enregistré une augmentation de près de 17 pour cent en 1949 pour atteindre un chiffre sans précédent. Les rapports préliminaires indiquent que les bénéfices nets ont aussi accusé une augmentation importante.

Selon M. Corrigan, les affaires se maintiennent actuellement au niveau de l'an dernier et la compagnie est en mesure de bénéficier pleinement de la demande.

SIMPSONS, LIMITED

Toronto — (P.C.) — Simpsons Limited et ses filiales rapportent un profit net de $4,493,666 dans le bilan annuel couvrant l'exercice terminé le 4 janvier 1950. C'est là une augmentation de $211,905 sur l'année fiscale précédente qui se termina le 5 janvier 1949. Les dividendes payés durant l'année se sont élevés à $2,072,854 au lieu de $1,586,281 l'année précédente.

Le fonds de roulement a augmenté de $6,985,814 au chiffre de $26,477,128.

GUARANTEE COMPANY

Montréal — (P.C.) — Un profit net de $148,693 pour l'exercice terminé le 31 décembre 1949 a été déclaré par The Guarantee Company of North America. Cela se compare avec un bénéfice net de $137,703 pour l'année fiscale précédente. La balance transportée au surplus figure à $46,008 vs $74,260. Les ressources totales atteignent $5,147,419, y compris les placements au coût de $4,549,446.

HINDE & DAUCH PAPER

Le rapport de Hinde & Dauch Paper Co. pour l'année 1949 montre que la hausse du profit d'exploitation par suite des ventes record a été plus que compensée par une dépréciation plus élevée. Le profit net a été de $740,730 ou $2.47 par action au regard de $799,793 et $2.67 l'action en 1948.

CELTIC KNITTING CO.

Les profits nets de Celtic Knitting Company se sont chiffrés l'an dernier à $93,290 ou $3.46 par action, au lieu de $80,317 ou $2.97 par action pour l'année précédente.

PELLER BREWING CO.

Peller Brewing Co. Ltd rapporte que son bénéfice d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 octobre 1949 a baissé à $95,446 de $162,834 qu'il était précédemment. Le profit net a été de $65 au lieu de $37,270.

CHARTERED TRUST

Chartered Trust Company a connu en 1949 sa meilleure année depuis sa fondation. Son chiffre d'affaires et ses recettes ont atteint un niveau sans précédent.

Les recettes des douanes à Québec

Les recettes des douanes et d'accise dans le port de Québec durant le mois de janvier ont augmenté de $309,702.35 selon une compilation fournie par le percepteur du revenu national à Québec. En effet, le total s'est élevé à $2,804,504.17 alors qu'il avait été de $2,494,801.82 en janvier 1949.

Pour le mois de décembre 1949, on enregistre une diminution de $412,817.46, le total s'élevant à $3,056,183.66 au lieu de $3,469,001.12 en décembre 1948.

La situation du marché du bétail

Montréal, 16. (PC) Les prix étaient stables et les arrivages faibles sur les deux marchés aux bestiaux de Montréal cette semaine.

Les arrivages consistaient en 1,697 bêtes à cornes, 132 moutons et agneaux, 4,176 porcs et 1,704 veaux. Ces arrivages comprenaient 280 bêtes à cornes et 213 porcs des provinces de l'ouest.

Les offres de bêtes à cornes étaient plus faibles que la semaine dernière et rencontraient une bonne demande. Les prix ont monté de 50 cents à $1 sur toutes les catégories. Des bouvillons légers de qualité moyenne se vendaient $19-$21.50 et la qualité commune $15-$18. Un groupe de bouvillons lourds de choix a rapporté $24, les bons $22.50-$23.75 et les moyens $21-$22.50. Quelques bonnes génisses ont payé $21.50-$22, les moyennes $18-$21 et les communes $17 ou moins. Les bonnes vaches payaient $16-$18, les moyennes $14.50-$15.50 et les communes $13-$14. Pour la charcuterie et la mise en conserve, elles s'enlevaient à $13 ou moins. De bons taureaux se vendaient $17.50-$20 et les communs $16.50 ou moins.

Les veaux de lait sont demeurés stables et un léger fléchissement se manifestait sur les veaux d'herbe. Les veaux de lait de qualité bonne et de choix rapportaient $28-$30, les moyens $24-$28 et les communs $15-$23. Les veaux d'herbe s'établissaient à $13-$15, mais à $13-$14 pour la plupart.

Les arrivages d'agneaux étaient légers et les prix étaient estimés stables par rapport à la semaine dernière, payant $20-$23 suivant la qualité. Les moutons s'échangeaient à $6-$12.

Environ 200 porcs se sont vendus à $27.25, les autres s'enlevant à $27 pour la catégorie A. Les truies payaient $16-$17.

Profits moindres

Toronto, (PC) — Caldwell Linen Mills a déclaré hier un profit net de $208,801 pour l'année 1949, soit $2.90 par action, en comparaison de $236,391 ou $3.58 l'action pour l'année précédente.

Oeufs A-gros enclins à monter

Montréal, (PC) Il n'y eut aucune vente d'enregistrer hier à la Bourse Canadienne des denrées.

Un ton plus ferme s'est manifesté pour les oeufs de catégorie supérieure sur les marchés de gros "libres" hier et des hausses d'environ un sou la douzaine furent inscrites. La demande était assez bonne alors que les arrivages étaient légers.

Les oeufs en cartons vendus en petites quantités par les grossistes aux détaillants étaient inchangés ou à la baisse.

Les pommes de terre étaient stables et les arrivages par voie ferrée hier se sont montés à 13 wagons. Aucun char n'a été dirigé sur l'extérieur et l'on comptait 38 wagons sur rails.

x x x

Montréal, (PC). A la fermeture de la Bourse Canadienne des denrées, hier, le beurre, 92 points, du Québec (comptant) était coté à 60 1-2 cents la livre.

Les oeufs de l'Est offerts par wagon après inspection préalable étaient cotés comme suit :— A-gros, 38 cents la douzaine ; A-moyens, 35 ; A-poulettes, 31 ; catégorie E-B., 31 ; catégorie E-C., 22.

Montréal, (PC). On trouvera plus bas les prix des produits de la ferme tels que cotés ici hier et rapportés par le ministère fédéral de l'agriculture :

OEUFS :— en caisses gratuites : A-gros, 38-39 cents la douzaine ; A-moyens, 36-37 ; A-poulettes, 32-33 ; catégorie B., 32-33 ; catégorie C., 22. Arrivages : 1,171 caisses.

BEURRE : — Arrivage courant : Québec, No 1 pasteurisé, 60 1-4 cts la livre ; No 2, 59 1-4 ces. Prix de gros ; No 1 pasteurisé, frais et entreposé, 60 3-4 - 61 cents ; No 2, 59 3-4-60, pour le beurre 38 points, première qualité de crémerie, imprimé, prix aux commerçants, 62-62 1-2. Aucun arrivage.

FROMAGE : — Arrivage courant, blanc de l'Ontario, 27 3-16 cents la livre ; coloré de l'Ontario, 27 1-4 ; Blanc du Québec, 27 1-4 coloré du Québec 27 1-4. Prix de gros : blanc et coloré de l'Ontario, 28 ; blanc et coloré de l'Ontario, 28 ; blanc et coloré du Québec, 27 1-2 - 3-4. Arrivages : 1 boite.

POMMES DE TERRE : —Québec No 1, en sac de 75 lbs, $1.05-1.15 ; Nouveau-Brunswick,- No 1, $1.15-1.25 ; en sac de 10 lbs, $10-9.21. Ile du Prince-Edouard, $1.40-1.45. No 1, en sac de 10 lbs, $0.28, .23.

Nomination à la Canadian Schenley

M. W.-G. Brayley vient d'être élu au poste de directeur de la publicité de la Canadian Schenley Ltd, annonce M. W.-F. Tigh, président de cette compagnie.

La Société Ford abaisse ses prix

Windsor, Ont. (PC) — La Ford Motor Company of Canada, Ltd a annoncé hier soir des coupures de prix allant jusqu'à $61 dans les prix de détail de certains modèles de camions. Les réductions entrent immédiatement en vigueur.

Au dire de M. Rhys M. Sale, le président de la compagnie canadienne, la baisse de prix est le résultat des économies réalisées dans la fabrication des camions.

Bilans bancaires

Ottawa, (PC) Les dépôts du gouvernement canadien ont diminué de $22,176,000 au total de $66,159,000 durant la semaine finissant le 15 février 1950, annonce la Banque du Canada dans son bilan hebdomadaire. Par contre, les dépôts des banques à charte ont augmenté de $30,105,000, ce qui en porte le total à $533,145,000. Quant aux billets en circulation, ils ont baissé de $5,181,000, ce qui en ramène le chiffre à $1,251,070,000.

Le bilan accuse une augmentation de $142,000 dans les valeurs à court terme des gouvernements fédéral et provinciaux, ce qui en porte le total à $1,783,959,000. Les placements dans d'autres valeurs fédérales et provinciales ont diminué de $20,000 au chiffre de $195,719,000.

x x x

Londres, (PA) Le bilan de la Banque d'Angleterre pour la semaine finissant le 15 février 1950 mentionne une augmentation de £2,167,000 dans la circulation monétaire, dont le total s'établit maintenant à £1,248,522,000. On remarque une augmentation de £9,943,000 dans les dépôts publics et une diminution de £325,000 dans les dépôts privés.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que CANADIAN LEGION OF THE BRITISH EMPIRE SERVICE LEAGUE, une corporation ayant son siège social dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, s'adressera à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi donnant au Quebec Provincial Command de la Legion et toutes ses filiales le droit d'être poursuivi et de poursuivre en leurs noms respectifs, déclarant que ledit Provincial Command ou toute filiale n'aura aucun droit ou intérêt dans les biens de l'autre ou ne sera pas responsable pour aucune des dettes, responsabilités et obligations de l'autre et prévoyant de façon semblable relativement au Dominion Command à acquérir de droit la propriété de toute filiale suspendue. Montréal, P.Q., le 1er février 1950.

Canadian Legion of the British Empire Service League.

T. D. ANDERSON,
Secrétaire-général.

THE MUTUAL LIFE
Assurance Company
OF CANADA

SIÈGE SOCIAL: WATERLOO, ONT.

80e RAPPORT ANNUEL

Année finissant le 31 décembre 1949

RECETTES

Primes d'assurance	$28,466,966.37	
Primes de rentes	2,690,134.52	
Intérêts, dividendes et loyers (réserve étant faite pour pertes futures possibles)	12,481,879.30	
Constitution de rentes provenant de polices d'assurance	1,094,562.95	
Capitaux de polices, dividendes et autres montants laissés auprès de la Compagnie en dépôt	7,602,182.22	
Profit net sur vente de valeurs de l'actif et sur le change (après avoir affecté $1,365,601.27 à la réduction de la valeur inscrite des placements afin de stabiliser le rendement d'intérêts futurs)	209,762.34	
		$52,545,487.70

DÉBOURSÉS

Réglements de décès et d'invalidité	$ 7,863,088.72	
Dotations échues et rachats de polices	5,792,780.26	
Versements de rentes	558,001.93	
Produits de polices, dividendes en dépôt et autres montants retirés	5,935,387.32	
Frais généraux et impôts	6,747,446.44	
	$26,896,704.67	
Augmentation de la réserve des polices et de la caisse de retraite du personnel et des montants laissés auprès de la Compagnie en dépôt	19,476,641.48	
		$46,373,346.15
SURPLUS DE L'ANNÉE		$ 6,172,141.55
Déductions :		
Dividendes versés ou attribués aux assurés	$ 4,849,564.78	
Augmentation de la réserve pour dividendes de l'an prochain	300,000.00	
Augmentation des réserves spécifiques	200,000.00	
		$ 5,349,564.78
MONTANT PORTÉ AU FONDS DE PRÉVOYANCE		$ 822,576.77

LOUIS-L. LANG
Président

A.-E. PEQUEGNAT, A.I.A., F.S.A.
Directeur général

FAITS SAILLANTS DES PROGRÈS DE 1949

Surplus de l'année 1949	$ 6,172,141
Sommes versées aux assurés et bénéficiaires en 1949	19,063,436
Assurances nouvelles souscrites en 1949 (Excluant les rentes et la réassurance)	120,009,172
Actif total	345,293,359
Assurance en vigueur le 31 décembre 1949 (Excluant les rentes et la réassurance)	1,068,698,193

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITEE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tel. : 2-1521
Correspondants de L.-G. BEAUBIEN & Cie, membres de la Bourse et du Curb de Montréal

Séance du 16 février 1950

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm
2815	Abi Paper	23⅝	23½	23⅝
600	Abi Pa $1.50 p	22⅞	22⅞	22⅞
610	Algoma Steel	14¼	14⅛	14¼
195	Alum Ltd	53½	53¼	53¼
175	Amalg Elec Cor	8	8	8
875	Argus Corp	7¾	7¾	7¾
175	Asbestos Corp	25½	25¼	25¼
280	Bath Pap 'A'	25¾	25¾	25¾
1099	Bell Tel	40	40	40
624	Braz Tract	20⅞	20¾	20¾
325	B A Oil Co Ltd	26⅝	26⅛	26⅝
1125	B C For Prod	2⅞	2¾	2¾
230	B C Pow Co 'A'	28⅛	28⅛	28⅛
310	Can Cem	36¼	36	36
175	Can Fou & For 'B'	45	45	45
51	Can Nort Power	11¾	11¾	11¾
310	Can Steam Lines	16½	16½	16½
130	Can Ste Li 5% p	37½	37½	37½
445	Can Brew	23	22⅞	23
55	Can Canners	20¼	20	20¼
35	Can Car & Foun	11½	11½	11½
75	Can Ca & Fo 'A'	14½	14½	14½
275	Can Celanese	30½	30¼	30¼
200	Can Cel priv $1.00	23¾	23¾	23¾
30	Can For Inv Cor	32	32	32
250	Can Loc	23½	23¼	23¼
925	Can Pac Ry	17⅞	17½	17⅝
230	Cock Plow	16⅛	16	16
639	Cons Smelt	97	96½	96½
175	Dist Seag	21	21	21
205	Dom Bridge	43	42¼	42¾
50	Dom Coal 6% p	21	21	21
131	Dom Found	28¾	28½	28¾
285	Dom Glass	45	45	45
555	Dom Steel 'B'	20½	20¼	20½
100	Dom Tar V T	28	28	28
125	Dom Tar pr	21⅞	21⅞	21⅞
365	Dom Textile	11¾	11⅝	11¾
100	Dryden Paper	18	18	18
75	Eddey Pap 'A' pr	16	16	16
75	Electro Corp	14½	14½	14½
250	Famous Players	15¼	15⅛	15⅛
50	Found Co of Can	30	30	30
1480	Fraser	25¼	25	25
25	Gatineau Power	18¼	18	[illegible]
70	Gat Pow 5% pr	105	[illegible]	[illegible]
80	Gen Steel Wares	17¼	[illegible]	[illegible]
50	Gyps Li & Alab	18	[illegible]	18
615	Ho Sm Pap Mills	36¼	[illegible]	[illegible]
50	How Sm $2.00 p	49	49	49
225	Huds Bay Min	45½	45	45½
717	Imp Oil	21⅛	21½	21½
335	Imp Tobacco	14¼	14¼	14¼
320	Indus Accep	31½	31½	31½
250	Inter Bronze	4¼	4¼	4¼
100	Int Bronze 6% p	16¾	16¾	16¾
200	Inter Nickel	31¾	31¾	31¾
715	Int Paper Com	40	39¾	39⅞
335	Inter Petroleum	9⅛	9	9
100	Int Utilities	20	20	20
25	Lake of the Woods	26	26	26
75	Lang & Sons Ltd	18	18	18
200	Laura Sec Cand Sh	16½	16½	16½
75	Lewis Brothers	11	10¾	11
125	MacMil Ex 'A'	9¼	9¼	9¼
325	MacMil Ex 'B'	8⅛	8	8
28	Mailman Corp	17	17	17
475	Massey-Harris	24½	24⅛	24⅛
115	McColl Fronte Oil	13¾	13¾	13¾
165	Michell Rob Co	22½	22½	22½
4075	Mols Brew 'A'	27	27	27
80	Mols Brew 'B'	27	27	27
175	Mont Loc Works	20½	20½	20½
100	Montreal Tram	50	50	50
225	Nat Breweries	35½	35¼	35½
25	Nat Brew 7% p	43	43	43
80	Nat Steel Car	20	20	20
250	Niag Wire Weav	24	24	24
670	Noranda Mines	68⅜	67¾	68
205	Ogilvie Flour Mil	19¾	19¾	19¾
50	Ont Steel Prod	41	41	41
70	Page Hers Tubes	45	45	45
100	Placer Devel	15½	15¼	15¼
40	Powell River	44¾	44¾	44¾
240	Price Brot	67	66¾	67
200	Prov Trans	12½	12½	12½
100	Rolland Paper	7	7	7
350	Royalite Oil	9.10	9.00	9.00
300	St Law Co 1 pr	32	31½	31½
100	St Law Co 2e pr	15¼	15¼	15¼
25	St Law Pap 1er p	89¾	89¾	89¾
120	St Law Pap 2e pr	53	53	53
295	Shaw Power	24	24	24
50	Shaw Power 4½ p	47¾	47¾	47¾
50	Sim H & Sons	19	19	19
25	Simpsons Ltd 'B'	25½	25¼	25¼
2910	Standard Chem	10	9¾	9¾
55	Steel Co of Can	102½	102½	102½
125	Steel New	20½	20½	20½
1150	Steel Priv	21	21	21
50	United Steel Cor	6⅞	6⅞	6⅞
500	Wabasso Cotton	15	15	15
375	Walker Good	28¼	28	28¼
205	Wpg Electric	34	33½	34
75	Zellers Ltd	61½	61½	61½
25	Zellers Ltd 6% priv	27¼	27¼	27¼
	BANQUES			
100	B de No.-Ecosse	41	41	41
130	B Can Nationale	20	20	20
25	B Can de Comm	25¼	25¼	25¼

CURB DE MONTREAL

Séance du 16 février 1950

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm
125	Acme Glove Ltd	11⅛	11	11
100	Atlas Steels Ltd	8¼	8¼	8¼
11800	Brand & Mil 'A'	35	35	35
125	Brewers & Distil	16½	16½	16½
500	B C Packers 'A'	11¾	11½	11¾
725	Brown Company	4	4	4
200	Butterfly Hosiery	10¼	10¼	10¼
40	Can Malting	50½	50½	50½
387	Can Vinegars	12½	12½	12½
75	Can Food Prod	5	5	5
60	Can Gen Invest	18	18	18
260	Can Indus	22¼	22	22
13	Can Ind 7% p	176	176	176
2720	Can Marconi	3¼	3⅛	3¼
100	Comm Alc 8% p	4¼	4¼	4¼
608	Consolidated Pap	18⅜	18¼	18⅜
75	Cons Textile Mills	12⅞	12½	12⅞
50	David & Frere 'A'	34	34	34
325	David & Fr 'B'	17½	17	17¾
90	Dom Oilcloth	40½	40½	40½
300	Donn Paper Co	18	18	18
25	Federal Grain 'A'	10	10	10
200	Fleet Manuf Ltd	1.20	1.20	1.20
375	Fo Mo Co of Ca 'A'	27⅛	27	27
45	Gre Lak Pa Co	14⅞	14⅞	14⅞
50	Int Paints 'A'	6	6	6
50	MacLaren Po & Pa	37	37	37
200	Maxwell	6⅞	6⅞	6⅞
100	Melch Dist 6% p	11	11	11
800	Minn & Ont Pap	18⅛	18	18
125	Moore Corporation	75½	75	75½
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
75	Un Gas of Can	16¾	16¾	16¾
50	United Corp 'B'	27¼	27¼	27¼
60	United Securi Ltd	21	21	21
165	Westeel Prod Ltd	51	51	51
	TITRES MINIERS (en cents)			
600	Anacon	64	63	64
300	Barnat	136	136	136
1500	Bob La Go Min	4½	4	4
6000	Bouz Go Mines	9	8	8
5500	Candego Mi Ltd	8¼	7¾	8¼
2000	Cart Mal Go Mi	3	3	3
100	Cheste Mi Ltd	122	122	122
850	East Sull Mi Ltd	455	450	455
500	Eldona Go Mi Ltd	30	30	30
500	El Sol Go Mines	6	6	6
1300	Holl Co Go Mi Lt	$10¼	10⅛	10¼
1200	Jaculet	29	28½	29
16000	La For Go Mi	6	5¾	5¾
1200	Macdon Mi Ltd	51	51	51
155	McInt-Porc Mi Lt	$64	64	64
100	Min Cor of Ca Lt	$12⅜	12⅜	12⅜
2500	New Goldvue	42	40	42
4500	Pitt Gol Min Co Ltd	4½	4½	4½
6500	Que Mang Mines	7	6	6
500	Queb Yell Go Mi	2⅞	2⅞	2⅞
9000	Sant Mi Ltd	9½	9	9
500	Sher-Gord Mi Ltd	215	215	215
500	Siad-Malar Mi Ltd	78	78	78
1000	Torbritt	128	128	128
300	Trebor	9	9	9
6500	Uni Asbestos Co	59	57½	57½
	HUILES			
220	Ang-C Oil Co Ltd	400	400	400
[illegible]	[illegible]	210	210	210
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

BIF

1950

TOUT CE QUE VOUS CHERCHEZ —

l'Angleterre est à même de VOUS L'OFFRIR

A votre intention, elle consacre ses ressources et son ingéniosité; elle a étudié vos besoins et conçu ses modèles spécialement **pour vous.** La Foire des Industries Britanniques attire, chaque année, un plus grand nombre d'acheteurs.

3,000 fabricants exposeront à la Foire des Industries Britanniques leurs derniers modèles; 16,000 acheteurs viendront de toutes les parties du monde pour voir sur place ce qu'ils recherchent.

Du nouveau, telle est l'idée maîtresse de l'industrie britannique, dont la production et les exportations atteignent un nouveau record. Ce sont ces exportations qui permettent à l'Angleterre d'équilibrer ses importations et l'Angleterre est le plus grand acheteur du monde.

Commerçants et Industriels, prenez des dispositions dès maintenant pour votre visite en Angleterre, car la saison touristique est en plein essor au mois de mai.

★ *La Foire des Industries Britanniques, la plus importante de toutes les foires nationales, sera étendue en 1950. Les stands, à eux seuls, couvriront une superficie de 100,000 mètres carrés.*

★ *Afin de ne pas gêner les acheteurs, le public ne sera admis qu'à certaines heures.*

★ *26 groupements d'entreprises connexes représenteront 90 industries.*

★ *Mécanique et Quincaillerie à Birmingham — Industries Légères à Londres.*

FOIRE DES INDUSTRIES BRITANNIQUES

LONDRES **8-19 MAI** BIRMINGHAM

Pour tous renseignements concernant les exposants, les catalogues, les stands spéciaux, et pour toutes autres informations, adressez-vous à The United Kingdom Trade Commissioner à Ottawa, Montréal, Toronto, Vancouver ou Winnipeg ou au Imperial Trade Correspondent à St. John ou Halifax.

BOURSE DE TORONTO

(Par la Presse Canadienne)

Séance du 16 février 1950

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm
225	Abitibi	23⅝	23½	23½
465	Do P	23	23	23
200	Algoma	14⅛	14	14⅛
75	Aluminium	53½	53¼	53½
1000	Am Neph	58½	58	58½
2500	Am Yknife	08	08	08
1500	Anacon	63	63	63
1555	Anglo CDN	4.05	4.00	4.00
100	Ang Huronian	10¾	10¾	10¾
11000	Ang Rouyn	32	26	31
2000	Aquarius	22	21	21
13100	Arjon	29½	28	29½
1000	Athona	08	07¾	08
3500	Atlantic Oil	1.48	1.42	1.44
1000	Ascot	57½	.57	57
1000	Anumaque	12	12	12
1300	Aunor	3.15	3.10	3.10
2500	Bagamac	20	19	19
3333	Bankfield	07½	07½	07½
125	Bk of Mont	28¼	28⅛	28¼
25	Bank of Ns	41	41	41
25	Bank of Tor	39½	39½	39½
26050	Barnat	1.36	1.30	1.36
1000	Base Metals	25	25	25
525	Beatty	13½	13½	13½
807	Bell	40⅛	40	40
1000	Bevcourt	26	24½	24¼
1000	Bordulac	11¼	11¼	11¼
100	Bralorne	9.55	9.55	9.55
100	Brant Cordage	16½	16½	16½
848	Brazilian	20⅞	20¾	20⅞
100	Brew & Dist	16½	16½	16½
555	Ba Oil	26⅛	26	26
110	Do P	26¼	26⅛	26¼
30	Bs Elec 4¾ pc P	100½	100½	100½
75	Bc Forest	2⅞	2¾	2⅞
175	Bc Packers B	28⅜	28¼	28⅜
700	Broulan	58	58	58
3000	Buffadison	13½	12½	12½
600	Buffalo CDN	08¼	08	08¼
2000	Buff Rl	.05	05	05
25	Burns B	17¼	17½	17½
2000	Calder	13	12½	12½
925	Cal & Edm	7.10	7.10	7.10
1500	Callinan	06½	06	06
5425	Calmont	52	50	52
100	Can Crushed Stone	14½	14½	14½
50	C Packers A	34¾	34½	34¾
150	Do B	22¾	22	22
400	Can SS	16½	16½	16½
150	Bk of Com	25⅝	25⅜	25⅜
135	CDN Breweries	23	22⅞	23
90	Canners	20¼	20	20¼
160	Do B	20¼	20¼	20¼
100	CDN Cel	30½	30½	30½
110	Do P	39½	39	39½
400	CDN Food	5	5	5
100	CDN Loco	23¾	23¾	23¾
250	CDN Oil	16	16	16
1090	CPR	17⅝	17½	17½
3200	Cent Leduc	1.14	1.10	1.14
3400	Cent Pat	90	88	88
2500	Cent Por	16	16	16
2000	Centremaque	06	06	06
8600	Chem Research	1.20	1.12	1.12
1500	Chesterville	1.25	1.23	1.25
150	Chromium	1.00	1.00	1.00
1000	Coastal	41	41	41
2700	Cochenour	2.04	2.01	2.04
300	Com Pete	1.25	1.24	1.25
100	Con Bakeries	8½	8½	8½
1200	Con Beattie	57	57	57
7166	Con Ansley	17½	16	17½
1144	Con Smelters	97	96¼	97
44	Con Gas	163	163	163
15	Crown Trust	120	118	120
100	Davis B	7½	7½	7½
600	Delnite	1.64	1.63	1.64
4800	Discovery	36½	35½	35½
170	Dist Seag	21	21	21
170	Dome	18¼	18¼	18¼
15	Dom Bank	27⅛	27⅛	27⅛
150	Dom Found	28¾	28¾	28¾
80	Dom Stores	34½	34¼	34½
100	Dom Wool	10½	10½	10½
2200	Donalda	55	53	53
5500	Dulama	20	19	20
4000	East Amphi	12½	11¾	12
200	E Malartic	2.23	2.21	2.23
4400	E Sullivan	4.60	4.50	4.55
1050	Elder	37¾	37¾	37¾
4600	Eldona	30	29	30
2200	El Sol	06¼	06¼	06¼
550	Falconbridge	4.30	4.30	4.30
225	Famous Play	15	15	15
240	Fanny Farmer	35¼	35½	35½
1000	Fed Kirk	05¾	05¾	05¾
3400	Fed Pete	2.61	2.52	2.61
160	Ford A	27¼	27	27
1000	Francoeur	.13	.13	13
1000	Frobisher	2.32	2.32	2.32
125	Gatineau Pow	18¼	18¼	18¼
200	Gen Bakeries	2⅞	2⅞	2⅞
2000	Glenora	.02½	02½	[illegible]
2000	Goldcrest	07½	07½	07½
3525	Golden Manitou	2.56	2.54	2.55
100	Gl Paper	14¾	14¾	14¾
2000	Gull Lead	11	10½	10½
120	Gypsum	18	18	18
1000	Halcrow	04½	04½	04½
11100	Hard Rock	33	32	32
5000	Heva	.07	06	07
1000	Highridge	06¾	06¾	06¾
495	Hollinger	10¼	10⅛	10¼
2000	Hosco	08¾	08¾	08¾
265	Hud Bay	45¼	45¼	45¼
2182	Imp Oil	21⅝	21½	21½
270	Imp Tob	14¾	14⅝	14¾
20	Do 5 pc P	25⅞	25¾	25¾
3300	Inspiration	41	41	41
100	Int Bronze	4¼	4¼	4¼
7000	Int Coal	21	20	20
50	Int Metals P	103	103	103
935	Int Nickel	31⅞	31¼	31⅞
300	Int Pete	9⅛	9⅛	9⅛
1666	Jaculet	28	28	28
6500	Jellicoe	10	09	10
4100	Joliet	68	67	67
1208	Kelore	07	07	07
545	Kelvinator	50	50	50
1000	Kentville	05	05	05
225	Kerr Add	18½	18¼	18¼
800	Kirk Lake	1.30	1.30	1.30
1000	Kirkk Town	11½	11½	11½
200	Labatt	19⅝	19⅝	19⅝
450	Labrador	4.45	4.45	4.45
13500	Laguerre	12	10	10¾
1800	L Dufault	1.12	1.10	1.10
58950	L Fortune	06¼	05½	05¾
2000	L Lingman	35¾	35	35
195	Lake Shore	12⅝	12⅝	12⅝
1500	L Wasa	53	53	53
200	Lamaque	6.50	6.50	6.50
2000	Lapaska	04¾	04¾	04¾
7600	Larder U	05½	04⅞	05½
75	Laura Sec	16½	16¼	16½
2100	Leitch	1.24	1.22	1.22
1500	Lexindin	05	05	05
1006	Little LL	49	49	49
150	Ldn Hos	6½	6½	6½
3000	Louvicourt	18	17	17
750	Macassa	2.47	2.46	2.47
1100	MacDonald	51	50½	50½
8750	MacLeod	2.67	2.57	2.57
100	MacMillan A	10	10	10
100	Do B	8½	8½	8½
3850	Madsen	2.84	2.76	2.84
5900	Magnet	50	48	50
900	Mal Gf	3.20	3.15	3.15
1000	Maralgo	.06	.06	06
190	Massey	24¼	24⅛	24¼
200	McColl	14	14	14
20	Do P	99½	99½	99½
600	McKenzie	51½	51½	51½
5000	McLellan	.05½	05	05
130	Mercury	5¼	5¼	5¼
5000	Mid Cont	04	04	04
1700	Milton	1.35	1.30	1.30
225	Mining Corp	12½	12½	12½
60	Moore	75½	75	75
15300	Moster	33	32	32
110	Nat Groc	11	11	11
110	Nat Hose B	22½	22½	22½
1500	Negus	1.45	1.43	1.43
5	Neilson P	103½	103½	103½
800	New Calumet	1.05	1.01	1.05
24275	New Goldvue	44	40	42
1500	New Norzone	03¼	03¼	03¼
3000	New Pacalta	08	08	08
1100	Newlund	66	65	65
7300	Nicholson	46	43½	45
645	Noranda	68⅜	67¾	68⅜
2000	Normetal	2.64	2.60	2.62
2000	Norseman	06½	06	06
3500	North Inca	09½	09	09½
3600	Norlartic	61	60	60
225	North Star	11	10½	10½
100	Do P	6	6	6
1500	Northland	07½	07½	07½
700	Obrien	1.81	1.80	1.81
300	Okalta	1.90	1.90	1.90
2100	Oleary	.18	17¾	.18
550	Orange Crush	6½	6½	6½
10900	Osisko	1.16	1.15	1.15
1600	Osulake	.13	12½	13
2400	Pac Pete	4.50	4.35	4.45
255	Page Hersey	45	45	45
2300	Pamour	1.47	1.40	1.47
1000	Pandora	04¼	04¼	04¼
5000	Pan Western	20	18¾	18¾
2000	Partanen	.03	03	03
1000	Paymaster	.30	30	.30
10000	Petrol	16	16	16
1600	Piccadilly	.09	08	09
1500	Pickle Crow	1.86	1.85	1.85
1000	Porc Pen	04	04	04
1200	Porc Reef	79	78¾	79
125	Powell River	44¾	44¾	44¾
100	Prem Trust	52¼	52¼	52¼
800	Preston	1.78	1.78	1.78
5500	Que Manitou	76	75	75
5070	Queenston	98	96	96
210	Quemont	22¼	22	22¼
17500	Quesabe	.66	60	.66
2000	Reno	.03	03	03
3800	Roxana	31	29	31
80	Royal Bank	27⅜	27½	27½
1960	Royalite	9.10	8.95	9.10
3000	Roybar	12	11½	11½
150	S-tLaw Corp 1p	32	32	32
1434	San Antonio	3.60	3.50	3.60
3000	Sannorm	05½	05½	05½
1400	Senator	25¾	25¼	25¼
1300	Sherritt	2.18	2.11	2.15
110	Sicks Brew	21½	21½	21½
100	Do Vt	20¾	20¾	20¾
5000	Silanco	27½	26	26
11500	Silver Miller	67½	66½	66½
100	Simpsons A	28¾	28½	28¾
175	Do B	25¾	25	25
525	Do P	99¾	99¾	99¾
2800	Siscoe	35	.35	.35
8400	Sladen	78½	.75	75½
215	Slater	34	33½	33¾
475	Stand Chem	10	9¾	9⅞
470	Stand Pav	14¼	14¼	14¼
55	Steel of Can	103¼	102	103¼
4400	Steep Rock	2.30	2.25	2.30
200	Ster Coal	11	11	11
2000	Sud Cont	.04½	04½	.04½
800	Sullivan	2.35	2.31	2.35
1650	Sylvanite	1.50	1.47	1.48
3150	Teck Hughes	2.95	2.92	2.95
18500	Tombil	15¼	15	15
200	Torbrit	1.28	1.27	1.27
525	Tor Elev	10⅛	10⅛	10⅛
9750	Tower Pete	41	40	41
150	Traders Fin A	27½	27½	27½
6000	Trans Tel	25	25	25
375	Union Gas	16¾	16⅝	16¾
1065	Union Mining	11	11	11
10	United Corp A	29¾	29¾	29¾
25	Do B	27	27	27
1100	Un Keno	3.75	3.70	3.70
4050	United Oil	22	21	22
1600	Upper Canada	3.20	3.10	3.15
640	Ventures	6.50	6.45	6.50
1985	Waite	8.40	8.00	8.00
490	Walker	38½	38	38⅜
180	Westeel	51	51	51
1250	West Ashley	07	07	07
90	West Groc A	34	33¾	34
3410	Wright Har	2.12	2.10	2.10
4100	Yale	.25	24	25
1110	Yknife Bear	.77	.77	.77
	Curb			
100	Andian	5½	5½	5½
100	Brown Co	4	4	4
55	Do P	101	101	101
210	C & D Sug	22¼	22¼	22¼
5990	CDN Marconi	3⅞	3⅝	3⅞
1200	Cw Lumber	3¾	3¾	3¾
590	Con Paper	18⅞	18¼	18¼
3500	Dalhousie	38	36½	38
150	Dom Bridge	43	42½	43
600	Foothills	3.80	3.75	3.80
420	Int Paper	40	39¾	40
100	M & O Paper	18⅛	18⅛	18⅛

Ventes totales 740,000 actions.

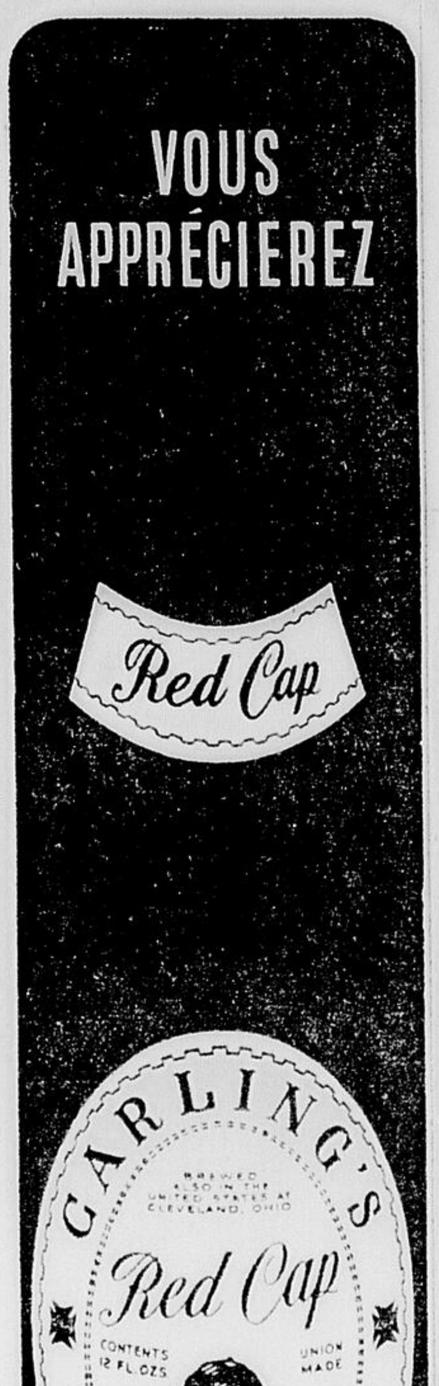
VOUS APPRÉCIEREZ

Red Cap

CARLING'S Red Cap ALE

Votre Garantie d'une BONNE BIÈRE

The EMPIRE LIFE INSURANCE COMPANY

KINGSTON ONTARIO

PROTÈGE LA FAMILLE CANADIENNE

80 rue St-Pierre Québec, P.Q.

Faible courant de baisse en bourse

New-York, (PA) — La hausse des prix pour les stocks des lignes aériennes et les prises de profits dans les valeurs de radio et de télévision ont caractérisé la séance d'hier qui fut légèrement orientée vers la baisse a la Bourse de New-York. Les stocks de télévision ont perdu une fraction a environ deux points, alors que les lignes aériennes haussaient d'une fraction. Ces deux groupes se traitèrent activement. Ailleurs, les pertes prédominaient en fermeture, mais les reculs etaient de moins d'un point pour la plupart. Sur un total de 1,112 valeurs transigées, 378 ont monté, tandis que 483 ont baissé et 251 demeurèrent inchangées. Le volume d'affaires a compté 1,920,000 actions au regard det 1,730,000 titres traités mercredi.

A MONTREAL

Montréal, (PC) — Les stocks etaient légèrement plus fermes hier a la Bourse et au Curb de Montreal. Maintes valeurs dirigeantes étaient inchangées par rapport a leurs paliers précédents, alors que les variations se montaient à une légère fraction. Les papeteries étaient vigoureuses en compagnie des raffineries et des valeurs de transport, mais les valeurs industrielles, les brasseries, les métaux usuels, les aciéries et les banques ont baissé. Les services publics étaient sans tendance définie. David "A", Lake of the Woods et Dryden ont grimpé d'un point, tandis que Canadian Industries Ltd a fléchi au nouveau bas de $22. Zellers a perdu un point et Montreal Tramways 1¼. Les valeurs minières et les huiles de l'Ouest étaient un peu plus fermes, mais les échanges avaient peu d'activité.

Sur un total de 203 valeurs transigées, 65 ont monté, tandis que 60 ont baissé et 78 demeurèrent inchangées.

A TORONTO

Toronto, (PC) — Les prix étaient irréguliers dans un marché calme hier à la Bourse de Toronto. L'activité s'est maintenue au niveau relativement bas des dernières séances; incidemment, le volume d'affaires est demeuré en deçà du million d'actions pour la quatrième séance d'affilée. Ce sont les huiles de l'Ouest qui ont le mieux figuré, après que leur moyenne eut glissé au plus bas point depuis le mois de décembre 1949.

Tendance des marchés

Séance du 16 février 1950

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
11,800	Brand & Millen	0.35	+ 0.05
6,500	Trans. Television	0.25	inc.
4,075	Molson A	27	½
2,930	Standard Chem	9¼	⅛
2,815	Abitibi	23⅝	⅛
2,720	Can. Marconi	3¾	⅛
1,519	Southmount Inv	0.42	inc.
1,480	Fraser	25	⅛
1,150	Steel Priv	21	....
1,125	B C Forest	2¾	....
1,099	Bell Tel	40	inc.

SECTION MINIERE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
16,000	Lake Fortune	0.05¾	inc.
9,000	Santiago	0.09	— ½
6,500	Quebec Manganese	0.06	— ½
6,500	United Asbestos	0.575	— ½
6,000	Bouzan	0.08	— 0.01
5,500	Candego	0.08¼	¼

Volume des ventes : 145,500 actions comprenant 65,700 industrielles et 79,800 minières.

Cours moyens à Montréal

	8 Ba	10 Ut	20 In	30 Co	10 Pa	15 Or
Jeudi	30.08	76.2	139.9	118.7	370.97	64.10
Mercredi	30.13	76.3	139.8	118.6	369.46	64.01
Sem. der.	29.95	76.3	141.6	119.8	374.15	63.93
Mois der.	29.89	75.5	141.6	119.6	364.47	65.06
1949	27.57	71.5	123.6	106.3	308.36	65.40
Ht. 1950	30.13	76.5	146.2	122.7	385.70	68.87
Bas 1950	29.22	74.5	133.1	117.2	355.89	63.80
Haut 1949	29.91	75.0	142.4	119.9	382.15	74.40
Bas 1949	27.09	70.0	109.5	96.3	251.34	60.17

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
58,950	Lake Fortune	0.05¾	— ½
26,050	Barnat	1.36	— 0.06
24,275	New Goldvue	0.42	+ 0.03
18,500	Tombil	0.15	½
17,500	Quesabe	0.66	— 0.02
15,300	Mosher	0.32	½
13,500	Laguerre	0.10¾	¾
13,100	Arjon	0.295	+ 0.015
11,500	Silver Miller	0.665	— 0.015
11,100	Hard Rock	0.32	— 0.015
11,000	Anglo Rouyn	0.31	+ 0.065

Volume des ventes : 740,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	20 In	20 Or	15 Met	15 Hui
Jeudi	208.36	98.06	106.60	60.81
Mercredi	208.59	98.25	106.40	59.93
Sem. dern.	220.67	98.25	109.14	62.99
Mois dern.	208.33	101.03	110.78	64.26
1949	172.55	96.20	102.25	52.73
Haut 1949-50	212.14	114.63	114.53	66.29
Bas 1949-50	157.28	87.96	77.42	38.78
Haut 1948	191.44	104.68	113.93	61.76
Bas 1948	149.13	79.16	77.69	28.68

Cours moyens à New-York

	30 In	15 Cf	15 Ut	60 Tit
Jeudi	101.7	41.3	44.3	72.9
Mercredi	102.1	41.5	44.3	73.1
Sem. dern.	102.9	42.0	44.5	73.7
Mois dern.	101.3	41.8	44.0	72.8
1949	87.9	35.8	39.8	63.2
Haut 1949-50	103.8	42.4	44.8	74.3
Bas 1949-50	81.4	29.6	38.2	58.0
Haut 1948	98.7	48.1	42.3	72.4
Bas 1948	83.3	34.2	38.0	60.3

Cours moyens de Dow Jones

30 industries	201.89	— 0.24
20 chemins de fer	54.51	— 0.29
15 services publics	42.58	+ 0.02
65 titres	73.06	— 0.13

Volume des ventes : 1,920,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a monté d'un point à 107.8.

Les obligations à N.-Y.

	20 Cf	10 In	10 Ut	10 VF	10 HC
Jeudi	95.3	102.7	105.2	73.4	112.4
Mercredi	95.3	102.6	105.3	73.5	112.5
Sem. dern.	95.4	102.5	105.2	73.5	112.4
Mois dern.	95.9	102.8	105.2	71.6	112.9
1949	91.4	102.0	101.6	66.2	110.1
Haut 1949-50	96.1	102.9	105.4	73.5	113.1
Bas 1949-50	88.4	101.6	100.8	62.9	108.8
Haut 1948	93.7	102.0	102.0	66.9	110.6
Bas 1948	87.7	99.8	98.0	60.2	107.0

L'avoine stable au marché de Winnipeg

Winnipeg, (PC) C'est l'avoine qui a fourni les meilleures dispositions hier sur le marché des céréales, où les vendeurs ont dominé durant la plus grande partie de cette séance. Les offres étaient légères pour l'avoine et les prix ont fluctué étroitement. Quelques commandes des expéditeurs ont contribué à maintenir les prix assez stables.

Les exportateurs étaient passablement actifs, annonçant l'allocation de 550,000 boisseaux de blé canadien au Royaume-Uni. Les prix du blé No 2 étaient inchangés à $2.15 le boisseau.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grand Lacs :

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm.-préc.
AVOINE				
Mai	80⅜	80⅛	80⅛	80¼
Jiull	..	..	76⅜ - a	76⅝b
Oct.	....	....	73½a	73½n
ORGE				
Mai	1.25¼-b	1.23¾	1.24 b	1.25⅜-b
Jiull	1.16⅞-b	1.15½	1.15½ -⅝	1.16⅞
Oct	1.09½b	1.09 a	1.09 a	1.09¾b
SEIGLE				
Mai	1.46	1.44¼	1.44¾b	1.45¼
Juill	1.46⅛	1.44⅞a	1.45⅞a	1.46
Oct	1.43⅛b	1.40⅞a	1.42⅜A	1.41⅞a
LIN				
Juill	.. ..	.. ..	3.57 n	3.57 n
Mai	.. ..	.. ..	3.72¾b	3.72¾b
Oct	.. ..	.. ..	3.27annt	3.27annt

Winnipeg (PC) Voici les prix de l'Office canadien du blé pour les ventes locales; les ventes aux termini sujettes à confirmation :

AVOINE — 2 c.w. 83¼; 1 ex. c.w. 80½; 3 c.w. 79¾; 1 ex. four 79¾; 1 four 79¼; 2 four 78⅛; 3 ex. four 74¾; grain mélangé 56.

ORGE — 1 et 2 c.w. 6-rangs 1.43; 1 et 2 c.w. 2-rangs 1.39; 3 c.w. 6-rangs 1.41; 1 four 1.21; 2 four 1.18½; 3 four 1.16; 2 c.w. jaune 1.27; 3 c.w. jaune 1.26; 2 grain mélangé 1.13.

GRAINS COMPTANT

Avoine — 2 c.w. 83⅛; ex. 3 c.w. 80; 3 c.w. 79⅝; ex. 1 four 79⅝; 1 four 79⅛; 2 four 78⅛; 3 four 74⅝; sur rails 77⅛.

ORGE — 1 c.w. 6-rangs 1.43; 2 c.w. 6-rangs 1.43; 1 c.w. 2-rangs 1.39; 2 c.w. 2-rangs 1.39; 3 c.w. 6-rangs 1.41; 1 four 1.20⅞; 2 four 1.18⅜; 3 four 1.16; sur rails 1.20; 2 c.w. jaune 1.24; 3 c.w. jaune 1.23.

SEIGLE — 1 c.w. 1.41⅛; 2 c.w. 1.41⅛; 3 c.w. 1.37¾; rej. 2 c.w. 1.24¼; 4 c.w. 1.28¾; sur rails 1.41⅛.

LIN — 1 c.w. 3.73¾; 2 c.w. 3.68¾; 3 c.w. 3.53¾; 4 c.w. 3.48¾; Sur rails 3.70¾.

Peu de changement dans les obligations

Montreal, (PC) — Les transactions sont restées légères alors que les cours présentaient de la fermeté hier sur le marché des obligations.

Les fonds d'Etat canadiens et les valeurs provinciales municipales et corporatives, étaient généralement stables.

La ferraille reste rare au Canada

Ottawa, (PC) — Les rebuts d'acier sont encore un produit rare au Canada, c'est ce qu'a déclaré hier soir un informateur du gouvernement. Alors que l'on a relâché quelque peu les restrictions sur les exportations d'acier, les autorités hésitent encore avant de soustraire la ferraille du contrôle des exportations.

La "Mutual Life of Canada" complète sa 80e année de service en assurance-vie aux Canadiens

La vente de nouvelles assurances excède tous les records précédents

CONTINUATION DU RECORD EXCEPTIONNEL DES BAS PRIX NETS DE REVIENT

Le président et le gérant général passent en revue les progrès de la compagnie ainsi que la perspective nationale

Waterloo, Ont., 2 février.

"Les Canadiens pourront continuer de vivre dans ce qui est probablement le plus beau pays du monde s'ils gardent les croyances et les vertus de leurs ancêtres, tout en améliorant leurs méthodes selon que le dictent les conditions changeantes", a dit monsieur Louis-L. Lang, président de la Mutual Life of Canada, en parlant aujourd'hui à la 80e assemblée des actionnaires. Les pionniers qui ont fondé la Mutual Life en 1869, et les premiers colons étaient des hommes économes travaillant dur et au caractère fortement trempé, à qui la lutte pour avoir la sécurité sociale au lieu de la liberté aurait paru étrange.

Monsieur Lang a l'impression que les problèmes du Canada en 1950 ne différeront pas beaucoup de ceux de 1949, si ce n'est en variations d'intensité et d'étendue. Sa situation géographique fait que la condition économique et le progrès du Canada dépendent beaucoup des conditions des E.-U. d'A.

Une réduction graduelle de la dette nationale consolidée est très désirable, et il faudra retarder les inutiles programmes de travaux publics pour les périodes de moindre activité, a-t-il ajouté.

Parlant spécifiquement des opérations de la Mutual Life, monsieur Lang fait remarquer que la politique de placements de la compagnie a contribué à la construction de maisons, à l'amélioration de villes, grandes et petites, et de villages et au soutien d'entreprises canadiennes d'affaires. Par la réussite de ses opérations, la Mutual Life continue à occuper sa place parmi les grandes maisons d'affaires de ce continent et cela en fournissant de l'assurance-vie à un prix de revient très modique.

Le gérant général, monsieur A.-E. Pequegnat, souligne que le monde tend à s'éloigner du socialisme. Le citoyen moyen amateur de liberté demeurant dans les pays de langue anglaise n'est pas attiré par un état où "tout le monde possède tout et personne ne possède rien". Il préfère posséder la totalité de quelque chose plutôt qu'une partie de la totalité. Dans nombre de pays on reconnaît maintenant de plus en plus que la nationalisation de l'assurance sur la vie n'est pas chose désirable.

Les nouvelles assurances émises par la Mutual Life au cours de sa 80e année ont maintenant atteint un sommet sans pareil, dépassant quelque peu les $120 millions, soit une augmentation de plus de 15% sur les chiffres de l'année précédente. Monsieur Pequegnat rapporte aussi une augmentation-record dans l'assurance en vigueur, une diminution dans le taux des dépenses et une augmentation dans celui de l'intérêt réalisé.

Suivent les condensations des discours prononcés par monsieur Lang et par monsieur Pequegnat:

M. Louis-L. Lang, président

DISCOURS DE M. LANG

J'ai le grand plaisir de dire que notre compagnie a participé au progrès économique dans lequel ce pays a prospéré et qu'elle semble destinée au cours de la prochaine année à continuer d'occuper sa position exceptionnellement favorable.

Il sera intéressant de rappeler quelques-uns des souvenirs du commencement de l'endroit où se trouve situé notre siège social, ainsi que des circonstances qui ont conduit à l'incorporation de notre compagnie dans la comparativement petite ville de Waterloo. Le premier colon de la terre sur laquelle se trouve maintenant la ville est arrivé ici en 1806, suivi d'autres personnes forcées de chercher dans les colonies anglaises-américaines refuge contre la persécution à laquelle ils étaient sujets comme conséquence de leurs scrupules religieux. Emigrant spécialement d'Allemagne, ils se sont établis dans le voisinage de Germantown, Pennsylvanie, où ils sont restés jusqu'à la déclaration des hostilités entre l'Angleterre et ses colonies américaines. Opposés à la guerre et enclins à regarder avec défaveur la cause de la révolution, ils ont suivi l'exemple des Loyalistes des Etats-Unis, sont venus au Canada et se sont établis à Waterloo.

Bien adaptés à la vie pionnière du Canada, ils se sont pliés de tout coeur aux conditions rigoureuses de leur vie nouvelle. Plaider pour la sécurité sociale au lieu de la liberté aurait semblé chose étrange à ces hardis pionniers. Ils ont reconnu comme nous les droits et l'initiative des citoyens en bloc et non la dictature de quelques-uns.

Triomphe sur les premières difficultés

C'est en 1869 que notre compagnie a été fondée sur le principe de la mutualité. [illegible] l'assurance-vie [illegible] n'étaient alors généralement connues et appréciées, et il existait beaucoup de [illegible] pays, qui [illegible] les compagnies [illegible] fondateurs de notre compagnie prétendaient avec raison que son établissement réduirait grandement les taux de l'assurance-vie, à comparer avec les primes alors en vigueur, et qu'en même temps cela garderait dans la province une somme considérable d'argent précédemment payée aux compagnies étrangères et placée ailleurs.

Taux d'intérêt, frais et mortalité

Les quelque cinquante compagnies faisant actuellement affaires au Canada sont engagées dans une vive concurrence. En autant que faire se peut chaque compagnie s'efforce d'améliorer son taux d'intérêt sans nuire à la sécurité du capital, à réduire ses frais d'administration sans rien sacrifier du service et d'améliorer son expérience de mortalité sans restreindre trop fortement la classe éligible à l'assurance moyennant les taux courants.

Depuis la guerre les compagnies d'assurance se trouvent aux prises avec des frais sans cesse croissants dus aux pressions inflationnaires. En 1949 le taux des frais de notre compagnie accusent une diminution modérée sur ceux de l'année 1948 et, prenant en considération l'augmentation générale des frais d'administration, les frais présents se comparent favorablement avec ceux d'il y a dix ans.

Pour l'année qui vient de se terminer notre politique de placements a tenu compte du grand besoin de nouveaux montants pour financer les exigences des logements et des municipalités ainsi que de l'expansion des affaires; aussi est-ce de ce côté que nous avons dirigé notre actif de remploi et nos nouveaux fonds.

Les taux de mortalité éprouvés par la Mutual Life ont considérablement changé depuis son organisation. Au fur et à mesure que se produisent des améliorations dans l'expérience de la mortalité, nous sommes en position d'améliorer les bases de la distribution de nos dividendes et de changer le tableau de mortalité qui sert à calculer le taux des primes pour les polices nouvelles. Nous avons utilisé six différents tableaux, et trois des changements se sont produits au cours des vingt-cinq dernières années. Le premier tableau utilisé comptait 8.4 décès par mille personnes à l'âge de trente ans, et les tableaux subséquents ont compté 7.7, 7.5, 4.5, 4.3 et 2.4 décès respectivement. Le tableau actuellement utilisé en grande partie aux Etats-Unis mentionne 3.6 décès par mille à l'âge de 30 ans. L'amélioration du pourcentage des taux de mortalité a été des plus spectaculaires aux âges plus jeunes, mais il s'est produit dans les âges avancés également une amélioration.

Les tableaux annuels de mortalité [illegible] promptement de notre côté au Canada, et cela sous l'[illegible] de la libre concurrence. Aujourd'hui pas une compagnie ne saurait survivre sans être [illegible] de trouver les moyens d'abaisser le coût de produit. La Mutual Life of Canada est fière de prendre sa place parmi les compagnies [illegible] l'assurance-vie à des prix nets [illegible]

Plans d'agrandissement du siège social

Pendant ses premières années la compagnie a dirigé ses opérations en se servant de bureaux loués, mais en 1879 elle a fait construire dans un endroit central de Waterloo son premier immeuble à bureau. Cet immeuble a servi jusqu'au moment où un siège social agrandi se soit élevé sur l'emplacement actuel comprenant quelque cinq acres et demie et que la compagnie a occupé en 1912. Depuis cette date la compagnie a fait faire trois agrandissements. On est présentement à étudier des plans pour un autre agrandissement et tout laisse prévoir que la chose se réalisera dans un avenir prochain.

Economie nationale généralement favorable en 1949

Au Canada 1949 a été une bonne année et elle a dépassé l'attente de la plupart des observateurs. La production nationale et le revenu national bruts ont été légèrement plus forts qu'en 1948. La production industrielle s'est quelque peu améliorée. Le volume de l'emploi a été à peu près le même, bien que vers la fin de l'année le chômage ait augmenté dans certains endroits. La dépense du consommateur canadien a diminué dans certaines catégories. Par suite de la rareté des dollars les exportateurs canadiens ont considérablement perdu des occasions de commerce. Cependant, en somme, le Canada a continué à maintenir avec le monde une balance de commerce favorable.

Perspective pour 1950

Il semble que nos problèmes au Canada cette année seront passablement les mêmes que ceux auxquels nous avons eu à faire face ces dernières années, bien qu'ils présentent des variations d'intensité et d'étendue. Nos conditions et nos progrès économiques dépendent beaucoup des conditions qui existent aux Etats-Unis, qui ont environ onze fois la population du Canada et environ vingt fois sa richesse. Nous sommes également des Nord-Américains; aussi le succès ou le manque de succès de nos amis voisins doit-il nous influencer. L'exploitation ininterrompue de nos ressources pourra créer et établir d'immenses champs nouveaux pour la production et la consommation et cela remplacera l'horrible et ruineux usage de matériaux en vue de la guerre.

La réduction de la dette nationale est essentielle

En 1913, avant la première guerre mondiale, la dette nationale était de $544 millions. En 1922, quatre ans après la première guerre mondiale, elle était de $2 billions $900 millions. En 1949, quatre ans après la seconde guerre mondiale, la dette nationale consolidée approche les $17 billions. Aussi longtemps que le peuple du Canada aura la volonté et la chance de travailler ainsi que les matières premières, il pourra continuer de payer l'intérêt sur cette hypothèque considérablement augmentée. Or il faut faire le service de notre dette nationale et la réduire graduellement, si le Canada veut garder son crédit. Il est consolant de voir que notre gouvernement s'est rendu compte de la nécessité de sainement administrer l'argent en balançant le budget et en faisant des réductions raisonnables dans le lourd fardeau de la dette que le pays a à porter.

Différer les programmes de grands travaux publics

Les gouvernements reçoivent bien des demandes à l'effet de s'embarquer dans le trac de plans nouveaux et l'extension des plans existants destinés à diverses formes de bien-être et de sécurité sociale, ainsi que pour des travaux publics, de subsides et d'assistance sur une grande échelle. Ces travaux publics sont-ils nécessaires lorsque la production, l'emploi, le revenu sont encore anormalement élevés? Ces programmes ne doivent-ils pas être mis de côté pour les périodes de moindre prospérité ou les cas graves de dépression?

L'indépendance bâtie personnellement est la meilleure sécurité sociale

Ces dix dernières années, sur ce continent nord-américain, il a grandi un grand nombre de jeunes personnes qui n'ont jamais su ce que c'est que de chercher de l'ouvrage. Elles ne comprennent pas qu'une partie au moins de la présente condition des affaires est le résultat artificiel et temporaire de la guerre et de ses suites. Tous les Canadiens et les Canadiennes devraient se persuader qu'il n'y a pas de sécurité égale à celle que fournit l'individu lui-même comme résultat de son industrie, de son intelligence, de ses privations et de son économie. A ses premiers jours, le développement matériel du Canada n'est devenu possible que grâce à l'accumulation des économies de nombre d'individus en Europe et du placement de ces économies ici en vue d'y établir des entreprises et d'en retirer des dividendes et des intérêts. Ces jours sont passés, et maintenant nous dépendons en grande partie de nous-mêmes pour avancer notre développement. Si nous n'économisons pas, d'où viendra l'argent [illegible] des entreprises? Un gouvernement n'a d'argent que [illegible] du peuple du Canada [illegible] Ces cent dernières années, ces cinquante années passées, le Canada a établi un magnifique record. Les Canadiens peuvent continuer à vivre en ce qui est probablement le plus beau pays du monde, s'ils savent garder les croyances et les vertus de leurs ancêtres, tout en améliorant leurs méthodes suivant que le dicteront les conditions changeantes de l'heure.

Les nombreux rapports financiers qu'on vient de présenter fournissent la preuve évidente de la continuation de la gérance prudente et efficace qui a caractérisé notre compagnie tout le long du son histoire. Les contacts intimes que j'ai eus avec les principaux officiers de l'exécutif du siège social, aussi bien qu'avec nos nombreux agents représentants, me permettent d'assurer à tous nos membres que les multiples opérations de la compagnie sont bien conduites.

Extraits du discours fait par le gérant général M. A.-E. Pequegnat

Dans la période des cent dernières années il a surgi un conflit défini entre ceux qui maintiennent que les meilleurs intérêts d'un peuple ne sauraient être assurés que par l'intervention d'une toute-puissante machine d'Etat et ceux qui prônent une forme de gouvernement qui n'intervient dans la liberté personnelle du citoyen individuel qu'au degré nécessaire à la conservation de la sécurité et de l'honneur du pays et à la protection des citoyens en général contre l'exploitation et l'abus.

Pendant ces trois dernières décennies les tenants de l'étatisme ont accompli des progrès dans les pays où tout progrès humain a été le plus retardé et où le despotisme fut la force gouvernante. Or, les changements accomplis ont été plus apparents que réels, la transition étant simplement d'une forme d'abject esclavage à un type plus attrayant, mais décevant, habillé de la défroque de la sécurité. Dans les pays où il n'existait antérieurement aucune sécurité la nouvelle doctrine a rapidement fait des convertis parmi les mécontents des Etats voisins, dans les pays où les gouvernements protègent le droit des citoyens individuels à déterminer et à travailler en vue de la sécurité personnelle et familiale à laquelle ils peuvent aspirer, les théories totalitaristes n'ont pas eu grand chance de réussir. A l'avant-garde des forces luttant pour la préservation de la liberté de l'individu se trouve la voix unie des détenteurs de polices d'assurance sur la vie.

M. A.-E. PEQUEGNAT gérant-général

Nationalisation de l'assurance-vie

Il n'y a eu rien d'inattendu que le programme du parti socialiste, et au Canada et en Grande-Bretagne, devait inclure la nationalisation de l'assurance sur la vie. Néanmoins, la chose apparemment a été loin d'être populaire chez les membres du parti socialiste, car le programme du parti n'a pas tardé à laisser tomber ce projet. En Grande-Bretagne la pleine nationalisation des compagnies d'assurance sur la vie s'est restreinte à l'assurance industrielle et maintenant c'est la mutualisation des compagnies industrielles qui s'est substituée à la nationalisation.

En Australie et en Nouvelle-Zélande le bien-être de l'Etat a été récemment retiré du contrôle des gouvernement socialistes. En Suède, une commission nommée pour surveiller les opérations des compagnies d'assurance sur la vie, en vue de la nationalisation possible, a conseillé de ne faire d'autre changement que celui de voir les détenteurs de police plus fortement représentés dans l'administration des compagnies. Cette recommandation, jointe au changement d'attitude en Grande-Bretagne, constitue un excellent tribut d'éloge en faveur du principe mutuel sur lequel la grande structure de l'assurance-vie sur le continent nord-américain a été en grande partie établie.

Les assurances nouvelles en 1949 dépassent les records précédents

En 1949 les assurances nouvelles prises par la Mutual Life ont atteint un sommet sans pareil dans ses annales, un peu plus de $120 millions, soit une augmentation de plus de 15 pour cent sur les chiffres de l'année précédente ; l'augmentation de l'assurance en vigueur, $90,462,786, dépasse de près de $10 millions les chiffres de toute année précédente. Nous sommes fiers de la position que détient notre taux d'abandon et nous nous efforçons constamment d'éviter les terminaisons de polices. Dans cinq provinces notre compagnie a écrit plus de 10 pour cent des affaires ordinaires écrites par toutes les compagnies et elle accuse une augmentation dans la [illegible]

Le taux brut des gains en intérêt augmente

La hausse dans laquelle notre compagnie est tenue depuis qu'elle existe est attribuable [illegible] la solidité des placements des fonds tenus en fiducie, et une administration économique, tout cela s'est combiné pour maintenir notre compagnie dans une situation avantageuse parmi nos rivales, mais pour la première fois depuis 1927, à part de l'année 1944 ou la reprise de l'intérêt déduit a été exceptionnellement fort, la courbe n'est plus descendante, le taux brut d'intérêt pour l'année 1949, 3.89%, étant une augmentation de .09% sur l'année précédente.

Le taux des dépenses décline

Le contrôle prudent des dépenses a produit un rapport de 15.01% entre les dépenses totales et le revenu réel, .62% plus bas que celui de l'année précédente, le premier déclin dans ce taux depuis 1944. En face de frais plus élevés pour tous les services et commodités, cela doit être crédité à une plus grande efficacité d'opération et devrait réfuter toute critique d'extravagance dans la conduite de nos affaires. On peut attribuer une partie de cette amélioration croissante qui s'est produite dans l'importance moyenne des polices émises, de $2,378 en 1945 à $4,088 en 1949.

Le taux de la mortalité est très satisfaisant

Le résultat de la mortalité l'année dernière, 49.23%, quoique légèrement supérieur à celui de l'année précédente, on peut le classer comme une expérience des plus favorables, étant bien au dessous de celui de la moyenne des dix années passées. La proportion des morts dues à la thrombose coronaire continue à monter, constituant 33.9% des réclamations payées en 1949, à rapprocher de 30.2% en 1948 et de 27.4% en 1947. Une analyse par âge des décès dus à cette cause indique que la plus forte proportion du total des décès 37.3% dans le groupe d'âges 60-69 ou 38.4% des morts de toutes causes sont causées par la thrombose coronaire. Cela se compare à 37.8% dans le groupe d'âges 60-69 et 32.9% dans le groupe d'âges 40-49. Dans les 70 ans le risque tombe à 30.7%. De ceux qui meurent de thrombose coronaire notre expérience montre que 27.1% arriveront dans les 50 ans, 37.5% dans les 60 ans, mais pour ceux qui atteignent l'âge de 70 ans le risque sera réduit à 18.8%.

Les compagnies d'assurance aident les recherches médicales

Un groupe de compagnies d'assurance sur la vie, y compris la nôtre, ont constitué l'année dernière un fonds pour aider les écoles médicales associées à nos universités canadiennes aux fins de poursuivre les recherches médicales. J'ai confiance que nos assurés, ayant à l'esprit leurs propres intérêts, aussi bien que la santé générale du pays, approuveront notre coopération à cette oeuvre importante.

Continuation de l'échelle des dividendes

Pour l'année qui vient de se terminer, le surplus des revenus bruts de notre compagnie se monte à $6,172,141, augmentation de $633,180 sur l'année précédente. L'échelle de la distribution des surplus maintenant en vigueur a absorbé $4,894,564 de ces revenus et, après avoir alloué $500,000 pour renforcer les réserves a permis le transfert au fonds de contingences non affectées d'une somme de $822,570, soit un montant légèrement plus élevé que celui d'il y a un an. Le total du fonds de réserve et de surplus s'élève maintenant en somme à $26,250,000, savoir 7.6% du total de l'actif. Ces résultats semblent assurer pour un certain temps la continuation de la base de distribution du surplus telle qu'adoptée il y a un an.

Analyse de l'actif

Plus de 70% de l'actif total est détenu sous forme d'obligations, au total de plus de $245 millions, dont $161,600,000 sont des obligations de la puissance du Canada. Les autres obligations gouvernementales, y compris celles des provinces canadiennes, se montent à $43,285,000, le reste, $40,545,000, se trouve distribué parmi les municipalités canadiennes, les utilités publiques et les corporations de qualité supérieure. Nos placements en actions, ordinaires et privilégiées, se chiffrent actuellement à $10,929,000, augmentation de $2,543,000 pendant l'année, et cela ne représente que 3% de notre actif total. Nos placements en actions choisies avec soin produisent un magnifique revenu, 5.70%, en 1949, à rapprocher de 5.34% en 1948. Notre placement total de ces titres est encore tout à fait bas comparé au maximum de 15% de l'actif total permis par la Loi fédérale des Assurances. Le 31 décembre 1949, la valeur totale marchande de nos placements en obligations et en actions accuse un excédent d'approximativement $15,500,000 sur la valeur dans nos livres.

Les placements en hypothèques dépassent 17% de l'actif total

Les prêts nouveaux sur hypothèque, en grande partie confinés aux maisons simples et multiples, se totalisent à $17,163,000 pour l'année. En 1945 cette forme de placement représentait 11% de l'actif total, mais maintenant il le dépasse de 17%. Le taux brut d'intérêt gagné sur nos placements en hypothèque en 1949 est de 4.96%.

Les prêts aux porteurs de polices, bien qu'en légère augmentation pendant l'année, ne représentent que 5% de l'actif total. Ce déclin à partir du sommet de 20% en 1934 indique le désir croissant de la part des détenteurs de polices en général de toucher, le moins possible, à la valeur de leurs polices.

Renforcement des réserves

La réserve maintenue pour satisfaire à toutes les obligations des polices s'est de nouveau renforcée de façon à prévoir toutes les tendances adverses possibles. Toutes les nouvelles affaires qui entrent dans nos livres sont évaluées sur une estimation d'intérêt de 2½% et avec une expérience en mortalité qui n'est certainement pas de nature à se détériorer, la base de notre réserve devrait fournir une ample marge de sûreté.

Augmentation de l'assurance-groupe

Le montant de l'assurance-groupe en vigueur a atteint $71,442,000 soit une augmentation de plus de $14 millions pour l'année. Y est alliée la branche du groupe accident et maladie qui permet à la compagnie de fournir à tout le groupe assuré les frais d'hospitalisation, de chirurgie, les bénéfices médicaux et d'indemnité mensuelle. Le revenu dans la branche accident et maladie pendant l'année dernière s'est montré légèrement supérieur à $1 million et le chiffre des réclamations a été très raisonnable.

Reconnaissance de la fidélité des employés

Le succès comme celui que notre compagnie a remporté l'année dernière et pendant le cours de toutes les années de son histoire ne s'est pas réalisé sans l'entière coopération cordiale de toutes les personnes qui jouent un rôle dans la conduite d'une aussi vaste entreprise. [illegible]

THE MUTUAL ASSURANCE COMPANY OF CANADA

SIÈGE SOCIAL: WATERLOO, ONTARIO

René Rocque . .

(Suite de la 1ère page)

ble d'entrer dans la ville. Quand des policiers provinciaux arrivèrent à Asbestos, leurs automobiles ont été attaquées par des mineurs, et quelques uns des agents ont été faits prisonniers et conduits à la salle paroissiale d'Asbestos. D'autres ont été assaillis par des grévistes. Finalement l'acte d'émeute a été lu et l'ordre a été rétabli. Des témoins de la couronne ont déclaré que Rocque se trouvait dans la salle paroissiale et dirigeait les actes des grévistes.

La défense a prétendu que les actes de violence commis par des grévistes ont pu se produire sans l'existence d'une conspiration, que Rocque a même recommandé aux mineurs le 5 mai de s'abstenir de toute violence sur les lignes de piquetage.

Le discours du Trône . . .

(Suite de la 1ère page)

une session du conseil économique et social, auquel le Canada a été élu au cours de la dernière session de l'assemblée générale.

La conférence qui réunissait récemment à Ceylan les ministres des affaires étrangères des nations du Commonwealth a démontré qu'il existe chez ces nations, tant de l'est que de l'ouest, une communauté de pensée soutenue et importante, quant à la façon d'envisager les problèmes de l'heure en matière d'affaires étrangères.

Les mesures que prévoit le traité de l'Atlantique-Nord en vue de maintenir la paix, ainsi que de rétablir et de conserver la prospérité, s'élaborent et s'appliquent aussi rapidement que les circonstances le permettent. L'entière collaboration de tous les signataires du traité démontre de façon encourageante leur volonté commune de prévenir toute agression en conjuguant des forces actuelles et potentielles suffisantes pour en empêcher la réussite.

Néanmoins, la guerre froide se poursuit et impose de lourdes charges à toutes les nations libres qui doivent s'assurer des forces de défense et des armes perfectionnées. Il est indispensable de se préparer à faire face à toute attaque soudaine et, partant, de se doter de moyens appropriés. Mais les nations libres subissent également une épreuve d'endurance. Notre capacité de résistance pourrait être minée par des préparatifs d'une ampleur telle qu'ils nuisent à la possibilité de nous adapter aux nouvelles armes ou aux nouvelles techniques de la guerre, ou qu'ils risquent de compromettre le bon fonctionnement de l'Etat et de nos industries.

Dans l'extension de nos forces de défense, nous songeons toujours à assurer le meilleur emploi possible de nos ressources, à favoriser les recherches et les opérations expérimentales conjointes, et à coordonner l'effort du Canada avec ceux des autres signataires du pacte Atlantique.

On présentera de nouveau la mesure destinée à codifier les lois qui régissent actuellement nos forces de défense et à élaborer un code disciplinaire exclusivement canadien, à l'usage de toutes nos armes.

L'embauchage et la prospérité se maintiennent chez nous à un niveau élevé. Les placements particuliers dans la construction et les immobilisations s'annoncent favorables pour toute l'année.

La demande de biens de consommation de tous genres reste ferme. Depuis quelques mois, cependant, des circonstances de lieu et de saison ont entraîné en certaines régions un chômage temporaire d'une importance numérique significative. Les mesures de sécurité sociale, prévues par la loi sur l'assurance-chômage, ont donc subi leur première épreuve sérieuse depuis leur entrée en vigueur.

Quoiqu'une grande partie des gens provisoirement sans emploi touchent des prestations d'assurance-chômage, vous serez invités à étudier un projet de loi visant à élargir la portée de l'assurance-chômage et à en étendre les prestations.

A cause de circonstances régnant à l'étranger, le prix des produits agricoles a subi un certain fléchissement. Nous avons déjà pris des mesures destinées à amortir le choc de ces ajustements. Afin d'autoriser le gouvernement à maintenir dans ce dessein le soutien des prix des produits primaires des fermes et des pêcheries, on vous demandera de modifier la loi sur les produits agricoles, la loi sur le soutien des prix agricoles et la loi sur le soutien des prix des produits des pêcheries.

L'accord international sur le blé est entré en vigueur durant l'année écoulée. Etant donné la participation du Canada à cet accord et la décision, prise récemment, d'écouler les céréales secondaires par l'intermédiaire de la Commission canadienne du blé, vous serez également appelés à étudier une mesure tendant à renouveler les pouvoirs actuels de la commission.

Au cours de l'an dernier, les exportations canadiennes se sont maintenues à des niveaux presque sans précédent, mais la persistance des difficultés découlant de la pénurie mondiale de dollars a provoqué, récemment, une diminution dans les achats d'un certain nombre de nos produits d'exportation.

Des représentants du Canada continuent de prendre une part active à la coordination, sur le plan international, des efforts destinés à améliorer les conditions fondamentales du commerce mondial. Le gouvernement met également en oeuvre un programme dont l'objet est d'assurer de nouveaux débouchés à nos produits et de faciliter à nos clients d'outre-mer l'acquisition de devises canadiennes. Mes ministres vont poursuivre leurs efforts afin d'obtenir la diminution des entraves au commerce. On prépare actuellement, à cette fin, de nouveaux pourparlers qui auront lieu au cours de la présente année, sur le commerce multilatéral.

Les difficultés du change qui existent actuellement nécessiteront encore des mises au point dans notre commerce d'exportation, mais nous sommes fondés à nous attendre qu'il se maintienne, dans l'ensemble, à un niveau élevé au cours de la présente année.

Vous serez appelés à examiner les mesures législatives requises pour donner suite au programme de régie et de réglementation ordonnée des loyers, que le gouvernement a annoncé au cours de la dernière session.

Vous serez saisis d'une mesure visant à modifier la loi de la marine marchande au Canada en vue d'y incorporer des changements proposés par la convention de 1948 sur la sécurité de la vie en mer et de définir les fonctions des consuls du Canada et les conditions d'immatriculation au Canada des navires canadiens.

Vous serez invités à examiner un projet de loi concernant le remaniement de la loi des Indiens.

Une mesure sera présentée en vue de substituer aux dispositions législatives existantes, un procédé uniforme et méthodique touchant la publication et le dépôt au Parlement des règlements et ordonnances édictés par le Gouverneur en Conseil, les ministres ou d'autres agents de la Couronne dans l'exercice de pouvoirs conférés par la loi.

Des projets de lois seront présentés en vue de donner suite aux programmes annoncés à la dernière session relativement à la distribution de l'argent obtenu par les Canadiens pour la capture de navires ennemis durant la guerre, à l'application aux ex-militaires des troupes britanniques et alliées des dispositions de la loi des allocations aux anciens combattants et au versement de subventions aux municipalités où il y a concentration exceptionnelle de propriétés fédérales.

Vous serez aussi appelés à étudier des mesures tendant à modifier la loi des pensions de la milice ; le code criminel ; la loi des rentes de l'Etat ; la loi des postes ; la loi du revenu consolidé et de la vérification ; la loi du cours monétaire ; la loi des compagnies fiduciaires; la loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932 ; la loi des compagnies d'assurance étrangères, 1932 ; la loi des douanes ; la loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces maritimes ; ainsi que la loi sur la commission d'énergie des territoires du Nord-Ouest.

Membres de la Chambre des Communes,

Vous serez invités à prendre les dispositions voulues pour asurer tous les services essentiels pendant la prochaine année financière.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des Communes,

Puisse la divine Providence bénir vos délibérations.

Le Jeune . . .

(Suite de la page 3)

du million et un tiers: un million sert à financer de nouvelles entreprises et $300,000 servent à améliorer nos zones industrielles pour donner plus de service à nos citoyens de Québec et à nos industries québécoises. Dès septembre 1950, si les pavages sont agréés et faits à la Pointe-aux-Lièvres et à St-Malo, on pourra dire que Québec possède les zones industrielles les plus modernes d'Amérique".

M. Armand Viau note qu'il y a encore beaucoup à faire: "Nous ne faisons que commencer". Et de déclarer qu'"une bonne demi-douzaine de projets d'établissements industriels sont à l'étude et que le commissaire a en vue des terrains de 850,000 pieds carrés pour l'industrie.

Des allocutions, à l'éloge de M. Armand Viau, ont été prononcées par M. Jean Vallée, président du Jeune Commerce de Québec; M. Charles de L. Mignault, président de la Commission municipale de la province; M. S. J. Raymond, du C.N.R.; M. Joseph Matte, député, conseiller municipal, président du Comité de l'industrie de Québec; M. F. W. Collins, du C.P.R.; M. Paul-H. Plamondon, président de la Chambre de Commerce de Québec; M. S. R. Noble, de la Banque Industrielle; M. le maire Lucien Borne.

M. F. W. Collins a révélé que de 1926 à 1929, la production industrielle au Canada s'élevait à $250 par habitant et qu'elle est maintenant de $750.

M. Joseph Matte a prédit qu'au printemps Québec compterait deux nouveaux établissements industriels.

M. S. R. Noble a remarqué que la Banque Industrielle a prêté davantage à l'industrie de Québec proportionnellement à sa population, qu'à l'industrie de toute autre ville.

—"Monsieur Viau, dit le président de la Chambre de Commerce, M. Paul Plamondon, vous avez fait un travail magnifique . . . Notre ville progresse économiquement en autant que ses industries existantes seront prospères. Nous vous encourageons donc à continuer votre travail".

Ce fut le thème de tous les autres discours.

On remarquait à la table d'honneur de gauche à droite: M. Arthur-G. Penny, rédacteur en chef du Chronicle Telegraph; M. Henri Gagnon, président du "Soleil"; M. Gordon-A. Ross, ex-président de l'Association de manufacturiers canadiens; M. Louis Dussault, président régional du Jeune Commerce; M. S. J. Raymond, de Toronto; M. Louis Coderre, sous-ministre du Commerce et de l'Industrie; M. Charles de L. Mignault; M. S. R. Noble, O.B.E.; Mgr Ferdinand Vandry, recteur de l'université Laval; M. Armand Viau, commissaire de l'Indusrie de Québec; M. Jean Vallée; M. Lucien Borne, maire de Québec; le R. P. L. P. Fiset, O.P.; M. le député Joseph Matte; le colonel Wilfrid Bovey; M. le député Hormidas Langlais; M. Lucien Viau, de la Banque Industrielle; M. F. W. Collins; M. Paul Plamondon; M. Gustave Picard, directeur de la Banque du Canada; M. Jacques Verreault, de l'Action Catholique; M. Jacques Avard, 1er vice-président du Jeune Commerce; l'hon. Charles Delagrave; M. Roland Turgeon, 2ème vice-président du Jeune Commerce.

St-Laurent . . .

(Suite de la 1ère page)

qu'on fasse pour satisfaire aux désirs des partis de l'Opposition, ceux-ci trouvent toujours le moyen de changer leurs vues et de soulever des objections. Il donna avis que sa motion sera inscrite sur le feuilleton et qu'une tentative sera faite pour obtenir une décision.

M. St-Laurent a annoncé que durant les prochaines semaines, le débat sur le discours du trône aura préséance sur les autres affaires sauf le mardi et le vendredi.

M. F.-H. Larson (L.-Kindersley), proposera aujourd'hui l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône, et M. Armand Dumas, (L.-Villeneuve) secondera la proposition. M. Drew ajournera alors le débat jusqu'à lundi alors qu'il prononcera son discours principal.

Mesures . . .

(Suite de la 1ère page)

soutien des prix.

Un autre projet de loi annoncé dans le discours du trône laisse voir que la Commission canadienne du blé continuera d'être le seul agent de transaction de blé et des grains fourragers du Canada.

Le discours du trône souligne en outre que d'autres efforts seront faits pour trouver de nouveaux marchés, faire disparaître les difficultés qui entravent les transactions commerciales, et aussi aider des pays tels que le Royaume-Uni et d'autres clients traditionnels du Canada à gagner plus de dollars en vue d'augmenter leurs achats au Canada. Sous ce rapport, le discours du trône note que l'an dernier les exportations canadiennes se sont maintenues à des niveaux presque sans précédent, mais il ajoute que la persistance des difficultés résultant de la pénurie mondiale de dollars a provoqué récemment une diminution dans les achats d'un certain nombre de nos produits d'exportation.

Il est aussi annoncé que des amendements seront proposés à la loi des pensions militaires, des allocations aux vétérans, à la loi de la marine marchande, à la loi des Indiens, au code criminel, à la loi des rentes viagères du gouvernement, à la loi des postes, à la loi du Revenu, à la loi des compagnies d'assurances canadiennes et britanniques de 1932, à la loi des douanes, etc.

Le discours du trône fait également allusion aux relations fédérales-provinciales et annonce qu'une législation sera introduite pour prolonger les contrôles des loyers si la cour suprême du Canada décide que ces contrôles tombent sous la juridiction du Parlement. Il y aura aussi des amendements à la loi canadienne de la monnaie.

Le Conseil Laval des Chevaliers de Colomb célèbre ses vingt ans

Banquet réunissant plus de trois cents convives. — Allocutions de Me Georges Delisle et de M. J. R. Rochefort. — M. Omer Godbout. — Nombreuses personnalités.

Le 15 septembre 1929, quelques hommes de coeur se réunissaient chez M. Omer Godbout pour jeter les bases d'un organisme qui pour peu viable qu'il paraissait alors, a depuis progressé d'une façon si magnifique que nous devons être fiers de saluer ce soir ceux qui nous ont permis de proclamer notre fierté d'y appartenir. Le conseil Laval 2721 des Chevaliers de Colomb est une grande famille qui a voulu se réunir ce soir pour témoigner sa reconnaissance à ceux qui nous ont faits ce que nous sommes", déclarait hier soir Me Georges Delisle, greffier de la cour du Recorder et grand chevalier du Conseil Laval qui présidait un banquet à l'occasion du 20ème anniversaire de la fondation du Conseil Laval.

Ces fondateurs dit Me Delisle ont su mettre en avant de tout la charité, l'unité et la fraternité, qualités qui sont partie intégrante de tout Chevalier de Colomb. Des quelque 150 membres qui constituaient le noyau initial, dit-il, il est sorti un vigoureux rameau de plus de 2,000 membres qui constitue aujourd'hui un organisme des plus importants parmi les organisations charitables de notre ville. Permettez-moi dit Me Delisle de vous rappeler un peu les oeuvres que votre charité nous a permis de réaliser depuis quelques années. En plus de notre aide constante à la paroisse St-Roch, nous avons souscrit aux fonds d'aide aux missions et aux colons; les organisations telles que l'oeuvre de la protection de la jeune fille, la quête du bas blanc, l'oeuvre du Grand Séminaire et de l'université Laval, l'oeuvre des Sourds et Muets ont toujours été l'objet de votre sollicitude. Je n'aurais garde d'oublier que le Conseil Laval a généreusement souscrit $10,000 au Patronage de St-Vincent-de-Paul lors de l'incendie qui les a si durement éprouvés.

A l'issue du banquet qui réunissait plus de 350 personnes, M. J. R. Rochefort qui avec MM. Omer Godbout et J. M. L. Gagné demeure le seul membre fondateur vivant a brièvement retracé la période difficile de la fondation du Conseil Laval. "Cet anniversaire", dit M. Rochefort, "est une fête de joie car de la pauvreté et de l'obscurité notre conseil a su se hisser aux sommets et est en passe de devenir le plus grand conseil en Amérique du nord à condition toutefois que tous les Chevaliers coopèrent à la grandeur de leur organisme". Il a rendu un éloquent témoignage à M. Omer Godbout qui, dit-il, ouvrier de la première heure n'a ménagé ni son temps ni sa peine pour construire un monument solide dans l'amour, la conviction et le travail".

M. Omer Godbout a ensuite pris la parole et s'est dit profondément heureux d'avoir vu la progression de ce qui leur avait coûté tant de larmes et de déceptions mais aussi tant de consolations. "Ayez toujours un bon souvenir, dit-il, pour ceux qui ont présidé à la naissance du Conseil Laval et qui l'ont par la suite suivi avec toute leur affection; ceux qui sont morts ont voulu cette grandeur actuelle et j'espère qu'il sont fiers ce soir de nous avoir aidé. Vous qui continuerez notre travail continue-t-il, soyez prudents et ne sacrifiez jamais ce qui appartient au conseil Laval; essayez de faire mieux que nous, car nous n'espérons qu'une chose, la maturité de notre enfant et par suite la grandeur de notre Conseil.

Assistaient au banquet outre les invités d'honneur déjà mentionnés: MM. les chevaliers Ludger Faguy, ex-député d'état et J. H. Levasseur député de district, MM. les abbés Léo Bouille, aumônier diocésain, J. Paquin et C. H. Palardeau, aumônier du conseil, M. et Mme Omer Godbout, MM. Henri Beaudoin, Jules Lépine, Lucien Jobin, MM. les échevins Alph. Boutet et Joe Conseiller, M. l'abbé Henri Boule, aumônier des écuyers, M. et Mme Georges Tardif, M. et Mme Urbain Caumartin, M. et Mme J. A. Duquet, M. et Mme Raoul Garneau, Mme Georges Delisle, M. et Mme Fernand Caron, Mme J. M. L. Gagné, Mme Réginald Rochefort, Dr et Mme Jean-Marie Dagneault, Dr et Mme Olivier Frenette, M. et Mme Denis Thériault, M. et Mme Lucien Boily, M. et Mme Georges Leclerc, M. et Mme Jos Rochefort et M. Arsène Dion.

La soirée s'est terminée par un programme de divertissements musicaux et M. l'abbé Bouille a adressé le mot de la fin.

Churchill se sent encore vivant

C'est plutôt ennuyant de se faire dire qu'on est mort lorsque pourtant l'on se sent bien en vie. Winston Churchill est de cet avis et c'est ce qui l'a poussé hier matin à faire une déclaration officielle se lisant comme suit :

"On m'informe de plusieurs endroits, dit le leader conservateur, qu'une rumeur a été lancée que j'étais mort ce matin. C'est absolument contraire à la vérité.

"Voilà tout de même un bon échantillon de la campagne de rumeurs que l'on a entreprise. On aurait été plus adroit de garder celle-ci pour le jour du vote."

Churchill, âgé de 75 ans, a mené une campagne énergique contre le parti travailliste au pouvoir, en vue de l'élection du 23 prochain.

La rumeur de sa mort était si répandue que les journaux ont été encombrés de demandes de renseignements. L'un des secrétaires de Churchill a dénoncé la rumeur comme malicieuse et méchante, et dit qu'elle avait été répandue pour l'effet politique.

Camion vs piéton

Toronto, 17. (PC) Un camion dut être conduit dans un garage pour y être réparé, hier, à la suite d'une collision avec un piéton. Ce dernier souffre apparemment de blessures légères.

NEZ BOUCHÉ?
GORGE RÂPÉE?

Les vapeurs de menthol MONTENT
le médicament DESCEND

SOULAGEMENT rapide, à DOUBLE effet

Souffrez-vous d'un nez bouché et de la toux causée par le rhume ou le tabac? Voici un soulagement double . . . et rapide! Les pastilles au menthol Smith Brothers ont un effet double—en même temps!

Les vapeurs de menthol *montent* . . . et soulagent le nez congestionné. Le médicament descend et apaise le chatouillement et l'irritation des membranes.

TOUJOURS 10c SEULEMENT

SMITH BROTHERS
MÉDICAMENTÉES AU MENTHOL
PASTILLES CONTRE LA TOUX

Les Journées de Laval

LES 17 ET 18 FEVRIER 1950

Aujourd'hui

9 h. 00 a.m.—Inscription à la Maison des Anciens (5.00).
2 h. 00 p.m.—Inscription au pavillon Mgr Vachon.
4 h. 00 p.m.—Réception offerte par l'Université Laval au pavillon Mgr Vachon.
6 h. 00 p.m.—On pourra dîner au cafétéria au même prix que les étudiants.
8 h. 30 p.m.—Festival sportif au Colisée $1.00 par personne). Les étudiants invitent les Anciens à leur danse qui aura lieu au vieux Colisée après le festival.

La Cie Québec Power met gracieusement à la disposition des congressistes des autobus qui quitteront le Château-Frontenac entre 3 et 4 heures, puis le pavillon Mgr Vachon à 7 heures 30 et, enfin, le Colisée après le festival.

SAMEDI

2 h. 00 p.m.—Visite des Facultés. Revue des Modes au Capitol.
6 h. 30 p.m.—Dîner au Château-Frontenac, $6.00 par personne. (L'habit n'est pas de rigueur.)

UN DES "premiers soins" EN CAS d'INDIGESTION
Alka-Seltzer

Le malaise de l'indigestion et les maux de tête lancinants qui en résultent sont vite soulagés grâce à l'agréable Alka-Seltzer! Faites dissoudre un ou deux comprimés dans un verre d'eau . . . laissez pétiller . . . puis buvez la solution! Alka-Seltzer soulage rapidement dérangements d'estomac et maux de tête car il *combine* un analgésique, qui soulage la douleur, et des agents alcalisants, qui diminuent l'*acidité gastrique excessive*. Cette combinaison efficace d'ingrédients éprouvés agit *promptement* parce qu'Alka-Seltzer est dissous quand vous l'absorbez! Essayez-le aujourd'hui! En vente dans toute pharmacie.

Alka-Seltzer

Ce n'est pas un laxatif

Soulagement Rapide des Douleurs ARTHRITIQUES

Etes-vous découragé parce que, jour et nuit, des douleurs cruelles vous assaillent? Alors voici de bonnes nouvelles. Des milliers de gens souffrant ainsi de douleurs Arthritiques, Rhumatismales et Névritiques—de Lumbago, Goutte et Névralgie—prennent des T-R-C Templeton et obtiennent le soulagement désiré. Plus de 19 millions de T-R-C Templeton ont été prises l'an dernier. Pourquoi ne pas voir si elles ne vous feront pas de bien? 60c et $1.25, tous comptoirs de pharmacie. T-83F

TOUTE la valeur nutritive du blé d'Inde!
Kellogg's CORN FLAKES
ORIGINAL

Cette délicieuse céréale a la valeur nutritive du blé d'Inde! Elle est croustillante, fraîche et sucrée! Pour vous *régaler à bon marché*, procurez-vous des Corn Flakes Kellogg.

Kellogg's

MAMAN DIT: "C'EST MEILLEUR!

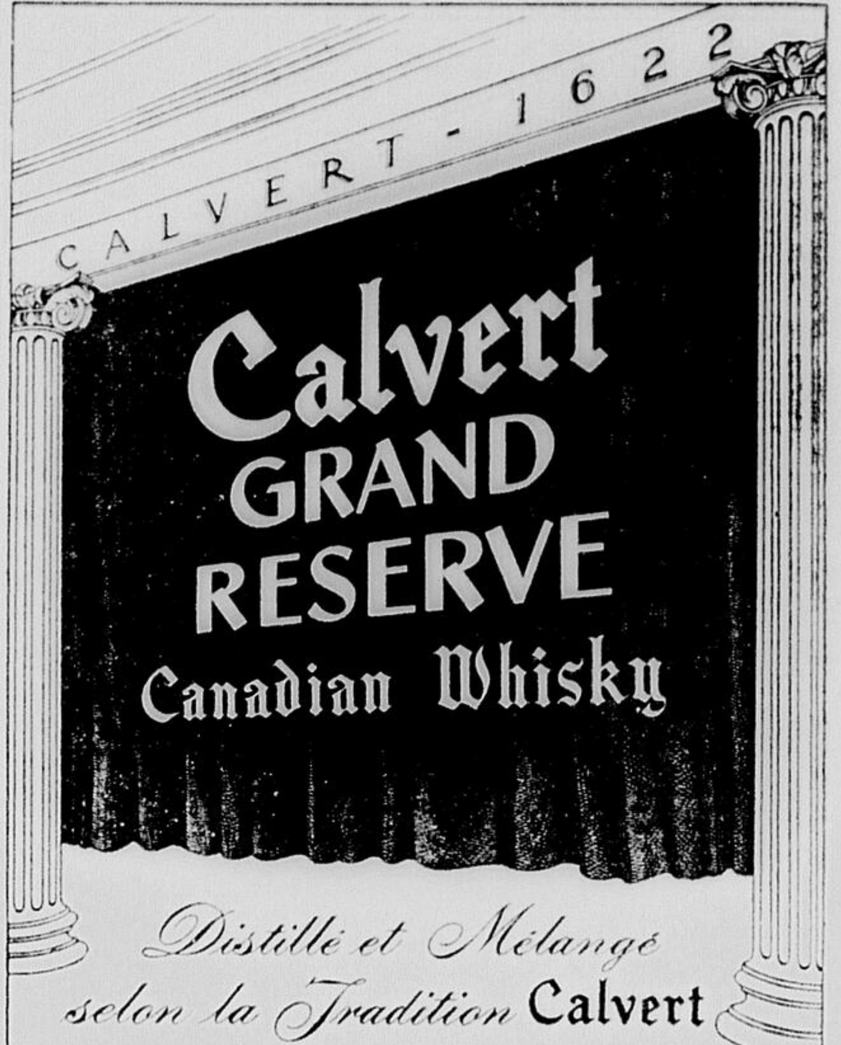
CALVERT - 1622
Calvert GRAND RESERVE Canadian Whisky

Distillé et Mélangé selon la Tradition Calvert

CALVERT DISTILLERS (CANADA) LIMITED, AMHERSTBURG, ONT.

GRANDE SOIRÉE
BAZAR

Au profit de l'oeuvre de la Bouteille de Lait du Club Optimiste de Québec

JEUDI SOIR
23 FÉV. à 8 h. 30

Au PALAIS de L'AGRICULTURE
(ANCIEN COLISEE DE QUEBEC)

Cette soirée est en conformité avec l'article 236 du Code criminel, paragraphe 6, section B.

UNE VALEUR TOTALE EN CADEAUX DE
$10,000.00

PRIX DE PRÉSENCE
UNE VALEUR TOTALE DE
$2,000.00

25 TOURS POUR $1.50

(Le Palais de l'Agriculture est chauffé)

CARTES EN VENTE AUX ENDROITS SUIVANTS

HENRI GAGNON
TABACONISTE
56, Côte du Palais

WILL BRODRIQUE
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
35, Chemin Ste-Foy

JEAN-PAUL GAGNON
RADIO TECHNICIEN
960, 1ère Avenue

GAGNON & FRERES
MARCHAND DE CHAUSSURES
300, RUE ST-JOSEPH — 763, RUE ST-VALLIER — 568, 3e AVENUE

D'un matin . . .

à votre réveil L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte des renseignements en marge de l'actualité financière, les derniers échos de la vie mondaine, l'horoscope et les derniers événements du Quartier latin.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

à l'autre . . .

Tous les matins, L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte les dernières nouvelles de la nuit, en même temps qu'il vous offre d'intéressants documentaires en marge des affaires internationales et locales.

83e année — No 234

QUEBEC, VENDREDI 17 FEVRIER 1950

Une aventure peu banale

Lindsay, Ont., 17 (PC) Joseph Henry, 21 ans, sait exactement quelle impression l'on ressent en passant sous une locomotive. C'est un peu ce qui lui est arrivé, avant-hier, après qu'il eut glissé sur la glace et fut tombé juste en face d'un train. Il fut traîné sur une longueur de 165 pieds, sa hanche étant coincée entre le chasse-pierres et le rail et son visage n'étant qu'à six pouces d'une roue. "Tout ce que je vis, c'est que la roue tournait et je pensais à tout moment glisser sous elle", a-t-il raconte, hier. "J'etais sur de mourir. Mais le train s'arreta tout à coup et fut entouré par la foule". On dut soulever l'avant de la locomotive pour le tirer de là. Il ne souffre que de légeres blessures.

Traité sino-russe rendu nécessaire par les agissements des Etats-Unis

Déclare la "Pravda". — Les Américains accusés de faire des efforts pour transformer le Japon en une base stratégique. — Le traité de paix avec le Japon.

Moscou, 17 (PA) Le nouveau traité sino-russe d'aide mutuelle était nécessaire à cause du comportement des Etats-Unis et du Japon, disait hier le journal communiste "Pravda".

Le journal accuse les Etats-Unis de faire des efforts considérables pour transformer le Japon en une base stratégique dirigée contre l'Union soviétique et la Chine communiste.

"Il n'est même pas nécessaire de prouver la réalité de ce problème maintenant qu'au Japon, sous la protection des autorités américaines d'occupation, les réactionnaires déclarent ouvertement leur intention de se venger", dit "Pravda" dans un éditorial paru en première page.

L'organe communiste accuse les Etats-Unis de retarder le traité de paix avec le Japon, parce qu'ils désirent conclure un pacte spécial avec Tokyo, pacte qui leur permettrait de continuer l'occupation indéfiniment.

Le journal du gouvernement soviétique, "Izvestia", déclare que le traité récemment signé le fut entre "les deux plus grands Etats du monde".

La participation du premier ministre Staline aux pourparlers "témoigne de l'importante signification historique des documents destinés à fournir une base de traité pour une longue amitié ininterrompue qui lie le peuple soviétique au peuple chinois", dit "Izvestia".

Une commission de 13 membres, dont fait partie la Russie, fut établie après la reddition du Japon pour fixer les conditions de l'occupation de ce pays. Le général Douglas MacArthur est commandant en chef des forces d'occupation.

Faisant allusion à une proposition du pacte de Moscou pour l'élaboration rapide d'un traité de paix pour le Japon, Yoshida a dit à la Diète, mardi: "Je considère très encourageant que la Russie et la Chine, deux alliés, aient promis la conclusion rapide d'un traité de paix pour le Japon".
éItaijaptsàfevnidsRdf'or

M. J. Mouton chez les Femmes canadiennes

M. Jean Mouton, conseiller culturel à l'Ambassade française d'Ottawa, donnera une conférence au Château Frontenac, à 3 h. 15, mardi après-midi, sous les auspices du Cercle des Femmes canadiennes. Il traitera des origines de la peinture moderne.

Né à Lyon, M. Mouton a écrit plusieurs livres, dont "Le style de Marcel Proust", et "Suite à la peinture". Il a épousé une Manitobaine, qui lui a donné trois enfants.

Le 2 mars prochain, le conférencier invité sera M. Robert Speaght, artiste shakespearien, qui joue présentement à Montréal avec Les Compagnons de Saint-Laurent.

Le 14 mars, Ali Kirtalani, haut-commissaire des Indes à Ottawa, sera l'invité d'honneur et parlera de son pays mystérieux.

Le 28 mars, Mlle Esther Morales, en riche costume mexicain, expliquera les danses de son pays d'origine.

Toujours d'un Goût Parfait!

BRADING'S OLD STOCK ALE

demandez la BIERE BRADING

Quand le DOS vous FAIT MAL

La douleur dans le dos est souvent causée par des reins paresseux. Quand les reins fonctionnent mal, l'excès d'acidité et les déchets toxiques restent dans l'organisme. Il en résulte bientôt des maux de tête, maux de dos, douleurs rhumatismales et un sommeil agité ou une sensation d'"épuisement". Pour aider le fonctionnement normal de vos reins, prenez des Pilules Dodd's pour les Reins—remède éprouvé, sûr et qui ne forme pas d'accoutumance. Demandez les Pilules Dodd's pour les Reins dans la boite bleue avec bande rouge. En vente partout. J 135F

Pilules Dodd's POUR LES REINS

Le choix de l'homme!

HIRAM WALKER'S ROYAL OAK

Un Whisky Canadien bien corsé

EMBOUTEILLÉ EN "BOND"

Chez le recorder

Les limiers de la brigade municipale de la moralité ont traduit, hier matin, en cour du recorder les sept hommes et les quatre femmes appréhendés durant la nuit de mercredi à jeudi dans une présumée maison de prostitution, située dans la rue Ste-Anne.

Lors de leur comparution, les prévenus ont plaidé non coupable. S. H. le recorder Emile Morin a fixé leur procès à huit jours et a exigé pour la mise en liberté provisoire des accusés, un cautionnement de $300 pour le tenancier, $100 pour chacune des filles et $50 pour les sept hommes trouvés sur les lieux.

Cette descente a été opérée à la suite d'une longue et minutieuse enquête menée par les sergents Shields et Rochette de la brigade des moeurs. Les limiers étaient accompagnés de la police de la Commission des Liqueurs.

Sept professions au Bon-Pasteur

Le R.P. Gaudiose Labrecque, s.s.s., a présidé avant-hier au couvent du Bon-Pasteur de Québec la dernière des cérémonies de vêture et de profession qui ont eu lieu lundi et mercredi à cette institution. Le sermon de circonstance a été prononcé par le R. Père Simon Arsenault, p.s.v.; il était assisté à l'autel par M. l'abbé Louis Caron, aumônier de la maison-mère du Bon-Pasteur.

On remarquait dans le sanctuaire M. l'abbé J.-Oscar McNicoll, assistant-aumônier à la maison-mère; M. l'abbé Arsène Duguay, vicaire à Val d'Amours, N.-B.; M. l'abbé Charles-R. MacDooald, d'Halifax; le R. Uère F. Sicher, o.s.j.d., les RR. Frères Laurent, o.s.j.d., Louis-Emilien, Mariste, de Pont-Rouge; Paul-Gabriel, Mariste de St-Sacrement de Québec.

M. le chanoine J.-E. Carrier, principal de l'Ecole Normale de Lévis, a présidé la cérémonie de vêture lundi. M. l'abbé Louis Caron, aumônier de la maison-mère, l'assistant. On remarquai dans le choeur M. l'abbé J.-Oscar McNicoll, assistant-aumônier de la maison-mère; M. l'abbé Charles-R. MacDonald, d'Halifax; M. l'abbé Marcel Rainville, de Courville; M. l'abbé Liguori Lemieux, de Québec-Ouest, et le R. Frère Paul-Albert, f.i.c. Voici maintenant les noms des nouvelles élues:

VOEUX ANNUELS

Rolande Lemay, de Deschaillons, en religion, Soeur Marie-de-Sainte-Angélique.

Jacqueline Roberge, de St-Laurent, I.O., en religion Soeur Marie-de-Sainte-Claudia.

Marguerite-Marie Huot, de Boischatel, Mont., en religion Soeur Marie-de-Saint-Emilien.

Rachel Gauvin, de Ste-Catherine, Portneuf, en religion Soeur Marie-de-Sainte-Laurentia.

M.-Berthe Bailly, de St-Esprit, Québec, en religion Soeur Marie-de-Sainte-Bertheline.

Christine Bouffard, de St-Sacrement, Québec, en religion Soeur Marie-de-Sainte-Fernande.

Simone Lévesque, de Val d'Amours, N.-B., en religion Soeur Marie-de-Sainte-Zita.

PRISE D'HABIT

Monique St-Pierre, de St-Romuald, en religion Soeur Marie-de-Sainte-Clarisse.

Marie-Ange Hudon, de Cap-Rouge, Québec, en religion Soeur- Marie-de-Sainte-Victoire.

Louise Letarte, de St-Coeur-de-Marie, Québec, en religion Soeur Marie-de-Saint-Ignace.

Mariete Desrochers, de St-Rémi, Napierville, en religion Soeur Marie-Héléna.

M.-Thérèse Roy, de St-Georges, Bce, en religion Soeur Marie-de-Sainte-Rosanne.

Thérèse Marcoux, de Frampton, Dorch., en religion Soeur Marie-de-la-Miséricorde.

Stella Allain, de Gardner, Mass., en religion Soeur Miriam-Thérèse.

Jeannine Morin, de Keegan, Me., en religion Soeur Marie-Rosaria.

Montagne accidentée

Le mont Schrackhorn, un des pics les plus accidentés de la Suisse, n'a pas été escaladé depuis 1861.

Il n'en tient qu'au gouvernement

Ottawa, 17. (PC) Si le gouvernement fédéral décide de révoquer la législation stabilisant les taux de fret sur le grain de l'Ouest, ces taux seront probablement plus que doublés, a déclaré hier un officiel des chemins de fer devant la commission royale de transport. C'est ce que C. E. Jefferson, vice-président du Pacifique canadien a déclaré alors que le gouvernement du Saskatchewan commençait la bataille des Prairies contre les réclamations du C.P.R. visant le rappel de la loi réglementant les taux de transport du grain. Sous cette législation votée en 1925, les taux de fret appliqués sur la plupart du grain transporté dans l'Ouest sont fixés à des niveaux originairement établis en 1897. Le Pacifique canadien prétend perdre quelque $13,000,000 par année à cause de cette loi et veut la voir rayée des statuts.

Rationnement du combustible imposé dans l'Etat de N.-Y.

Washington, 17 (PA) Bertram-D. Tallamy, administrateur du service d'urgence pour la distribution du charbon dans l'Etat de New-York, a imposé hier le rationnement du charbon conformément aux pouvoirs discrétionnaires que la Législature de cet Etat a conférés mardi au gouverneur Thomas Dewey pour combattre la crise du combustible.

Entre temps, John-L. Lewis, en pourparler avec les propriétaires de charbonnages, s'est dit prêt à donner aux compagnies la garantie que les mineurs de charbon butumineux fourniraient 200 jours de travail par année, à raison de 7½ heures par jour. (Ils n'ont travaillé en moyenne que 163 jours, l'an dernier). Il tient cependant au taux de salaire de $15 par jour (au lieu de $14.05) et à la prime de 35 cents la tonne (au lieu de 20 cents) pour le fonds de sécurité des mineurs.

Dans la distribution du charbon, les priorités iront aux usines des systèmes municipaux d'aqueduc et d'égout, aux hôpitaux et aux fabriques de produits alimentaires de l'Etat de New-York. Les théâtres, salles de quilles, tavernes, salles de danse et autres endroits d'amusement n'auront que les dernières préférences.

Les administrateurs locaux et régionaux contrôleront les arrivages d'anthracite et de charbon mou dans les divers entrepôts. Ils verront à ce que chaque famille ne reçoive qu'une tonne de charbon à la fois; les conciergeries, bureaux, maisons de commerce et manufactures ainsi que les salles publiques ne pourront recevoir que sept tonnes de charbon à la fois.

Un aviseur du président Truman, M. John D. Clark, a fait part de la "terrible" démoralisation de l'industrie si la grève persiste encore deux ou trois mois; il en résultera "une grave crise de chômage". M. Clarke est membre du Conseil des aviseurs économiques du président.

L'ancien président du Conseil, M. Edwin G. Nourse, a dit dans une allocution qu'une grève prolongée causerait un malaise économique général et prononcé. Les aciéries et les chemins de fer ont été des plus affectés jusqu'ici. La plupart des autres industries utilisent l'énergie électrique plutôt que le charbon pour continuer leur production.

Ecrivain québécois au club Kiwanis

Le club Kiwanis de Québec avait invité à son déjeuner-causerie d'hier midi au Château Frontenac M. Roger Lemelin, homme de lettre de cette ville.

M. Lemelin avait choisi comme sujet de sa causerie "Un Québecois à Paris", et raconte, au grand amusement des membres et de leurs épouses qui les avaient accompagnés à l'occasion de la St-Valentin, quelques-unes de ses aventures en voyage et dans la capitale française, où il passa trois semaines l'an dernier.

M. Lemelin se rendit en France par avion, et, étrange coïncidence, eut pour compagnon de voyage à bord du quadrimoteur qui le transportait vers les rives ensoleillées de France, à une altitude de 20,000 pieds, un autre Québecois.

Arrivé en France, M. Lemelin se retirait chez un directeur de la maison d'édition Flammarion, et passa trois semaines dans cette demeure qui était d'intérêt historique.

Le conférencier fut présenté par Charles Walsh, 2ème vice-président du club Kiwanis de Québec, et il fut remercié par le docteur Léonide Reid, président sortant de charge.

Récollection pour les infirmières

Dimanche, le 19 février prochain, il y aura récollection mensuelle pour les infirmières à l'hôpital St-Michel-Archange. Une messe sera chantée à 9 heures, suivi d'un déjeuner, d'une conférence et d'un forum.

Le conférencier sera le rev. Père Jean-Marie Raymond, s. j.

Prêts d'argent!

de $50 à $1000

Sans endosseurs ni garanties négociables

Vous pouvez emprunter de $50 à $1000 *sur-le-champ* à la Household Finance, la plus ancienne et la plus importante compagnie de finance au Canada faisant affaire avec le grand public. Elle vous prêtera de l'argent pour régler de vieilles factures, telles que des comptes de médecin, de dentiste, ou de réparations, ou pour parer à toute éventualité.

Des prêts sur votre propre signature

Vous n'avez pas besoin d'endosseurs ni de garanties négociables à la HOUSEHOLD. De sorte que, en cas d'urgence, vous recevez l'argent dont vous avez besoin *sur-le-champ, quand* vous en avez besoin! Les conditions de remboursement seront choisies de façon à répondre à vos besoins. Vous avez 6, 12, 15 et jusqu'à 24 mois pour nous rembourser.

4 sur 5 préfèrent la Household

Vous aussi vous aimerez le service HFC, prompt et courtois. Par conséquent, si vous avez des ennuis d'argent, n'hésitez pas à venir nous voir ou à nous téléphoner dès aujourd'hui.

La plus importante, la plus ancienne maison de prêts domestiques, au Canada

DE L'ARGENT QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN

HFC HOUSEHOLD FINANCE

Two QUEBEC Branches:

M. J. Brown, gérant
286 rue St. Joseph, 2e étage Tél. 4-3594
R. A. Roy, gérant
565 rue St. Jean, 2e étage Tél. 2-1526

CHICOUTIMI BRANCH:
318 rue Racine Telephone 3330

Succursales à Trois-Rivieres, Shawinigan Falls, Sherbrooke et Rouyn

Soirée au Sana

M. Roland McKinnon, violoniste, Mlle Suzanne Boutet, soprano, et M. Colin O'Neill, comédien, donneront une soirée dimanche, au Sanatorium Begin, de Ste-Germaine, sous les auspices du Comité des Dames Patronesses, dont Mme J.-D. Begin est la présidente.

Mort de madame L.-Thomas Gauvin

Mme Louis-Thomas Gauvin, née Joséphine Asselin, épouse de M. L.-T. Gauvin, propriétaire de la "Literie Empire", est décédée, mercredi, à l'âge de 31 ans et 4 mois, à sa résidence du Blvd Hamel.

Mme Gauvin laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: André, Monique, Colette, Gisèle et Gaston Gauvin; sa mère, Mme veuve Joseph Asselin; ses beaux-parents, M. et Mme Albert Gauvin; ses frères, MM. Albert et Gérard Asselin, Mme Robert Pichette (Germaine), Mme Robert Thivierge (Jeannette); ses demi-frères et sa demi-soeur, Jean-Marie Rigali, Gérard Rigali, Adélard Rigali, J.-Paul Rigali et Mme Edmond Goulet (Thérèse).

La regrettée défunte laisse aussi ses beaux-frères et belles-soeurs, M. Robert Pichette, M. Robert Thivierge, M. et Mme Camille Gauvin, M. et Mme J.-B. Plamondon, M. et Mme Georges Gauvin, M. et Mme A. George, [illegible] et Mme Clément Gauvin, M. et Mme Roger Gauvin, M. et Mme J.-Paul Gauvin, M. et Mme Fernand Gauvin.

Les funérailles de Mme Gauvin ont lieu ce matin à N.-D. de Recouvrance. D'ici là, les restes mortels sont exposés en chapelle ardente aux salons de la maison J.-Wilfrid Dubois.

Impressions variées des émigrants britanniques en Nouvelle-Zélande

"La Nouvelle-Zélande est le pays du "vous ne pouvez pas". — Inactivité des fins de semaine propice aux familles. — Insatisfaction de ceux qui aiment à sortir.

Auckland, Nouvelle-Zélande (PC) Les impressions les plus diverses ont été exprimées par les Britanniques qui ont émigré en Nouvelle-Zélande depuis la fin de la dernière guerre; les uns trouvent que le genre de vie de ce pays est idéal; les autres pensent bien autrement.

Quelques-uns sont même retournés en Angleterre et l'on rapporte que plusieurs autres attendent d'avoir de suffisantes économies pour payer leur billet de retour. On ajoute cependant que la plupart, malgré leurs critiques un peu autoritaires, se familiarisent peu à peu avec ce nouveau pays.

Voici quelques-uns des commentaires les plus en cours dans les groupes de ces émigrés: "La Nouvelle-Zélande est le pays du "vous ne pouvez pas"; ainsi vous ne pouvez pas fumer là où vous le désirez dans un tramway, vous ne pouvez pas fumer du tout dans un autobus, vous ne pouvez fumer au cinéma; vous ne pouvez aller nulle part à moins que vous n'ayez une voiture, car les moyens de transport sont si mal organisés; vous ne pouvez pas vous faire servir une consommation quand vous en avez envie dans la soirée".

Et le pire "vous ne pouvez pas" est le suivant: "Vous ne pouvez rien faire en ce pays en fin de semaine, ces jours sont absolument morts". Et l'on continue: "Il n'y a pas assez de liberté pour moi en un tel pays; j'ai retenu mon billet de retour en Angleterre où j'aurai tout le loisir de vivre comme je l'entends et m'entourer de mes propres amis".

Quant aux autres, ils donnent des impressions plus encourageantes. On

(Suite à la page 13, 2e col.)

SNAP

Nettoie les mains — Vite!

Soulagez enfin cet ECZEMA irritant

Débarrassez-vous, grâce à cette nouvelle formule, des vilaines pustules causées par l'eczema sur le corps et la figure. Arrêtez la demangeaison en même temps que les regards indiscrets scrutant les gerçures de votre épiderme.

Il s'agit d'un onguent facilement applicable le soir. Fait d'un goudron blanc aux propriétés étonnantes il ne tache ni la peau ni les vêtements; il ne brûle pas mais adoucit et calme. Il met vite fin à la demangeaison, aide à guérir les plaies et à redonner à la peau sa pigmentation rosée naturelle.

Son nom est SUPERTAH. Demandez-le à n'importe quelle pharmacie. Appliquez cinq ou sept nuits; appréciez le soulagement qu'il procure et la clarté nouvelle de votre teint.

COMPTEZ SUR RESISTAB

TRADE MARK

L'ANTIHISTAMINIQUE DE BRISTOL-MYERS QUI A FAIT SES PREUVES

MET FIN EN UN JOUR AUX MALAISES DU RHUME!

(1) AU PREMIER SIGNE DE RHUME, prenez immédiatement un comprimé RESISTAB! N'attendez pas! C'est son emploi au début du rhume qui donne à RESISTAB sa propriété d'en enrayer les symptômes. Et . . .

(2) AVANT CHAQUE REPAS et au coucher, prenez un autre comprimé RESISTAB. Ainsi, RESISTAB—pris au premier signe d'un rhume—empêche votre rhume de s'aggraver.

(3) DÈS LES PREMIÈRES 24 HEURES, RESISTAB peut arrêter votre rhume. Dans les expériences cliniques, ceux qui ont employé RESISTAB sur-le-champ ont ressenti un soulagement dans un délai moyen d'une journée!

RESISTAB est la formule identique à celle prouvée efficace dans des essais cliniques d'envergure!

● Voici ce qu'ont démontré ces essais cliniques! Si vous prenez RESISTAB au premier signe de rhume, vous serez complètement *débarrassé de ces malaises dans un délai moyen de 1.2 jour.* Même si vous attendez au deuxième jour pour commencer le traitement, RESISTAB peut enrayer votre rhume en 2.8 jours!

Dans ces essais cliniques d'envergure, 90% des patients qui prirent RESISTAB en l'espace d'une heure après avoir ressenti les premiers symptômes de rhume furent complètement soulagés, et 85% de ceux qui prirent RESISTAB en l'espace de 2 heures, furent également soulagés. Après avoir donné le dosage recommandé (100 mg. par jour) à 200 patients sous observation à la clinique, il a été démontré que le traitement RESISTAB n'avait aucun effet toxique indésirable, tel que somnolence ou étourdissements.

Aussi, si vous voulez vraiment profiter de l'action merveilleuse de RESISTAB, prenez-en *sur-le-champ*. Ayez toujours RESISTAB sous la main—chez vous, à votre travail, dans votre poche ou votre sac, et prenez-en dès que vous ressentez les premiers symptômes d'un rhume, ou après avoir été en contact avec quelqu'un d'enrhumé!

RESISTAB est inoffensif, même pour les enfants, si l'on suit les instructions. Allez voir votre pharmacien aujourd'hui même, et demandez-lui RESISTAB, le remède *éprouvé à la clinique.*

Fabriqué par Bristol-Myers Company of Canada Ltd., les fabricants de Sal Hepatica et d'Ipana

RESISTAB
NEW ANTIHISTAMINE for Symptomatic Relief of COLDS and HAY FEVER
DIRECTIONS FOR USE INSIDE
BRISTOL-MYERS CO. OF CANADA, LTD. MONTREAL

Sachet—12 comprimés—commode pour le gousset.
Bouteille de 36—pour la maison et le bureau.

DEMANDEZ RESISTAB À VOTRE PHARMACIEN

C'EST À VOTRE PHARMACIE

QUE SE VENDENT LES ANTIHISTAMINIQUES

Sabourinades sportives

par

Roland Sabourin

L'UNIVERSITÉ LAVAL EN FÊTE CE SOIR

Une nouvelle page d'histoire sportive sera écrite ce soir, au Colisée, alors que l'Université Laval présentera son festival annuel. En effet, ce sera la première fois que le public québécois a l'occasion d'assister à une manifestation sportive organisée conjointement par les étudiants actuels et les anciens. Nous souhaitons de tout coeur que ce festival soit un succès sans précédent car le mouvement lancé récemment par la Commission Athlétique de Laval mérite une telle récompense. Ce soir, nous verrons plusieurs anciens qui se sont déplacés de loin pour venir assister à cette fête et donner leur encouragement à l'équipe de hockey que le pilote Léo Bourgault est en train de construire pour une entrée future dans la ligue Senior Intercollégiale.

Il est reconnu que notre université est beaucoup en arrière des autres en autant que le développement sportif est concerné, mais nous avons la conviction qu'après ce soir tous les anciens et élèves actuels redoubleront d'efforts afin de faire luire le nom de leur université sur la mappe sportive. Nous ne doutons pas que le festival annuel de Laval pourra devenir dans quelques années une organisation du genre de celle que l'Université McGill présente annuellement à Montréal. Incidemment, ce carnaval a débuté hier soir et jusqu'à dimanche il y aura ski, patinage, glissades en toboggan, danse, sleigh rides et feux d'artifice. Leur reine sera couronnée ce soir par le maire Camillien Houde et signalons en passant que sept universités seront en lice aux concours de ski.

Qui sait si le festival de Laval n'atteindra pas autant d'éclat que celui de McGill d'ici quelques années. C'est l'ambition que tous chérissent à Laval.

APRÈS L'EXHIBITION

Frankie Boucher et Lynn Patrick, respectivement gérant-général et coach des Rangers de New-York, n'ont osé faire aucune prédiction sur les chances de leur club dans la présente course au championnat de la ligue Nationale ou les prochaines éliminatoires de la coupe Stanley. Tous deux se sont contentés de dire qu'ils avaient une belle chance et qu'ils devraient décidément réussir à se classer dans les éliminatoires.

Boucher est celui avec lequel nous avons causé le plus longuement et il nous a déclaré qu'il ne voyait pas comment les Bruins et les Hawks pourraient réussir à les vaincre pour la quatrième place. En ce qui regarde les séries éliminatoires, Frank est d'avis que les Leafs de Toronto formeront encore le club à battre dans la série et que les Red Wings et les Canadiens ne devraient pas être trop menaçants.

Les dirigeants et les joueurs des Rangers ont été fort impressionnés de la tenue de Jean Béliveau, le centre-étoile des Citadelles, mais ils regrettent une chose : il n'est pas leur propriété. Gordie Hudson, Jules Tremblay, Jean-Marc Pichette et Milt Pridham sont d'autres juniors qui se sont bien conduits et, dans l'ensemble, les Citadelles nous ont paru en grande condition pour leur entrée dans les éliminatoires.

Au sujet de la patinoire locale, Boucher l'a tout simplement trouvé merveilleuse et l'a classé en avant du Maple Leafs Garden de Toronto.

ICI ET LA . . .

Nous apprenions hier soir qu'il est encore possible que des changements soient effectuées au calendrier des éliminatoires de la ligue Junior "A", particulièrement dans la série Québec-Verdun . . . Il n'est pas encore impossible que la première partie soit jouée ici demain soir, mais si la série débute au Forum dimanche, les locaux insisteront pour jouer les deux parties suivantes dans notre ville . . . Plus de détails à ce sujets seront connus ce soir . . .

Maurice Richard a repris seul la quatrième place chez les compteurs de la ligue Nationale hier soir quand il a compté deux buts pour les Canadiens . . . Il a maintenant 29 buts et 18 assistances pour 47 points, onze de moins que le leader Ted Lindsay de Détroit . . . Incidemment, le diminutif ailier gauche des Red Wings jouit présentement d'une vacance d'une semaine à Hot Springs, Californie . . .

Mme Babe Didrikson Zaharias vient d'être choisie l'athlète féminin du demi-siècle par les rédacteurs de la Presse Associée . . . Jim Thorpe a remporté le titre identique chez les hommes et l'on annonce maintenant que l'ex-vedette du football reviendra à son sport favori cette année à titre d'officier des relations extérieures des Eagles de Philadelphie . . . Murph Chamberlain a déclaré que Tommy Gorman l'avait approché pour prendre la direction des Sénateurs d'Ottawa la saison prochaine . . .

Gain du Diamond sur la Coopérative

Le club de hockey Diamond Taxi a triomphé de l'équipe de la Coopérative au compte de 5-2, hier soir, dans une intéressante rencontre disputée sur la patinoire de l'Académie Commerciale. M. Gaudiose Letarte, gérant du 5-8123 a mis la rondelle au jeu.

COLISÉE
Ligue SENIOR de HOCKEY
★ VALLEYFIELD ★
— vs —
★ AS de QUÉBEC ★
DIMANCHE -- 2h.30
Billets dans les DEPOTS jusqu'à 7 h. p.m. samedi
Loges (Réservés) $1.50
Mezzanine & Balcon :
Adultes 1.00 Enfants 25c

Laval présente son festival annuel ce soir, au Colisée

Tous les étudiants envahiront le Colisée à l'occasion de cette grande manifestation sportive. — Mlle Gertrude Lemieux est élue reine pour 1950. — Le couronnement prendra place après la première période de la joute de hockey Ottawa vs Laval à 8 h. 30.

Tout est prêt pour le grand festival annuel de l'Université Laval qui sera présenté ce soir, au Colisée, et auquel l'on s'attend à voir une foule énorme. Un programme des plus variés est à l'affiche et en plus d'une joute de hockey entre l'Université d'Ottawa et l'Université Laval, il y aura couronnement de la reine des étudiants et numéros de patinage par les soeurs Benoit et les frères Vigneault.

Il a été annoncé hier après-midi que Mlle Gertrude Lemieux, candidate de l'Ecole de Commerce, avait gagné le concours de la reine pour 1950; elle succède à Mlle K. Brown, qui avait représenté le Génie Forestier l'hiver dernier. Le couronnement de la reine prendra place après la première période de la joute de hockey et son entrée sera marquée d'une parade solennelle.

Dans la parade nous remarquerons les membres des équipes qui reçoivent l'appui financier de la Commission Athlétique de Laval, organisation lancée récemment par le Comité des Anciens en vue de promouvoir le sport à notre université. Il s'agit des joueurs des équipes de hockey, ballon-panier et ski. La parade incluera les autres candidates pour le titre de reine ainsi que les invités d'honneur.

La soirée s'ouvrira à 8 h. 30 par la partie de hockey Ottawa-Laval. On sait que la rondelle sera mise au jeu par Mgr Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval et qu'il sera accompagné du Dr Jean-Baptiste Jobin, président du Comité des Anciens, et Frankie Boucher, le gérant-général des Rangers de New-York dans la ligue Nationale de hockey.

Après la période initiale de cette partie, les spectateurs seront témoins de la cérémonie du couronnement de la reine ainsi que des premiers numéros des soeurs Benoit et des frères Vigneault. On présentera ensuite la deuxième période de la joute de hockey et immédiatement après les duos Benoit et Vigneault reviendront à l'affiche. Et la soirée se terminera par la troisième période la joute de hockey.

Les instructeurs Billy Boucher et Léo Bourgault, respectivement des équipes Ottawa et Laval, ont annoncé que leurs équipes seraient au complet. Avec les Boyer, Diguer, Houle, Benoit, Hurteau, Boneham, Morrissette, Lachance, Lalonde, Piasecku et autres les visiteurs sont bien confiants de l'emporter.

Mais d'un autre côté, Laval aura une équipe très bien balancée avec les Roland Dubeau, Claude Roy, Jean-Marc Lagacé, Henri Talbot, René Laroche, Jacques Alain et Minou Gauthier, tous des joueurs qui ont fait leurs preuves dans les rangs juniors provinciaux ou locaux. Le public se fera un plaisir de les revoir à l'oeuvre.

Les Leafs à l'assaut des buts de Durnan

Samedi 11 février, à Toronto, les Maple Leafs ont blanchi les Canadiens de Montréal au compte de 2-0, et les Leafs n'ont eu besoin que de dix-neuf secondes pour réussir les deux buts nécessaires à la victoire. On voit ici, les Maple Leafs à l'assaut des buts de **BILL DURNAN**. **CAL GARDNER**, des Leafs porte le No 17, et **BILL EZINICKI**, plus loin, se dirige rapidement vers la cage des Habitants. **GLEN HARMON**, (8), des Canadiens, est à droite, et vient prêter main-forte à Durnan. **Joe Klukay** et **Harry Watson** scorèrent les deux seuls buts de cette rencontre. (Central Press)

Les Rangers gagnent l'exhibition

Ils l'emportent 7-4 contre les Citadelles alors que les deux clubs se partagent des joueurs. — Eddie Slowinski et Allan Stanley ont chacun deux buts pour les gagnants. — L'étoile des juniors est Béliveau avec deux buts. — Aucune punition n'est distribuée.

par **Roland SABOURIN**

Les Rangers de New-York, de la ligue Nationale de hockey, ont scoré trois buts dans les treize dernières minutes de jeu pour vaincre les Citadelles, de la ligue Junior "A" Provinciale, au score de 7-4, dans la partie d'exhibition présentée hier soir, au Colisée, devant une foule de près de 3,000 personnes. La rencontre fut strictement une exhibition et les deux clubs s'étaient partagé quelques joueurs. Il n'y eut aucune punition et la foule goûta beaucoup le jeu offert.

En l'absence de Chuck Rayner, qui avait dû rester à New-York pour participer à un programme de télévision, le jeune Robert Bleau, des Saguenéens de Chicoutimi de la ligue Senior, garda les filets des professionnels. Il donna une performance fort intéressante et à certains moments plusieurs spectateurs furent sous l'impression que c'est Rayner qui était à l'oeuvre dans les filets des Rangers. Wally Stanowski, blessé, était le seul newyorkais qui manquait à l'appel.

Pour la circonstance, les Rangers prêtèrent aux juniors les joueurs de défense Gus Kyle et Frankie Eddols ainsi que les avants Buddy O'Connor, Dunc Fisher et Pete Leswick en retour des arrière-gardes Bob Mudie et Bernie Lemonde et les joueurs d'attaque, Milt Pridham et Roger Hayfield, des Citadelles.

Eddie Slowinski et Allan Stanley dirigèrent l'attaque des vainqueurs avec chacun deux buts, tandis que les autres furent obtenus par Don Raleigh, Nick Mickoski et Jack McLeod. Chez les perdants, le sensationnel Jean Béliveau tint tête aux professionnels durant toute la soirée et scora deux magnifiques buts. Les deux autres points de cette équipe furent obtenus par Gaston Gervais et Frankie Eddolls.

Les Rangers prirent une avance de 1-0 à la première période sur le but initial de Slowinski, mais les Citadelles eurent le meilleur par 3-2 dans le second vingt et la période se termina 3-2. Mickoski redonna l'avance 4-3 aux professionnels au commencement de la dernière reprise, mais Béliveau réussit à égaliser avant le ralliement décisif de trois points par Slowinski, Stanley et McLeod.

NEW-YORK — Buts, Bleau; Défenses, Shero, Egan; Centre, O'Connor; Ailes, Mickoski, McLeod; Substituts, Mudie, Raleigh, Stanley, Lund, Pridham, Lemonde, Hayfield, Kaleta, Diviney, Slowinski.

QUEBEC CITADELLES (JUNIORS) — Buts, Paillé; Défenses, Eddols, Hudson; Centre, Béliveau; Ailes, Leswick, Makila; Substituts, Laliberté, Tremblay, Pichette, Dubeau, Laprade, Fisher, Plante, Gervais, Kyle.

Première période

1—New-York, Slowinski (Raleigh, Stanley) 15:24

Punition : Aucune.

Deuxième période

2—Québec, Gervais (Kyle, Laliberté) 7:18

3—Québec, Béliveau (Kyle, Leswick) 11:15

4—New-York, Stanley (Hayfield) 14:25

5—Québec, Eddols (Laliberté, Tremblay) 15:54

6—New-York, Raleigh (Lund, Slowinski) 18:59

Troisième période

7—New-York, Mickoski (Pridham, Kaleta) 1:29

8—Québec, Béliveau (Leswiwck) 6:57

9—New-York, Slowinski 7:50

10—New-York, Stanley (O'Connor) 13:55

11—New-York, McLeod (O'Connor) 14:29

Punition : Aucune.

L'arrière-garde de l'équipe Laval

Les quatre solides gaillards que nous voyons ci-dessus auront la tâche de protéger le gardien de buts de l'Université Laval dans la partie d'exhibition de ce soir, au Colisée, contre Ottawa. Nous voyons, de gauche à droite, les défenses **ANDRE TRUDELLE**, **HENRI TALBOT**, **RENE LAROCHE** et **M. BECHARD**. (Photo L'Evénement-Journal)

Victoire des Blazers au compte de 68-52

Les Blazers de Philadelphie, équipe noire de ballon-panier, ont triomphé du Séminaire de Québec, hier soir, au compte de 68-52, dans une intéressante partie d'exhibition jouée à 27 rue Ste-Famille.

Les visiteurs prirent une avance de 37-30, à la première période, et réussirent facilement à conserver cette avance, dans la deuxième période. Les meilleurs compteurs des vainqueurs furent Sugar O'Drick et Jos Woodlock avec chacun seize points tandis que Jones Downes y allait de quinze points.

Jean-Louis Langlois et Richard Poulin se signalèrent pour les locaux, en enrégistrant chacun 14 points. Gaston Pelletier, Clément Massicotte et Jean-Paul Bédard réussirent chacun six points pour le Séminaire.

Les visiteurs émerveillèrent l'assistance par leur jeu de passes et leurs différents trucs, ainsi que par la précision de leurs lancers. Les joueurs du Séminaire leur firent une belle opposition tout le long de la rencontre, mais il était évident que les visiteurs étaient de beaucoup supérieurs dans tous les départements.

Les amateurs furent des plus satisfaisants de cette magnifique exhibition, et nul doute que la venue d'autres équipes professionnelles américaines sera bien vue par les amateurs de ballon-panier de la vieille capitale.

Troisième partie Québec vs Neuville

La troisième partie de la série semi-finale de la ligue junior locale, série 3 de 5, aura lieu ce soir, à 8.30 heures, à Neuville, alors que le club de l'endroit recevra la visite du Québec.

Ces deux clubs ont terminé la saison régulière sur un pied d'égalité, en deuxième position du circuit, mais le Neuville a présentement une avance de 2-0 dans la série. Le Neuville entend bien s'assurer le droit de passer en finale dès ce soir, en remportant une troisième victoire, mais les visiteurs, de leur côté, sont déterminés à triompher une première fois, dans la série, et de continuer ainsi jusqu'au championnat de la ligue.

Tous les amateurs de hockey sont invités à se rendre à Neuville, ce soir, pour assister à cette troisième partie de la série entre le Neuville et le Québec. La rencontre est céduiée pour 8 heures 30.

Chez les jeunes et les amateurs

Les Citadelles O.T.J. ont triomphé du St-Jean-Baptiste au compte de 4-2 hier soir, dans la première partie de la série finale 3 de 5 pour le championnat de la ligue juvénile. 23 punitions furent décernées au cours de cette partie dont quatorze dans la seule dernière période.

Jacques Fillion, Camille Henry, F. Bernier et Michel Labadie ont scoré pour les vainqueurs, tandis que C. Picard et R. Gingras comptaient pour le St-Jean-Baptiste. La rondelle fut mise au jeu par Frank Boucher, des Rangers de New-York.

Ce soir, à 6.30 heures, sur la patinoire du parc Victoria aura lieu la première rencontre de la finale 3 de 5 pour le championnat de la ligue bantam, alors que les Generals visiteront les Citadelles.

La troisième partie de la finale 3 de 5 pour le championnat de la ligue midget de l'O.T.J. aura lieu ce soir, à 8.30 heures, sur la patinoire du parc Victoria, alors que les Generals seront opposés aux Citadelles. Ces derniers détiennent présentement une avance de 2-0 dans la série, mais les Generals sont confiants de l'emporter ce soir, pour ainsi prolonger la série et même remporter le titre.

Le club Durocher a pris une avance de 2-0 dans la finale de trois dans cinq pour le championnat de la ligue de hockey de l'Oeuvre de Jeunesse St-Sauveur quand il a défait le Salaberry par 7-2, hier soir, au parc Victoria. La prochaine partie sera jouée dimanche après-midi, au même endroit.

La Jeunesse Sportive St-Joseph a défait le Chez Chrétien 7-3, dans une exhibition hier soir.

Les As de Blais lancent un défi aux clubs St-Michel de Bellechasse, St-Apollinaire, Ste-Germaine de Dorchester ou St-Agapit pour jouer dimanche. Informations: Tél. : 2-6825 ou 4-6267.

Dimanche le Roy & Fils a remporté sa dixième victoire consécutive en triomphant de l'Amicale de St-Michel de Bellechasse au pointage de 10 à 2. Les vainqueurs lancent un défi à tous les clubs de la banlieue pour jouer un soir de la semaine prochaine, particulièrement St-Apollinaire, St-Agapit, Ste-Croix. Pour informations, Gaston Cauchon, Tél.: 5-8273.

Le club Bourgeois lance un défi à tout club indépendant pour une partie à être jouée dimanche le 19 février à 2.30 hres p.m. sur la patinoire de l'O.T.J. S. V. P., s'adresser à M. Roger Monier, Tél.: 7-1647.

Match de quilles entre policiers ce soir

Ce soir à 9 heures, à la Tour, les policiers municipaux et provinciaux se rencontreront aux petites quilles dans un match de 5 parties au total des points. Le lt-colonel Léon Lambert, directeur adjoint de la Sûreté Provinciale, ainsi que le chef adjoint, M. C. Brûlotte, de la Police Municipale, lanceront les premières boules de cette partie.

HOCKEY au COLISEE
CE SOIR, le 17 février, à 8 h. 30
Université LAVAL
VS
Université d'OTTAWA
Festival sportif de Laval
Couronnement de la REINE DES ETUDIANTS
Patinage de fantaisie par Mlles Benoit
Acrobaties par les frères Vigneault
Billets en vente dans les dépots suivants :
TABAGIE GRAVEL, coin de 3e Ave et 1e Rue
TABAGIE HENRI GAGNON, 56, Côte du Palais
PHARMACIE SOUCY, 90, Côte de la Couronne
TABAGIE MONTCALM, 17, Chemin Ste-Foy
Billets à 0.15 pour les enfants vendredi au Colisée

Le tournoi provincial de squash débute aujourd'hui, au Winter Club

Le grand tournoi provincial de squash débutera cet après-midi, au Winter Club, alors qu'une trentaine de joueurs entreront en action à partir de quatre heures. Les parties se continueront demain et dimanche.

Tim O'Keefe, du Montreal Amateur Athletic Association, est favori pour conserver le titre qu'il remporta l'an dernier dans la métropole. Le joueur semé No 2 est Al Lee, du même club, tandis que Lee Snelling d'Ottawa et Bernard Fortier de Québec suivent dans l'ordre.

Des joueurs de Montréal, Ottawa et Québec seront en lice pour la circonstance et l'on s'attend à un tournoi chaudement contesté. Le Winter Club a inscrit plusieurs jeunes joueurs et ils pourraient causer des surprises.

Ce tournoi précède de quelques jour les championnats canadiens qui se dérouleront à Hamilton, Ont., du 24 au 26 février et auxquels participeront plusieurs joueurs que nous aurons l'occasion de voir à l'oeuvre ici même à Québec en fin de semaine.

Voici le tirage pour la première ronde du tournoi provincial :

Tim O'Keefe, M.A.A.A. vs Jean Brown, Winter Club.

Mac Tessier, Winter Club, vs Gilles Lamontagne, Winter Club.

Alec. Boisvert, Winter Club, vs Bob Monast, Winter Club.

Pierre Côté, Winter Club vs Dr E. L. Davey, Ottawa.

Fraser Coristine, M.A.A.A. vs André Monast, Winter Club.

Brodeur, McGill vs Charlie Tessier, Winter Club.

Jules Lareau, M.A.A.A. vs Ray Fortier, Winter Club.

Earl Ferguson, M.A.A.A. vs Bertrand Fortier, Winter Club.

Lee Snelling, Ottawa vs John Rankin, M. B. & S. C.

Black, McGill vs Gilles Côté, Winter Club.

Price, M. B. & S. C. vs Jimmy Ross, Ottawa.

D. Johnston, Winter Club, vs Bill Chipmann, M. B. & S. C.

Claude Beaubien, University Squash Club vs George Falardeau, Winter Club.

Joe Blanchet, Winter Club vs Jacques Gadbois, Winter Club.

Owen Hanrahan, Winter Club, vs Paul Laframboise, M.A.A.A.

Ronnie Dussault, Winter Club vs Al Lee, M.A.A.A.

Courses pour les juniors et les juvéniles demain au Lac Beauport

Le club de ski de l'Union Commerciale toujours désireux de promouvoir le sport du ski dans notre district, et désireux surtout de redonner à la course de fonds, sa popularité d'autrefois, organise pour demain, samedi, une course de fonds de 3 milles pour les skieurs du lac Beauport et de N.D. des Laurentides d'âge juvénile et junior.

Cette course qui partira du buffet du lac, débutera à 2.30 heures précises. On procédera au tirage au sort à 2.00 heures et les numéros seront remis immédiatement après aux jeunes compétiteurs, nos espoirs de demain.

Monsieur Gaby Gauvreau, président du comité technique de la Zône de Ski et M. Yvon Gagnon, président du comité des courses de fonds seront les organisateurs en chef de cette intéressante épreuve.

Voici la liste des concurrents inscrits à date:—

Juvéniles:— J.-M. Lapointe, J.-C. Huot, Claude Fillion, J.-M. Fleury, Henri Fleury, Claude Boileau, Guy Morency et Antonio Alain.

Juniors:— Roger Huot, Roland Alain, Dominique Marcotte, André Ouellet, Arthur Dennie et Pierre Robitaille.

Tous ces jeunes suivent les courses de fonds depuis longtemps et ont toujours désiré avoir une course bien à eux pour tenter d'imiter nos champions Tom Dennie, Gerald Dennie, Roger Dennie, Paul et Jim Dennie, ainsi que Alex Alain, qui sont tous du lac Beauport et qui ont connu de nombreux succès non seulement à Québec mais partout à travers le Canada et les Etats-Unis.

Avec la tenue de ce concours, le club de ski de l'Union Commerciale espère trouver de bons sujets qui pourront dès l'an prochain être inscrits dans les championnats juniors de la Zône de ski de la Vallée du St-Laurent.

Rien n'a été épargné pour que ces jeunes aient absolument les mêmes avantages et la même organisation qu'ont eu cette année nos seniors.

Le club de ski de l'Union Commerciale organisera aussi en même temps une course d'un mille pour les dames et jeunes filles du lac. Les entrées pour cette dernière épreuve:— Mme Yvon Gagnon, Miles Monique Marcotte, Pierrette Fleury, Pierrette Goulet, Yvonne Alain, Mado Marcotte, Thérèse Marcotte, Denise Vézina, lac Beauport, Gisèle Marcotte, Hélène Gagnon.

Le suisse George Schneider a gagné le slalom masculin hier à Aspen

Aspen, Colorado, 17. (PA) George Schneider, puissant athlète des Alpes suisses, a remporté hier les honneurs du concours de slalom masculin pour devenir ainsi le champion du monde de cette catégorie.

Schneider a pris un temps de 1:03.6 minute à sa première descente et un temps de 1:02.8 minute à sa deuxième, pour un temps combiné de 2:06.4 minutes, et remporter ainsi la victoire. La course avait 3,000 pieds de long et accusait une chute de 700 pieds. Un total de quarante portes avait été dressé sur le parcours.

Zeno Colo, fermier italien qui remporta la victoire du slalom géant, mardi, et qui était le seul adversaire sérieux, selon Schneider, est arrivé deuxième avec un temps combiné de 2:06.7. Il parcourut la distance en 1:02.8 et 1:03.9.

C'est dans cette épreuve que les skieurs canadiens ont le mieux figuré quand Ernie McCullough, du Lac Ouimet et du Mont-Tremblant, se classa cinquième sur un pied d'égalité avec l'autrichien Egon Schopf. McCullough prit 1:04.4 et 1:04.6 pour un temps combiné de 2:09 minutes, tandis que Schopf prenait des temps de 1:04.2 et 1:04.8 pour le même total dans le combiné. Aucun autre canadien ne s'est classé dans les vingt-cinq premiers sur un total de 60 compétiteurs.

Stein Eriksen, étudiant norvégien de 22 ans, est arrivé troisième, à la suite de la première épreuve, mais à la deuxième reprise, il perdit presque son bâton droit et cela le retarda considérablement.

Jack Reddish, de Salt Lake City, champion de slalom des Etats-Unis, s'est emparé de la quatrième position, avec un temps combiné de 2:08.4 minutes.

Voici le résultat par équipe à la suite du concours d'hier. Autriche, 42 points, Italie, 21, Suisse, 18, France, 14, Etats-Unis, 4, Norvège 4 et Canada 1. Sept pays n'ont pas encore réussi à accumuler un seul point. On sait qu'aucun championnat d'équipe ne sera reconnu par la Fédération Internationale du ski qui a la main haute sur les championnats mondiaux.

Aujourd'hui, aura lieu le concours de descente, section féminine, et de nouveau l'autrichienne Dagmar Rom est favorite pour triompher.

En marge du festival annuel de Sts-Martyrs

Le grand festival annuel de la paroisse Sts-Martyrs sera présenté dimanche, le 26 février, à deux heures de l'après-midi, nous a-t-on communiqué hier. On sait que des courses de chevaux forment l'attraction principale de cette fête.

Tous ceux qui veulent prendre part à ce festival n'ont qu'à enregistrer leurs chevaux chez l'organisateur J.-E. Darveau. A date parmi les inscrits on remarque Brown Tide, Director B, King Sherbrooke, Mr Lee, Peter Bosworth, Joe Volo et autres. Le numéro de téléphone de M. Darveau est 4-3256.

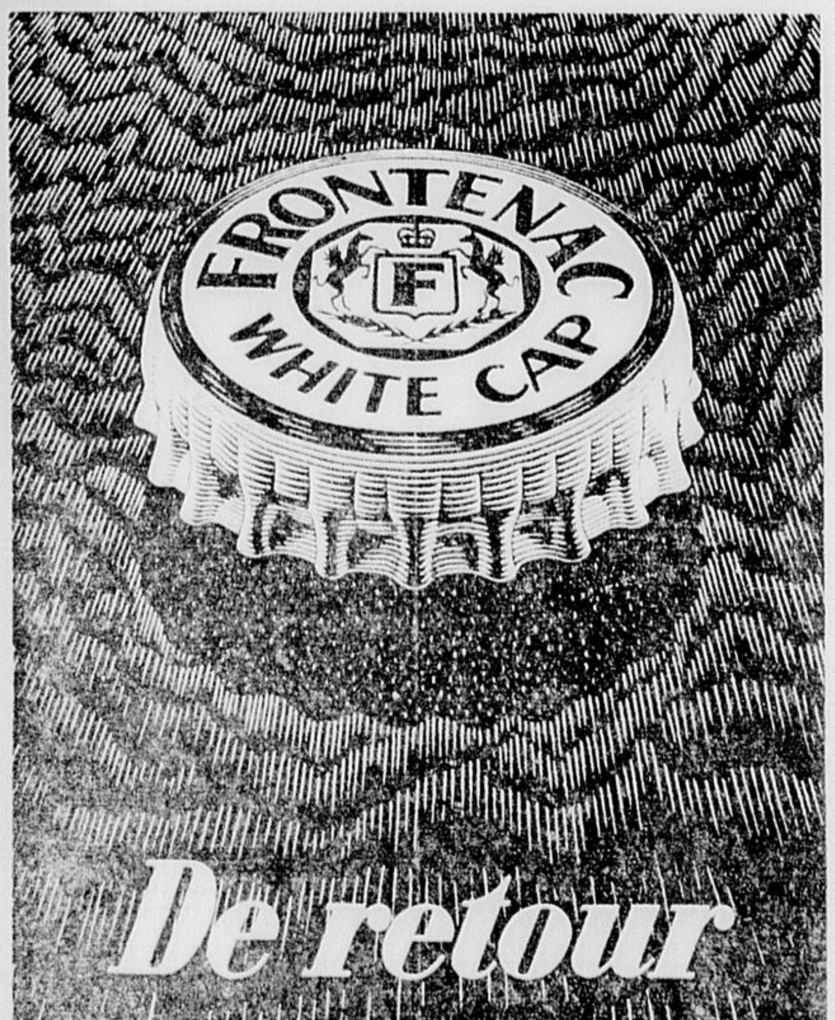

De retour au sommet!
EXIGEZ LA BIÈRE FRONTENAC WHITE CAP
LES BRASSERIES FRONTENAC LIMITÉE, MONTRÉAL

VALCARTIER LODGE
ST-GABRIEL DE VALCARTIER
Québec Canada
LE SKI EST BON
présentement les rope-tows sont en opération !
SERVICE D'AUTOBUS
Gare Centrale 505 Blvd Charest à 9 hrs.
Château Frontenac 9 hrs 15 min.
Sillery Jonction 9 h. 30 min.
REPAS
Table d'hôte, ou à la carte
DUMENT LICENCIE selon la loi de la Commission des Liqueurs
— CUISINE EXCELLENTE
— SERVICE COURTOIS
— PRIX RAISONNABLES
TEL.: LORETTEVILLE 837

JOSEPH LEMIEUX
TAILLEUR
Patrons exclusifs $65. et plus
377½ St-Jean. Tél.: 2-2355

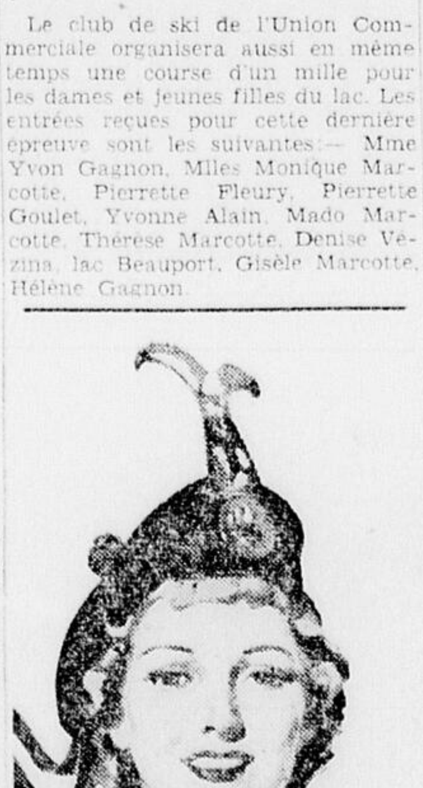

"EXPORT"
LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA

UN FAVORI depuis 200 ans

CARIBOU
ENREGISTRÉ
Liqueur DES ANCÊTRES
DISTILLÉ, MÉLANGÉ ET EMBOUTEILLÉ PAR
CORBY DISTILLERIES LIMITED
MONTRÉAL - QUÉBEC
Distillateurs depuis 1859
TOUJOURS EN VENTE
À LA COMMISSION DES LIQUEURS

Armand Gaudreault mène les As à un gain de 8-3

Il score quatre buts et récolte un assist hier soir, contre les Cataractes de Shawinigan. — Les As à six points de la première place. — Roger Gagné, Paul Mundrick et Ludger Tremblay comptent les autres buts des vainqueurs. — Georges Ouellette a deux buts pour les Cataractes.

Shawinigan Falls, 17. (PC) Armand Gaudrault a scoré quatre buts et récolté un assist, hier soir, pour conduire les As de Québec à une éclatante victoire de 8-3 sur les Cataractes de Shawinigan, devant une foule de 3,000 amateurs, au cours d'une partie régulière de la ligue senior.

A la suite de cette victoire des As et la défaite du Sherbrooke aux mains des Braves de Valleyfield par 4-2, les As se sont rapprochés à six points de la première position. Les Cataractes sont en dernière position.

Roger Gagné compta le premier but des As, à la première période, quand un joueur des Cataractes fit dévier son lancer derrière Jean Marois. Paul Mundrick scora ensuite suivi de Gaudreault, avec le troisième but des visiteurs. Puis Gaudreault suivit avec deux autres buts, à la deuxième et dernière période. Il réussit son quatrième but peu de temps après le troisième.

George Ouellette scora le premier but des Cataractes, à la dernière période et déjoua Pelletier une autre fois sept minutes plus tard. Le dernier but des Cataractes fut enregistré par Bucky Buchanan avant le dernier but des As réussi par Ludger Tremblay.

QUEBEC — But, Pelletier; Défenses, Zeidel, McBride; Centre, Wiley; Ailes, Riopelle, Mundrick; Substituts, Gagné, Rossignol, Gaudreault, Tremblay, Gamble, Renaud, Roberge, Scholes.
SHAWINIGAN — Buts, Marois; Défenses, Lamoureux, Théberge; Centre, Carthy; Ailes, Webster, Trudel; Substituts, Marshall, Maxwell, Deslongchamps, Horeck, Limoges, Ouellette, Bonin, Buchanan.

Première période
1—Québec, Gagné (Renaud, Gaudreault) 6:57
Punitions: McBride, Ouellette.

Deuxième période
2—Québec, Mundrick (Gamble) 2:04
3—Québec, Gaudreault (Gagné, Rossignol) 4:50
4—Québec, Gaudreault (Zeidel, Rossignol) 12:12
Punitions: Webster, Gamble, McBride, Horeck (mineure et mauvaise conduite).

Troisième période
5—Québec, Gaudreault (Gagné, Rossignol) 3:57
6—Québec, Gaudreault 9:41
7—Shawinigan, Ouellette (Marshall, Horeck) 11:35
8—Québec, Gagné (Rossignol, Gaudreault) 18:24
9—Shawinigan, Ouellette (Buchanan, Limoges) 18:51
10—Shawinigan, Buchanan (Bonin, Limoges) 19:17
11—Québec, Tremblay (Gamble, Riopelle) 19:55
Punition: Zeidel.

Maurice Richard aide les Canadiens à annuler 3-3 contre les Maple Leafs

Il compte deux fois dont le but égalisateur quelques secondes avant la fin de la partie. — Léo Gravelle a l'autre but des Canadiens. — Ezinicki, Meeker et Gardner ont compté pour les visiteurs. — Total de onze punitions mineures. — Rencontre rapide et dure, mise en échec.

Montréal, 17. (PC) Les Maple Leafs de Toronto et les Canadiens de Montréal ont fait partie nulle au compte de 3-3, hier soir, dans une rencontre jouée au Forum de Montréal, mais les Canadiens ont dû opérer un ralliement de deux buts à la dernière période pour réussir à annuler.

La partie fut jouée à vive allure durant les trois périodes, et la mise en échec fut passablement serrée. Une foule de 14,041 amateurs fut témoin de cette rencontre.

A la suite de cette partie, les Maple Leafs demeurent en deuxième place, dans le classement, avec deux points de plus que les Canadiens.

Maurice Richard scora deux fois pour les Canadiens, ses 28ème et 29ème buts de la saison, pour devancer Sid Abel, des Red Wings de Détroit, dans la course des compteurs. L'un des buts de Richard fut le but égalisateur, alors qu'il restait moins d'une minute à jouer. Léo Gravelle compta l'autre but des Canadiens.

Les Leafs comptèrent une fois dans chacune des trois périodes. Bill Ezinicki, Cal Gardner et Howie Meeker scorèrent pour les Maple Leafs.

Onze punitions mineures furent décernées au cours de la partie dont six aux Maple Leafs. A une couple d'occasions, on pensa assister à une bataille générale, mais chaque fois, les esprits se calmèrent en temps.

TORONTO — Buts, Broda; Défenses, Thomson, Mortson; Centre, Kennedy; Ailes, Meeker, Smith; Substituts, Watson, Boesch, Bentley, Klukay, Ezinicki, Lynn, Juzda, Barilko, McCormack, Timgren, Gardner.
MONTREAL — Buts, Durnan; Défenses, Bouchard, Reardon; Centre, Reay; Ailes, Richard, Riopelle; Substituts, Harvey, Curry, Harmon, Fillion, Mackay, Gravelle, Lach, Mosdell, Léger, Dussault.
Arbitre: Bill Chadwick; Juges des lignes: Sam Babcock et Bernie Lemaître.

Première période
1—Toronto, Ezinicki (Gardner) 8:18
Punitions: Reardon, Thomson, Barilko, Richard, Fillion.

Deuxième période
2—Montréal, Richard (Reay, Harmon) 2:47
3—Toronto, Gardner (Ezinicki, Juzda) 16:53
Punitions: Kennedy, Boesch, Mosdell, Ezinicki, Barilko.

Troisième période
4—Toronto, Meeker 10:03
5—Montréal, Gravlele (Dussault, Lach) 13:32
6—Montréal, Richard (Reardon) 19:03
Punition: Reardon.

Concours de slalom à Lav.-Montmorency

C'est dimanche après-midi qu'aura lieu le fameux concours de slalom ouvert à tous les skieurs et skieuses de Laval et de toute la région au centre de ski de Laval-Montmorency. Il s'agira d'une compétition ouverte aux catégories senior, junior et juvénile. Le départ s'effectuera à deux heures et demie précises et le tirage aura lieu au restaurant Albert Courteau au pied de la montagne où se déroulera le concours. Les organisateurs désirent aviser les concurrents et concurrentes que les inscriptions pourront se faire jusqu'à une heure et demie.

La neige est en excellente condition et le monte-pente sera à la disposition de tous y compris ceux qui ne prennent pas part au concours. On prévoit un immense succès de cette compétition et déjà l'on peut compter sur un nombre imposant de participants. Les officiels pour les skieurs seront Paul Gingras, A. Courteau, Albert St-Pierre, Paul Bélanger et Armand Bédard. Pour les skieuses il y aura Mlles France Boivin, Antoinette Lebel toutes deux de l'Association Ambulancière St-Jean et Mme Armand Bédard. M. Dion s'occupera du tirage des concurrents à ce concours dont l'enjeu consiste en magnifiques prix et trophées.

Valleyfield dispose du Sherbrooke 4-2

Sherbrooke, 17. (PC) Conduits par Jean-Paul Bisaillon qui a scoré deux buts, les Braves de Valleyfield ont disposé hier soir du St-François de Sherbrooke au compte de 4-2, dans une partie régulière de la ligue Nationale.

Bisaillon ouvrit le pointage, à la première période, mais Marcel Préfontaine égalisa pour Sherbrooke. Puis les visiteurs s'assurèrent la victoire en scorant trois buts consécutifs. Kitoute Joannette scora le premier, suivi de Toe Blake, et enfin Jack Irvine termina le pointage des Braves. Ray Barry réussit à enregistrer le dernier but du Sherbrooke, pour mettre le compte final à 4-2 pour les Braves de Valleyfield.

VALLEYFIELD — Buts, R. Bessette; Défenses, Dutchaq, Ernst; Centre, Kwong; Ailes, Irvine, Schmidt; Substituts, Toohy, Joannette, Bisaillon, Corriveau, Cyr, Haggerty, Orlando, Franklin, Blake.
SHERBROOKE — Buts, Leclerc; Défenses, Heindl, Metcalfe; Centre, Côté; Ailes, Vinet, Gladu; Substituts, Goupille, Labrie, Barry, Planche, McAtee, Sinclair, Préfontaine, Fillion, Bush, Duchesne.
Arbitres: Storey et Mundey.

Première période
1—Valleyfield, Bisaillon (Corriveau) 16:29
Punitions: Joannette, Vinet, Irvine, Heindl.

Deuxième période
2—Sherbrooke, Préfontaine (Barry, Metcalfe) 14:02
3—Valleyfield, Blake (Corriveau) 14:50
Punition: Sinclair.

Troisième période
4—Valleyfield, Irvine (Schmidt) 6:30
5—Valleyfield, Bisaillon (Corriveau, Franklin) 12:22
6—Sherbrooke, Barry (Fillion, Préfontaine) 14:59
Punitions: Toohy, Sinclair.

LE HOCKEY

Ligue Junior A
Leafs 2, National 5
Royal 2, Canadiens 6
Ligue Senior
Québec 8, Shawinigan 3
Valleyfield 4, Sherbrooke 2
Ligue Nationale
Toronto 3, Canadiens 3
Ligue Américaine
Springfield 2, Hershey 7
New-Haven 5, Providence 2
Cincinnati 5, Indianapolis 7
Ligue Régionale
(Semi-finale 4 de 7)
Donnacona 10, Lauzon 0
(Donnacona en avant 1-0)

AUJOURD'HUI
Ligue Junior Locale
(Semi-finale 3 de 5)
Québec vs Neuville
(Neuville en avant 2-0)

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	P	C	Pts
Détroit	53	28	15	10	172	127	66
Toronto	54	24	20	10	137	134	58
Montréal	53	21	18	14	127	116	56
New-York	51	19	21	11	111	122	49
Boston	54	17	25	12	145	172	46
Chicago	53	17	27	9	154	175	43

LIGUE SENIOR

	PJ	G	P	N	P	C	Pts
Sherbrooke	52	35	16	1	216	142	71
Québec	53	31	19	3	183	153	65
Ottawa	54	27	24	3	224	215	57
Montréal	51	23	21	8	175	160	53
Valleyfield	51	21	22	8	174	176	50
Chicoutimi	53	20	30	3	152	207	43
Shawinigan	54	13	38	3	161	246	29

LIGUE JUNIOR

	PJ	G	P	N	P	C	Pts
Canadiens	36	28	8	0	186	92	56
National	35	24	9	2	186	79	50
Québec	36	23	12	1	180	114	47
Trois-Rivières	36	22	12	2	172	73	64
Royal	36	9	35	2	87	214	20
Leafs Verdun	36	7	24	5	98	192	19
Valleyfield	35	5	28	2	86	219	12

Tournoi provincial de petites quilles

Tout marche rondement présentement au sein de l'organisation des 10es Tournois Provinciaux de Petites Quilles et de l'Est du Canada, Enr'g., tant dans la section féminine que la section masculine.

Le comité local vient de nommer M. Gérard Bélanger, comme nouveau directeur. Celui-ci rendra un immense travail de coopération puisqu'il sera chargé à la fabrication des trophées. On sait que les syndics désirent cette année fabriquer eux-mêmes leurs trophées exclusifs pour les grandes classiques.

Les retardataires sont toujours priés de faire diligence pour s'enregistrer le plus tôt possible. On pourra communiquer avec le secrétaire, M. Paul-Emile Bélanger, 19, rue Maufils, tél.: 4-2875 ou avec le président Pierre Warren, tél.: 4-4117.

Défi aux quilles

L'équipe de quilles "Léveillé" composée exclusivement de joueurs ayant droit d'évoluer dans la ligue paroissiale de St-François d'Assise lance un défi au Garage Genest de la même ligue pour une rencontre de cinq parties au total des points pour dimanche prochain. Prière de s'adresser à M. Paul Léveillé, tél.: 2-0039 ou au capitaine de l'équipe, M. Jos. Ducré, tél.: 4-3323.

Gain du Marceau aux Sacs de Sable

Hier soir, dans la ligue des Sacs de Sable, le Sylvio Marceau a triomphé du Thibault Transport par une marge de 2,500 points. Ce soir, à 7.30 heures, à 8 1-2 rue Père Grenier, le Dominico jouera contre le Gérard Bédard. Tous les amateurs sont cordialement invités.

Match de quilles

En marge de la rencontre qui est acceptée par les Pompiers de Québec qui viennent de relever le défi des quilleurs de la Police Municipale, ces derniers désirent aviser leurs adversaires que cette rencontre sera disputée à la Salle St-Malo le 21 février à 3 heures de l'après-midi.

Fête récréative

A l'occasion du carnaval, une grande soirée avec orchestre a été organisée à Cap-Rouge, pour samedi le 18, à 8.30 heures précises. Cette soirée sera au profit des deux clubs de hockey.

Hier soir, dans une partie régulière de la classe "A" de la ligue d'anneaux intérieure de Québec, le Marceau a disposé du Wilfrid au compte de 6,830 à 6,508, soit par une majorité de 322 points.

La meilleure partie a été jouée par A. Robinson, du Marceau qui a totalisé 1,327.

Canadiens et National terminent la saison avec chacun une victoire

Montréal, 17. (PC) Les Canadiens juniors de Montréal et le National, les deux clubs en tête de la ligue junior provinciale, ont remporté chacun la victoire, hier soir, dans un programme double présenté à l'Auditorium de Verdun.

Dans la deuxième partie, les Canadiens ont scoré quatre buts consécutifs, à la dernière période, pour vaincre le Royal au compte de 6-2, tandis que le National disposait des Maple Leafs de Verdun au compte de 5-2, dans la première rencontre de la soirée.

Le National prit une avance de 2-1, à la première période, grâce à Fillion et Langill, tandis que Doré scorait pour Verdun. Matt Benoit et Smith augmentèrent l'avance du National à 4-1, à la deuxième session, tandis que St-Pierre comptait le dernier but des Leafs. James enregistra le dernier but des vainqueurs.

Dans l'autre partie, le Royal prit l'avance d'un but, à la première période, sur le but de Jacques, mais Rose égalisa pour les Canadiens, trois minutes plus tard. Broden redonna l'avance au Royal, mais Rose égalisa une deuxième fois pour les Canadiens. Ce fut encore Rose qui scora le but victorieux, à la dernière période, suivi de Marshall, English et Moore.

Première période
1—National, Fillion (Quesnel, Hardy) 7:22
2—Verdun, Doré (Morrison) 11:41
3—National, Langill 13:59
Punition: Aucune.

Deuxième période
4—National, Benoit (Langill) 3:04
5—National, Smith (Benoit, Langill) 12:55
Punitions: Bouchard, Hogue, Machney, St-Pierre.

Troisième période
6—Verdun, St-Pierre (Morrison, Loziensky) 6:42
7—National, James (Burchell) 14:54
Punitions: Burchell, Fillion, Scott (majeure), Langill, Quesnel.

Première période
1—Royal, Jacques (Petty, Hreniuk) 0:33
Punitions: Larocque, Moore.

Deuxième période
2—Canadiens, Rose (Goold, Rochford) 3:18
3—Royal, Broden (Jacques, Hreniuk) 16:24
4—Canadiens, Rose (Roche) 19:01
Punitions: Conway, Watson, Dunn.

Troisième période
5—Canadiens, Rose (Moore) 12:01
6—Canadiens, Marshhall (Moore) 12:49
7—Canadiens, English (Holmes, McCready) 18:31
8—Canadiens, Moore (Marshall) 19:54
Punitions: Dunn, McManaman, Watson (10 mauvaise conduite).

Les clubs J.-Cartier et Etchemin représentés en ronde semi-finale

Le championnat du tournoi inter-clubs pour le trophée "Lyon" n'est plus qu'une affaire à régler entre les clubs Jacques-Cartier et Etchemin. En effet, après les parties de ronde quart-de-finale hier soir ces deux clubs avaient chacun deux équipes encore en lice et se disputeront à eux seuls les honneurs de la semi-finale ce soir, à 8 heures au parc Victoria.

Alfred Gravel et Gaston Amyot sont les survivants du Jacques-Cartier se rencontreront respectivement T. Boucher et J. Couture du Etchemin dans la ronde semi-finale. La finale sera présentée demain soir, au club Québec, en présence du donateur du trophée, M. Charlie Fyon de Montréal.

Hier soir, Gravel a défait C. J. Wyte du Québec par 13-10 pendant que Boucher l'emportait par un score identique sur Stan Brock du Winter Club. Dans l'autre branche du tableau, Couture a donné du jeu de toute beauté pour disposer d'Adjutor Dussault du Jacques-Cartier, 14-4. L'autre match se termina 13-7 en faveur d'Amyot contre S. D. MacGowan du Victoria.

Le rude Bob Russell s'en prendra à Managoff ce soir en finale à la Tour

Combat 2 de 3 à finir. — Paul Baillargeon, le favori des amateurs, contre Rudy Wright, un nouveau-venu de Détroit. — Dans un spécial, Adrien Baillargeon contre Gentleman Guy Ross. — Deux autres préliminaires de grande classe, pour satisfaire les plus difficiles. — Lever du rideau à 8 h. 30.

Les amateurs devraient en voir de toutes les couleurs ce soir à la Tour quand Bob Russell, absent de Québec depuis assez longtemps, fera un retour dans l'arène locale et s'attaquera au colosse Bob Managoff dans une grande finale de 2 dans 3 à finir. On sait que Russell est un ancien champion mondial poids lourd junior et qu'il est connu pour sa rudesse excessive. Il ne changera pas de tactique du jour au lendemain parce que Managoff sera son imposant adversaire avec ses records et ses nombreuses victoires et c'est pour cela que l'on prévoit un combat de grande envergure et des plus acharné. Il est bien difficile d'établir un favori car si Managoff a la jeunesse et la rapidité et beaucoup de science, Russell n'est pas dépourvu d'expérience, de solidité et de rudesse.

Toutes les autres rencontres permettent aussi de supposer que les batailles seront enlevantes. Paul Baillargeon, le plus doué à la lutte entre ses frères, aura à faire face à un nouveau venu, Rudy Wright, dont le prénom rappelle Rudy Dusek. Si Wright se montre aussi brutal que l'homonyme dont il porte le prénom, Baillargeon devra se surpasser. Wright nous vient directement de Détroit et il s'adonne à la lutte avec beaucoup d'entrain, ce qui en fait un dangereux rival pour Paul qui devra se signaler pour l'emporter en semi-finale.

Adrien Baillargeon figurera aussi au programme en spécial contre Gentleman Guy Ross. Ce sera un combat de géants qui pourront utiliser leurs forces au besoin pour gagner rapidement si c'est possible. Ross est intéressé à connaître la vraie puissance d'Adrien et ce sera une belle occasion pour lui pour se frotter à l'homme fort canadien-français.

Le promoteur Ste-Marie peut être fier de la soirée qu'il offre aux amateurs. On peut se rendre compte de la valeur du programme car Arthur Legrand a été appointé en préliminaire contre Ray McLary, ce qui ajoute de l'intérêt. Le rude Hassan Bey, un vrai diable en personne s'attaquera à Ray Marshall. Ce dernier devra se surveiller continuellement car Bey est d'une rudesse excessive.

Les amateurs devront se prémunir de billets à l'avance, car on prévoit une autre foule record à la Tour, ce soir.

Excuses de Conacher

Chicago, 17. (PA) Charles Conacher, coach des Black Hawks de Chicago, a télégraphié ses excuses au rédacteur sportif Lew Walter, du Times de Détroit, hier. On sait que Walter se plaint d'avoir été frappé par Conacher, à Détroit, le 8 février dernier.

Conacher dit: "Je regrette sincèrement cet incident. Ce fut une mauvaise soirée pour les Black Hawks, et tant qu'à moi personnellement, j'étais des plus furieux". Le télégramme ajoutait: "Cet incident est grandement dû à la terrible raclée que nous ont imposée les Red Wings, et vous savez ce que ressent un coach de hockey, quand son club vient de se faire battre 9-2".

George McQuinn a aimé son voyage

De retour chez lui, George McQuinn s'est empressé de communiquer avec le Dr J.-A. Bellemare, président des Braves de Québec, pour lui dire combien il avait apprécié son dernier voyage dans notre ville. L'hospitalité qu'il a reçue et la spontanéité avec laquelle il a été accueilli dans tous les milieux sportifs, lui donnent l'assurance, dit-il, que la prochaine saison de baseball à Québec sera un succès.

Il a rappelé, à juste titre, la longue entrevue qu'il a eue avec l'honorable Gérald Martineau, conseiller législatif et président honoraire des Braves, dont il a apprécié la bienveillance et les connaissances sportives. La veille de son départ, McQuinn avait également eu le privilège de faire une courte visite à l'honorable Onésime Gagnon, trésorier de la Province.

Un de ses plus beaux souvenirs de voyage fut aussi sa rencontre avec les jeunes, préparée par Jean-Paul Poulin à l'O.T.J. McQuinn a alors reçu en cadeau d'un jeune admirateur, un large portrait de lui-même, exécuté à la main. Il a tenu, d'ailleurs, à le rapporter avec lui, en Virginie. En retour, il adressera à ce jeune homme une de ses photos personnelles prise en compagnie du fameux premier-but des Yankees, le regretté Lou Gehrig.

De plus, le gérant des Braves de Québec tient à remercier les journalistes et chroniqueurs sportifs de leur esprit de collaboration. Enfin, tous ceux, qui, de près ou de loin, ont contribué à rendre le voyage de McQuinn le plus agréable possible, sont l'objet d'une appréciation particulière de George McQuinn.

Au tournoi de snooker

Voici les résultats des rencontres disputées hier au tournoi de snooker, ainsi que la cédule du jour.

CLASSE A
G. Tremblay 3, M. Bourget 1
P. Falardeau 3, G. Lajoie 1
Toc Verret 3, Adj. Cloutier 0
Paradis 3, Falardeau 2

CLASSE B
J. Cimon 2, A. Camiré 0
A. Camiré 2, C. Blondeau 0
G. Dallaire 2, J.-M. Bédard 1
E. Delisle 2, A. Chamberland 1
H. Dumais 2, J. Corcoran 0 (défaut)
Y. Hamel 2, M. Jacob 0 (défaut)
Y. Hamel 2, C. Blondeau 1
C.-E. Drolet 2, R. Delisle 0

CEDULE CLASSE A
7 heures: G. Tremblay vs Roméo Carrier
8 heures: P.-H. Veilleux vs J.-A. Poirier
9 heures: Guy Paradis vs Pit Mathieu

CLASSE B
7 heures: R. Mercier vs R. Jobin; R. Normand vs A. Rioux
8 heures: G. Rhéaume vs M. Bilodeau; R. Prenière vs C. Lépine.
9 heures: G. Savard vs L. Sioui; G. Linteau vs M. Bilodeau.

chaque paquet réserve au fumeur d'agréables surprises
LE TABAC À CIGARETTES WINDSOR PLAÎT DAVANTAGE
TABAC À CIGARETTES
"Le tabac qui plait davantage"
UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHE LTE

Minora -la lame
BON MARCHÉ - PLUS DURABLE - RASE MIEUX
● Rase mieux que les lames à double tranchant ordinaires. S'adapte exactement à votre rasoir. 12 pour 25¢ ou 4 pour 10¢.
12 POUR 25¢
GROS PAQUET ÉCONOMIQUE

MARQUE DÉPOSÉE
G. MARTINEAU & Cie
BRANDY FRANÇAIS SPÉCIAL
★ ★ ★
PRODUIT FRANÇAIS

Cigarettes de Virginie
Sportsman
Roulées dans du papier IMPERMÉABLE
Plus agréables . . . parce que plus douces
LA CIGARETTE DES SPORTIFS

A LA TOUR
LUTTE, CE SOIR, 8 h. 30
Finale (2 dans 3)
BOB MANAGOFF
vs
Bob RUSSELL
Semi-finale
PAUL BAILLARGEON
vs RUBY WRIGHT
3 autres combats
Admission: $1.00—$1.25—$1.50
Réservations: Tél.: 2-4818

MAISON FONDÉE en 1575 à AMSTERDAM
BOLS
V. O. GENEVER GIN
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

Elle est bonne!
Elle est fameuse!
LA BIÈRE Champlain
"ÇA C'EST D'LA BIÈRE!"
LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITÉE
QUÉBEC MONTRÉAL
"Il a apporté au Canada la pensée française et la civilisation."

LE BOSSU DE LAGARDERE

D'après le roman de Paul Féval. Dessins de Calvo

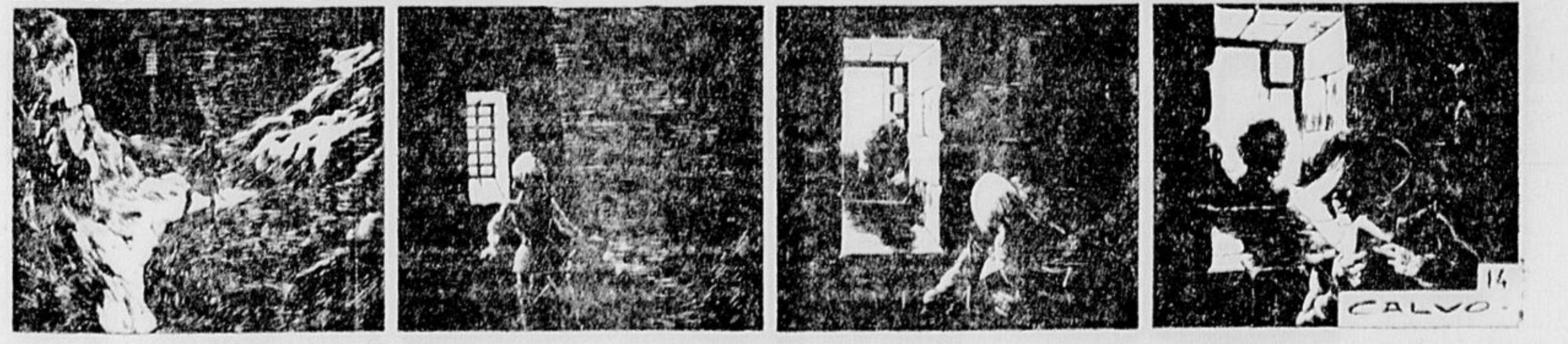

Lagardère attendait près de la fenêtre du rendez-vous. Il était perplexe et indigné. Quelque infamie se tramait là, qu'il ne pouvait éclaircir entièrement.

Soudain, un faible bruit se fit entendre derrière les contrevents, tandis qu'une voix très douce murmurait: "Qui est là?"

Lagardère s'approcha et répondit à voix basse: "J'y suis." La fenêtre s'ouvrit doucement, tandis qu'Aurore de Caylus se penchait vers lui dans la nuit.

—Philippe, êtes-vous sûr de ne pas avoir été suivi? murmura la jeune femme qui croyait parler à son mari et tremblait d'épouvante.

L'AGENT SECRET X-9

par MEL GRAFT

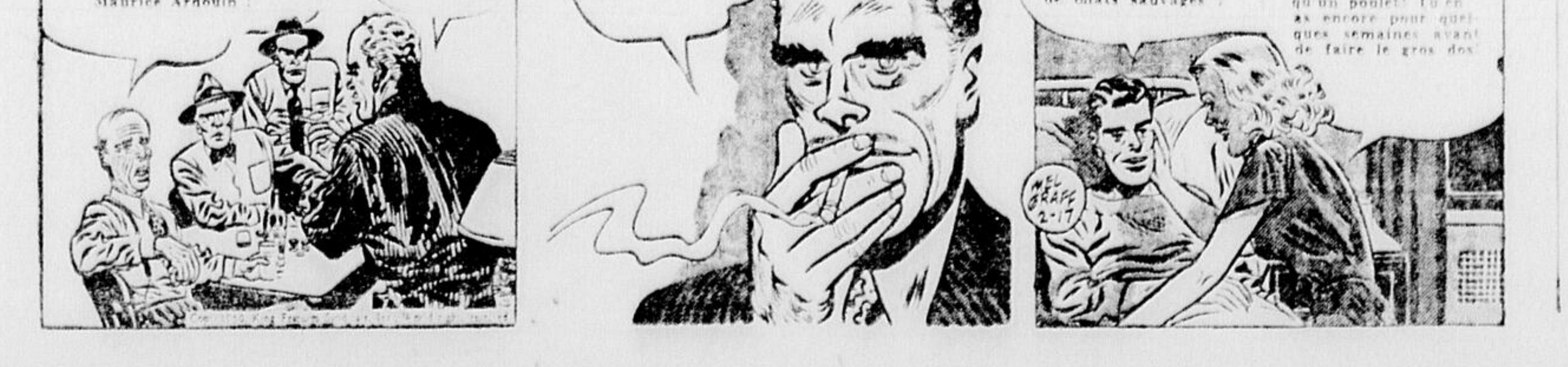
Personne ne l'a occupé véritablement depuis que tu es parti, Durand.. Le seul type que tu vas avoir à couler, c'est Maurice Ardouin!
Il est strictement un metteur de bâtons dans les roues! Hum..
Nous aurons une explication avec lui, ce soir!
Ailleurs, à Northvale, dans le voisinage . . .
Wilda, je me sens suffisamment en forme pour lutter contre une cage pleine de chats sauvages!
Tu peux bien te sentir comme un chat sauvage, mais tu es aussi faible qu'un poulet! Tu en as encore pour quelques semaines avant de faire le gros dos!
MEL GRAFF 2-17

DICK TRACY

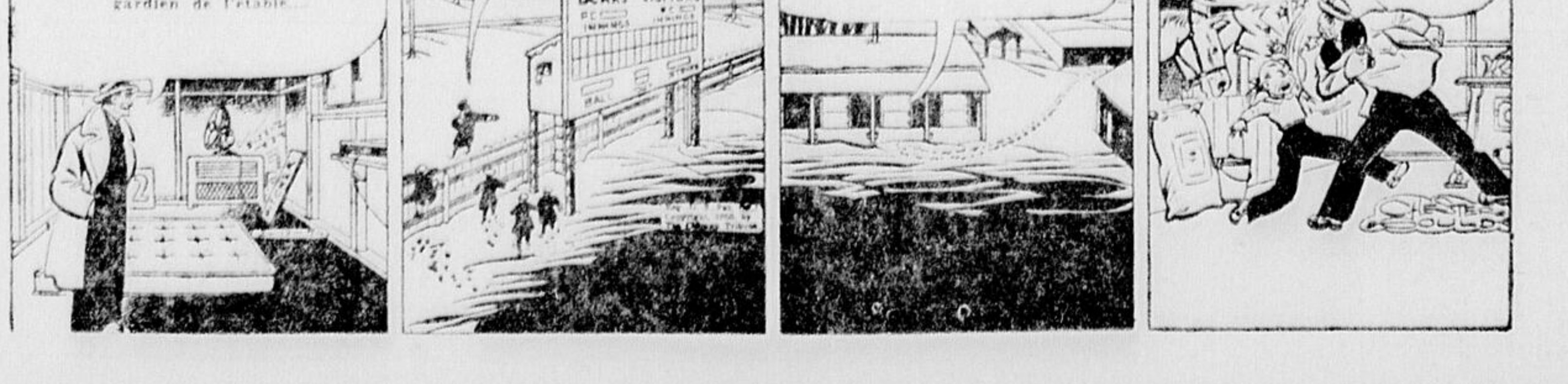
Vide!... mais il était ici! Ah! Une chaufferette électrique avec une bobine brisée. C'est ce qui devait causer le dérangement du radio du gardien de l'étable...
Tracy: Il y a des empreintes de pieds, de ce côté-ci de la clôture... REGARDEZ!
BEARS VISITORS
Et dans les étables...
Tu pourrais peut-être me cacher, ma fille, hein? Hé, vous avez des chevaux... sont des chevaux de selle?
Non! Non! Vous ne pouvez prendre un de ces chevaux! Oh...
Ne me dis pas ce que je ne puis faire, bambine!
CHESTER GOULD

Titres mobiliers inactifs sur les marchés de Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne

	Off.	Dem.
Agnew S		
Ang C Tel P	63	
Assoc Hel P	136½	
Ba Bk Note	14¾	15
B C El 4 P	99½	
Do 4½ P	100	
Bruck A	18	
Do B	9¾	
B Prod	12½	
Bul	3.50	[illegible]
Burrard A	8	
Circ Fnd	19	
Do P	[illegible]	
C Sale P		
C Wire A		
Do B		
CDN Bronze		
Do P	102	
CDN Conv A		
Do B		
CDN Fairb P		
CDN Oil Cos		
Cards A	16	
C Glass	24	
Crown Cork	32½	34
Davis A	21¾	22
Do B		7
Donn P	94	
Donoh	14¾	
E Koot		
En & Hea	18	
Esta P	16	
Gair P	92	
G Bak		
Goodyear P		
Inglis John		
I Coal		26
I Pos	48	
Jam P S		
Do P	101	
Lab	15	20
Legare		
Lindsay	6	12
Do P		
LDN CDN INV P	85	
Mackinnon		16
Do P	90	
Mer Ln & P		
Mitch J S	100	
M Tele	50	
Murphy	23	
N Drug	8	
Do P	12	13½
N Trus	27	
Neilson	100	
Ott Ln & P	6½	26½
Penm	65	58
Do P	149½	
Pow CORP	15¾	16½
Reg	34¾	
Do P	20	
Sag Pow P	102½	103½
St Law Fl		21
Do P		145
S Will	21½	22
Do P	150	152
Sicks	21¼	21½
Do Vt	20¼	21
Southam	20	21½
S C Pow	19	19½
Thrift	14½	14½
Tooke	4½	5½
Tuck P	175	
Viau	50¼	
Do P	99½	
W Cro	27	
Do P	32	
Weston	23½	24½
Wilsil	17½	18
CNRS		
Anglo Nfld	15	15½
[illegible]		
For Pos	16	20
Do 6 P	5	
Freiman	9	
Do P	86	90
Goodyear	90	91
Hix	11¾	12
Hayes		30
Hond Pap	10	
Horner	8	
HTL De Lab	14	
Hubb		
Do P	17	18
Hy El	3½	
I Stats A		
Do B		9
I Met	26½	27
Inv Found	12	
Do P	50	53
Journ	13½	
Lamb	8	9½
Lob A	31½	
Do B		31
M L Mill	9½	
Mar T & T	18½	18½
Do P	18½	19
M Har P	27	29
Mica	90	1.00
Mtl Ref	35	37
Mt Roy Rice	9½	
Nat Groc		11
Do P	27½	
Nuclear	10½	
Paton P	25½	
Paul	74	
Reit	13½	
Reliance Cov A	15	20
Sangamo	12	
[illegible]		
Nesb	70	80
New Alger	8½	9
New Louvre	2	
Noran	260	270
O B	130	
Panc		5
Para		
Pato	350	385
Pioneer	330	340
Que Lab	15	
Quemont	421	
Red Crest	3	4
Roch	8	12
Sigma		875
S Miller	66½	68
Soma		
Stad	52	
Stand		10
Sull	232	235
Tibe	4	5
Upper C	305	
Vill	2½	
V Mal	2½	3
Westy	5½	5¾
W Harg	203	
HUILES		
Brit Dom	22	24
Calmont		53
Cons Homest	4¼	5
Dalh	36	40
Footh	365	395
Gen Pet	108	115
Do A	101	110
N Pacalta	7¾	8½
Osalta	180	
Omni	5	5½
Pacific Pete	435	450
Pan West	18	22
S Brazeau	10	11½

Valeurs étrangères à New-York

Cours fournis par A. M. KIDDER & Co

Séance du 16 février 1950

	Off.	Dem.
Australie 1 66	91	92
Brésil 3¾ séries 15	55¾	
Do 3¾ séries 6-26	64½	
Bolivie République 7 p	13½	14
Chili 6 61	29¾	
Colombie 3 70	42½	42¾
Italie 1-3 77	42	44
Do 7 51	67½	70½
Medellin 6½ 54	47	49
Milan 6½ 52	60	
Norvège 4½ 65	96	98
Pérou 6 60	36	36½
Do 1-2½ 97	22¼	22½
Rio de Janeiro 6½ 53	45	
Rome 6½ 52	60	

Marché de la laine et du coton

On trouvera plus bas les prix de gros de la laine et du coton sur le marché new-yorkais tels que fournis par Bart & McManamy.

Laine "Tops"		
Mar	175.00	4.6
Mai	171.65	4.1
Juillet	165.50	3.7
Octobre	171.00	3.7
Décembre	167.00	4.0
1951 Mars	163.00	4.0
Laine "Contrats"		
Mar	[illegible]	1.0
Mai	134.00	0.5
Juillet	131.00	0
Octobre	128.00	0
Décembre	125.50	5
1951 Mars	121.00	5
Coton		
Mars	[illegible]	06
Mai	32.25	04
Juillet	31.88	08
Oct	29.47	15
Décembre	29.27	18
1951 Mars	29.24	16
Mai	29.14	15
Juillet	28.60	13
	Ferm.	Chang.

La fonte en gueuse

Ottawa, (PC) — Les hauts-fourneaux canadiens ont produit 2,154,352 tonnes de fonte en gueuse en 1949, révèle le Bureau fédéral de la statistique. Cela se compare à un rendement de 2,120,909 tonnes l'année précédente. Toutefois, la production a baissé dans le cas des ferro-alliages et des lingots d'acier.

Eastern Trust fait des affaires

Halifax, (PC) — Les administrés par Eastern Trust Co. s'élevaient à la fermeture des affaires pour 1949 à $110,456,277, a-t-on déclaré hier à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette société de fiducie. Cela constitue un sommet de tous temps.

Les recettes nettes pour l'année ont été de $214,820, soit une augmentation de $17,877.

Calme à Londres

Londres, (Reuters) — La Bourse de Londres a fait une pause hier pour prendre son respire après l'envolée des cours de la séance précédente. Les fonds d'État britanniques étaient hésitants et occasionnellement à la baisse. Le groupe minier était généralement inactif et sans tendance définie.

Fonds mutuels

Séance du 16 février 1950

	Off.	Dem.
x Affi Funds	4.20	4.55
x Amn Bus Sh	3.88	4.20
x Boston Fund	21.25	22.97
x Bullock Fund (xd)	19.05	20.88
Cdn Inv Fund	4.95	5.40
Cmwlth Intl Corp	3.60	3.96
x Dividend Sh	1.55	1.70
x Eaton & Howard	27.53	29.44
x Fundamental Inv	15.23	16.69
x Group Sec Auto Sh	6.30	6.91
Do Rail Sh	4.59	5.04
Do Steel Sh	4.85	5.33
x Incorporated Inv	22.86	24.71
x Keystone Custodian B 4	10.09	11.02
Leverage Fund	2.67	2.93
x Mass Inv Tr	28.12	30.40
Do 2nd Fund	12.70	13.73
x Wellington Fund Inc	18.17	19.83
Investment Trusts		
x Independent Tr Sh	2.24	2.54
x North Am Tr Sh (1955)	3.92	
Do (1956)	2.27	
United Bond & Sh	12	
x En fonds américains		

Hésitation du grain à Chicago

Chicago, (PA) Une légère tendance vers la baisse s'est manifestée hier au Board of Trade. Le blé de la nouvelle récolte a fourni le plus de faiblesse, renversant ainsi ses bonnes dispositions de la séance précédente. Le seigle a monté sur des mines à couvert des baissiers à la suite de l'annonce de ventes de seigle comptant au Portugal.

L'hésitation des principaux grains était attribuable partiellement aux incertitudes créées par la nouvelle politique du gouvernement à l'égard des ventes d'exportations de grains fourragers, politique rendue publique une première fois mercredi.

Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
BLÉ				
Mars	2.18¾	2.17¾	2.18½-⅜	2.18¼-⅜
Mai	2.08¾	2.07⅞	2.08⅜-½	2.08½-⅜
Juill	1.91⅛	1.90	1.90⅞-½	.90⅞-91⅛
Sept	1.91¾	1.90½	1.90⅞	1.91¾-⅝
Déc	1.93¾	1.92½	1.92⅞-	1.93½
MAIS				
Mars	1.28⅞	1.28⅛	1.28½	1.28⅞
Mai	1.27¾	1.27⅛	1.27⅝-¾	1.27⅝-¾
Juill	1.26⅜	1.25⅝	1.26¼	1.26⅜
Sept	1.21¾	1.21⅛	1.21⅝	1.21¾-⅝
Déc	1.14⅝	1.14⅛	1.14⅝	1.14⅝
AVOINE				
Mars	73⅝	73½	73⅝	73½
Mai	69⅝	69⅛	69⅜-¼	69½
Juill	62½	62⅛	62⅛	62½
Sept	...	...	61¼	61½
Déc	63¼	63	63	63
SEIGLE				
Mai	1.33¼	1.31½	1.31¾-32	1.31¾-32
Juill	1.34¾	1.33	1.33¾-½	1.33½
Sept	1.36½	1.35	1.35¼	1.35¼
Déc			1.37¾	1.37¾
FEVES SOYA				
Mars	2.34¼	2.33¼	2.33¾-34	2.34-34¼
Mai	2.33	2.31¾	2.32-31¾	2.32¾-⅝
Juill	2.28	2.26¾	2.27-27¼	2.27¾
Nov	1.94½	1.93¼	1.94-94¼	1.94½
Jan	...	...	1.94¼	1.94½

GRAINS COMPTANT

Blé: aucun prix disponible	
Maïs: No 4, jaune, vieille récolte	$1.31½
Avoine: No 1, mélangée	0.70¾
Orge malt, prix nominal	1.20-1.60

Joseph Szigeti est un enchanteur

Voici un extrait de la critique du Canada de Montréal, après le concert de Szigeti l'an dernier au Plateau, une manifestation musicale au cours de laquelle le célèbre violoniste hongrois s'est véritablement surpassé.

"On se demandera si cela est possible! Szigeti, le musicien des musiciens, l'artiste raffiné par excellence, l'aristocrate parfait des violonistes semble s'être plu, jeudi soir, à ciseler des interprétations où l'intellect et l'élégance minutieuse des émotions se mariaient avec bonheur. On ne saurait nier que ce qui fait la supériorité du jeu de Szigeti soit cette qualité intellectuelle et un peu hautaine de ses conceptions. Szigeti se laisse rarement dominer par l'émotion; tout ce qu'il touche est par lui passé au crible de l'esprit. Voilà le miracle. Tour à tour mince, profonde, belle, volontairement riche, cette sonorité en une minute change vingt fois de visage. Il provient de cette perpétuelle instabilité une impression de richesse incomparable. C'est comme si le son vivant intensément devenait aussi précieux et aussi élégant que Szigeti lui-même."

C'est ce violoniste incomparable que les Soirées Classiques présentent au Capitol le 21 février. Qu'on se le dise afin de ne pas manquer trois heures d'enchantement.

SHAN KAR et son BALLET HINDOU

sera présenté au Capitol, lundi le 27 février au lieu du 6 mars.

Le fameux ballet hindou de Shan Kar qui devait être présenté au Capitol lundi le 6 mars, viendra au même théâtre, une semaine avant, soit lundi le 27 courant. Les personnes qui ont déjà leurs billets devront les utiliser le 27 courant. Nous les prions de bien vouloir excuser ce changement nécessité par la compagnie.

Après le très grand succès remporté à New-York (2 mois de représentations), Shan Kar entreprend sa tournée transcontinentale. Québec peut se compter heureuse de pouvoir assister à un spectacle qualifié par la presse américaine et européenne du plus beau spectacle chorégraphique jamais vu. Le New York Times dit entre autres: "Spectacle riche et fort beau. L'art de Shan Kar est toujours fait de délicatesse et de merveilleux. Les costumes sont d'une beauté et d'une richesse inouïe."

On peut dès maintenant commander ses billets au Capitol en joignant une enveloppe adressée et affranchie pour le retour. Location: orchestre $2.00, $2.50, $3.00; balcon $1.50, 2.00, $2.50; loges à $3.50, taxe incluse. Toutes les demandes recevront une attention particulière. Envoyez immédiatement pour ne pas être désappointé à la dernière minute.

Deux bons films en vedette à l'Empire

Rosalind Russell et Robert Cummings dans une scène du succès d'ingénieuse comédie "Tell It To The Judge" présentement à l'affiche du théâtre Empire en même temps que "Barbary Pirate".

Horaires des cinémas

CAPITOL: — Représentation continue aujourd'hui de 1.30 à 11.00 hrs. "Parole Inc." (71 min.) à 1.30, 4.45, 8.05 hrs. "Dancing in the Dark" (92 min.) à 2.55, 6.10, 9.25 hrs. Demain après-midi: revue des modes à 2.30 hrs. sur invitation seulement. Représentations complètes samedi soir à 6.10 hrs et 7.45 hrs.

CINÉMA DE PARIS: — Actualités: 12.30 hrs. L'Inconnue No 13: 1.12, 4.12, 7.12, 10.12hrs. Tino Rossi en personne: 2.45, 5.45, 8.45hrs. Continuel tous les jours.

CARTIER: — Connecticut Jankee: 12.50, 4.25, 8.00 hrs. Madame Bovary: 2.30, 6.05, 9.40 hrs. Nouvelles: 4.10, 7.45 hrs. Fin: 11.20 hrs. Continuel tous les jours.

CAMBRAI: — Be Brother: 2.00, 4.10, 6.25, 9.40, 10.55 hrs. Ice Kids: 2.10, 4.20, 6.35, 8.50 hrs. Les aventures du baron Munchkason: 2.15, 4.30, 6.45, 9.00 hrs. Continuel tous les jours.

CLASSIC: — Mon coeur t'appelle: 1.00, 3.10, 5.15, 7.20, 9.30 hrs. Rythm of the Mambo: 2.30, 4.50, 6.45, 9.00 hrs. The Lone Stranger: 2.55, 5.00, 7.10, 9.25 hrs. Brooklyn Make Capitol: 2.45, 7.00, 9.15 hrs. Continuel tous les jours.

EMPIRE: — Nouvelles: 1.00, 3.50, 6.40, 9.30 hrs. Tell it to the Judge: 1.10, 4.00, 6.55, 9.45 hrs. Jungle Man Killers: 2.35, 5.25, 8.15 hrs. Barbary Pilot: 2.45, 5.35, 8.25 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.15 hrs.

IMPERIAL: — Sujets courts: 1.00, 4.30, 8.00hrs. Uniformes et jupons courts: 1.21, 4.51, 8.04hrs. Cette nuit et toujours: 3.00, 6.30, 9.43hrs. Continuel tous les jours.

LAIRET: — Nouvelles et sujets courts: 1.00, 4.21, 7.42 hrs. Le barbier de Séville: 1.30, 4.51, 8.12 hrs. Je suis à toi: 3.00, 6.21, 9.42 hrs. Fin: 11.03 hrs.

PIGALLE: — Actualités françaises: 12.30, 3.40, 8.17hrs. Le curé de village: 12.40, 3.50, 6.40, 9.50hrs. Le moussaillon: 2.07, 5.15, 8.27hrs. Continuel tous les jours.

PRINCESSE: — Nouvelles: 1.00, 5.02, 7.26 hrs. The Pride of the Yankees: 1.17, 5.19, 9.04 hrs. Lust for Gold: 3.32, 7.34 hrs.

RIALTO: — Crime sans châtiment: 12.50, 4.15, 7.45hrs. Sujets courts: 2.40, 6.07, 9.30hrs. Tu es toujours dans mon coeur: 2.45, 6.10, 9.35hrs. Fin: 12.10 hrs. Continuel tous les jours.

VICTORIA: — The Lucky Stiff: 12.45, 3.50, 6.40, 9.45 hrs. Jigsaw: 2.25, 5.30, 8.35 hrs. Nouvelles: 2.40, 8.25 hrs. Continuel tous les jours de 12.45 à 11.30 hrs.

CINÉMA DE LÉVIS: — La route sans issue: 6.30, 9.30 hrs. Nouvelles: 8.00 hrs. Jungle Jim: 8.15 hrs.

BIENVILLE: — La Caravane héroïque: 8.00 hrs. Living Fever: 6.30 et 9.55 hrs.

CANADA: — Révolte à bord: 6.45, 9.50 hrs. Sujets courts: 8.10 hrs. The Paleface: 8.20 hrs. Foto-nite: 8.30 hrs.

ETCHEMIN: — Femmes enchaînées: 7.15 hrs. Air Force: 8.30 hrs.

PRINCESSE

"The Pride Of The Yankees" avec Gary Cooper, Teresa Wright. "Lust For Gold" avec Glenn Ford, Ida Lupino.

Commençant demain

"JOHNNY ALLEGRO"

Geo. Raft, Nina Foch

"BORNEO"

Film de la jungle par Lowell Thomas

IMPÉRIAL

EN COULEURS: "Cette Nuit et Toujours" avec Rita Hayworth, Lee Bowman. "Uniforme et Jupon Court" avec Ginger Rogers, Ray Milland.

Commençant demain

"MONSIEUR VINCENT"

PIERRE FRESNAY, LISE DELAMARRE

"LE CHANT DE MON COEUR"

AUDREY LONG, FRANK SUNDSTROM

PIGALLE

COMMENÇANT DEMAIN

RIEN DE PLUS PUISSANT QUE "LE DROIT DE L'ENFANT"

avec JEAN CHEVRIER - RENÉE DEVILLERS

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC

FERNAND LEDOUX avec MICHELINE FRANCEY dans DANGER DE MORT

AUJOURD'HUI DERNIER JOUR

LE CURÉ DE VILLAGE

LE MOUSSAILLON

DEMAIN SOIR À LA TOUR

LES DEUX IRRESISTIBLES ARTISTES

• JULIETTE BELIVEAU et • JULIETTE HUOT

LES SHANGHAI TWINS

LES PLUS CÉLÈBRES ACROBATES CHINOIS AU MONDE

Pour ce grand Gala de Vaudeville . . . voyez nos annonces dans les journaux de demain. Nos prix resteront les mêmes: .50 — .75 — $1.00 tax. inc.

AUJOURD'HUI, SAMEDI SOIR, DIM., LUN., MAR. APRES-MIDI

Continu de 1h. 30 à 11h. "DANCING IN THE DARK" à 2h.55, 6h.10 et 9h.25. SAMEDI SOIR: "Dancing in the Dark" à 6h. 10 et 9 h. 25.

MATINÉE SEMAINE 34¢ JUSQU'À 5h.

WILLIAM POWELL - MARK STEVENS - BETSY DRAKE EN TECHNICOLOR!

DANCING IN THE DARK

Aussi à 1h.30, 4h.45, 8h.05. Samedi soir à 8h.05

Michael O'Shea, Turhan Bey dans: "PAROLE, Inc."

PORTES OUVERTES À 2 h. CAPITOL soirs: 40¢ - 50¢ TAXE INCLUSE

CLASSIC

AUX DAMES SERVICE de TABLE "Souci" LÉGER SUPPLÉMENT POUR FRAIS DE SERVICE

Version FRANÇAISE

UNIVERSAL INTERNATIONAL présente Deanna DURBIN, Tom DRAKE, William BENDIX

"MON COEUR T'APPELLE" "ILL BE YOURS"

AUJOURD'HUI 1 h. continue

avec Adolphe MENJOU

EMPIRE jusqu'à jeudi

Le cri des trois-en-lune-de-miel de l'année!

"Tell It To The Judge" commence à 1.10, 4.00, 6.55 et 9.45

COLUMBIA PICTURES presents Rosalind RUSSELL, Robert CUMMINGS

Tell It To The Judge

with GIG YOUNG · MARIE McDONALD · HARRY DAVENPORT · FAY BAKER · KATHARINE WARREN

Autre attraction: Donald Woods dans "BARBARY PIRATE"

2 MAGNIFIQUES PRIMEURS

AUJ. 1 heure continu

VICTORIA

DOROTHY LAMOUR · CLAIRE TREVOR · BRIAN DONLEVY in "THE LUCKY STIFF"

autre attraction

TORN between two kinds of LOVE!

"JIGSAW" A PUZZLE of LOVE... HATE and SUDDEN DEATH!

CASSE-TÊTE: Surveillez la surprise des étoiles invitées cachées dans le film!

starring FRANCHOT TONE

Released thru United Artists

au **PARIS** CLIMATISÉ EN TOUT TEMPS

Aujourd'hui DERNIER JOUR

FRANCE-FILM présente TINO ROSSI EN PERSONNE

NOS PRIX À PEINE CROYABLE! Mat 60¢ Soir 80¢

UNE HISTOIRE TELLEMENT EXTRAORDINAIRE, TELLEMENT ÉTONNANTE, TELLEMENT NOUVELLE, QUE VOUS EN SEREZ RENVERSÉS!

René DARY · Mireille DERRIEN · PIERRE LOUIS · JANINE MILLER · MADY BERRY

dans L'inconnue No 13

Commençant DEMAIN "SÉRAPHIN"

CARTIER Dès AUJOURD'HUI jusqu'à LUNDI

QUOI QUE PUISSE AVOIR UNE FRANÇAISE

Madame Bovary en a davantage!

M-G-M's great love story

JENNIFER JONES · VAN HEFLIN

LOUIS JOURDAN in Madame Bovary

with CHRISTOPHER KENT and JAMES MASON

portraying GUSTAVE FLAUBERT, THE AUTHOR

A Metro-Goldwyn-Mayer Picture

Deux films attrayants

★ Bing CROSBY ★ Rhonda FLEMING

"A CONNECTICUT YANKEE"

en couleurs TECHNICOLOR

William BENDIX — Sir Cedric HARDWICKE — Virginia FIELD

AIR CLIMATISÉ **Lairet**

DERNIER JOUR

Yvonne Printemps et Pierre Fresnay dans "JE SUIS AVEC TOI"

Aussi: "LE BARBIER DE SEVILLE" avec les artistes de l'Opéra comique

Commençant demain:

★ Clark GABLE "ANY NUMBER CAN PLAY"

Alexis SMITH-Audrey TOTTER

Aussi

★ Brian DONLEVY "WAKE ISLAND"

Bill BENDIX — MacDonald CAREY

RIALTO

DERNIER JOUR

Kay Francis et Walter Huston dans "TU ES TOUJOURS DANS MON COEUR" (Always in my heart"). Aussi "CRIME SANS CHATIMENT" ("King's Row") avec Ann Sheridan et Robert Cummings.

Commençant demain:

★ Clark GABLE "LES REVOLTES DU BOUNTY" ("Mutiny on the Bounty")

Aussi

★ Randolph SCOTT "LA VALLEE MAUDITE" ("The Gunfighters")

Billets en vente MAINTENANT

au CAPITOL pour le concert de

SZIGETI

Prix: 1.50 — 1.75 — 2.25 — 2.50 — 3.00

Sous le patronage de la Légion Canadienne (succ. 211) Impresario: Les Soirées Classiques

EN FOULE CE SOIR ET DEMAIN

au Palais Montcalm

applaudir:

★ MIMI D'ESTEE ★ ROGER GARCEAU ★ MARJOLAINE HEBERT

★ HENRI NORBERT ★ JEAN DUCEPPE ★ JEAN DAIGLE

— dans —

"TROIS GARÇONS... UNE FILLE"

comédie en 3 actes de Roger Ferdinand présentée par LE RIDEAU VERT, sous le distingué patronage de Madame A. A. Boivin.

"Un spectacle qu'il ne faut pas manquer" (La Patrie)

Mise en scène et direction d'HENRI NORBERT

PRIX: $1.00 — $1.25 — $1.50 (taxe incluse)

CAMBRAI

Les AVENTURES FANTASTIQUES du BARON Munchhausen!

EN PREMIÈRE AUJOURD'HUI 2 HEURES CONTINU

LE FILM EN COULEURS LE PLUS Prodigieux DU SIÈCLE!

LES AVENTURES ROCAMBOLESQUES DU FAMEUX BARON DE CRAC!

EN FRANÇAIS

Résultats
LA JOURNÉE MÊME
ESSAYEZ VOTRE CHANCE!
Une petite annonce publiée dans
L'ÉVÉNEMENT JOURNAL
le matin produira des résultats le jour de sa publication
SIGNALEZ : 5-5133

L'Evénement-Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée, Henri Gagnon président et directeur général.

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuter. Il en est de même de la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi réservées.

(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa).

TARIF AU COMPTANT

des anonces classifiées

L'EVENEMENT-JOURNAL

TEL. : 5-5133

10 cts la ligne comptée minimum, 0.35; 6 insertions pour le prix de cinq, 24 insertions pour le prix de 18.

Annonce classée avec titre en gros caractère 10 points (chaque titre comptant pour une ligne) .35

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de 05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissance, décès, fiançailles, grand'messes, remerciements pour sympathies etc sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, 0.03. Exemption est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées $0.50 l'insertion suivant la formule officielle. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.50 l'insertion suivant la formule.

Frais additionnels de 0.25 pour chaque facture non payée dans les trois jours ouvrables qui suivent la date de facturation.

Prix de l'abonnement à "L'Evénement-Journal" Québec, Lévis, Sillery et Ste-Foy livraison à domicile .03 le numéro, 18 par semaine et $9.00 par année. Etats-Unis $7.50 par année, $3.75 pour six mois, $2.00 pour trois mois et .80 par mois. A la campagne $6.50 par année, $3.25 pour six mois, $1.75 pour trois mois et un mois .80.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non responsable.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER. Commercial Finance Corp. Ltd 61 RUE D'AUTEUIL. Tél.: 2-6488 ou 3-0450.
HCH—13HC—D92342—E

$1,000 à $100,000 à prêter sur première hypothèque 5 p.c. L.-E. Fortier, N.P., 72 DE L'EGLISE. Tél.: 5-9450.
SA 13R—D95396—E

THE IMPERIAL LIFE ASSURANCE CO., OF CANADA
PRETS EN PREMIERE HYPOTHEQUE
sur propriétés résidentielles à Québec et Sillery. Taux d'intérêt régulier.
400 Boulevard Charest. Tél.: 5-6194
SOH—13—D95485—E

DIVERS

ACHETONS POCHES VIDES DE TOUTES SORTES. Payons comptant. QUEBEC SACKS SUPPLY, 100 RUE MGR GAUVREAU. Tél.: 3-4553.
OA CDH—D94809—E

DIVERS A VENDRE

NOUVEAUX "HOME HOCKEY" profits 100 p.c. Pour vendre partout. Echantillon 25c. Satisfaction ou remboursement. R. Bouchard, Boîte 105, Place d'Armes, Montréal 1.
OA—64—D94761—E

ELEVES DEMANDES

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: CASIER 5, St-Hyacinthe, Qué.
EA—70—D94490—E

FEMMES, FILLES DEMANDEES

Secrétaire bilingue
pour
directeur, école d'été
Trois-Pistoles

Sténographie et dactylographie françaises et anglaises requises.

Bon salaire et bonnes conditions de travail. Généreuses vacances.

Bénéfices complets d'assurance et de pension. Agréable été à Trois-Pistoles avec dépenses de voyage payées.

Pour renseignements et entrevue s'adresser au directeur
Ecole d'été de Trois-Pistoles.
The University of Western Ontario
London, Ontario

HOMMES DEMANDES

GERANT pour Québec et environs. $500.00 requis pour maintenir stock. Vente 250 nécessités domestiques. Produits Canadiana 2125, AVE DE LA SALLE, Montréal.
SA 33B—D95345—E

A QUI LA CHANCE ?

Une splendide ouverture pour tout homme de bonne réputation, qui a l'ambition de devenir marchand indépendant prospère. Clientèle établie, gros revenu assuré dès le premier jour. Pas de déboursés. Si vous avez un équipement pour voyager, voici la chance de votre vie. Crédit aux personnes responsables. Nous vous donnons un entraînement complet. S'adresser à la Compagnie J. R. Watkins, Dept. Q Q 1 350 St-Roch, Montréal, Qué.
89—D93836—C

REPRESENTANT DE PEPINIERE

NOUS SOMMES à organiser et agrandir notre personnel de vendeurs et avons une excellente situation pour homme parlant français dans territoires choisis comprenant ceux avoisinants ville Québec. Expérience préalable n'est pas nécessaire. Si vous avez le désir de vendre, nous vous enseignerons car cela peut être un travail à vie et nous voulons vous avoir pour longtemps. Si vous êtes travailleur, voici un brillant avenir avec gros revenus. Une auto est indispensable. Ecrire à H. C. Downham Nursery Co. Limited, Saint-Paul-d'Abbotsford, (Québec).

LIVRES

DEMANDEZ notre catalogue gratuit 84 pages, plus de mille titres, prix 0.25 à $15.00. Tous nos livres viennent de France, tous les genres, romans, médecine, dernières nouveautés, occultisme, cape et épée. Etoile, 4418 ST-DENIS, Montréal.
101—D96062—E

MATERNITE

HOPITAL LA MISERICORDE, épreuve du feu, chambres privées, semi-privées, salle. Surveillance médicale permanente, médecin au choix. Infirmières diplômées. Confidentiel. Avantages religieux. Admission à l'avance. MERE DIRECTRICE, 682 CHEMIN STE-FOY. TEL. 7-4411.
HOH—128R—D93202—E

MEDECIN

Dr CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes. 5½ ST-JOSEPH, 4-4061. 10 à 11, 2 à 4. Soirs: lundi, mercredi, vendredi, 7 à 8.
CBH—med—RD91861—E

PENSION POUR ENFANTS

DAME D'AGE moyen, 30 ans d'expérience, prendrait en pension enfants de tout âge, soins maternels. Endroit idéal à la campagne, 12 milles de Québec, service d'autobus à la porte. Mme J. P. EDGAR LANGLOIS, Val St-Michel. Tél. : 610, Sonnez 15.
138—D96116—C

VOLAILLES

VOUS AUREZ BESOIN poussins, sans doute. C'est encore poussins hâtifs qui captent meilleurs marchés. Les Brays, naturellement. Donnez votre commande, livraison maintenant ou plus tard. Agents: La Maison Langevin, 140 de la Couronne, téléphone: 3-0619; Hervey Côté, Saint-Apollinaire; Philippe Chandonnet, Sainte-Cécile-de-Levrard; Théophile Gauthier, Saint-Irénée; Georges-H. Matte, Donnacona.
168—D96041—E

Impressions . . .

(Suite de la page 9)

les entend dire par exemple : "Les néo-Zélandais sont beaucoup plus polis que les Anglais, les maisons de ce pays sont bien supérieures aux nôtres et c'est un plaisir de se rendre aux endroits publics. Le coût de la vie est inférieur en ce pays et nous pouvons nous payer un tas de choses en un pays où nous trouvons quantité de choses que nous n'avions pas encore connues.

Ces derniers rapportent que les salaires en Nouvelle-Zélande sont de 25 pour cent plus élevés qu'en Angleterre, ce qui permet de se procurer plus de distractions. Même si les fins de semaine sont inactives dans les endroits publics, il ne faut pas oublier, disent-ils, que nous pouvons faire du sport et organiser plus facilement qu'en Angleterre des réunions de famille.

Asphyxié durant son travail

Montréal, 17. (PC) Zotique St-Louis, 42 ans, de Montréal, est mort à l'hôpital hier matin après avoir été asphyxié durant son travail dans un réservoir vide de gazoline de la Canadian Petroleum Company. La police a déclaré que l'air fut contaminé par les émanations de gaz. Une enquête sera tenue aujourd'hui.

Programmes radiophoniques

Ces programmes sont soumis par les postes radiophoniques et sont sujets à changements dans quelques occasions.

CBV-980 kc CKCV-1280 kc CHRC Fm. 98.1 mc. Am. 800 kc. CJNT-1340 kc

Aujourd'hui

VENDREDI 17 FEVRIER

1.30 CHRC—L'heure agricole
7.15 CJNT—Teen Agers
CJNT—Hymnes
8.00 CHRC—Debout c'est l'heure
8.10 CHRC—Cadence
8.15 CBV—Elévations matutinales
CHRC—Rythmes et mélodies
CJNT—Musique
8.30 CJNT—Détente d'après-midi
8.55 CKCV—La femme d'aujourd'hui
9.05 CBV—Chansonnettes
CJNT—Musique
9.15 CJNT—Variétés du matin
9.30 CKCV—Si ça vous chante
CBV—Le p'tit train du matin
10.00 CBV—Sur nos ondes
10.15 CJNT—Kindergarten
CBV—M'amie d'amour
10.30 CBV—Madame est servie
CJNT—Allison Grant
10.45 CBV—Qu'est-ce qui ne va pas ?
CHRC—Pour les dames
CJNT—Musique de danse
11.00 CHRC—Courrier de Tante Monique
CBV—Francine Louvain
CKCV—Avec un sourire
CJNT—Le "scrap-book" de la femme
11.15 CBV—La mélodie Rancourt
CJNT—Musique pour cordes
11.30 CBV—Les joyeux troubadours
CJNT—Le trio Snyder
12.00 CBV—Jeunesse dorée
12.15 CBV—Rue Principale
CJNT—Dans la veine romantique
12.30 CHRC—Votre quart-d'heure musical
CBV—Le réveil rural
CJNT—Echos de musique
12.45 CHRC—Rendez-vous romantique
1.00 CBV—Quelles nouvelles
1.15 CHRC—Vive la vie
1.30 CBV—Tante Lucie
CKCV—Voyage en musique
CJNT—Musique symphonique légère
1.45 CBV—A l'enseigne des fins gourmets
CJNT—Sérénade hawaïennes
2.00 CBV—Grande Soeur
CHRC—Le club du coucou
CKCV—Chronique de Françoise Larochelle-Roy
CJNT—Chansons des collines
2.15 CBV—Maman Jeanne
CJNT—M. le Premier Ministre
CJNT—Encore
2.45 CBV—Lettre à une Canadienne
3.00 CHRC—Au carrefour de la bonne humeur
CBV—Les chefs-d'oeuvre de la musique. Au programme : Partita, de Bohm ("Jésus, fils de toute beauté") Interprète : Yella Pessl. Les sonates en ré majeur et la mineur de Scarlatti. Interprète : Ralf Kirkpatrick. Dix pièces descriptives de Couperin. Interprète : Wanda Landowska, claveciniste. Cocerto No 7 en mi majeur, de Bach. Interprète : Adolf Busch, violoniste. Un ensemble à cordes.
CJNT—L'heure variétés
3.45 CHRC—Le quart d'heure des malades
4.00 CKCV—Radio Sacré-Coeur
CBV—Notre pensée aux malades
CHRC—Moment fantaisiste
CJNT—Style en chanson
4.15 CKCV—On dit et on dit ça
CBV—La retraite des malades
4.30 CBV—Radio-Collège : Musique des temps présents. Musique et machinisme. Conférencier : Jean Vallerand
CKCV—Les maestros populaires
CJNT—Extraits des classiques
4.45 CHRC—Chants des îles
5.00 CKCV—La voix d'Hollywood
CHRC—Au grenier de la chanson
CJNT—Musique du thé
5.15 CHRC—Miroir à trois faces
CJNT—Les favoris de la famille
5.30 CBV—Faire-part
CJNT—Musique de chambre
5.45 CHRC—Tante Colette
CJNT—Don Messer
CBV—Chansonnettes
6.00 CBV—Yvan l'Intrépide
CJNT—Musique de danse
6.05 CHRC—Musique à la carte
6.25 CJNT—Fantaisie
6.30 CBV—La revue de l'actualité
CJNT—Les Scouts
6.45 CBV—En dînant
7.00 CBV—Un homme et son péché
CHRC—Au p'tit music hall
CKCV—Récital conjoint
CJNT—Etoiles d'opéra
7.15 CBV—Métropole
CJNT—Mélodies populaires
7.30 CKCV—David Rose et son orchestre
CHRC—"La rue des pignons"
7.45 CKCV—Musique variée
CHRC—"Faubourg à m'lasse"
CBV—Les chansons de l'Amérique latine. En vedette : Claudette Jurry
CJNT—Contes
8.00 CKCV—Le fantôme au clavier, en vedette : Jacques Normand et Monique Leyrac
CHRC—Rigolade avec Denis Drouin, Phil Lauzon, Roger Baulu et Maurice Gauvin
CJNT—Quintette de Ray Morris
CBV—Théâtre dans un fauteuil
8.30 CHRC—Tour de chant. En vedette : Juliette Parent, diseuse et Paul-Emile Roussel, chanteur
CKCV—Hollywood ville des illusions
CBV—Concert populaire de Toronto. Direction : Paul Sherman. Invité : Hazel Scott, pianiste, qui jouera le 1er mouvement du Concerto de Grieg.
9.00 CKCV—Reportage
CJNT—Ceci et cela
CHRCCHRC—Théâtre Fred Ratté, à l'affiche : "Les étrangleurs de l'Inde"
9.15 CKCV—Réminiscence musicale
9.30 CBV—Tambour battant
10.00 CHRC—A votre santé
10.05 CKCV—Détente
10.15 CBV—La chronique littéraire. A l'étude : "Les dialogues des Carmélites" de Georges Bernanos et "Puce" d'Edgar Morin. Conférencier : Dostaler O'Leary
CHRC—Sur la scène de l'histoire — Conférencière : Mme Reine Malouin. Sujet : "L'Histoire d'un parc"
10.30 CBV-CJNT—Le quatuor McGill. Au programme : Quatuor en fa majeur de Mozart. Claude Perrier, hautboïste remplacera le deuxième violon dans cette oeuvre
11.00 CJNT—Radio
CJNT—L'orchestre d'Eric Wilde
11.30 CBV—Première du film "Séraphin", directement du théâtre St-Denis
CJNT—Théâtre de Vancouver

Aide les reins en 30 minutes

Si vous souffrez de courbature, levers la nuit, perte d'énergie, faiblesse vésicale, cuisson ou prurit de miction, mal de jambes ou douleurs rhumatismales, dus aux troubles de rein ou de vessie, vous devriez essayer **Cystex**. En 30 minutes, il commence généralement à aider les reins à expulser les excès d'acides et de déchets irritants qui peuvent être la vraie cause de votre mal. Et cela peut contribuer à vous redonner vite énergie et vigueur . . . vous faire sentir plus jeune. Si **Cystex** ne vous apporte pas rapidement un soulagement satisfaisant aux douleurs et aux malaises des troubles rénaux et vésicaux, retournez simplement le paquet vide et faites-vous rembourser votre argent. Vous avez tout à gagner et rien à perdre, aussi ne souffrez pas un autre jour sans demander **Cystex** chez votre pharmacien.

À LA RADIO CE SOIR!

HAZEL SCOTT
Pianiste
l'artiste invitée au
CONCERT "POP"
de l'Orchestre Symphonique de Toronto
Chef d'orchestre
Paul Scherman
CBV 8.30 à 9.30 P.M
Offert par Simpson's

L'Adresse . . .

(Suite de la dernière page)

vie. Il cita encore le cas de l'un de ses amis qui, à l'âge de 13 ans, laissait la ferme de son père. Aujourd'hui, il dirige une chaîne de 34 magasins de détail à travers le pays et emploie 2,000 personnes.

"Cela démontre", conclut-il, "que le succès en affaires d'un citoyen constitue en même temps un avantage centuple pour la communauté, la société toute entière. La faillite du socialisme éclate partout et l'étatisme n'est pas une formule qui a aidé les pays."

M. Martineau termina son discours en disant que la province de Québec est sur le chemin des grandes réalisations et qu'il y a lieu de se réjouir d'une prospérité sans égale, d'un avenir illimité.

M. Wilfrid Bovey

Le conseiller de la division de Rougemont a déploré l'absence de sir Eugène Fiset puis a exprimé ses félicitations au nouveau président, M. Baribeau. "Nous avons confiance que son mandat sera heureux comme nous savons qu'il sera efficace", a dit M. Bovey. Le secondeur a exprimé ensuite ses regrets de la démission de l'hon. Alphonse Raymond, "que nous avons tous appris à aimer et à estimer".

M. Bovey a noté que l'invitation du premier ministre à seconder l'Adresse a été un honneur non seulement pour lui mais pour le magnifique district qu'il représente. Il l'a accepté, dit-il, après avoir consulté le chef intérimaire du parti libéral.

Le secondeur de la motion a affirmé que dans le commonwealth britannique la province de Québec a aussi un rôle à jouer. Nous devons envisager la menace du communisme, et la province de Québec a une tâche à remplir, qui consiste en la préservation de nos traditions de liberté.

M. Bovey parla, ensuite, du problème de la constitution canadienne. L'initiative du gouvernement fédéral de chercher une nouvelle formule d'amendement s'est trop longtemps fait attendre, selon lui. "Je suis encouragé", continua-t-il, "par la similitude que j'ai souvent notée entre les opinions de notre premier ministre et celles du premier ministre de la Nouvelle-Ecosse.

M. Bovey fit observer qu'en ce moment, il importe de penser à notre cher vieux Québec, qui a des besoins et des problèmes urgents. Le plus urgent de ces problèmes, c'est la conservation de nos ressources humaines et naturelles. Les ressources humaines ont besoin de toute l'attention que la Législature provinciale peut leur accorder. Et à ce sujet, M. Bovey parla tout spécialement du ministère de la Santé.

"Je pense tout d'abord à mon vieil ami, l'hon. Dr Paquette, dont les états de service pleins de courage et de dévouement lors de la première guerre eussent dû lui valoir les récompenses et les décorations qu'il n'a jamais reçues, affirme-t-il. Je pense, aussi à mes amis, le Dr Grégoire, le Dr Sylvestre et le Dr Beaudet que toute autre province au Canada ou même le gouvernement du Canada serait heureux d'avoir à son service".

M. Hector LaFerté

Le leader de l'Opposition félicita l'Administrateur de la marque de confiance qu'on lui a témoignée en l'appelant à remplacer temporairement le lieutenant-gouverneur. Il n'en est pas surpris et a des raisons spéciales de s'en réjouir parce qu'au début de sa carrière, il a été pendant six ans le premier associé professionnel du juge Galipeault avec feu le sénateur Choquette et le premier ministre St-Laurent.

Le leader de la gauche félicita l'hon. J.-L. Baribeau, dont la nomination n'a surpris personne. Il l'assura de la collaboration de la gauche.

Puis, M. LaFerté s'adressa au proposeur de l'Adresse, M. Martineau, et mêla l'ironie aux félicitations qu'il lui formula. "La tâche qu'il a assumée", dit-il, "aurait sans doute paru onéreuse à beaucoup d'autres, mais chargé de défendre la politique du gouvernement, il a semblé évoluer avec beaucoup d'aisance et de plaisir dans le domaine de la louange . . ."

En parlant du secondeur, M. Bovey, le leader de la gauche exprima l'avis que pour régler maintes questions épineuses, comme celle de l'autonomie, le gouvernement "devrait avoir plus souvent recours aux bonnes vieilles idées libérales".

Du discours du Trône, M. LaFerté dit qu'il "est élastique et offre les mêmes particularités que tous ceux qui l'ont précédé, depuis quelques années". Il aura l'occasion, dit-il, de l'analyser et de le disséquer comme il convient. M. LaFerté paraît scandalisé du fait que le discours "n'ait pas mentionné l'éclatante victoire, sans précédent dans les annales politiques de notre pays, du très hon. Louis St-Laurent, le deuxième Canadien français à être choisi comme premier ministre, et tout ce qu'on peut en augurer de bien.

M. Pamphile du Tremblay

En parlant du discours du Trône, M. du Tremblay se réjouit de constater que le gouvernement va défendre l'entreprise privée. Je crois, affirme-t-il, "que l'entreprise privée, non seulement dans cette province mais même au pays, est la seule méthode pratique d'aider au maintien de l'ordre et de contribuer à la prospérité. L'entreprise privée doit être encouragée, parce que sans elle, il est difficile d'aspirer au succès. Si elle était combattue par le gouvernement, elle ne pourrait tenir bien longtemps. Je trouve que la province de Québec fait bien de lutter contre les idées contraires et d'encourager l'initiative personnelle contre l'entreprise publique".

Un autre point du discours du trône que M. du Tremblay tient à souligner, c'est celui qui concerne les relations entre Ottawa et les provinces. Il y a lieu de se réjouir, dit-il, de la façon dont notre premier ministre a représenté la province et défendu ses droits. Mais il est d'avis que dans la constitution telle que rédigée actuellement, les droits de notre province, concernant la langue et la religion, par exemple, ne sont pas suffisamment protégés. Il importe qu'une formule de modification à la constitution tienne compte de cette lacune et offre toutes les garanties possibles aux droits des provinces. Il affirme que les auteurs de la constitution de 1867 étaient bien inspirés et ont fait ce qu'ils croyaient bien dans les circonstances.

M. Edouard Asselin

Le dernier orateur à participer au débat est le leader ministériel de la Chambre. M. Asselin souligna "qu'il convient d'évoquer une autre figure de cette province. Je veux parler de l'hon. juge en chef Sévérin Létourneau, décédé il y a quelque temps. A part les titres qui lui valaient déjà notre admiration, feu M. Létourneau en a un en particulier, qui lui mérite un hommage du Conseil à sa mémoire. C'est qu'il fut membre de cette Chambre et qu'il y brilla par sa science légale, son sens de la justice et sa grande probité".

Le leader ministériel trouve singulier d'autre part, que M. LaFerté ait regretté l'omission, dans le discours du Trône, de la victoire de M. St-Laurent. Il fait observer, tout d'abord, qu'un discours du Trône provincial ne peut se permettre une telle incursion dans le domaine fédéral. Mais il reproche à son tour à M. Laferté de s'être rendu coupable d'un oubli d'autant plus regrettable qu'il s'agissait d'une question purement provinciale. M. Asselin trouve que le leader de la gauche aurait dû, au moins, signaler l'attitude juste, digne et patriotique du premier ministre de la province à la conférence d'Ottawa, où il est allé défendre nos droits. Il est heureux, cependant, que le représentant de la division de Sorel (M. du Tremblay) ait réparé cet oubli.

Deux morts par le feu à Sydney

Sydney, N.E., 17. (PC) Un incendie qui s'est déclaré à bonne heure hier matin dans une boulangerie de Sydney a causé la mort de deux personnes et expulsé de leurs foyers quinze autres.

Lucien Rohmer, 52 ans, originaire de Paris, est mort dans les flammes qui rasèrent ses appartements, situés derrière la petite boulangerie qu'il exploitait.

Wilfrid MacKenzie, 32 ans, mécanicien du C.N.R. demeurant à Englishtown, N.-E. est mort à l'hôpital des brûlures qu'il s'est infligées. La police croit que ce dernier avait passé la nuit chez Rohmer.

L'incendie fut confiné à la boulangerie et les 15 personnes vivant aux appartements des deuxième et troisième étages durent sortir en vêtements de nuit à cause de la dense fumée qui les enveloppait. Personne n'a été blessé.

Une enquête sera tenue.

La police a cependant déclaré que des recherches préliminaires laissaient croire que le feu avait été causé par un poêle défectueux dans le logement de Rohmer.

Il a perdu le souffle

Ashford (PC) Un renard qui avait défié successivement tous les meilleurs fusils de la région et qui ravageait régulièrement les poulaillers des fermiers a été trouvé mort dans un champ . . . de causes naturelles.

Permission refusée

Jérusalem, 17. (AFP) — Les autorités jordaniennes leur ayant refusé la permission de passer les lignes à la vieille ville de Jérusalem et de rentrer en Israël, soixante et onze pèlerins de l'Année-Sainte qui doivent arriver demain à l'aérodrome israélien de Lydda, à bord d'un D. C.-4, ne seront pas en mesure d'assister à l'intronisation du nouveau patriarche latin, Mgr Alberto Gori, ni à la première messe pontificale célébrée par lui dans l'église du St-Sépulcre, dimanche.

Ainsi obligés de visiter tous les lieux saints en Israël dans Nazareth, Galilée, nouvelle ville de Jérusalem, les pèlerins arriveront seulement lundi dans la vieille ville où ils seront reçus en audience par le patriarche. Après la visite des lieux saints de la vieille ville, Bethléem, Jéricho, les pèlerins repartiront pour Rome, de l'aérodrome jordanien de Mafrak.

Epuisé à quarante ans?

Si vous êtes las et déprimé, il se pourrait que votre sang requiert l'action purifiante des "Burdock Blood Bitters" pour débarrasser votre système des déchets intestinaux. Les "Burdock Blood Bitters" favorisent la circulation d'un sang plus riche, plus énergétique; ils soulagent la dyspepsie et aident à un meilleur fonctionnement des organes vitaux. Les "Burdock Blood Bitters" devraient vous aider, comme ils ont aidé des milliers d'autres, à vous ragaillardir.

Burdock Blood Bitters
AIDENT À PURIFIER LE SANG

PRETS
$20 à $1500
Sur votre propre signature
NOUVEAU BUREAU de PRÊTS
37 de la COURONNE
TEL. 5-7144
GEORGES A. LECLERC
Gérant
INDUSTRIAL LOAN & Finance Corp.
PERSONAL LOANS

TOUTE LA FAMILLE vote pour Chipman Knit HOSIERY

SOULAGEZ le MAL DE GORGE ORDINAIRE
FROTTEZ-LA AVEC LE LINIMENT MINARD
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
35¢
▶ Chauffez le MINARD, appliquez-le et notez le soulagement rapide. Non graisseux, sèche vite, pas d'odeur forte ni désagréable. Procurez-vous-en une bouteille aujourd'hui même, gardez-le sous la main.
Grosse bouteille économique 65¢

IN MEMORIAM

CANNON — A Québec, le 14 février 1950, à l'âge de 61 ans, est décédé l'hon. juge Lucien Cannon, C.P., C.R., L.L.D., juge de la cour Supérieure et de la cour de l'Amirauté, époux de dame Edith Pacaud.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 hrs 15. Départ du Claridge, App. 96, No 220 Grande-Allée, à 9 heures, pour l'église St-Patrice et de là au cimetière Belmont.
15 fév. - 4 fs - D95812—E

LEGARE — A St-Joseph, Beauce le 14 février 1950, à l'âge de 33 ans est décédée dame Catherine Lessard, épouse de feu Philippe Légaré.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 30, à St-Joseph de Beauce.
16 fév. - 3 fs—D95820—E

OUELLET — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 15 février 1950, est décédée dame Delphina Desrochers, épouse de M. John Ouellet, demeurant No 7 Côte Fréchette, à Lévis.
Les funérailles auront lieu samedi matin, le 18 février, à 9 heures.
Départ des salons funéraires de la maison Maurice Gilbert, 38 Côte du Passage, à Lévis, à 8 heures 40, pour l'église Notre-Dame de Lévis, et de là au cimetière Mont-Marie.
17 fév. - 2 fs—F

POITRAS — A Québec, le 15 février 1950, à l'âge de 58 ans 2 mois, est décédé M. Joseph Théophile Poitras, gérant des Caisses Nationales d'Economie, époux de dame Myrtha Turcot.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 362 Grande-Allée, à 9 heures 50, pour l'église St-Dominique, et l'inhumation au cimetière Belmont.
16 fév. - 3 fs—D95814—E

VALLERAND — A Québec, le 16 février 1950, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Alphonsine Ouellet, épouse de feu J.-A. Vallerand.
Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 38 avenue Turnbull, à 9 heures 45, pour l'église St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont.
17 fév. - 3 fs—E

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICES SPÉCIALISÉS

J.-WILFRID DUBOIS INC.
TEL. : 5-5298
DIRECTEUR DE FUNERAILLES, salons mortuaires gratis à la disposition des familles. Embaumeur gradué, J.-H. BUREAU, prés. gérant, 2 DUROCHER, rés. 7-5781.
HHH—serv. sp. HC—D92525—E

LA CIE HUBERT MOISAN
TEL. : 4-2473
DIRECTEUR de funérailles, salons mortuaires, service ambulance, 297 St-Joseph, Québec.
EA-S.S. H.C.—D94523—E

Après la bombe "H" la bombe "XXX"

Washington, 17. (AFP) Le sénateur Millard Tydings, au cours de son discours au Sénat a déclaré qu'une seule bombe à hydrogène pourrait tuer "jusqu'à 10 millions de personnes" et prédit que si l'on réussissait à la construire, elle serait suivie par une "bombe XXX". Cette dernière sera, par rapport à la bombe à hydrogène ce que celle-ci est par rapport à la bombe atomique.

Le sénateur Tydings, membre de la commission parlementaire mixte d'énergie atomique, a pris la parole en faveur de la convocation d'une conférence mondiale de désarmement et a rappelé à plusieurs reprises la déclaration du professeur Einstein que, par les inventions de l'homme, "l'annihilation de toute vie sur la terre était dans le domaine des possibilités techniques".

Ottawa, 17. (PC) Il est théoriquement possible qu'une bombe à hydrogène détruise le monde, pourvu qu'elle soit assez grosse. C'est du moins ce que croit un professeur de physique du collège Carlton, le Dr Alan Munn.

Le professeur Munn a cependant déclaré qu'il exprimait là un avis purement théorique. Il ne sait de quelle grosseur une telle bombe devrait être et ajouté que les seuls savants qui possédaient cette information étaient probablement employés à la manufacture de la bombe à hydrogène, actuellement conduite en grand secret aux Etats-Unis.

Le Dr Hunn a déjà travaillé au développement de l'énergie atomique du Canada à Chalk River, Ont., et à la construction du cyclotron de l'université McGill à Montréal.

Carnaval de barbes

Atikokan, Ontario. (PC) On vient d'organiser pour le 11 février un carnaval pour les barbes. Il s'agira de savoir qui aura la barbe la mieux fournie et ceux qui seront rasés seront passibles d'une amende.

Canada,
Province de Québec,
District de Québec,
No 1093 civil de 1949.
COUR DE RECORDER.
La Cité de Québec,
Demanderesse,
vs
J.-MAURICE OUELLET, Agence Bucko
Défendeur.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la vente des effets saisis en cette cause et consistant en effets mobiliers tels que : 4,000 boîtes de carton 3 pds de hauteur par 15 pouces de largeur, 6 pcs épaisseur seront vendus le 28ième jour de février 1950 à la place d'affaires du défendeur, Chalet du Stade, Parc Victoria, à 10 heures de l'avant-midi en la Cité de Québec.

Québec, 15 février 1950.
R. TOUSSAINT,
Huissier de la Cour du Recorder.

AVIS

Avis est par les présentes donné que la Corporation de Prêt et Revenu de Québec, s'adressera à la prochaine session de la Législature de Québec, pour obtenir des pouvoirs additionnels concernant sa désignation, l'émission et la vente de ses certificats, le placement de ses fonds, l'acquisition et la possession d'immeubles, la procédure en cas de recouvrement de ses créances par vente forcée, et aussi certaines précisions au sujet des droits, qualifications et responsabilités de ses membres.

Québec, le 11 février 1950.
LA CORPORATION DE PRET & REVENU
Par Jean-Paul Tardif, trésorier,
Pétitionnaire.

AM 800 Kc. CHRC FM 98.1 Mgc.
CE SOIR
"LA RIGOLADE SHIRRIFF"
8 heures
"TOUR DE CHANT"
à 8 h. 30
en vedettes
JULIENNE PARENT et PAUL-EMILE ROUSSEL
"LE CLUB RENDEZ-VOUS"
tous les soirs
de
10 h. 40 à Minuit 30 am.

TOM de la GRANDE TENTE par JOHN LEHTI

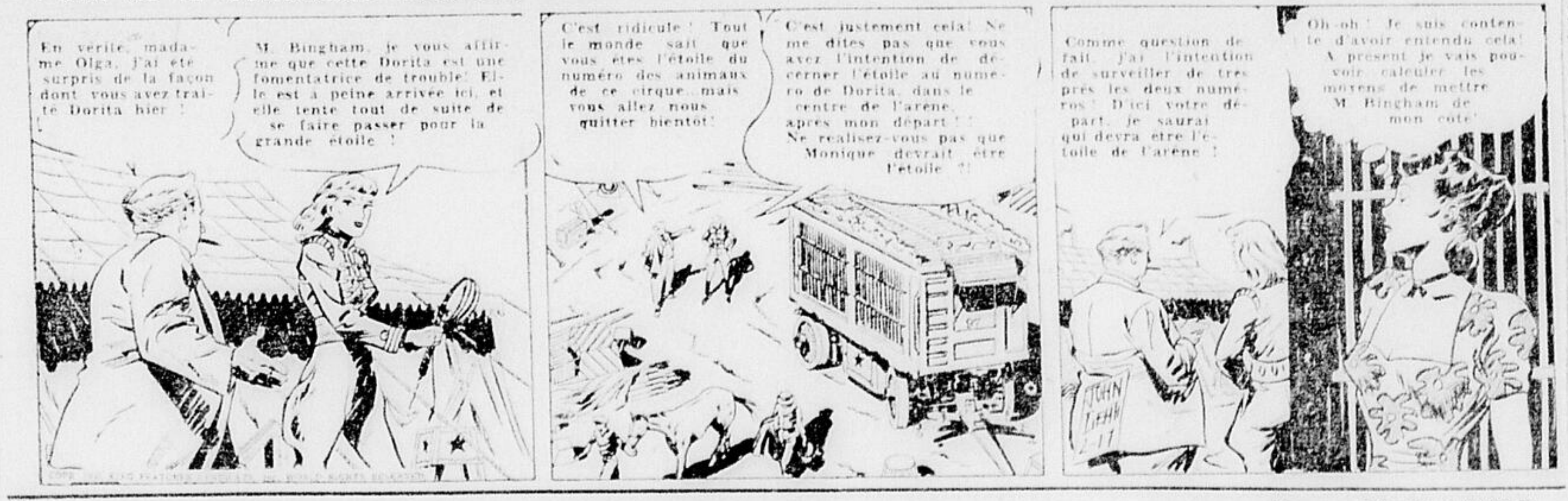
En vérité, madame Olga, j'ai été surpris de la façon dont vous avez traité Dorita hier !
M. Bingham, je vous affirme que cette Dorita est une fomentatrice de trouble! Elle est à peine arrivée ici, et elle tente tout de suite de se faire passer pour la grande étoile !
C'est ridicule ! Tout le monde sait que vous êtes l'étoile du numéro des animaux de ce cirque...mais vous allez nous quitter bientôt!
C'est justement cela! Ne me dites pas que vous avez l'intention de décerner l'étoile au numéro de Dorita, dans le centre de l'arène, après mon départ ! ! Ne réalisez-vous pas que Monique devrait être l'étoile ?!
Comme question de fait, j'ai l'intention de surveiller de très près les deux numéros ! D'ici votre départ, je saurai qui devra être l'étoile de l'arène !
Oh-oh ! Je suis contente d'avoir entendu cela! A présent je vais pouvoir calculer les moyens de mettre M. Bingham de mon côté!
JOHN LEHTI 2-17

JIGGS par Geo. McMANUS

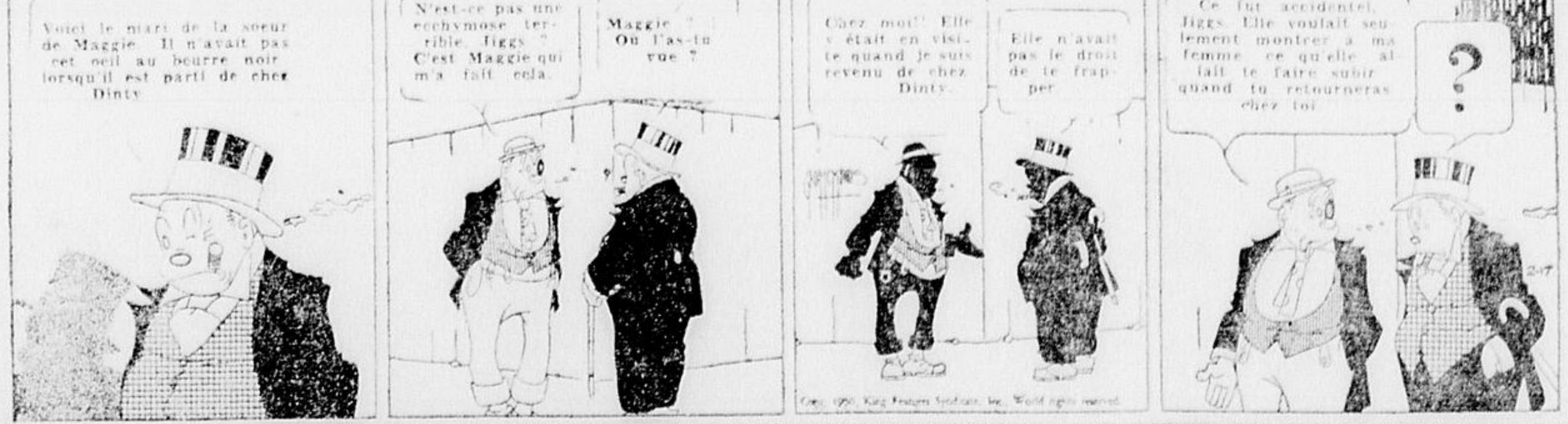
Voici le mari de la soeur de Maggie. Il n'avait pas cet oeil au beurre noir lorsqu'il est parti de chez Dinty.
N'est-ce pas une ecchymose terrible, Jiggs ? C'est Maggie qui m'a fait cela.
Maggie ? Où l'as-tu vue ?
Chez moi! Elle y était en visite quand je suis revenu de chez Dinty.
Elle n'avait pas le droit de te frapper.
Ce fut accidentel, Jiggs. Elle voulait seulement montrer à ma femme ce qu'elle allait te faire subir quand tu retourneras chez toi.
?
2-17

TARZAN — Pour et contre — par EDGAR RICE BURROUGHS
Episode No 3281

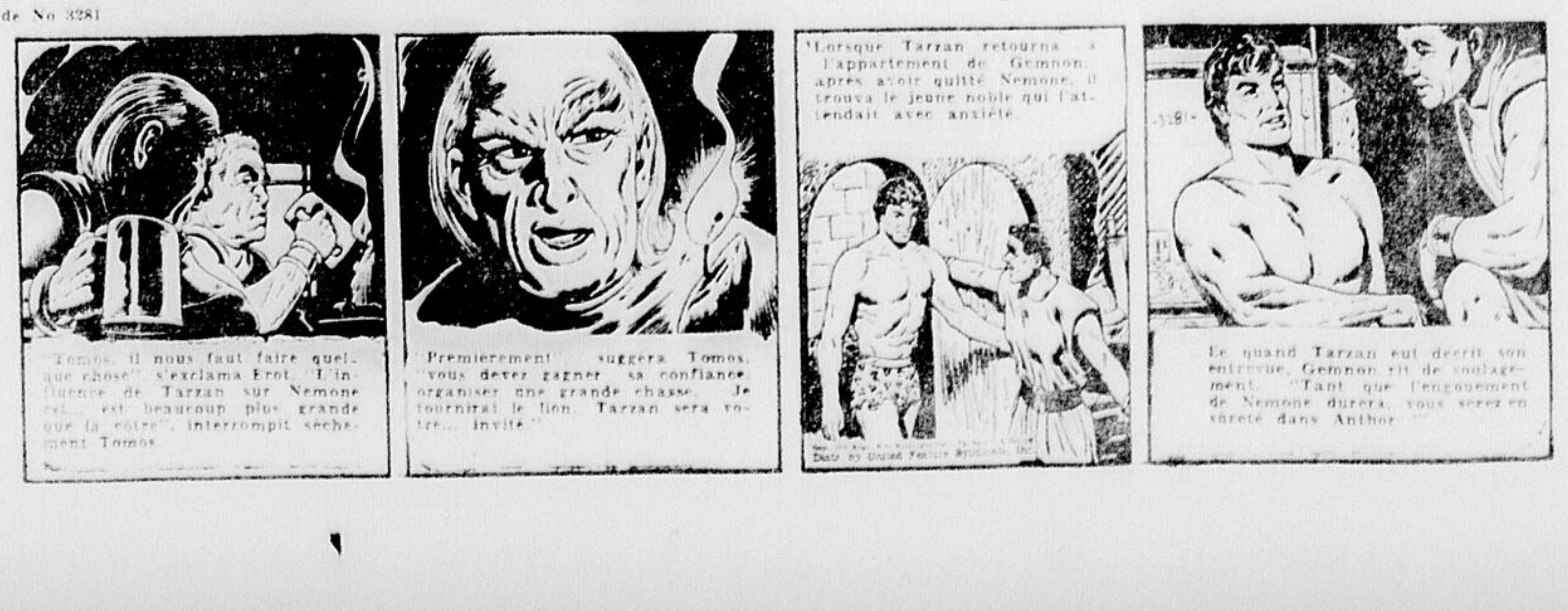
"Tomos, il nous faut faire quelque chose", s'exclama Erot. "L'influence de Tarzan sur Nemone est... est beaucoup plus grande que la vôtre", interrompit sèchement Tomos.
"Premièrement", suggéra Tomos, "vous devez gagner sa confiance, organiser une grande chasse. Je fournirai le lion. Tarzan sera votre... invité."
Lorsque Tarzan retourna à l'appartement de Gemnon, après avoir quitté Nemone, il trouva le jeune noble qui l'attendait avec anxiété.
Et quand Tarzan eut décrit son entrevue, Gemnon rit de soulagement. "Tant que l'engouement de Nemone durera, vous serez en sûreté dans Anthor !"
3281

Voici le Dry Gin de qualité incomparable
Fournisseurs attitrés de Sa Majesté Georges VI
Tanqueray, Gordon & Co. Ltd.
Gordon's
garde sa suprématie
BOUTEILLES DE 40 ET 26⅔ ONCES

Conflit ouvrier à la Brasserie Champlain référé à l'arbitrage

Décision du ministère du Travail. — Les parties avisées par le Service de conciliation. — Me Marc Lapointe choisi comme arbitre de l'Union. — Litige sur les salaires.

Me Marc Lapointe, associé de Me Guy Merrill-Desaulniers, de Montréal, a été choisi pour représenter l'Union fédérale des ouvriers de brasserie, local 269 (CMT-FAT), au tribunal d'arbitrage qui sera établi pour régler le différend entre La Brasserie Champlain Ltée et ses employés.

La recommandation de Me Lapointe comme arbitre ouvrier est contenue dans une lettre signée hier soir par MM. Armand Bourgeois et Arthur Laurent, respectivement président et secrétaire de l'Union, et envoyée immédiatement à Roland Lévesque, secrétaire du Service de conciliation et d'arbitrage pour le district de Québec.

Dans une lettre datée du 15 février, M. Lévesque avisait l'Union que le ministère du Travail, considérant l'échec de son intervention conciliatrice auprès des parties en conflit, voulait bien référer leur litige à un tribunal d'arbitrage constitué en vertu de la loi des différends ouvriers de Québec.

Après avoir demandé à l'Union de lui faire parvenir le nom de son arbitre dans un délai de 10 jours, conformément à l'article 18 de la loi des différends ouvriers, M. Lévesque déclare que le Service de conciliation et d'arbitrage verrait à faire agréer la nomination de cet arbitre par le ministère du Travail et à provoquer une rencontre des représentants des deux parties en vue du choix d'un président impartial.

D'après les renseignements qui nous ont été fournis hier soir aux quartiers-généraux du Bureau des Unions fédérales de Québec, l'Union fédérale des ouvriers de brasserie, local 269, est en négociation avec la Brasserie Champlain depuis le 30 septembre dernier, en vue du renouvellement d'un contrat de travail qui devait expirer le 31 octobre suivant.

La compagnie aurait offert une augmentation de 4 cents de l'heure, plus une augmentation subséquente de 1 cent et demi. Mais l'Union a persisté dans sa demande d'une hausse générale de salaire de 15 cents de l'heure. Elle accepterait un compromis qui accorderait aux employés de la brasserie Champlain les mêmes salaires qui sont payés aux employés de Boswell.

D'après nos informateurs, les salaires payés à la brasserie Champlain varient entre 80 cents et demi et 97 cents de l'heure, contre des salaires allant de 89 cents à $1.40 chez Boswell.

Les négociations se sont poursuivies, du côté ouvrier, avec l'aide et sous le contrôle de M. Maxe Swerdlow, de Montréal, représentant de district du Congrès des métiers et du travail du Canada.

Portez-vous mieux en vous rinçant la bouche

avec Glyco-Thymoline. Si agréable et facile à prendre. Adoucit, soulage, rafraîchit. Neutralise l'acidité buccale. Employé et recommandé par les médecins et dentistes. Essayez-le. Achetez-en une bouteille aujourd'hui chez votre pharmacien !

GLYCO-THYMOLINE

le rince-bouche au goût agréable

B2

Téléphone : 2-1060

DENTISTE

Dr J.-E. Laforest

Chirurgien-Dentiste

76 rue ST-JOSEPH Québec

CHEVROLET 1938

Bien propre, en excellente condition, très bons pneus. Prix d'occasion.

Téléphone : 4-3060

SPÉCIAUX

POULES "A"

4 livres

29c lb

5 à 6 lbs. .36

POULETS "A" 5 à 7 lbs, lb .52

BOEUF haute qualité

bas de côte

18c lb

Haut côte	.39
Rosbeef, gros filet	.69
Rosbeef surlonge	.69
Rosbeef côte roulée	.59
STEAK de ronde petit os	.69
STEAK de ronde haché	.55
BACON tranché sans couenne, lb	.55

JEUNE LARD FRAIS

Epaule	.38
Soc	.38
Rôti de filet	.45
Lard haché	.45
Fesse de lard comp. ou moitié	.45

JAMBON FESSE

sans gigot

45c lb

VEAU DE LAIT rôti palette .39

BEURRE

Fédéré, Rose ou Gaspé, la livre .62

A. Brindamour

BOUCHER

37 St-Laurent (coin Candiac)

entre Cartier et Bourlamaque

Téléphone : 2-6418

Mort à Paris de Mlle B. Beaudry

Une Québécoise de passage à Paris, est morte soudainement, hier matin, à l'hôpital Américain de Paris, à la suite d'une maladie de quelques heures. Il s'agit de Mlle Berthe Beaudry qui quittait Québec, il y a à peine cinq semaines, pour un séjour de quelques mois en Europe.

Lorsque la mort est venue interrompre ce pèlerinage qui devait se terminer à Rome, la regrettée disparue en était à la première étape de son voyage. Sa mort aussi imprévue que soudaine affecte une famille en vue et estimée de notre ville.

Mlle Berthe Beaudry était la fille de feu M. Jos.-E. Beaudry, co-fondateur et ancien président de la maison Gauvreau & Beaudry Ltée, de Québec.

La défunte laisse dans le deuil sa mère, Mme Jos.-E. Beaudry; sa soeur, Mme (Dr) G.-A. Larochelle; son beau-frère, le Dr G.-A. Larochelle, président de la maison Gauvreau & Beaudry Ltée; son oncle, M. Léon Beaudry, de Neuville; ses tantes: Mlle Bernadette Beaudry, Mme Edmond Mailhot, de Trois-Rivières; ses cousins: MM. Gustave Beaudry, E.-L. Burroughs, René Belleau, de la Presse de Montréal, le Dr Ph. Beaudry, de Sherbrooke, le Dr Maurice Beaudry, Robert Beaudry, N.-C. Beaudry, Paul Beaudry, Louis Beaudry, I.C., L. Beaudry, Zéphirin Beaudry, Edouard Beaudry, le Dr J.-L. Beaudry, J.-P. Beaudry, les abbés E. Beaudry et Raymond Beaudry, le Dr L.-E. Beaudry, de Paris, Paul Dussault, J.-C. Martineau, c.r., et V. Martineau; ses cousines: les RR. SS. St-Norbert, de l'Hôtel-Dieu de Gaspé, et Marie-des-Anges, de l'Hôtel-Dieu de Québec, Mme Raymond Beaudry, Mme Maurice Dion, Mme Robert Carrier, Mme G. Beaudry, Mme M. Beaudry, Mme N.-C. Beaudry, Mme R. Beaudry, Mme J.-P. Beaudry, Mme Marguerite Beaudry, Mme Paul Dussault Mme F.-X. Drolet et nombre d'autres.

L'arrivée de la dépouille mortelle par avion, de même que la date des obsèques seront annoncées plus tard.

Notre journal prie la famille en deuil d'agréer ses sincères condoléances.

Grève terminée aux magasins Dominion

Montréal, 17. (P.C.) Cyprien Miron, conciliateur du gouvernement provincial, a déclaré hier que les magasins "Dominions" et l'Association internationale des commis de magasins en étaient venus à un accord, et que la grève qui avait occasionné la fermeture de ces magasins dans la plus grande partie de Montréal venait de prendre fin. Elle durait depuis un mois. En annonçant la nouvelle, M. Miron a révélé que les employés reprendront le travail immédiatement et que les magasins réouvriront leur porte aussitôt que possible.

Aucun détail ne fut donné sur l'entente qui a été conclue, mais la grève avait été déclenchée pour appuyer principalement une augmentation des salaires.

SPECIALISTE

Dr A. TREMBLAY

Yeux, oreilles, nez, gorge

75 ST-JEAN TEL.: 3-7390

Résidence : 29 Monument, Giffard

TEL. : 5-9405

MAISONS A VENDRE

Cottages 6 chambres, système de chauffage, finis plâtre. Situés sur la 22e Rue, entre la 4e et la 5e Avenue. Conditions faciles. Prix modérés. S'adresser à :

ALBERT NOEL, 725, 21e Rue, Limoilou, tél.: 3-4285

Pour votre . . .

HUILE A CHAUFFAGE

appelez: 7-2533

Les PETROLES Inc.

ACHETEURS SÉRIEUX

Epicerie, boucherie licenciée à vendre, très propre et moderne, centre commercial. Chiffre d'affaires $120,000 par année. Pour plus d'informations écrire à

Case 2526 "Le Soleil"

Réélection du comité des 11

Le comité des onzes a siégé ce matin, à 11 heures, pour choisir les présidents et les membres des comités de l'Assemblée Législative pour la présente session. L'hon. Maurice Duplessis présidait et le comité a réélu tous les présidents qui avaient été choisis l'an dernier, comme suit :

MM. J. L. Blanchard, règlements; E.-J. Chartier, chemins de fer et communications ; Henri Jolicoeur, privilèges et élections ; R. Ducharme, bills privés en général ; Albert Goudreau, code municipal ; Hon. L. Barré, Agriculture, immigration, colonisation ; Hon. P. Beaulieu, comptes publics ; Hon. M. Duplessis, bills publics en général ; Robert Bernard, industrie et commerce.

Au récital de la Chorale Ravanello

Trois jeunes artistes du Conservatoire de musique apportaient hier soir leur concours à la Chorale Ravanello qui présentait à la salle de l'Ecole St-Patrick son récital annuel.

Sous la direction de Vincent Munro, cette chorale mixte et composée en majorité de Québécois de langue anglaise a su apporter sur les tréteaux le sens réel de la musique intime. Dès la seconde pièce au programme, It's a Grand Night for Singing, de Hammerstein-Rodgers, il était impossible de ne pas songer à ces moments de plénitude où l'on chante en famille au coin du feu.

Le choix des pièces, les jeux de lumières et les étoiles argentées qui se balançaient sur la toile de fond de scène donnaient une légère impression de confort et de sensiblerie à l'américaine. Il faut avouer tout de même que cette atmosphère de "glee club" est agréable, reposante et pleine d'humanité; on l'accepte volontiers à la maison, dans une réunion semi-publique, et plus difficilement dans une salle de concert. Au piano d'accompagnement, Mlle Claude Girardin a fait preuve d'un solide métier.

Pour ce qui est du plaisir de l'esprit, nous avons eu l'occasion d'entendre, comme artiste invité, un jeune violoniste qui en est à ses débuts mais qui n'en restera certes pas là, Jean-Louis Rousseau possède une sensibilité et une personnalité qui lui fournissent l'augure d'une enviable carrière.

Malgré l'inégalité de certains passages, on sent immédiatement que ce jeune homme est doué d'un sens aigu du raffinement, de l'expression artistique et de la couleur. Son goût est déjà sûr, et, malgré une habileté qui ne saurait le servir au fur et à mesure qu'il avancera dans ses études, on sent chez lui une conception musicale des plus agréables.

Accompagné au piano par Claude Paquet, ce violoniste a fourni un programme aussi substantiel que varié: un mouvement de sonate et un difficile rondo de Mozart, une sarabande de Bach, Liebeslied et Shon Rosemarin, de Kreisler, Hora Staccato, de Denicu-Heifetz, Rêverie, de Shumann, et Scène de Czardas, de Monti.

Dans la première des deux pièces de Mozart MM. Rousseau et Paquet ont atteint à plusieurs moments à une exquise atmosphère de musique de chambre; on se serait cru en face d'artistes de longue expérience.

Richard Perrier.

N. B.—Le récital a débuté dix minutes en retard.

La Rome de l'Année Sainte

Une conférence, prononcée par le Révérend Père Conrad Morin, o.f.m., suivie de projections lumineuses sur "La Rome de l'Année Sainte" a inauguré, hier soir, au Centre Antonien, rue des Franciscains, les soirées papales, organisées par les Tertiaires franciscains de la ville de Québec.

Ces soirées ont pour but de souligner de manière particulière l'Année Sainte et de permettre à ceux qui ne peuvent pas aller à Rome de s'unir davantage au Pape et aux heureux pèlerins de l'Année Sainte.

La soirée d'hier, qui était sous la présidence d'honneur de Son Excellence Mgr Henri Belleau, vicaire apostolique de la Baie James, a donné l'occasion aux nombreux spectateurs de voir des images de la Rome profane ou païenne, de la Rome chrétienne et martiale, et enfin de la Rome papale et éternelle.

Sur la Rome profane, on pouvait voir les vestiges de ce qui autrefois était splendeur mais qui aujourd'hui est devenu ruine. Quant à la Rome chrétienne le R. P. Morin a fait remarquer à l'auditoire le sceau chrétien imprimé sur tous les monuments depuis que le christianisme est entré dans la vie des Romains. Enfin le conférencier a parlé de la Rome papale, la Rome de nos jours, la Rome éternelle.

Au cours de cette soirée, les Petits Chanteurs de l'Ancienne-Lorette ont soulevé l'enthousiasme du public en interprétant les plus belles pièces de leur répertoire.

Emeute amorcée au café Penguin

Montréal, 17. (PC) Le "café Penguin", situé sur le boulevard St-Laurent à Montréal a été, hier matin à l'aube, la scène d'un commencement d'émeute qui n'a été maîtrisé qu'avec le concours de 40 policiers. La bataille a commencé entre 400 hommes qui participaient à un enterrement de vie de garçon; certains n'étaient pas satisfaits du spectacle qui était présenté. La police a procédé à l'arrestation de sept hommes sous des accusations de flânerie, d'ivresse et de troubler la paix.

Réunions et Conférences

Aujourd'hui.-

JOURNEES DE LAVAL.- Réunion des anciens de Laval, aujourd'hui, à la maison familiale, rue Ste-Ursule.

CONSEIL DE VILLE.- Séance régulière, à 3 h., p.m., à l'hôtel de ville.

COMITE ADMINISTRATIF.- Assemblée de ce comité, à 3.30 h. p.m., en la salle du Conseil.

CONSEIL DES CHOMEURS.- Assemblée des membres de Québec et District, à 7 heures p.m., au local 93, rue St-André.

Quartier latin

Le succès du communisme réside dans ses parcelles de vérités

Selon M. le chanoine Tellier de Poncheville. — Le travail accompli par les "ouvriers catholiques français de l'évolution sociale". — Deux professeurs français arrivés à Laval. — A "Varsity" et à McMaster.

Ce qui fait le succès du communisme, ce n'est pas son erreur mais ses parcelles de vérité qu'il nous a empruntées, a affirmé hier soir M. le chanoine Tellier de Poncheville, en retraçant les étapes accomplies par "les ouvriers catholiques français de l'évolution sociale".

Invité du Club des Relations Internationales, le distingué conférencier a évoqué le gigantesque travail accompli par le comte de Mun et le marquis de la Tour du Pin. Leur action sociale débuta au lendemain de la défaite de la France en 1870 avec la fondation des centres catholiques ouvriers de Paris. Les milieux catholiques furent méfiants devant cette action social qu'ils confondaient souvent avec le socialisme. Ces deux apôtres sociaux d'avant-garde furent dénoncés à Rome, mais le Pape Léon XIII comprit leur mouvement et s'inspira de ces expériences d'action sociale pour écrire sa fameuse encyclique de Rerum Novarum, publiée en 1891.

L'année suivante le comte de Mun traduisit cette encyclique en un projet de loi, qui constituait un programme d'avant-garde, faisant ainsi des catholiques des pionniers dans le domaine social. "Nous étions des précurseurs dit M. le chanoine de Poncheville, qui souligne que la Confédération générale des Travailleurs-GGT ne fut fondée qu'en 1894.

Le conférencier affirme que "nous avons laissé une farine sociale dans les greniers des semaines sociales et du Vatican et que c'est le Front populaire arrivé au pouvoir, qui s'en est emparé pour se servir de cette farine après l'avoir apprêtée avec leur esprit matérialiste. Il note qu'il n'y a pas assez de vulgarisateurs aux semaines sociales. La part de l'action n'a pas été assez grande à côté de celle faite à la spéculation.

M. le chanoine de Poncheville salue en l'encyclique Quadragesimo Anno de Pie XI l'enseignement lumineux du Pape ouvrant la route à l'évolution sociale pour barrer celle menant à la révolution sociale.

Notant que la masse populaire grandit le conférencier dit que l'on "aura beau mettre à l'humanité une camisole de force, on ne l'empêchera pas d'accoucher un monde nouveau." On redoute une catastrophe; pourquoi ne serait-ce pas un apothéose?

Le Chanoine Tellier de Poncheville dit qu'il y a deux aspirations principales chez la masse:

1— aspiration à ce que la dignité de chaque homme soit reconnue;

2— aspiration à une fraternité plus organisée entre les classes et les races.

Le communisme exprime ses aspirations sous une forme brutale, bien qu'il y ait là une réaction juste.

C'est en déployant l'Evangile dans toute sa grandeur que nous écarterons la force de séduction du drapeau rouge.

Cette conférence était rehaussée par la présence du vice-recteur de Laval, Mgr Alphonse Marie Parent; du doyen des Sciences, M. Adrien Pouliot; de M. Henri Fontaine, de M. l'abbé Adrien Falardeau, du Dr et de Mme Edgar Couillard; du vice-consul de France, M. Pierre Lefebvre; de M. et Mme Pierre Delfontaines et de M. André Latreille.

Au premier rang on remarquait également M. Stanley Leclerc, président fondateur du Club des Relations internationales des étudiants de Laval; M. André Desgagnés, président; MM. Ovide Laflamme et Guy Choquette, secrétaires conjoints.

A l'Institut d'Histoire et de Géographie

Deux professeurs français attachés au personnel enseignant de l'Institut d'Histoire et de Géographie de Laval, sont arrivés hier à Québec pour commencer leurs cours avec le deuxième semestre. Il s'agit de M. André Latreille, professeur à l'Université de Lyon, qui donnera un cours d'histoire moderne; et de M. Pierre Deffontaines, directeur de l'Institut français de Barcelone, qui poursuivra son cours de géographie.

La rédaction de "Varsity" démissionne en bloc

Toronto, 17. (PC) Les 16 membres de l'équipe de rédaction du "Varsity" journal des étudiants de l'Université de Toronto, ont donné leur démission hier à la suite d'un différend avec le conseil administratif des Etudiants. M. Stan Fillmore, rédacteur en chef, a déclaré que ce geste a été posé parce qu'une décision du conseil d'administration donnait à M. E.-A. Macdonald le dernier mot dans le domaine de la publicité dans le "Varsity". M. Fillmore a dit qu'il interprétait la décision du conseil comme une marque de manque de confiance à son égard et à celui de son personnel. M. Macdonald, un officier permanent nommé par le bureau des gouverneurs de l'Université, est secrétaire-trésorier du Conseil des Etudiants et gérant de la publicité au journal "Varsity", dont la circulation est de 13,500 copies.

Election chez les étudiants de McMaster

Hamilton, 17. (PC) M. Robert Jones, étudiant de 2e année en économie politique, a été élu rédacteur en chef du bureau des publications de l'Université McMaster pour l'année 1950-51 par un comité d'élection spécial et le conseil des étudiants, hier soir. Les autres élus sont: M. Victor Sim, comme rédacteur du journal "The Silhouette"; M. David Smith, rédacteur du "The Marmor" et Mlle Ruth Thomasson, rédactrice du bottin.

L'Adresse adoptée par le Conseil législatif après cinq discours

Les hon. Martineau, Bovey, Laferté, DuTremblay et Asselin expriment leurs opinions sur le discours du trône. — Ajournement au premier mars.

"Il n'est pas exagéré d'avancer que nous avons progressé à pas de géants dans tous les domaines en ces dernières années. Mais il faut surtout considérer que le gouvernement s'est appliqué à légiférer suivant une politique sociale en accord avec la doctrine la plus haute, la plus saine et la plus constructive", déclarait hier après-midi l'honorable Gérald Martineau, représentant de la division des Laurentides au Conseil législatif en proposant l'adoption d'une adresse de remerciement en réponse au discours du trône lu mercredi par l'administrateur de la province, l'hon. Antonin Galipeault.

Après que l'hon. Wilfrid Bovey eut secondé la proposition, l'hon. Hector Laferté, leader libéral a parlé au nom de l'opposition libérale, l'hon. P. du Tremblay a approuvé le gouvernement de tenir à l'entreprise privée, et l'hon. Edouard Asselin, leader ministériel, a clos le débat sur l'adresse. Le conseil s'est ajourné au mercredi premier mars, à trois heures de l'après-midi.

M. Gérald Martineau

Le représentant de la division des Laurentides a rendu hommage, en prenant la parole, au nouveau président de la Chambre. "Cette haute marque de confiance dont vous êtes l'objet, M. le président", a-t-il dit, "vous est donnée en raison de vos qualités personnelles, de votre largeur de vues, de votre précieuse expérience de la chose publique et surtout de la gentilhommerie qui vous caractérise".

Puis, M. Martineau a souhaité au président démissionnaire, l'hon. Alphonse Raymond, un prompt retour à la santé. "Il n'était pas dans sa nature de se reposer", a-t-il souligné, "mais ses médecins le lui ont imposé. Remplacé par un homme de votre trempe, il pourra sans doute mieux se conformer à l'avis de ceux à qui il a confié le soin de sa santé. L'ex-orateur de la Chambre haute est pour tous en cette province l'exemple parfait de l'homme d'Etat soucieux d'accomplir l'onéreuse tâche de guider ses concitoyens".

Le proposeur de l'Adresse remercia, ensuite, le premier ministre de l'honneur qu'il lui a fait et affirma que l'année 1949 a marqué une nouvelle ère de progrès pour le Québec. Ce fut la continuation de cette expansion qui remonte à six années et que tout le monde se plaît à reconnaître. La province toute entière a été transformée et occupe maintenant la première place dans la confédération canadienne.

M. Martineau fit observer que l'insécurité pèse sur le monde et affirma que le Pape Pie XII veut profiter de l'Année pour grouper autour des assises de Saint-Pierre l'humanité toute entière. Et il en profita pour souligner le bel acte de foi que le gouvernement de la province a accompli en déléguant deux de ses membres aux cérémonies de l'ouverture de l'Année Sainte.

M. Martineau insista sur le développement sans précédent du Québec, la mise en valeur de nos extraordinaires ressources naturelles, spécialement dans le Nouveau-Québec, et la politique sage et prévoyante du gouvernement qui a tout mis en oeuvre pour faire de la côte nord le pays de l'avenir. Il n'est pas exagéré de dire, affirma-t-il, que nous avons progressé à pas de géants dans tous les domaines, en ces dernières années.

Le représentant des Laurentides se réjouit de voir le gouvernement secourir les malades et préparer les jeunes, grâce à des octrois généreux, aux tâches de demain et aux études supérieures. Aussi, a-t-on vu l'essor des écoles techniques, des écoles d'arts et métiers.

M. Martineau aborde, alors, la conférence constitutionnelle d'Ottawa. "Nous avons vu", dit-il, "un homme magnifique s'imposer à l'attention du Canada tout entier avec dignité, pondération, courage et largeur de vues. L'attention de tout le pays s'est portée sur lui. Cet homme qui avait fait connaître dans des conférences similaires son attachement à sa province et sa ténacité à sauvegarder les droits des minorités, vous l'avez reconnu, c'était le premier ministre du Québec. Une fois de plus, il s'est gagné l'admiration de tout un peuple, les hommages de ses adversaires et les félicitations des organismes les plus divers".

M. Martineau ajoute que parmi les premiers ministres provinciaux présents, ce fut un ralliement général à la thèse "si magnifiquement soutenue par le premier ministre du Québec: droits aux provinces d'être maîtresses chez elles. Quelle belle revanche, s'écrie le proposeur, "pour le chef du Québec sur ceux qui l'accusaient si amèrement et qui ne savaient pas reconnaître en lui un digne successeur de ceux qui ont combattu pour les droits et prérogatives des provinces".

Le représentant des Laurentides analysa brièvement, ensuite, les mesures énoncées dans le discours du Trône. Il souligna, surtout, l'aide promise à l'agriculture, l'expansion de l'électrification rurale, la construction de nouvelles écoles moyennes d'agriculture, l'encouragement à la petite propriété, les octrois multipliés à l'éducation et à la santé, et autres.

Puis, M. Martineau se dit heureux de constater qu'en cette heure grave, le gouvernement annonce sa détermination de veiller à la sauvegarde de l'entreprise privée, qu'il considère une cause sacrée. L'entreprise privée, affirme l'orateur, a permis à des milliers d'individus de parvenir aux plus hautes fonctions. Pour démontrer l'égalité d'opportunité sous le système de l'entreprise privée, M. Martineau cita son propre cas. Il n'éprouve aucune gêne à dire que dès son enfance, il a vendu des journaux comme premier contact avec les difficultés de la

(Suite à la page 13, 4e col.)

Le Dr Delaney invite les Anciens de Laval

A l'occasion des Journées de Laval qui auront lieu vendredi et samedi, le Dr W.-H. Delaney, retenu chez lui par la maladie, a lancé une cordiale invitation à ses confrères, les gradués de 1898 à la Faculté de médecine, de lui rendre visite à sa demeure de la rue Des Jardins.

Plusieurs Anciens résidant dans la ville universitaire en profiteront également pour inviter des confrères de l'extérieur à demeurer chez eux durant les fêtes de la fin de semaine.

Contre le projet actuel d'annexion

Ancienne-Lorette, (DNC) Les citoyens de Petite-Rivière ont tenu, hier soir, une assemblée au cours de laquelle une Ligue de Citoyens a été formée pour protester contre le projet actuel d'annexion et étudier les amendements qui pourraient y être apportés afin de le rendre plus acceptable.

M. Wilbrod Savard, laitier de cette municipalité, a été élu président de cette nouvelle Ligue des Citoyens. Les autres officiers du bureau de direction sont: M. N.-A. Fournier, des Autobus Fournier, vice-président, et M. Roméo Audy, secrétaire-trésorier.

Les directeurs choisis par l'assemblée sont: MM. Charles-L. Dumais, représentant des industriels de langue française, Lucien Darveau et Henri Trudel, représentants des cultivateurs de langue française, Ronald Semple, représentant des cultivateurs de langue anglaise, Walter Rourke, représentant des industriels de langue anglaise, et MM. J.-P. Desrosiers et Russel Rourke, conseillers.

Me Wilbrod Bhérer, présent à l'assemblée, a été choisi à l'unanimité comme aviseur légal de la Ligue.

A l'issue des élections, il a été décidé par l'assemblée que tous les projets d'annexion soient étudié par l'exécutif de la Ligue des Citoyens, afin de les rendre plus acceptables pour les citoyens de Petite-Rivière.

Causerie de M. Ghislain Gouraige

La Société St-Jean-Baptiste de St-Fidèle a donné hier soir à la salle paroissiale sa deuxième conférence-concert de la saison.

La soirée, placée sous le distingué patronage de M. l'abbé Laurent Lacoursière, desservant de St-Fidèle, comportait un programme musical assuré par la Société chorale St-Paul, sous la direction de M. Paul-Emile Roy, et une causerie de M. Ghislain Gouraige, licencié ès-lettres de l'Université Laval, attaché culturel à Québec de la République d'Haïti.

Après l'allocution de bienvenue de Mlle Gilberte Grégoire, qui se plut à souligner les contacts étroits noués sur le plan intellectuel entre le Canada français et Haïti, la Chorale St-Paul, comprenant 45 voix mixtes, se fit entendre dans des "pot-pourri" d'airs canadiens, des chants du bon vieux temps, un chant religieux en grégorien. Le choeur des hommes interpréta avec talent "La prière en famille", "Le Carillon" etc. et cet ensemble homogène fut chaleureusement applaudi par la nombreuse assistance.

Il échut à M. Henri Lallier, vice-président diocésain, de présenter le conférencier invité, M. Ghislain Couraige, qui parla de "Haïti devant son destin".

Homme de brillante érudition, l'orateur esquissa tout d'abord pour ses auditeurs, sous une forme très poétique et pleine d'exotisme, les caractéristiques de son pays, perle de la mer des Caraïbes. Dans un délicieux langage littéraire, il parla de sa flore incomparable, de ses paysages alanguis, de son ciel éternellement bleu, et effleura les problèmes économiques qui se posent actuellement à la grande île.

Il continua en rappelant l'histoire même de son pays, depuis les premiers temps de la conquête espagnole jusqu'à la domination française, dont le St-Domingue d'alors eut tant à souffrir. Il fixa la belle figure de ce Spartacus noir, Toussaint Louverture, qui donna à son peuple le goût d'une liberté chèrement acquise. Maîtresse de son destin au début du XIXe siècle, la nation haïtienne conserva cependant fidèlement la langue du dernier conquérant et ne cessa d'être un phare de la pensée française. M. Couraige cita ensuite les étapes de l'évolution d'Haïti, l'avènement d'une littérature propre qui, entre autres, compte d'exquis poètes, et sa participation ardente aux divers congrès universitaires et aux organismes de paix internationaux.

TEMPÉRATURE

Toronto 17 (PC) Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada :

Villes :	Min.	Max.
Dawson	—46	—37
Vancouver	41	46
Victoria	40	50
Edmonton	4	5
Calgary	24	34
Régina	10	38
Winnipeg	— 8	24
Port-Churchill	—15	15
Port-Arthur	8	34
Sault-Ste-Marie	21	28
North-Bay	24	31
Toronto	31	35
Ottawa	23	26
Montréal	22	25
Québec	20	24
Saint-Jean, N.-B.	17	27
Moncton	14	25
Halifax	28	34
Charlottetown	14	27
Sydney	16	29
St-Jean, T.-N.	12	21

Pronostics

Montréal, 17. (PC) Neige intermittente dans les régions de Québec et de Baie-Comeau ; nuageux dans les autres régions de la province. Partiellement nuageux dans le Maine et le Vermont. Beau à New-York. Minima et maxima : 15 et 20 à Québec et Rivière-du-Loup ; 15 et 25 à Montréal, Ottawa et Sherbrooke ; 10 et 20 à Ste-Agathe, La Tuque et Chicoutimi.

Le soleil

Lever :	6 h. 48
Coucher :	5 h. 12
Longueur du jour :	10 h. 24

Le prochain pas sur la voie de la paix devra être fait par les Russes

Opinion de Truman. — Le Congrès ne l'entend pas ainsi. —Pas de mission de paix sans assurance de succès. — Truman verrait Staline, mais aux Etats-Unis.

Washington, 17. (PA) Le président Truman a déclaré avec insistance hier qu'il appartient aux Russes de faire le prochain pas sur la voie de la paix. Mais au Congrès, de nouvelles demandes ont été formulées pour que les Etats-Unis prennent l'initiative de convoquer une conférence du désarmement mondial.

Alors que les plaidoyers se font de plus en plus nombreux en faveur de la cessation de la course aux armes atomiques, le président a affirmé sans équivoque que les Etats-Unis sont toujours prêts à participer à toutes négociations à cette fin. Il laissa même entendre qu'il songe toujours à la possibilité d'envoyer une mission de paix en Russie dans un avenir encore indéterminé, mais pas avant qu'il y ait des preuves qu'une telle mesure comporte une chance d'ouvrir la voie à une entente réelle avec l'Union soviétique.

Au cours de sa conférence de presse, M. Truman a toutefois réaffirmé qu'il n'a pas l'intention de rencontrer personnellement Staline à moins que celui-ci ne consente à se rendre aux Etats-Unis. Il précisa de nouveau qu'il n'a pas l'intention de sortir des Etats-Unis pour rencontrer quelque chef d'Etat que ce soit.

La question de l'envoi d'une mission spéciale à Moscou a été soulevée en marge d'une chronique d'Arthur Krock reproduite dans l'édition de mercredi du New York Times. M. Truman y était cité comme ayant dit dans une interview que s'il n'y avait pas eu de campagne politique en 1948, il aurait envoyé le juge en chef Fred M. Vinson en Russie dans un effort pour convaincre Staline et d'autres leaders soviétiques des intentions américaines. L'article ajoutait que M. Truman a aussi dit que ce sera probablement la chose à faire un de ces jours.

Quand les reporters lui demandèrent si, dans son opinion, l'heure était arrivée de voir Staline, M. Truman a répondu qu'il ne le croyait pas. Mais il ajouta qu'il sera heureux de rencontrer quiconque voudra venir à Washington pour le consulter. Au sujet d'un contrôle international atomique, le président a souligné que les Etats-Unis sont encore prêts à discuter de cette question.

2,700,000 acres de plantations de coton et de pâturages inondés

Dans la Louisiane et le Mississipi. — Le niveau de six rivières tributaires continue de monter. — Aucune perte de vie. — Dans les autres régions des Etats-Unis.

Chicago, 17. (PA) Les inondations ont, hier converti en un immense lac de boue plus de 2,700,000 acres de plantations de coton et de pâturages dans la Louisiane et le Mississippi.

Pendant que le niveau de six rivières tributaires continuait de monter, les eaux se sont répandues sur les terres basses de l'est de la Louisiane au cours de la journée. Des équipes de la garde nationale ont été dépêchées dans la région pour aider à l'évacuation des civils.

On n'a rapporté aucune perte de vie mais on estime qu'environ 6,000 personnes ont été chassées de leurs foyers. Les réfugiés de l'inondation vivent dans des tentes, des hôpitaux ou des maisons privées.

Cependant, le niveau du Mississippi et de ses tributaires les plus importants a à peine monté; ce sont surtout les petits cours d'eau tumultueux qui ont débordé leurs rives.

Les ingénieurs estiment qu'il se peut que 3,200,000 acres soient inondées avant que les eaux ne se retirent.

Dans les autres régions des Etats-Unis menacées de semblables inondations, une température plus froide et un temps clair ont contribué à l'amélioration de la situation.

A Cairo, dans l'Illinois, au confluent du Mississippi et de l'Ohio, le niveau des eaux baisse rapidement.

Boni de vie chère augmenté à Montréal

Montréal, 17. (PC) Les officiels de la ville de Montréal ont annoncé hier que le boni du coût de la vie accordé depuis l'année dernière aux employés municipaux avait été augmenté de .25 sous par semaine à la suite d'une fluctuation dans l'indice officiel du mois de décembre.

Ce boni du coût de la vie, accordé à l'arbitrage, prévoit une révision ou un réajustement du boni s'il y a quelque changement dans l'indice officiel.

Fillette victime d'un accident

Chicoutimi, 17. (PC) Une fillette de 10 ans, Céline Hébert, est morte à l'hôpital de Chicoutimi, hier, des suites de ses blessures reçues au cours d'un accident de la circulation survenu, mercredi, près de Péribonca.

Thé de la meilleure qualité

"SALADA"

ORANGE PEKOE

REPRESENTANT DEMANDE

Pour vendeurs de spécialités telles que tabac, bonbons, savons, etc. Position avec salaire et commission, fonds de pension et autres bénéfices de sécurité. Donner âge, instruction, expérience, statut marital, numéro de téléphone. Nos vendeurs sont au courant de cette annonce. Ecrire à CASE 2529 LE SOLEIL.

VOTRE SANTÉ L'EXIGE

Malgré des affaires pressantes, prenez un bon repas à:

HOTEL ST-ROCH

(strictement à l'épreuve du feu)

CUISINE CANADIENNE

Au centre de la ville et du commerce.

230, rue St-Joseph, Québec

VOTRE HOTEL préféré pendant la Session !

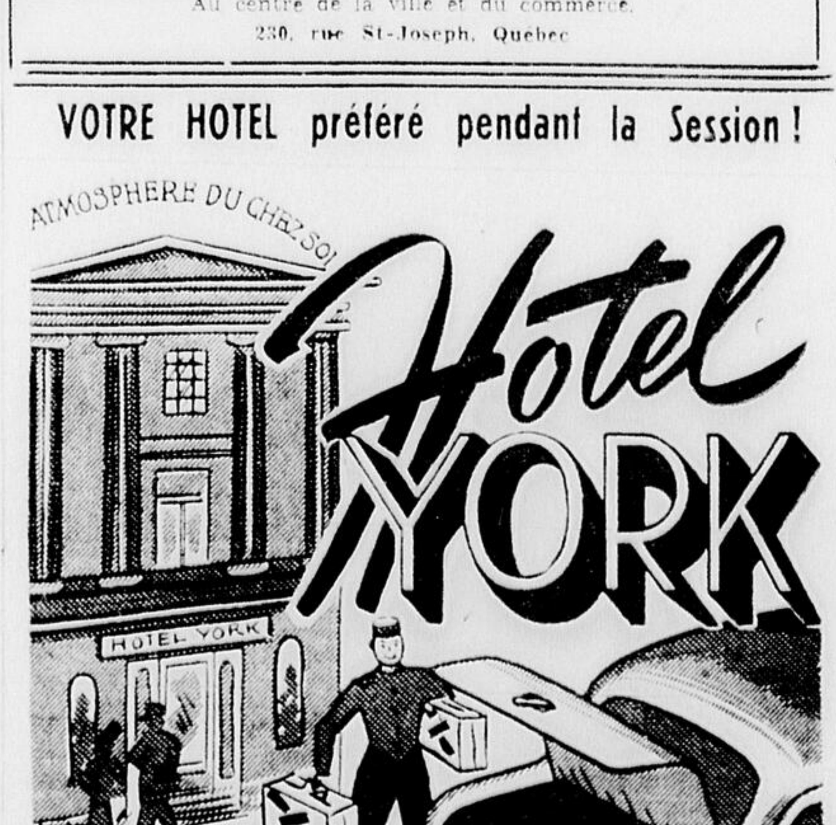

J.M. LEVER - PROP.
A. DUBOIS - GÉRANT

7, RUE ST STANISLAS TÉL. 2-5430 QUÉBEC